

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x																			
										✓									
		12x		16x		20x		24x				28x						32x	

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA.

VOL. XXIII.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA.



SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE SIR FREDERICK ARTHUR
STANLEY, BARON STANLEY DE PRESTON, DANS LE COMTÉ
DE LANCASTER, GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, Etc., Etc., Etc.

TROISIÈME SESSION

DU

SIXIÈME PARLEMENT

1889.

VOL. XXIII.

JOURNAUX DU SENAT.

CANADA.



JOHN J. MCGEE,
Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous.—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au TRENTIÈME jour du mois de JUIN courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le NEUVIÈME jour du mois d'AOUT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TEMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Chevalier grand'croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-général du Canada et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce VINGT-HUITIÈME jour de JUIN, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-huit, et de Notre Règne le cinquante-deuxième.

Par ordre,

SAMUEL E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA.



JOHN J. MCGEE,
Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous.—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au NEUVIÈME jour du mois d'AOUT courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le DIX-HUITIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuyer, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Chevalier grand-croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-général du Canada et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce DEUXIÈME jour d'AOUT, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt huit, et de Notre Règne la cinquante-deuxième.

Par ordre,

SAMUEL E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA.



JOHN J. MCGEE,
Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous.—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au DIX-HUITIÈME jour du mois de SEPTEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps suedit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en notre Cité d'OTTAWA, le VINGT-NEUVIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Chevalier grand'croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce DOUZIÈME jour de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-huit, et de Notre Règne le cinquante-deuxième.

Par ordre,

SAMUEL E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA.



JOHN J. MCGEE,
Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Puissance, et à tous et chacun de vous.—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au VINGT-NEUVIÈME jour du mois d'octobre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le DIXIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Chevalier grand'croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-général du Canada et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce VINGT-CINQUIÈME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-huit, et de Notre Règne la cinquante-deuxième.

Par ordre,

SAMUEL E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA.



JOHN J. MCGEE.
Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous.—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement du Canada se trouve prorogée au DIXIÈME jour de DÉCEMBRE courant, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, NOUS AVONS JUGÉ A PROPOS de le proroger de nouveau, de manière que ni vous ni aucun de vous n'êtes tenus de vous trouver en Notre Cité d'OTTAWA le dit jour; car NOUS VOULONS que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre dite CITÉ d'OTTAWA, JEUDI, le TRENTE ET UNIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Puissance, être ordonnés.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Chevalier grand'croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-général du Canada et vice-amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce PREMIER jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-huit, et de Notre Règne la cinquante-deuxième.

Par ordre,

SAMUEL E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA.

Jeudi, 31 janvier 1889.

Jeudi, le trente-et-unième jour du mois de janvier, en la cinquante-deuxième année du règne de Notre Souveraine Dame Victoria, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, étant la troisième session du sixième parlement du Canada, continué par prorogation jusqu'à ce jour.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bailargeon,</i>	<i>Hardisty,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Sullivan,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Ogiivie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Clemow,</i>	(<i>Cap-Breton</i>),	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey.</i>	(<i>New Westminster</i>),	<i>Poirier,</i>	

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre, que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 10 janvier 1889.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du troisième jour d'août dernier, William Dell Perley, écuyer, de la ville de Wolsley, dans les territoires du Nord-Ouest.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 10 janvier 1889.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du huitième jour d'octobre dernier, James Reid, écuyer, de la ville de Quesnelle, dans la province de la Colombie-Britannique, à la place de l'honorable Hugh Nelson, résignataire.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 10 janvier 1889.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur-général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du premier jour de décembre dernier, Evans John Price, écuyer, de la cité de Québec, pour la division des Laurentides, dans la province de Québec, à la place de l'honorable James Gibb Ross, décédé.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 10 janvier, 1889.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur-général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du premier jour de décembre dernier, George Alexander Drummond, écuyer, de la cité de Montréal, pour la division de Kennebec, dans la province de Québec, à la place de l'honorable Pierre Fortin, décédé.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 10 janvier 1889.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur-général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du premier jour de décembre dernier, Charles Séraphin Rodier, écuyer, de la cité de Montréal, pour la division des Mille Isles, dans la province de Québec, à la place de l'honorable Jean-Baptiste Rolland, décédé.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable George Alexander Drummond a été introduit, entre l'honorable M. Smith et l'honorable M. Ogilvie.

L'honorable M. Drummond a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



Stanley de Preston.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé George Alexander Drummond, de Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et

difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de Kennebec, de notre province de Québec, et nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la psirie de la Grande-Bretagne ; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre du Bain ; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'i celui, etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce premier jour de décembre en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre vingt-huit et de Notre Règne la cinquante-deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Charles Séraphin Rodier a été introduit, entre l'honorable M. Abbott et l'honorable M. Lacoste.

L'honorable M. Rodier a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



Stanley de Preston.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé, Charles Séraphin Rodier, de Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT:—

Sachez que, tant que pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale des Mille Isles de Notre province de Québec, et nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉM IN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley

Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Honorable du Bain; Gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce premier jour de décembre en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-huit, et de Notre Règne la cinquante-deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable William Dell Perley a été introduit, entre l'honorable M. Smith et l'honorable M. Sutherland.

L'honorable M. Perley a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



John J. McGee, député gouverneur.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé, William Dell Perley, dans les territoires du Nord-Ouest, dans notre Puissance du Canada,

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, John Joseph McGee, écuyer, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Honorable du Bain; Gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans notre Puissance du Canada, ce troisième jour d'août, en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-huit et de Notre Règne la cinquante-deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

Alors, les honorables messieurs Drummond, Rodier et Perley se sont approchés de la table et ont prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard-Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et ils ont pris leur siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire énonçant que les honorables messieurs Drummond, Rodier et Perley, membres du Sénat, ont fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une communication du secrétaire du gouverneur-général.

Elle a été alors lue par le greffier, et elle est comme suit :

OTTAWA, 30 janvier 1889.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le gouverneur-général se rendra à la Salle du Sénat pour ouvrir la session du parlement, jeudi, le 31 du courant, à trois heures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES COLVILLE, capitaine,

Secrétaire du gouverneur-général.

A l'honorable
Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et Son Excellence le Très Honorable Sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très-honorable du Bain, gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc., étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant:—

Honorable Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En adressant la parole au Parlement du Canada pour la première fois, dans l'exercice des importantes fonctions qui m'ont été confiées comme représentant de Sa Majesté, je désire vous exprimer toute la satisfaction avec laquelle j'ai recours à vos conseils et à votre aide.

Je suis bien pénétré de l'honneur qui m'est fait de pouvoir m'associer à vos travaux entrepris pour le bien-être du Canada, et je m'efforcerai sincèrement de coopérer avec vous, de toutes mes forces, dans tout ce qui pourra contribuer à la prospérité de la population du pays, au développement de ses ressources matérielles, et au maintien des liens constitutionnels qui unissent les provinces entre elles.

Il est regrettable que le traité conclu entre Sa Majesté et le Président des Etats-Unis pour le règlement des questions qui ont été soulevées à propos des pêcheries n'ait pas été sanctionné par le Sénat des Etats-Unis, en qui repose le pouvoir de ratification, et que votre législation de l'an dernier sur ce sujet se trouve en conséquence, en grande partie, pour ainsi dire lettre morte. Il ne reste plus au Canada qu'à con-

tinuer à maintenir ses droits tels que déterminés par la Convention de 1818, jusqu'à ce que l'on puisse arriver à quelque nouvel arrangement satisfaisant par un traité entre les deux nations.

Il vous sera de nouveau soumis une mesure à l'effet de modifier l'Acte concernant le cens électoral, afin de simplifier la loi et de réduire les frais de son application.

Il est opportun, dans l'intérêt du commerce, d'assimiler et de modifier sous certains rapports les lois actuellement existantes dans les différentes provinces du Canada au sujet des lettres de change, chèques et billets à ordre; et il vous sera soumis un bill à cet effet. Il vous sera aussi présenté un bill ayant pour but de rendre uniforme par toute la Confédération la loi relative aux connaissements.

Pendant la vacance, mon gouvernement a soigneusement étudié la question du service des vapeurs océaniques, et il vous sera demandé de voter des subventions pour l'amélioration du service postal transatlantique, et pour l'établissement, de concert avec le gouvernement de Sa Majesté, d'une ligne de steamers rapides entre la Colombie-Britannique et la Chine et le Japon. Vous serez aussi invités à étudier le meilleur moyen de développer notre commerce et d'assurer une communication directe à vapeur avec l'Australasie, les Antilles et l'Amérique du Sud.

Un bill sera soumis à votre considération, pour la prévention de certains délits au sujet des conseils municipaux, et pour faciliter davantage les enquêtes sur ces matières.

Plusieurs mesures vous seront aussi présentées pour améliorer la loi de procédure dans les affaires criminelles. Parmi celles-ci il y aura un bill permettant la mise en liberté, à titre d'épreuve, des personnes convaincues d'une première infraction à la loi, un bill autorisant l'établissement de règles pour la pratique à suivre dans les causes d'une nature se rapprochant des poursuites criminelles, et un bill à l'effet de rendre l'Acte des *procès expéditifs* applicable à tout le Canada.

Des bills concernant l'inspection du bois de service et de construction, pour l'amélioration du système postal, et pour accroître l'efficacité de la police à cheval du Nord-Ouest, seront aussi soumis à votre considération.

Les membres de la Commission Royale du Travail ayant terminé leur enquête, j'espère pouvoir bientôt vous soumettre leur rapport ainsi que les importants témoignages qu'ils ont recueillis dans les différentes parties du Canada.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes du dernier exercice financier et l'estimation des dépenses du prochain exercice vous seront soumis. Ces estimations ont été préparées en tenant compte de l'économie et de l'efficacité du service public.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je recommande maintenant ces différents sujets, ainsi que les autres qui pourront vous être présentés, à votre plus sérieuse considération, et j'espère que les résultats de vos délibérations tendront, avec la bénédiction divine, au bien-être et à la prospérité du Canada.

Il a plu à Son Excellence de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence prononcé du trône.

Il a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, qu'il soit pris en considération par la Chambre demain.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que tous les membres présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport des bibliothécaires conjoints relatif à l'état de la bibliothèque du Parlement.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

RAPPORT DES BIBLIOTHÉCAIRES CONJOINTS DU PARLEMENT.

A l'honorable Président du Sénat :

Les bibliothécaires conjoints ont l'honneur de faire le rapport suivant pour l'année 1888 :

Il a été jugé à propos de différer la réimpression du catalogue américain jusqu'à ce que l'ouvrage puisse se faire à l'imprimerie du gouvernement vû qu'il n'y a point de caractères convenables aux bureaux où se font actuellement les impressions. Les bibliothécaires espèrent être en état de remettre le manuscrit aux imprimeurs aussitôt que ceux-ci pourront y travailler.

Depuis le dernier rapport, la section américaine s'est enrichie de plusieurs ouvrages précieux. La collection des Relations des Jésuites, *Editio princeps*, est à peu près complète. La série se compose de 40 volumes, (1632-1672), et sur ce nombre la bibliothèque en possède déjà trente six. La collection complète de ces relations vaut au-delà de deux mille cinq cents piastres.

Au nombre des principales acquisitions qui rentrent sous le titre général de *Americana*, nous ferons remarquer :

1o Le *Christian Recorder*, en 2 vols., publié à York, en 1819 et 1820, une des plus anciennes et des plus rares publications du Haut-Canada.

2o Une collection de lettres autographes adressées par l'honorable Louis-Joseph Papineau, pendant les années 1824-25-26, à J. Neilson, écr., et à plusieurs députés de la Chambre des communes d'Angleterre.

3o Le voyage du sieur de Champlain, édition de 1613.

4o La description des Indes Occidentales, par Antoine de Herrera, Amsterdam, 1622.

5o La Louisiane ensanglantée, par le chevalier de Champigny; Londres, chez Fleury Mesplet, 1673.

6o *History of Massachusetts's Bay*, 1628-1774; plus un volume de *Additional Papers*, en tout 4 volumes, formant une collection très rare de documents relatifs à l'histoire de Massachusetts's Bay.

La section des documents du Congrès des Etats-Unis a reçu de nombreuses augmentations depuis la dernière session; il ne manque que peu de chose pour qu'elle soit complète.

Vû l'importance de certaines questions actuellement devant l'opinion publique, telles que : l'admission projetée de Terre-Neuve dans la Confédération; la question des Pêcheries; la politique de représailles des Etats-Unis; la question de la réciprocité commerciale et celle des droits d'auteur, on a cherché, dans le catalogue supplémentaire de cette année, à fournir aux députés une liste à peu près complète de tous les livres, documents et articles de revues qui traitent de ces questions.

Les débats du Congrès sur le traité des pêcheries et sur le message de représailles du Président des Etats-Unis ont été réunis et reliés spécialement pour l'usage de la députation.

Les bibliothécaires ont réussi à former une collection très importante de tous les documents officiels des Etats-Unis touchant la question des pêcheries, depuis 1776 jusqu'à nos jours. Le catalogue de cette année renferme une liste de ces documents.

Les députés auront aussi à leur disposition un nombre raisonnable des publications les plus récentes des Etats-Unis, sur ces questions.

Les bibliothécaires ont donné beaucoup d'attention à la collection d'ouvrages de statistique et d'économie politique; afin de rendre ces études plus faciles aux députés ils ont fait imprimer la table des matières de plusieurs de ces ouvrages ainsi que des revues périodiques qui traitent de ces sujets.

Au nombre des dons qu'ils ont reçus, les bibliothécaires sont heureux de mentionner une magnifique collection de brochures sur l'éducation, offerte par l'honorable G. W. Ross, ministre d'Education pour la province d'Ontario, et par son député J. G. Hodgins, écr., LL.D.

La collection de médailles de la bibliothèque s'est enrichie d'un *fac-simile* en bronze de la médaille présentée par la Sacrée Congrégation des Cardinaux à Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Sa Sainteté a daigné faire, Elle-même, ce cadeau à la bibliothèque par l'entremise du cardinal archevêque de Westminster.

Le tout respectueusement soumis,

A. D. DECELLES, B.G.

Bibliothèque du Parlement,

Ce 31e jour de janvier 1889.

(Pour liste des ouvrages déposés, dons, etc., voir documents de la session, n° 19.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 1er février 1889.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	(<i>New-Westminster</i>),	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand.</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Hardisty,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Smith.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaibach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dickey,</i>	(<i>Cap-Breton</i>),	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Drummond,</i>		<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Evans John Price a été introduit, entre l'honorable M. Abbott et l'honorable M. Robitaille.

L'honorable M. Price a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



Stanley de Preston.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé, Evans John Price, de Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale des Laurentides de Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Honorable du Bain ; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notre Puissance du Canada, ce premier jour de décembre en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt huit et de Notre Règne la cinquante deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,

Greffier de la couronne en chancellerie. Canada.

Alors, l'honorable monsieur Price s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard-Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire énonçant que l'honorable monsieur Price, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Ogilvie,—De l'honorable Sir A. T. Galt et autres; et de l'honorable Sir A. T. Galt, président, et Joseph Rielle, secrétaire de la Compagnie de levée et de chemin de fer de St. Gabriel.

L'honorable M. Abbott, un des membres du Conseil privé, a présenté à la Chambre, un état du nombre moyen d'hommes employés dans la police fédérale, chaque mois de l'année 1888, de leur paye et de leurs dépenses de voyage, tel que requis par la section 5 du chapitre 184 des statuts révisés.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir document de la session No. 29.*)

L'honorable M. Abbott, un des membres du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre les comptes publics pour l'année fiscale expirée le 30 juin, 1888.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :

(*Voir document de la session No. 2.*)

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions concernant les enquêtes sur les affaires publiques."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte concernant les manœuvres de corruption dans les affaires municipales."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte relatif aux connaissements".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 4 février 1889.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Price,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Hardisty,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>		<i>(Burlington),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClellan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Péquet,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dickey,</i>		<i>(Cap-Breton),</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McInnes</i>		<i>Perley,</i>
<i>Flint,</i>		<i>(New-Westminster),</i>	<i>Poirier.</i>
			<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable James Reid a été introduit, entre l'honorable M. Abbott et l'honorable M. Macdonald (Victoria).

L'honorable M. Reid a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



John J. McGee,
Député gouverneur.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé, James Reid, de Notre province de la Colombie-Britannique, dans notre Puissance du Canada, écuyer,

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada;

Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, John Joseph McGee, écuyer, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Honorable du Bain; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notre Puissance du Canada, ce huitième jour d'octobre en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-huit et de Notre Règne la cinquante-deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,

Greffier de la couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Reid s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard-Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable James Reid, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow,—De la Compagnie du chemin de fer du comté de Prescott, et H. K. Egan et autres, de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. Macdonald (Midland),—De D. E. Thompson, président, et Ira Smith, secrétaire de la société régulière des Missions anabaptistes.

Par l'honorable M. Reid,—De James Isbester et autres, directeurs provisoires de la Compagnie de chemin de fer de Kootenay et Athabaska.

Par l'honorable M. Merner,—De la Compagnie d'assurance mutuelle sur la vie dite Ontario.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre un état sommaire des affaires des compagnies canadiennes d'assurance sur la vie pour l'année expirée le 31 décembre, 1888.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 11a.)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence prononcé du trône à l'ouverture du parlement, ayant été lu,

L'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général afin d'offrir les remerciements respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour e gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le très-honorable Sir Frederick Arthur Stanley, baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancastre, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; chevalier grand'croix de l'ordre très honorable du Bain, gouverneur général et vice-amiral du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session, et de nous avoir exprimé la satisfaction qu'Elle éprouve en ayant recours pour la première fois aux conseils et à l'aide du Parlement du Canada dans l'exercice des importantes fonctions qui lui ont été confiées comme représentant de Sa Majesté.

Nous remercions aussi respectueusement Votre Excellence des gracieuses paroles dont elle s'est servie pour nous dire qu'Elle s'associe à nos travaux entrepris pour le bien-être du Canada, et qu'Elle s'efforcera sincèrement de coopérer avec nous, de toutes ses forces, dans tout ce qui pourra contribuer à la prospérité de la population du pays, au développement de ses ressources matérielles et au maintien des liens constitutionnels qui unissent les provinces entre elles.

Nous partageons le regret que ressent Votre Excellence de ce que le traité conclu entre Sa Majesté et le Président des Etats-Unis pour le règlement des questions qui ont été soulevés à propos des pêcheries n'ait pas été sanctionné par le Sénat des Etats-Unis, en qui repose le pouvoir de ratification, et de ce que notre législation de l'an dernier sur ce sujet se trouve en conséquence, en grande partie, pour ainsi dire lettre morte.

Nous pensons avec Votre Excellence qu'il ne reste plus au Canada qu'à continuer à maintenir ses droits tels que déterminés par la convention de 1818, jusqu'à ce que l'on puisse arriver à quelque nouvel arrangement satisfaisant par un traité entre les deux nations.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir informés qu'il nous sera soumis de nouveau une mesure à l'effet de modifier l'*Acte concernant le cens électoral*, afin de simplifier la loi et de réduire les frais de son application.

Nous avons entendu avec plaisir Votre Excellence nous annoncer qu'il est opportun, dans l'intérêt du commerce, d'assimiler et de modifier sous certains rapports les lois actuellement existantes dans les différentes provinces du Canada au sujet des lettres de change, chèques et billets à ordre, et qu'il nous sera soumis un bill à cet effet.

Nous apprenons également avec intérêt qu'il nous sera aussi présenté un bill ayant pour but de rendre uniforme par toute la Confédération la loi relative aux connaissements.

Nous sommes très aises de recevoir l'information que, pendant la vacance, le gouvernement de Votre Excellence a soigneusement étudié la question du service des vapeurs océaniques, et qu'il nous sera demandé de voter des subventions pour l'amélioration du service postal transatlantique, et pour l'établissement, de concert avec le gouvernement de Sa Majesté, d'une ligne de steamers rapides entre la Colombie-Britannique et la Chine et le Japon. Votre Excellence nous ayant dit que nous serons invités à étudier le meilleur moyen de développer notre commerce et d'assurer une communication directe à vapeur avec l'Australasie, les Antilles et l'Amérique du Sud, nous donnerons à cet important sujet une attention empressée.

Nous considérerons attentivement tout bill qui nous sera soumis pour la prévention de certains délits au sujet des conseils municipaux et pour faciliter davantage les enquêtes sur ces matières.

Votre Excellence nous ayant informés que plusieurs mesures nous seront aussi présentées pour améliorer la loi de procédure dans les affaires criminelles, et que parmi ces mesures, il y aura un bill permettant la mise en liberté, à titre d'épreuve, des personnes convaincues d'une première infraction à la loi, un bill autorisant l'établissement de règles pour la pratique à suivre dans les causes d'une nature se rappro-

chant des poursuites criminelles, et un bill à l'effet de rendre l'Acte des procès expéditifs applicable à tout le Canada; nous assurons respectueusement Votre Excellence que nous étudierons avec soin ces divers bills, de même que ceux concernant l'inspection des bois de service et de construction, pour l'amélioration du système postal et pour accroître l'efficacité de la police à cheval du Nord-Ouest, qui seront, comme Votre Excellence nous l'a dit, soumis à notre considération.

Nous apprenons avec satisfaction que les membres de la Commission royale du travail ayant terminé leur enquête, Votre Excellence espère pouvoir bientôt nous soumettre leur rapport, ainsi que les importants témoignages qu'ils ont recueillis dans les différentes parties du Canada.

Votre Excellence peut être certaine que ces différents sujets, ainsi que les autres qui pourront nous être présentés, recevront notre plus sérieuse considération; et nous espérons, comme Votre Excellence, que le résultat de nos délibérations tendra, avec la bénédiction divine, au bien-être et à la prospérité du Canada.

Après débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre, le rapport de l'auditeur général sur les comptes de crédit pendant l'année expirée le 30 juin, 1888.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 3.)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le vingt et unième rapport annuel du département de la Marine pour l'année fiscale expirée le 30 juin, 1888.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 7.)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre, le rapport et les états statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada pour l'année expirée le 30 juin 1888.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 4.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 5 février 1889.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Hardisty,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan,</i>		<i>(Burlington),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens.</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Dever,</i>		<i>(Cap-Breton),</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McInnes</i>		<i>Pelletier,</i>
<i>Flint,</i>	<i>(New-Westminster),</i>		<i>Perley,</i>
<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>		<i>Fairier,</i>
			<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Turner.—De Charles Black, vice-président, et Henry McLaren, secrétaire-trésorier, de la société de Hamilton pour empêcher la cruauté envers les animaux, et de la Compagnie du chemin de fer Central de Hamilton.

Par l'honorable M. Clemow.—De la corporation de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. Macdonald (Midland).—De la Compagnie de publication dite *Standard*, et du révérend Thomas Laily, président, et autres, des ministres anabaptistes retraités.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De l'honorable sir A. T. Galt et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

De l'honorable sir A. T. Galt, président, et Joseph Rielle, secrétaire, de la Compagnie de levée et de chemin de fer de St. Gabriel ; demandant un acte pour remettre en vigueur et modifier les actes relatifs à la dite compagnie.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions concernant les enquêtes sur les affaires publiques," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant les manœuvres de corruption dans les affaires municipales."

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte relatif aux connaissances,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 6 février 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Hardisty,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Flint,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Girard,</i>			

PRIÈRES.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Bellerose, a proposé :

Que lorsque cette Chambre s'ajournera, aujourd'hui, elle reste ajournée à mercredi, le 20e jour de février courant, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Sénat, en date du 8e jour de mai 1888, pour copies de tous les ordres en conseil, résolutions, correspondances ou autre documents au sujet de l'octroi d'une subvention à la Compagnie du chemin de fer Pontiac Pacifique.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No 30.)

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Perley,—D'Oronhyatekha, garde en chef suprême de l'ordre ancien des forestiers.

Par l'honorable M. Robitaille,—Du Bureau de commerce de Québec.

Par l'honorable M. Clemow,—De William Henry Middleton, de la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, province d'Ontario,—de William Gordon Lowry, du township de Huntly, dans le comté de Carleton, province d'Ontario,—de Bennett Rosamond, de la ville d'Almonte, dans le comté de Lanark, province d'Ontario, et d'Arthur Wand, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, province de Québec.

Par l'honorable M. Turner,—De George McDonald Bagwell, de la cité d'Hamilton, dans le comté de Wentworth, province d'Ontario.

Par l'honorable M. McCallum,—De la Compagnie du pont de la Grande Isle de Niagara.

Par l'honorable M. Botsford,—De la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick à Prince-Edouard.

Par l'honorable M. Scott,—De G. B. Pattee et autres, d'Ottawa.

Par l'honorable M. Girard,—De Thomas Horsefield Carman et autres, de la cité de Winnipeg.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés, qui expire samedi, le neuf courant, soit prolongé à vendredi, le premier jour de mars prochain.

L'honorable M. McCallum a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte des chemins de fer de 1838."

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi, le vingtième jour de février courant.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions concernant les enquêtes sur les affaires publiques," ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le vingtième jour de février courant.

L'ordre du jour appelant pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les manœuvres de corruption dans les affaires municipales," ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le vingtième jour de février courant.

L'ordre du jour appelant pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif aux connaissements," ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le vingtième jour de février courant.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :
Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré la Chambre continuée à mercredi, le vingtième jour de février courant, à huit heures du soir.

Mercredi, 20 février 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Gazier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Beid (Caribou),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hardisty,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>Macdonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes (N.-Wetsm.),</i>	<i>Pelletier,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Ogilvie,—De George W. Stephen et autres, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. McMillan,—De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest, et de W. C. Van Horne et autres, directeurs provisoires de la Compagnie de jonction de chemin de fer St. Laurent Atlantic.

Par l'honorable M. Sullivan,—De la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke,—de la corporation municipale des comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry,—de la Compagnie du chemin de fer Kingston, Smith's Falls et Ottawa.

Par l'honorable M. McCallum,—De Walter Beatty et autres, de Newboro, et de John Whelan et autres, de Newboro.

Par l'honorable M. Clemow,—Du conseil de la corporation de la cité d'Ottawa,—de la Compagnie du chemin de fer Central du Grand Nord-Ouest,—de J. R. Booth et autres, de la cité d'Ottawa,—de l'honorable Herbert E. Wilson et autres, d'Edmonton,—de George Harvies et autres, de la cité d'Ottawa,—de W. J. Park, ex-maire, et le très-révérénd doyen O'Connor et autres, de Perth,—et du conseil municipal du comté de Carleton.

Par l'honorable M. Scott,—De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique (2 pétitions),—de John Hookin et autres, de Toronto.

Par l'honorable M. Armand,—De J. C. Mullin et autres, de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. Sutherland,—De James H. Ashdown et autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la Compagnie du chemin de fer du comté de Prescott; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation en l'autorisant à émettre de nouvelles obligations, à prolonger sa ligne, à construire un pont sur la rivière Ottawa, et étendant les délais dans lesquels elle doit commencer et achever son entreprise.

De H. K. Egan et autres, de la cité d'Ottawa; demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie d'exploitation de bois de Hawkesbury.

De la Société de missions des baptistes réguliers d'Ontario; demandant que le bill relatif à la convention baptiste d'Ontario et de Québec soit adopté.

De James Isbester et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Kootenay et Athabasca; demandant qu'il soit adopté un acte qui amende son acte d'incorporation.

De la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie d'Ontario; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation.

De Charles Black, vice président, et Henry McLaren, secrétaire-trésorier de la société de Hamilton pour la protection des animaux; demandant l'adoption du bill à l'effet d'établir de nouvelles dispositions pour prévenir la cruauté envers les animaux.

De la Compagnie du chemin de fer Central de Hamilton; demandant qu'il soit adopté un acte pour étendre les délais dans lesquels elle doit commencer et achever le dit chemin.

De la Corporation de la cité d'Ottawa; demandant que le canal Rideau soit approfondi et élargi.

De la Compagnie d'imprimerie *Standard*, et du révérend Thomas Lailey, président, et autres, ministres baptistes retraités; demandant l'adoption du bill relatif à la convention baptiste d'Ontario et de Québec.

D'Oronhyatekha, chef suprême, et autres officiers, de l'ordre indépendant des Forestiers; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Cour Suprême de l'ordre indépendant des Forestiers".

Du bureau de Commerce de Québec; demandant qu'il soit passé un acte pour modification son acte constitutif.

De William Henry Middleton, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario; demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Mary Froude Wise.

De William Gordon Lowrey, du township de Huntley, dans le comté de Carleton, province d'Ontario; demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Florence Moorhead.

De Bennett Rosamond, de la ville d'Almonte, province d'Ontario; demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Adair Mary Roy.

D'Arthur Wand, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Jennie Darrack.

De George McDonald Bagwell, de la cité de Hamilton, province d'Ontario; demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Ella Alexina Louisa.

De la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara; demandant qu'il soit adopté un acte pour étendre les délais dans lesquels elle doit commencer et achever ses travaux.

De la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et du Prince-Edouard, compagnie constituées par un acte de la législature du Nouveau-Brunswick; demandant qu'il soit passé un acte pour changer son nom, pour confirmer une certaine émission de débentures faite par elle, pour réduire son capital, et pour lui donner le pouvoir de prolonger sa voie ferrée.

De G. B. Pattee et autres, de la cité d'Ottawa; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'Estacades d'Ottawa et Montréal."

De Thomas Horsefield Farman et autres, de la cité de Winnipeg; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est."

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport du secrétaire d'Etat du Canada pour l'année expirée le 31 décembre, 1888.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 6.)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport du ministre de la justice relatif aux pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin, 1888.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 12.)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport annuel du département des affaires des Sauvages pour l'année expirée le 31 décembre, 1888.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 16.)

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Résolu, que les honorables messieurs Almon, Baillargeon, Bellerose, Botsford, Boucherville, de, Drummond, Gowan, Haythorne, Lacoste, Macpherson, sir David, Miller, Odell, Poirier, Power, Ryan, Scott, Sullivan, Trudel et Wark, composent un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du parlement en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité mixte de la bibliothèque pour les deux Chambres.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Résolu, que les honorables messieurs Casgrain, Dever, Girard, Gowan, Gnévremont, Haythorne, Kaulbach, McClelan, McKindsey, McMillan, Macfarlane, Ogilvie, Perley, Pelletier, Poirier, Read, Turner, Vidal et Wark, composent un comité pour surveiller les impressions de la Chambre durant la présente session et pour agir au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité mixte des deux Chambres du parlement.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Abbott, Archibald, Bellerose, Botsford, Boyd, Carvell, Chaffers, Clemow, Cochrane, Drummond, Lacoste, Lewin, McCallum, McMillan, MacInnes (Burlington), Macdonald (Midland), Macpherson, sir David, Miller, Odell, Pâquet, Price, Reid (Caribou), Robitaille, Ross, Ryan, Sanford, Smith, Sullivan, Thibandeau, Trudel, Turner, Vidal et Wark, composent un comité des barques et du commerce pendant la présente session auquel seront renvoyés tous les bills sur ces sujets.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Abbott, Alexander, Bellerose, Boucherville, de, Carvell, Clemow, Cochrane, Dickey, Drummond, Hardisty, Kaulbach, Leonard, McCallum, McClelan, McDonald (Cap-Breton), McKay, McKindsey, Macdonald (Victoria), MacInnes (Burlington), Miller, Montgomery, O'Donohoe, Ogilvie, Perley, Power, Price, Robitaille, Ryan, Sanford, Scott, Smith, Steven, Sutherland, Turner et Vidal, composent un comité des chemins de fer, télégraphes et havres pendant la présente session auquel seront renvoyés tous les bills sur ces sujets.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Abbott, Archibald, Armand, Botsford, Chaffers, DeBlois, Dickey, Drummond, Flint, Girard, Grant, Howlan, Leonard, McClelan, McDonald (Cap-Breton), McInnes (C.-B.), McKay, McKindsey, McMillan, Macdonald (Midland), Macfaelane, Macpherson, sir David, Miller, Odell, O'Donohoe, Ogilvie, Pâquet, Pelletier, Perley, Power, Read, Robitaille, Rodier, Ryan, Scott, Smith et Stevens composent un comité pour examiner les comptes contingents pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Almon, Archibald, Armand, Bellorose, Bolduc, Botsford, Carvell, DeBlois, Dever, Ferrier, Flint, Girard, Glasier, Gowan, Grant, Guévremont, Hardisty, Haythorne, Howlan, Lacoste, McInnes (C.-B.), McKay, McMillan, Macdonald (C.-B.), Macfarlane, Merner, Miller, Montgomery, O'Donohue, Ogilvie, Pâquet, Pelletier, Poirier, Power, Read, Reesor, Rodier, Ross, Scott, Stevens, Sullivan, Sutherland et Trudel, composent un comité des ordres permanents et des bills privés, avec pouvoir de faire l'examen et de s'enquérir de toutes telles matières et choses qui seront renvoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autre de ses observations sur icelles et d'envoyer quérir pièces et documents.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Bolduc, Boucherville, de Casgrain, Haythorne, Howlan, McCallum, Macfarlane, Merner, Perley, Power, Rodier, Ross, Scott, Thibaudeau, Trudel et Vidal, forment un comité pour s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte rendu exact des débats et délibérations de cette Chambre, et pour faire rapport de temps en temps à cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions concernant les enquêtes sur les affaires publiques," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour mieux prévenir certaines infractions relativement aux conseils municipaux," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : "Acte relatif aux connaissements," ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'Acte des chemins de fer,"

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 21 février 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>McMullan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reid (Caribou),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Beilerose,</i>	<i>Hardisty,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Rodier,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>		<i>(Burglington),</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Flint,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
			<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Turner,—Du presbytère d'Hamilton de l'église presbytérienne du Canada.

Par l'honorable M. Flint,—De S. A. Lazier et autres, de Belleville, et de la Compagnie du pont de la rivière Quinté.

Par l'honorable M. McKindsey,—De F. G. Dunbar et autres, du village de Shelburne, et de la Compagnie de prêts et de débentures d'Ontario.

Par l'honorable M. Perley,—De James Reid et autres, de Mount Forest,—de A. J. Nacnab et autres,—de la Compagnie d'assurance mutuelle de London contre l'incendie, et de A. E. Shelton et autres, de la ville de Calgary, dans le district d'Alberta, dans les territoires du Nord-Ouest.

Par l'honorable M. Merner,—De Hay Brothers et autres, de la ville de Listowel,—de James Trow et autres, de la ville de Stratford et autres lieux, province d'Ontario, et de John Fernell, président, et J. D. Bowman, secrétaire de la Compagnie de chemin de fer de jonction de Berlin et Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Poirier,—De George T. Baird et autres, de Perth-Centre, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria),—De l'honorable Amor De Cosmos et autres, de la cité de Victoria, province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Clemow,—De la Compagnie de jonction de chemin de fer Pontiac-Pacifique.

Par l'honorable M. Cochrane,—De John J. Williams et autres, de New-Rockland, dans le comté de Richmond, province de Québec.

Par l'honorable M. Vidal,—Du Queen's College, à Kingston.

Par l'honorable M. Read (Quinté),—De J. P. Whitney et autres, de Morrisburg, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Wark,—De M. G. Murphy et autres, de la ville de Mitchell, et de Joseph Pollard et autres, de la ville de Mitchell.

Par l'honorable M. Scott,—De James Worthington et autres,—de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud, et de la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec.

Par l'honorable M. McCallum,—De Bennett D. Lockerbie et autres, de Spencerville.

Par l'honorable M. Sullivan,—De Mildman, Davidson et Cie., et autres, de Peterborough.

Par l'honorable M. Macdonald (Midland),—De la Compagnie du chemin de fer du lac Nipissing à la Baie de James,—de la Compagnie d'inspection et d'assurance des Chaudières à vapeur du Canada,—de la corporation de la ville de Toronto,—de T. S. Shenston et autres,—de la Société de construction d'églises baptiste régulière d'Ontario et Québec,—de William Craig, président, et autres, de la Société des missions étrangères des baptistes réguliers d'Ontario et Québec,—de John Jennings et autres, de Minnedosa,—de Wilmot D. Mathews et autres, de Toronto.—de A. D. De Laporte et autres, de Toronto,—de F. et J. W. Andrews et autres, de Thornbury,—de James T. Bambridge et autres, de Souris,—de James Diffil et autres, de Bradford,—de D. Clark et autres, d'Ayr.

Par l'honorable M. Lewin,—De B. W. Robertson et autres, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington),—De Henry Williams et autres, de la ville de Cornwall.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport, demandant que son quorum soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 21 février, 1889.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De l'honorable sir A. T. Galt et autres, demandant à être incorporés sous le nom de Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta ;

De H. K. Egan et autres, de la cité d'Ottawa, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie d'exploitation de bois de Hawkesbury ;
De James Isbester et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Kootenay et Athabasca, demandant qu'il soit adopté un acte qui amende son acte d'incorporation.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du sénat et d'en faire rapport pendant la présente session, a présenté son premier rapport recommandant que son quorum soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Miller, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, a présenté son premier rapport, recommandant que son quorum soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le nom de l'honorable M. McInnes (New-Westminster) soit ajouté au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, nommé pour la présente session.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction de son quorum à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des affaires de l'hôpital général et de marine de Collingwood, conformément au 50-51 Vic, chap. 126, pour l'année 1888.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 41.)

Un message de la Chambre des Communes dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 5 février, 1889.

Résolu, qu'un message soit envoyé au sénat informant leurs Honneurs que la Chambre a nommé sir Adolphe Caron, et MM. Amyot, Blake, Chouinard, Cockburn, Colby, Davies, Davin, Desjardins, Kirkpatrick, O'Brien, Scriver, Thérien, Weldon (Albert), Weldon (St. John) et Wright, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au sénat.

Attesté.

J. G. BOUBINOT,
Greffier des Communes.

Un message des Communes, par son greffier, dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 6 février, 1889.

Résolu, qu'un message soit adressé au Sénat priant leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre pour former un comité des impressions et que les membres du comité spécial des impressions : MM. *Bowell, Foster, Amyot, Bergin, Bourassa, Charlton, Davin, Desjardins, Grandbois, Innes, McMullen, Putnam, Somerville, Taylor, Tisdale, Trow et Vanasse*, agissent de la part de cette Chambre comme membres du dit comité mixte.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au sénat.

Attesté.

J. G. BOUBINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'Acte des poids et mesures, chapitre 104 des Statuts révisés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Lacoste, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour la dernière année fiscale du 1er juillet 1887 au 30 juin 1888, relatif aux travaux sous son contrôle.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la session No. 10.*)

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Dickey, Gowan, Kaulbach, McClelan, McKindsey, Macdonald (Victoria), Ogilvie, Read et Sutherland* forment un comité des divorces.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions relativement aux enquêtes concernant les affaires publiques."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Montgomery a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les manœuvres de corruption dans les affaires municipales."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Botsford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte relatif aux connaissances," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte des chemins de fer," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte autorisant la mise en liberté conditionnelle de certaines personnes convaincues d'une première infraction."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 22 février 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Hardisty,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Rodier,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kautbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Turner,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap.-B.),</i>	<i>Piquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Flint,</i>	(<i>New-Westminster</i>),	<i>Perley,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Stevens,—D'Allan Wilkinson et autres, du township de Stanstead.

Par l'honorable M. Cochrane,—De Thomas Adams, D.C.L., et autres, du village de Lennoxville.

Par l'honorable M. Clemow,—De A Lindsay et M. K. Dickinson, de Manotick,—de Robert Clark et A. Bradley et autres, de Kars,—de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Nord et Manitoba,—de William Murray et autres, de la ville de Perth, et de George E. Kidd et autres, de Burrets Rapids.

Par l'honorable M. McKindsey,—Du Dr Charles H. Lusk et autres, de Oakville,—de Wheeler Brothers et autres, de Cataract,—de A. E. Earl et autres, de Oakville, et de E. A. Robertson, et autres, de Oakville, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Howlan,—De la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique-Nord.

Par l'honorable M. McCallum,—De David Lewis et autres, de Brantford,—de A. Ramage et autres, de Chesley, et de John Douglas, préfet, et autres, comté de Bruce.

Par l'honorable M. Sanford,—De James Milner et autres, du village de Mount Brydges.

Par l'honorable M. Lacoste,—De A. W. Ogilvie et Cie, et autres, de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De George W. Stephen et autres, de la cité de Montréal ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie canadienne générale de crédit."

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest ; demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit achever sa voie ferrée, et pour d'autres objets.

De W. C. Van Horne et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Jonction du St. Laurent et Atlantique ; demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger les délais dans lesquels elle doit commencer et achever sa voie ferrée.

De la Compagnie du chemin de fer de Kingston et Pembroke ; demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit compléter sa voie ferrée, et pour d'autres objets.

De la corporation municipale des comtés unis de Stormont, Dundas et Glengary ; demandant qu'il soit adopté une loi prohibitive des boissons enivrantes.

De la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa ; demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger les délais dans lesquels elle doit commencer et achever sa voie ferrée et pour d'autres objets.

De Walter Beatty et autres, et de John Whelan et autres, de Newboro,—de George A. Harris et autres, de la cité d'Ottawa,—de W. J. Pink, ex-maire, et du très révérend doyen O'Connor et autres, de Perth, et de la corporation municipale du comté de Carleton ; demandant séparément que le canal Rideau soit élargi et approfondi.

De la Compagnie du grand chemin de fer Central du Nord-Ouest ; demandant qu'il soit passé un acte qui amende sa charte en abrogeant la clause qui donne droit de circulation sur sa voie à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique.

De J. R. Booth et autres, de la cité d'Ottawa ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Jonction du Nord-Ouest et du Lac des Bois.

De l'honorable Herbert E. Wilson et autres, d'Edmonton et autres lieux ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer d'Assiniboia, Edmonton et Unjiga.

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ; demandant qu'il soit passé un acte qui l'autorise à émettre des obligations devant être employées exclusivement à l'acquisition de steamers et autres bâtiments qui navigueront en correspondance avec sa voie ferrée.

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ; demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à émettre des actions-débetures consolidées, et pour d'autres objets.

De John Hoskin et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de valeurs et débetures du Canada".

De J. C. Mullin et autres, de la cité de Montréal ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du Pont de l'Île Ste Hélène".

De James H. Ashdown et autres, de la cité de Winnipeg ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'Eau de l'Assiniboine".

De la corporation municipale de la cité d'Ottawa; demandant qu'il soit adopté une loi portant que le district électoral d'Ottawa comprendra tout le territoire renfermé dans ses limites pour les fins municipales.

L'honorable M. Howlan, du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du sénat et de faire rapport de temps en temps, a présenté son premier rapport, recommandant que son quorum soit réduit à cinq membres.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des divorces, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 2,

OTTAWA, vendredi, 22 février, 1889.

Le comité spécial des divorces auquel a été renvoyée la pétition de William Henry Middleton, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Mary Froude Wise, ainsi que l'avis de la pétition au parlement en obtention du dit acte, la preuve de la publication de cet avis et de la signification d'une copie de cette dernière pièce à la défenderesse, le bill proposé et autres papiers y relatifs,—conformément à la règle J de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce—a examiné la dite pétition et les dits avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a trouvé que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse.

3. Attendu que les circonstances dans l'espèce paraissent l'exiger, votre comité recommande que la signification d'une copie du bill et d'un avis du jour qui sera fixé pour sa seconde lecture, soit effectuée par la remise de ces deux pièces à J. A. Gemmill, écuyer, de la cité d'Ottawa, avocat, conseil de la défenderesse.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des divorces, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 2,
OTTAWA, 22 février, 1889.

Le comité spécial des divorces auquel a été renvoyé la pétition de William Gordon Lowry, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Florence Moorehead, ainsi que l'avis de la pétition au parlement en obtention du dit acte, la preuve de la publication de cet avis et de la signification d'une copie de cette dernière pièce à la demanderesse, le bill proposé et autres papiers y relatifs, conformément à la règle J de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, a examiné la dite pétition et les dits avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défendresse.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable MacInnes (Burlington), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des divorces, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 2,
OTTAWA, vendredi, 22 février 1889.

Le comité spécial des divorces auquel a été renvoyé la pétition de Bennett Rosmond, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Adair M. Roy, ainsi que l'avis de la pétition au parlement en obtention du dit acte, la preuve de la publication de cet avis et de la signification d'une copie de cette dernière pièce à la défendresse, le bill proposé et autres papiers y relatifs, conformément à la règle J de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, a examiné la dite pétition et les dits avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défendresse.

3. Attendu que les circonstances dans l'espèce paraissent l'exiger, votre comité recommande que la signification d'une copie du bill et d'un avis du jour qui sera fixé pour sa seconde lecture, soit effectuée par la remise de ces pièces à l'honorable S. H. Blake, de la cité de Toronto, conseil de la Reine, et à A. J. Snow, écuyer, de la cité d'Ottawa, avocat, conseil de la défendresse.

Le tout respectueusement soumis,

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des divorces, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
OTTAWA, 22 février, 1889.

Le comité spécial des divorces auquel a été renvoyé la pétition d'Arthur Wand, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Jennie Darrach, ainsi que l'avis de la pétition au parlement en obtention du dit acte, la preuve de la publication de cet avis et de la signification d'une copie de cette dernière pièce à la défenderesse, le bill proposé et autres papiers y relatifs, conformément à la règle J de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, a examiné la dite pétition et les dits avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse.

Le tout respectueusement soumis,

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des divorces, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 2,
OTTAWA, vendredi, 22 février, 1889.

Le comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé la pétition de George Macdonald Bagwell, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Ella Alexina Louisa Crane, ainsi que l'avis de la pétition au parlement en obtention du dit acte, la preuve de la publication de cet avis et de la signification d'une copie de cette dernière pièce à la défenderesse, le bill proposé et autres papiers y relatifs, conformément à la règle J de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, a examiné la dite pétition et les dits avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a trouvé que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse.

3. Attendu que les circonstances dans l'espèce paraissent l'exiger, votre comité recommande que la signification d'une copie du bill et d'un avis du jour qui sera fixé pour sa seconde lecture, soit effectuée en mettant à la poste copie du bill et l'avis sous forme de lettre enregistrée, port payé, à l'adresse de la défenderesse Ella Alexina Louisa Bagwell, aux soins de Frank Crane, en la ville de Taladega, comté de Taladega, Etat d'Alabama, un des Etats-Unis d'Amérique, et en signifiant copie de ces mêmes pièces à la fille du pétitionnaire, Fanny Dell Rosina Bagwell, qui est à London, Ontario, et qui a été dernièrement en correspondance avec la défenderesse.

Le tout respectueusement soumis,

JAS. ROB. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Clemow a pré-enté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à William Henry Middleton."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi, le douzième jour de mars prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à William Gordon Lowry."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi, le douzième jour de mars prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à Bennett Rosamond."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi, le douzième jour de mars prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à Arthur Wand."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi, le douzième jours de mars prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Turner a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à George Macdonald Bagwell."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi, le douzième jour de mars prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Abbott a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

Honorables messieurs du Sénat :

Je vous remercie sincèrement de votre adresse et de l'assurance de support qu'elle contient. Je vous recommande maintenant l'étude des mesures qui vous seront soumises.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 21 février, 1889.

L'honorable Président a présenté à la Chambre les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année expirée le 31 décembre, 1888.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une communication qu'il avait reçu du greffier du Sénat relativement au fonds d'honoraires du Sénat.

Elle a été alors lue par le greffier comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,

OTTAWA, 22 février, 1889.

MONSIEUR,—Sur la réception d'une lettre de l'auditeur général en date du 28 décembre, 1888, au sujet de l'adoption par le Sénat du quatrième rapport du comité de la comptabilité en ce qui concerne le fonds général d'honoraires du Sénat, j'ai cru devoir informer ce fonctionnaire que je soumettrais sa lettre à cette honorable Chambre pendant la présente session.

J'ai en conséquence l'honneur de vous adresser ci-joint copie de cette lettre et de demander des instructions sur ce que je dois faire à l'avenir relativement au dit fonds général d'honoraires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Vote obéissant serviteur,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

A l'honorable G. W. ALLAN,

Président du Sénat.

BUREAU DE L'AUDITEUR-GÉNÉRAL,
OTTAWA, 23 décembre, 1888.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 26 courant et je dois signaler à votre attention le fait que la résolution prise par le Sénat ne peut l'emporter sur l'Acte du Parlement qui ordonne le dépôt des recettes brutes au crédit du receveur-général. (Voir Statuts révisés, ch. 29, art. 27).

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDougall,

Auditeur-général.

E. J. Langevin, écr.,
Greffier du Sénat.

OTTAWA, 2 janvier, 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 28 du mois dernier, et de vous informer que je la soumettrai au Sénat, à la prochaine session du parlement, pour qu'il en prenne le sujet en considération.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

J. L. McDougall, écr.,
Auditeur-général.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que la dite correspondance soit renvoyée au comité des contingents.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 25 février 1889.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glaser,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Poirier.</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Hardisty,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Kaulbach,</i>		<i>(Burlington),</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott.</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lwin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Ozell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>(Cap-Breton),</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Edouet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Flint,</i>			<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. Ogilvie*,—De *R. W. Shepherd*, président de la Compagnie de navigation de la rivière Ottawa, et autres.

Par l'honorable *M. Clemow*,—De *D. Murphy* et autres, expéditeurs, d'Ottawa,—de *John M. Garland*, vice-président du Bureau de commerce d'Ottawa.

Par l'honorable *M. Merner*,—De *James Norris* et autres, de la cité de *Ste. Catherine*, et de *W. et F. Tench*, meuniers, du village de *Chippewa*.

Par l'honorable *M. Sanford*,—De *J. et P. R. Howard* et autres, de *Hagarville*, et de *D. H. McMillan et Cie*, et autres, de *Winnipeg*.

Par l'honorable *M. Hardisty*,—De *Joseph Ick Evans* et autres, de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du presbytérat d'*Hamilton*,—de l'Association des *Ministres Méthodistes*,—de l'Association *Ministérielle* et de l'*Alliance évangélique* de la cité d'*Hamilton*,—de l'Association *Ministérielle* et du presbytérat de *Toronto*; demandant que le canal *Welland* soit fermé pendant le *Dimanche*.

De *F. G. Dunbar* et autres, du village de *Shelburne*,—de *James Reid* et autres, de la ville de *Mount Forrest*,—de *M. G. Murphy* et autres, de la ville de *Mitchell*,—de *Joseph Pollard* et autres, de la ville de *Mitchell*,—de *Henry William* et autres, de la ville de *Cornwall*, province d'*Ontario*,—de *John J. Williams* et autres, de *New-*

Rockland, dans le comté de Richmond, province de Québec; demandant l'adoption du bill intitulé: "Acte concernant les Sociétés de Bienveillance."

De la Compagnie de prêts et débetures d'Ontario; demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à créer un fonds de débetures, pour consolider son pouvoir d'emprunter, et pour d'autres objets.

De A. J. McNab et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de chemins de fer et de canal du lac Manitoba."

De la Compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie de Londres, du Canada; demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte constitutif et pour d'autres objets.

De A. E. Shelton et autres, de la ville de Calgary, dans le district d'Alberta, territoires du Nord-Ouest; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Calgary, Alberta et Montana."

De James Trow et autres, de la cité de Stratford et autres lieux; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'assurance sur la vie, Dominion."

De John Fennell, président, et J. D. Bowman, secrétaire de la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Berlin et du Pacifique Canadien; demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger les délais dans lesquels elle doit commencer et achever sa voie ferrée et pour d'autres objets.

De George T. Baird et autres, de Perth-Centre, dans la province du Nouveau-Brunswick; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer d'Edmunston et Florenceville."

De l'honorable Amor De Cosmos et autres, de la cité de Victoria, province de la Colombie britannique; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster."

De la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac et du Pacifique; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de prolonger le délai dans lequel elle doit achever sa voie ferrée et l'amener jusque dans la ville de Pembroke.

De Queen's College de Kingston; demandant qu'il soit passé un acte qui amende sa charte.

De J. P. Whitney et autres; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburg et New-York."

De James Worthington et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de minéraux Dominion."

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud; demandant qu'il soit passé un acte qui prolonge le temps dans lequel elle doit achever sa voie ferrée et ses autres travaux.

De la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec; demandant qu'il soit passé un acte qui confirme et ratifie la cession qu'elle a faite de certaines terres à la "Land Security Company."

De la Compagnie du chemin de fer du lac Nipissingue et de la Baie James; demandant qu'il soit passé un acte pour changer son nom, augmenter le nombre de ses directeurs provisoires et pour d'autres objets.

De la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur; demandant qu'il soit passé un acte qui l'autorise à délivrer des polices sur la vie et contre les accidents aux mécaniciens et chauffeurs chargés des chaudières qu'elle aura assurées.

De la Corporation de la cité de Toronto ; demandant une loi qui oblige, ou qui donne à la pétitionnaire le pouvoir d'obliger toutes compagnies de télégraphe, de téléphone et d'éclairage électrique à poser leurs fils sous terre.

De T. S. Shenston et autres, de la Société de construction d'églises des baptistes réguliers d'Ontario et de Québec, et de William Craig, président, et autres, de la Société des missions étrangères des baptistes réguliers d'Ontario et Québec ; demandant que le bill intitulé : " Acte concernant la Convention Baptiste d'Ontario et Québec," soit adopté.

De la Compagnie de pont de la baie de Quinté ; demandant qu'il soit passé un acte pour déclarer et définir le sens de certaines expressions dans quelques-uns des articles de son acte d'incorporation.

De B. W. Robertson et autres, de la cité de Kingston et autres lieux ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Société des missions étrangères des Congrégationalistes du Canada."

De S. A. Lazier et autres, de la cité de Belleville,—de D. Clark et autres, d'Ayr,—de Hay, frères, de Listowel,—de James Driffl et autres, de Bradford,—de T. et J. Andrews et autres, de Thornbury,—de Wilmot D. Mathews et autres, de la cité de Toronto,—de Meldrum Davidson et Cie, et autres, de Peterborough,—de Bennett et Lockerby et autres, de Spencerville, et de A. V. DeLaporte et autres, de la cité de Toronto, tous de la province d'Ontario,—de James G. Bambridge et autres, de Souris, et de James Jennings et autres, de Minnedosa, province de Manitoba ; demandant une modification des droits de douane actuels sur les blés et les farines.

L'honorable M. Read, du comité des impressions du parlement, a présenté son premier rapport.

(Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, 25 février, 1889.

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Le comité recommande respectueusement que son quorum soit réduit à neuf membres.

Le comité demande permission de soumettre la résolution suivante :

Résolu,—Que le Sénat ayant nommé dix-neuf sénateurs pour former partie du comité mixte des impressions, il est à propos de mentionner le fait en recommandant que la Chambre des Communes nomme de plus deux de ses membres pour la représenter dans ce comité.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Gowan a appelé l'attention de la Chambre sur l'utilité présumée et sur le fonctionnement actuel de l'institution du grand jury en matière de procédure criminelle dans les différentes cours du Canada ; aussi sur la valeur et l'importance de la fonction d'avocat de comté pour la couronne en Ontario, et a demandé au gouvernement s'il a pris en considération l'opportunité de soumettre une mesure au Parlement pour abolir le grand jury et pour lui substituer des procureurs publics,

comme il en existe en Ecosse ; ou si le gouvernement a pris en considération l'apropos d'étendre les avantages de la fonction d'avocat de comté pour la couronne en matière de procédure criminelle, à toutes les provinces du Dominion.

Débat.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des poids et mesures, chap. 104 des statuts revisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte autorisant la mise en liberté conditionnelle de certaines personnes convaincues d'une première infraction," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 26 février 1889.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Foirier,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Hardisty,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bolduc.</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hewlan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Carvel,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Stevens.</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>De Elvis,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>(Cap-Breton),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Flint,</i>			<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Stevens,—De Horner G. Ayer et autres, directeurs provisoires de la Compagnie de jonction de chemin de fer de la Massawipi.

Par l'honorable M. Turner,—De Samuel B. Roos et autres, de la cité de Hamilton.

Par l'honorable M. Perley,—De J. T. Simpson et autres.

Par l'honorable M. Cochrane,—De W. R. Ward et autres, de Sherbrooke,—de Lucke et Mitchell, et autres, de Sherbrooke,—et de William Abbott et autres, de Montréal.

Par l'honorable M. McKindsey,—De B. W. Green et autres, de la cité de London,—de Hunt Bros., et autres, de la cité de London.

Par l'honorable M. Clemow,—De John Rochester, marchand de bois, et autres, de la cité d'Ottawa,—de John Craig, préfet, et autres, du comté de Carleton.

Par l'honorable M. Sullivan,—De Thomas J. Jones et autres,—de la Compagnie du chemin de fer de Kingston et Pembroke,—et de la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec.

Par l'honorable M. Gowan,—De C. Macdoneli et autres,—de Joan W. Cheeseworth et autres, de la cité de Toronto,—de John Beard et autres, d'Oro,—et de J. C. McIntyre et autres, d'Elderslie.

Par l'honorable M. Reid,—De la Compagnie Rathbun et autres, de Deseronto.

Par l'honorable M. Macdonald (Midland),—Du bureau de commerce de la cité de Toronto.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Allen Wilkinson et autres, du township de Stanstead,—de Thomas Adams, D.C.C., du village de Lennoxville, province de Québec, et de James Milner et autres, de Mount Brydges, province d'Ontario ; demandant séparément l'adoption du bill intitulé : " Acte relatif aux sociétés de bienfaisance."

De A. Lindsay et autres, de Manotick,—de Robert Clark et autres, de Kars, et de George E. Kidd et autres, de Burritt's Rapids ; demandant séparément que le canal Rideau soit élargi et approfondi.

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et de Manitoba, compagnie incorporée par acte de la législature de la province du Manitoba ; demandant à être incorporée par acte du parlement fédéral.

De William Murray et autres, de la ville de Perth : demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin Union.

Du Dr Charles H. Lusk et autres, d'Oakville,—de Wheeler Brothers et autres, de Cataract,—de A. E. Earl et autres, d'Oakville,—de E. A. Robertson et autres, d'Oakville,—de David Plewes et autres, de Brantford,—de A. Ramage et autres, de Chesley,—de John Douglas, préfet, et autres, du comté de Bruce, tous de la province d'Ontario, et de A. W. Ogilvie et Cie, et autres, de la cité de Montréal ; demandant séparément une modification des droits de douane sur les blés et les farines.

De la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique Nord ; demandant un acte pour prolonger le temps dans lequel elle doit construire et achever sa ligne, et pour d'autres objets.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
il a alors été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 26 février, 1889.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a constaté qu'un avis suffisant a été donné de chacune d'elles :

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest, demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit achever sa voie ferrée, et pour d'autres objets ;

De W. C. Vanhorne et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Jonction du St Laurent et de l'Atlantique, demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger les délais dans lesquels elle doit commencer et achever sa voie ferrée ;

De l'honorable Herbert E. Wilson et autres, d'Edmonton et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer d'Assiniboia, Edmonton et Unjiga" ;

De John Hoskin et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de valeurs et débetures du Canada" ;

De James H. Ashdown et autres, de la cité de Winnipeg, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'eau de l'Assiniboine" ;

De A. F. Shelton et autres, de la ville de Calgary, dans le district d'Alberta, territoires du Nord-Ouest, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Calgary, Alberta et Montana" ;

De J. P. Whitney et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburgh et New-York" ;

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario sud, demandant qu'il soit passé un acte qui prolonge le temps dans lequel elle doit achever sa voie ferrée et ses autres travaux ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec, demandant qu'il soit passé un acte qui confirme et ratifie la cession qu'elle a faite de certaines terres à la "Compagnie de garanties immobilières" ;

De la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur, demandant qu'il soit passé un acte qui l'autorise à délivrer des polices sur la vie et contre les accidents aux mécaniciens et chauffeurs chargés des chaudières qu'elle aura assurées ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant qu'il soit passé un acte qui l'autorise à émettre des obligations devant être employées exclusivement à l'acquisition de steamers et autres bâtiments qui navigueront en correspondance avec la voie ferrée.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte des impressions du parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
25 février, 1889.

Le comité mixte des impressions du parlement a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

19. Rapport des bibliothécaires conjoints de la bibliothèque pour l'année 1888. (*Dans les documents de la session*).

27. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre, 1888, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination. (*Dans les documents de la session*).

40. Réponse à Ordre du 8 courant—Etat indiquant les montants reçus à compte de l'emprunt récemment négocié, avec un relevé des sommes (formant partie des dits montants) déposées dans les banques canadiennes ou autres, depuis le 20 juin, 1888, et le taux de l'intérêt payable pour les dites sommes. (*Pour distribution*).

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

22a. Réponse à Ordre du 9 avril, 1888,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la Cie du chemin de fer de la Souris aux Montagnes Rocheuses, ou en aide à la construction du dit chemin.

22b. Réponse à Ordre du 9 avril, 1888,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la Cie du chemin de fer Central du Nord-Ouest, ou en aide à la construction du dit chemin.

22c. Réponse à Ordre du 9 avril, 1888,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer Central du Grand Nord-Ouest, ou tout octroi de terres à la dite compagnie, ou pour aider à la construction de tout ou partie du dit chemin.

23. Réponse à Ordre du 16 avril, 1888,—Copie de toute correspondance, pétitions, rapports d'ingénieurs et autres, touchant la construction d'un port de refuge à Wellington, lac Ontario.

24. Réponse à Ordre du 16 avril, 1888,—Etat donnant toutes soumissions reçues par le gouvernement pour fournitures de charbon durant la dernière année civile, les noms des adjudicataires et le prix, par tonne, dans tous les contrats pour charbon accordés par le gouvernement pendant la dernière année civile.

25. Réponse à Adresse du 30 avril, 1888,—Copie de toute correspondance, ordres en conseil, rapports, papiers et documents se rapportant à la saisie pratiquée sur F. O. Vallerand à Québec.

25a. Réponse à Adresse du 30 avril, 1888,—Copie de toute correspondance, ordres en conseil, rapports, papiers et documents se rapportant à la saisie de diamants et autres pierres précieuses pratiquée à Québec sur le nommé David Lévi, et à l'annulation de la dite saisie.

26. Relevé des mandats du Gouverneur-Général émis depuis la dernière session du parlement, et des dépenses y relatives, aux termes de l'Acte du Revenu Consolidé et de l'audition, clause 12, paragraphe (2).

28. Relevé des diverses dépenses imprévues du 1er juillet 1888 au 31 janvier 1889, sous l'autorité de l'acte 51 Vic., chap. 1.

29. Rapport du Commissaire concernant la police fédérale, en conformité du chap. 184, clause 5, des status révisés du Canada.

31. Liste des officiers publics qui ont reçu des commissions conformément aux dispositions du chap. 19 des Statuts Révisés du Canada, en 1888.

32. Réponse à Ordre du 6 courant—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1888, au 1er février 1889, avec un état comparatif sur le même sujet, du 1er juillet 1887, au 1er février 1888.

33. Réponse à Ordre du 6 courant—Copie de tous papiers et documents adressés au gouvernement par le Bureau des Examineurs, concernant l'examen récent des candidats à la charge d'inspecteur de peaux crues et de cuirs pour la cité de Montréal.

34. Copie de l'ordre en conseil établissant certaines règles, conformément aux dispositions du chapitre 121 des Statuts Révisés du Canada, au sujet des Banques d'Épargne du gouvernement.

35. Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat, en conformité de la clause 23, chap. 19 des Statuts Révisés du Canada.

37. Réponse à Ordre du 8 courant—Etat indiquant,—

1° Le plein montant des frais judiciaires et autres payés dans la cause "The St Catherine's, Milling and Lumbering Company vs. The Queen," depuis le commencement du procès jusqu'au 1er janvier 1889.

2° La personne ou les personnes auxquelles ils ont été payés, les montants payés et la date des paiements.

38. Réponse à Ordre du 6 courant—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et importations, du 1er juillet 1888, au 1er février 1889, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays, avec un état comparatif sur le même sujet, du 1er juillet 1887 au 1er janvier 1889.

39. Réponse à Ordre du 8 courant—Etat donnant la quantité de blé et de farine exportés des Etats-Unis en Canada, pour la consommation, pendant les six mois expirés le 31 décembre 1888, ainsi que la quantité de farine restant en entrepôt, en Canada, à la même date.

Le tout respectueusement soumis,

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No. 2,
MARDI, 26 février, 1889.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session, a l'honneur de présenter son deuxième rapport :

1. Votre comité recommande qu'Arthur Ralph soit nommé messenger sessionnel pour remplir la vacance créée par le décès de James Thompson ; que cet emploi date et que le salaire y attaché cours du commencement de la présente session.

2. Votre comité recommande que les appointements du chapelain du Sénat, le Vénéral Archidiacre Lauder, soient élevés de quatre cents (\$400) à six cents (\$600) piastres.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit pris en considération par la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte relatif aux connaissements.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des poids et mesures, chapitre 104 des Statuts révisés."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été lue et agréée.

La seconde clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 1, ligne 10, après " livré " insérez " après avoir été constatée, conformément aux dispositions de l'article précédent ".

Page 1, ligne 11, retranchez depuis " gallon " jusqu'à " sur " dans la 12e ligne.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Archibald a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte autorisant la mise en liberté conditionnelle de certaines personnes convaincues d'une première infraction."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Trudel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 27 février 1889.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand.</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Hardisty,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Clemon,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Cdell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Piquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	(<i>Cap-Breton</i>),	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Perley,</i>	
	(<i>New-Westminster</i>),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria),—De Robert Tennant et autres, de la province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Macdonald (Midland),—De la corporation de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Sanford,—De Malcolm McArthur et autres, du village de Beaverton (2 pétitions),—de E. A. Powers et autres, de Port Hope, et de George Needler, de Millbrook.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De R. W. Shepherd, président de la Compagnie de navigation de la rivière Ottawa, et autres, de la cité de Montréal,—de D. Murphy et compagnie, et autres, de la cité d'Ottawa, et de la Chambre de Commerce d'Ottawa ; demandant que le bill pour incorporer la Compagnie d'Estacades d'Ottawa et Montréal ne devienne pas loi.

De James Norris, et autres, de la cité de Ste Catharines,—de W. E. et F. Tench et autres, meuniers du village de Chippewa,—de J. et P. R. Howard et autres, de Flagarsville, et de D. H. McMillan et compagnie, et autres, de la cité de Winnipeg ; demandant séparément une modification des droits de douane actuels sur les blés et les farines.

De Joseph Ick Evans et autres, de la cité de Toronto ; demandant à être constitués en corporation sous le nom " Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim."

De la Chambre de Commerce d'Ottawa ; demandant que le canal Rideau soit élargi et approfondi.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport annuel du département de l'Intérieur pour l'année 1888.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 15.)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du second rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du second rapport du comité des comptes contingents, ayant été lu.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, a proposé :

Qu'Arthur Ralph soit nommé messager sessionnel, tel que recommandé dans le premier paragraphe du dit second rapport du comité des comptes contingents, à la place de James Thompson, décédé, et que sa nomination date du commencement de la présente session du parlement et que son salaire soit payé à compter de cette époque.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Girard, a proposé :

Que l'ordre du jour appelant la prise en considération du second rapport du comité des comptes contingents soit rayé, et que la prise en considération du dit rapport, en tant qu'il s'agit du second paragraphe, soit remise à mercredi, le treizième jour de mars prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Trudel, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de Kootenay à Athabaska", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Reid (Cariboo), secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 28 février 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Fünt,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Price,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Hardisty,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>		<i>(Burlington), Sanford,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Léonard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Dever,</i>		<i>(Cap-Breton), Pâquet,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Fidal,</i>
<i>Drummond,</i>	<i>(New Westminster),</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Sutherland,—De D. F. Burke et autres, de Port Arthur.

Par l'honorable M. Perley,—De la corporation municipale de la cité de Winnipeg.

Par l'honorable M. Dever,—De S. Robertson et autres, de Plattsville, dans le comté de Brant.

Par l'honorable M. McKindsey,—De C. Ensign et autres,—d'Alexander Aikman et autres,—de C. S. Smallman et autres,—de W. L. Dundas et autres, tous de la cité de London.

Par l'honorable M. Clemow,—De A. Crawley et autres, de la cité d'Ottawa, et du très révérend évêque et autres, de Trois-Rivières.

Par l'honorable M. McKay,—De John Daley, C.D.H.C.B., et autres.

Par l'honorable M. Flint,—De Samuel Clarke, maire, et autres, de Cobourg.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Homer G. Ayer et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de jonction de la Massawippi; demandant qu'il soit passé un acte pour augmenter son capital social, pour prolonger le délai dans lequel elle doit commencer à achever sa ligne de chemin de fer, et pour d'autres objets.

De Samuel B. Roos et autres, de la cité de Hamilton; demandant l'adoption et bill soumis au parlement à l'effet d'établir de nouvelles dispositions pour prévenir la cruauté envers les animaux.

De J. T. Simpson et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Moose Jaw, Battleford et Edmonton."

De William R. Ward et autres, de Sherbrooke; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie des superphosphates du Canada."

De B. W. Green et autres, de la cité de London; demandant l'adoption du bill intitulé : "Acte concernant les sociétés de bienfaisance."

De W. R. Ward et autres, de Sherbrooke,—de Lucke et Mitchell et autres, de Sherbrooke,—de Hunt Brothers et autres, de la cité de London,—de C. Macdonell et autres, de Collingwood,—de John Beard et autres, d'Oro,—de J. C. McIntyre et autres, d'Elderslie; demandant séparément une modification des droits de douane sur les blés et les farines.

De John Craig, préfet, et autres, du comté de Carleton; demandant que le bill pour incorporer la Compagnie d'estacades d'Ottawa et Montréal ne soit pas adopté.

De la Compagnie du chemin de fer de Kingston et Pembroke, et de la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec; demandant qu'il soit passé un acte pour ratifier une certaine convention conclue entre elles.

De John W. Chessworth et autres, de la cité de Toronto; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan."

De John Rochester et autres, de la cité d'Ottawa,—de Thomas J. Jones et autres, de Brewer's Mills, et de la Compagnie Rathbun et autres, de Deseronto; demandant séparément que le canal Rideau soit élargi et approfondi.

De la Chambre de Commerce de la cité de Toronto; demandant qu'il soit pris des mesures pour développer le commerce entre le Canada et les Barbades, la Jamaïque, la Guiane Britannique, Rio de Janeiro et Buenos Ayres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith. La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 1^{er} mars 1889.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Perley,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand.</i>	<i>Gowan,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guèvremont,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Hardesty,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Odell,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dever,</i>	<i>(Cap-Breton),</i>	<i>Cgilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>		<i>Fâquet,</i>	<i>Wark.</i>

PRÈRES.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre, le rapport annuel du département des impressions et de la papeterie publiques du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1888.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 6A.)

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Read (Quinté),—De W. G. Little et autres, du comté de Grey.

Par l'honorable M. Perley,—De D. Gillespie, M.D., et autres, du village de Cannington, et de A. J. Pepher et autres, du village de Cannington.

Par l'honorable M. Abbott,—De James Swift et autres, de Kingston.

Par l'honorable M. Scott,—De E. B. Eddy et autres, de la cité de Hull.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De Robert Tennant et autres, de la province de la Colombie Britannique ; demandant l'établissement de communications postales avec les îles de la Reine Charlotte.

De la corporation de la cité de Toronto ; demandant qu'il soit pris des mesures pour l'élargissement et l'approfondissement de l'entrée est du port de la dite cité.

De Malcolm McArthur et autres, du village de Beaverton, et de John Hodgson et autres, du village de Beaverton ; demandant que le bill relatif aux sociétés de bienfaisance soit adopté.

De E. A. Powers et autres, de Port Hope, et de George Needler, de Millbrook ; demandant séparément une modification des droits de douane sur les blés et les farines.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité des comptes contingents du Sénat, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No. 2,
Vendredi, 1^{er} mars 1889.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande que M. A. L. Garneau soit nommé à l'emploi d'assistant greffier du journal français, emploi présentement vacant, aux appointements de six cents piastres (\$600) par année, et que, dans la limite des heures raisonnables de présence, l'assistant greffier du journal français se prête au service des comités et de la traduction, lorsque l'urgence du travail l'exigera.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No. 2,
Vendredi, 1^{er} mars, 1889.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie du chemin de fer du comté de Prescott, demandant un acte qui amende son acte d'incorporation en l'autorisant à émettre de nouvelles obligations, à prolonger sa ligne, à construire un pont sur la rivière Ottawa, et en étendant les délais dans lesquels elle doit commencer et achever son entreprise;

De la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara, demandant qu'il soit adopté un acte pour étendre les délais dans lesquels elle doit commencer et achever ses travaux;

De la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et du Prince-Edouard, compagnie constituée par un acte de la législature du Nouveau-Brunswick, demandant qu'il soit passé un acte pour changer son nom, pour confirmer une certaine émission de débetures faite par elle, pour réduire son capital, et pour lui donner le pouvoir de prolonger sa voie ferrée;

De James Trow et autres, de la cité de Stratford et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'assurance sur la vie 'Dominion'";

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et de Manitoba, compagnie incorporée par acte de la législature de la province du Manitoba, demandant à être incorporée par acte du parlement fédéral;

De Joseph Ick Evans et autres, de la cité de Toronto, demandant à être constitués en corporation sous le nom "Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim";

De la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, demandant qu'il soit passé un acte pour ratifier une certaine convention conclue entre elle et la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée à lundi, le 4 mars, à huit heures du soir.

Une question d'ordre ayant été soulevée, à savoir: que la dite motion était contraire à la 14^e règle,

Son Honneur le Président a déclaré que la dite motion était hors d'ordre.

Son Honneur le Président a présenté à la Chambre un état des affaires de la Compagnie de prêt et de placement Britannique Canadienne en date du 31 décembre 1888, ainsi qu'une liste de ses actionnaires en date du mois de février 1889.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(Voir documents de la session No. 40a)

L'honorable Président a présenté à la Chambre une communication qu'il avait reçue du greffier du sénat.

Elle a été alors lue par le greffier comme suit:

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 1er mars 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli copie d'une lettre de l'auditeur-général en date du 27 du mois dernier, demandant communication de certains comptes et justifications, ainsi qu'une copie de ma réponse à sa lettre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Honorable G. W. ALLAN,
Président du Sénat.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 27 février 1889.

MONSIEUR,—Voudriez-vous m'envoyer les comptes et justifications d'abonnements aux journaux et d'annonces, pour l'exercice 1887-88, afin que je puisse les soumettre au comité des comptes publics ?

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL.

Auditeur-Général.

R. J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 28 février 1889.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 27, par laquelle vous me demandez de vous envoyer les comptes et justifications des abonnements aux journaux et des annonces pour l'exercice 1887-88, afin que vous puissiez les soumettre au comité des comptes publics; en réponse, j'ai à vous informer qu'ayant déposé ces pièces sur le bureau du Sénat le 22 du présent mois, elles ne sont plus en ma possession et sous mon contrôle, et que, par conséquent, il m'est impossible de satisfaire à votre demande.

Je soumettrai toutefois votre lettre au Sénat, avec ma réponse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ÉDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

J. A. McDOUGALL, écuyer,
Auditeur général, Ottawa.

Alors sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la dite correspondance soit renvoyé au comité des comptes contingents.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 27 février, 1889.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au sénat informant leurs Honneurs que cette Chambre a ajouté les noms de messieurs Hickey et Hillis, au comité des impressions du parlement; et que ces messieurs agiront comme membres de cette Chambre dans le comité mixte des impressions du parlement.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au sénat.

Attesté.

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Trudel, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kootenay à Athabasca," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Cariboo), secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et du Prince-Edouard, et pour changer le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du pont de la grande Île de Niagara," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Vallée du Daim Rouge," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Hardisty, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Lundi, 4 mars 1889.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Mc Millan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Baullargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Hardisty,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Casarain,</i>	<i>Lewin.</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Turner,</i>
<i>De Blois,</i>	(<i>Cap-Breton</i>),	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	(<i>New-Westminster</i>),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Stevens,—De A. H. Moore et autres, du township de Magog.

Par l'honorable M. Power,—De R. L. Maltby et autres, de la paroisse de Newcastle, dans le comté de Northumberland.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De S. Robertson et autres, de Plattsville,—de C. Ensign et autres, de la cité de London,—d'Alexander Aikman et autres, de la cité de London,—de C. S. Smallman et autres, de la cité de London,—de W. L. Dundas et autres, de la cité de London,—de A. Crowley et autres, de la cité d'Ottawa, et de John Daley, C.D.H.C.R., et autres ; demandant séparément l'adoption du bill intitulé : " Acte relatif aux sociétés de bienfaisance."

De D. F. Burke et autres, de Port-Arthur ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer d'Ontario, de Manitoba et de l'Ouest."

De la corporation de la cité de Winnipeg ; demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à utiliser et améliorer les pouvoirs d'eau de la rivière Assiniboine.

Du très révérend lord évêque des Trois-Rivières et autres ; demandant à être constitués en compagnie pour construire et exploiter une ligne de chemin de fer depuis la cité des Trois-Rivières jusqu'à ou près la troisième borne milliaire sur la frontière entre les provinces de Québec et d'Ontario.

De Samuel Clarke, maire, et autres, de Cobourg; demandant qu'il soit passé un acte qui les constitue en corporation pour construire et exploiter un chemin de fer devant partir de la ville de Cobourg et se relier au chemin de fer canadien du Pacifique.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité des comptes contingents du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de Prince-Edouard, et pour changer le nom de la dite compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande île de Niagara," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim Rouge," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Hardisty, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre s'est ajournée à l'oisir.

La Chambre a repris sa séance.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé, a présenté à la Chambre le rapport relatif au service de la protection des pêcheries pendant l'année 1888.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir documents de la session No. 8a.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie dite Dominion," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'exploitation de bois de Hawkesbury," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Assiniboia, Edmonton et Unjiga," auquel elle demande le concours de cette Chamore.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la convention anabaptiste d'Ontario et de Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 5 mars 1889.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Read (Quinte),</i>
<i>Almon,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Hardisty,</i>		<i>(Burlington), Ross,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens.</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>De Blois,</i>		<i>(Cap-Breton), Perley,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dever,</i>	<i>Mc Kay,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKinsey,</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Clemow,—De R. W. Haydon, C. D., et autres, de la ville d'Almonte.

Par l'honorable M. Leonard,—De T. S. Edwards et autres, de la cité de St. Thomas.

Par l'honorable M. Botsford,—De Rufus A. Akerly et autres, de la paroisse d'Alma, dans le comté d'Albert, et de William T. Lewis, M. D., et autres, de Hillsborough, dans le comté d'Albert, tous de la province du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De W. G. Little et autres, du comté de Grey,—de D. Gillespie, M. D., et autres, et de A. J. Ripper et autres, du village de Cannington ; demandant séparément l'adoption du bill intitulé : " Acte relatif aux sociétés de bienfaisance."

De James Swift et autres, de la cité de Kingston, et de E. B. Eddy et autres, de Hull ; demandant séparément que le canal Rideau soit élargi et approfondi.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Trudel, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été alors résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Kootenay à Athabasca," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Reid (Cariboo), secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Qu'un comité spécial soit nommé pour faire enquête sur la dépense publique concernant la législation, et sur la possibilité de la réduire, et que ce comité se compose des honorables messieurs Miller, Scott, Vidal, Ross et du proposant ; et qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes pour la prier de s'associer et prendre part à cette enquête.

L'honorable M. Fower, secondé par l'honorable M. Bellerose, a proposé en amendement :

Que le second paragraphe de la dite résolution pourvoyant à une action commune avec la Chambre des Communes, soit retranché.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	Grant,	Pâquet,	Scott,
Baillargeon,	Haythorne,	Pelletier,	Stevens,
Bellerose,	Leonard,	Power,	Trudei—14.
Chaffers,	Lewin,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Girard,	Macdonald (Midland),	Read (Quinté),
Archibald,	Glazier,	Macdonald (Victoria),	Reid (Cariboo),
Bolduc,	Gowan,	Macfarlane,	Robitaille,
Botsford,	Hardisty,	MacInnes (Burlington),	Sanford,
Boucherville, de,	Hewlan,	Merner,	Smith,
Casgrain,	Kaulbach,	Montgomery,	Sullivan,
Clemow,	McCallum,	Odell,	Sutherland,
DeBlois,	McKay,	Perley,	Turner,
Dever,	McKindsey,	Poirier,	Vidal—37.
Dickey,			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale elle a été, sur la même division renversée, résolue dans l'affirmative, et il a été Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à jeudi prochain à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 7 mars 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Rodier,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Hardisty,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Sanford,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Léonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Otemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Piquet,</i>	<i>Thibaultéant,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>De Blois,</i>	(<i>Cap-Breton</i>),	<i>Perley,</i>	<i>Turnet,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Frant,</i>			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable *M. McKindsey*,—De Daniel Johnston et autres, du village de Maple. (2 pétitions).

Par l'honorable *M. Girard*,—De Robert Ballock et autres, de St. Boniface.

Par l'honorable *M. Macdonald (Midland)*,—De John W. Walls et autres, du township de York,—de Andrew Butler et autres.

Par l'honorable *M. Sullivan*,—De C. Langwith et autres, des townships de Kingston, de Torrington et de Pittsburgh.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *A. H. Moere* et autres, du township de Magog, et de *R. L. Maltby* et autres, de la paroisse de Newcastle, comté de Northumberland, province du Nouveau-Brunswick ; demandant l'adoption du bill relatif aux sociétés de bienfaisance.

L'honorable *M. Macdonald (Victoria)*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No. 8,
JEUDI, 7 mars, 1889.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la société de missions des baptistes réguliers d'Ontario,—de la Compagnie de publications "Standard",—des ministres baptistes retraités,—de la Société de construction d'églises des baptistes réguliers d'Ontario et de Québec,—de la Société de missions étrangères des baptistes réguliers d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Convention baptiste d'Ontario et de Québec" ;

De la compagnie du chemin de fer Central de Hamilton, demandant qu'il soit adopté un acte pour étendre les délais dans lesquels elle doit commencer et achever le dit chemin ;

De Thomas Horsefield Carman et autres, de la cité de Winnipeg, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est" ;

De la Compagnie du chemin de fer de Kingston et Pembroke, demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit compléter sa voie ferrée et pour d'autres objets ;

De J. R. Booth et autres, de la cité d'Ottawa, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Jonction du Nord-Ouest et du Lac des Bois" ;

De l'honorable Amor de Cosmos et autres, de la cité de Victoria, province de la Colombie-Britannique, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster" ;

Du Queen's College de Kingston, demandant qu'il soit passé un acte qui amende sa charte ;

De B. W. Robertson et autres, de la cité de Kingston et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Société des missions étrangères des Congrégationalistes du Canada" ;

De Homer G. Ayer et autres, directeurs provisoires de la compagnie du chemin de fer de Jonction de la Massawippi, demandant qu'il soit passé un acte pour augmenter son capital social, pour prolonger le délai dans lequel elle doit commencer et achever sa ligne de chemin de fer et pour d'autres objets ;

De la Compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie de Londres et du Canada, demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte constitutif et pour d'autres objets.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Midland) a appelé l'attention de la Chambre sur la condition présente du commerce d'importation et d'exportation de ce pays, en vue et à l'occasion du projet qu'a le gouvernement d'ouvrir des relations commerciales étendues avec l'Australie, l'Amérique du Sud et les Antilles, et a demandé au gouvernement s'il se propose de présenter une mesure sur ce sujet.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. McClellan, il a été

Ordonné, que la suite du dit débat soit remise à lundi prochain, et qu'elle soit le dernier item de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie dite Dominion," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'exploitation de bois de Hawkesbury," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer d'Assiniboïa, Edmonton, et Unjiga," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la convention anabaptiste d'Ontario et de Québec," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 8 mars 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Gutvremont,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Rodier,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Hardisty,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O' Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan.</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Perley,</i>	<i>Turner</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McMillan,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Montgomery,—De John McLean et autres, de Souris, dans le comté de Kings, dans la province de l'Île du Prince-Edouard.

Par l'honorable M. Robitaille,—De J. Hamilton, président, et A. Robertson, secrétaire de la Société de Québec pour prévenir la cruauté envers les animaux.

Par l'honorable M. Clemow,—De J. Wiltshire et autres, de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. McCallum,—De J. C. Cousins et autres, du village de Lucan (2 pétitions),—De J. M. Gibbs et autres, du village de Parkhill, et de William Fraser Clerk et autres, du township de McGillivray.

Par l'honorable M. Abbott,—De la corporation de la cité de Kingston.

Par l'honorable M. Sanford,—De John Dunfield, M.D., et autres, de la ville de Petrolia.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De R. W. Haydon, C.D., et autres, de la ville d'Almonte,—de T. S. Edwards et autres, de la cité de St. Thomas,—de Rufus Akerley et autres, de la paroisse d'Alma, et de William T. Lewis, M.D., et autres, de Hillsborough, dans le comté d'Albert; demandant l'adoption du bill intitulé: "Acte concernant les Sociétés de bienfaisance."

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de la Vallée du Daim," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Hardisty, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Poirier a appelé l'attention sur l'état de détérioration, voisin d'une entière destruction, auquel sont réduites nos précieuses pêcheries d'huitres par manque de protection convenable, et a demandé au gouvernement s'il a l'intention d'adopter et d'appliquer quelques nouveaux règlements plus efficaces pour mieux conserver ce qui reste de nos pêcheries d'huitree, et si ces nouveaux règlements comprendront la prohibition de la pêche aux huitres à travers la glace.

Débat.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'acte des poids et mesures, chapitre 104 des Statuts revisés." et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Lundi, 11 mars 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Phnt,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Be'lerose,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott.</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Hardisty,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Odeil,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ombie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Turner,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McClellan,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McDonald (Cap.-B.),</i>	<i>Poirier,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Ogilvie,—De W. A. M. Swift et autres, de la cité et du district de Montréal.

Par l'honorable M. McKindsey,—De H. W. Mabee et autres, du comté de Norfolk.

Par l'honorable M. Clemow,—De N. O. Rockwell et autres, de Waterloo, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. McCallum,—De D. A. Ferguson et autres, de Smith's Falls,—de C. Richards et autres, de Jasper,—De Hiram Easton et autres, de Merrickville.

Par l'honorable M. Macdonald (Midland),—De W. R. Brock, président, et autres, de la Société humaine de Toronto.

Par l'honorable M. O'Donohoe,—De E. J. Davis, M.P.P., et autres, des townships de King et du comté de York (2 pétitions).

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De Daniel Johnston et autres, du village de Maple,—de J. P. Rupert et autres, du village de Maple,—de John W. Walls et autres, du township d'York,—et d'Andrew Butler et autres; demandant séparément l'adoption du bill intitulé: "Acte relatif aux sociétés de bienfaisance."

De Robert Bullock et autres, de St Boniface; demandant qu'il soit accordé une concession de terres à la compagnie de chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

De C. Lingwith et autres, des townships de Kingston, Storrington et Pittsburgh; demandant que des mesures soient prises pour abaisser le niveau d'eau du canal Rideau entre Kingston Mills et Brewers Mills.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial du divorce, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No. 17,
Lundi, 11 mars, 1889.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport :

Relativement aux bills intitulés :

(F) " Acte pour faire droit à William Henry Middleton ; "

(G) " Acte pour faire droit à William Gordon Lowry ; "

(H) " Acte pour faire droit à Bennett Rosamond ; "

(I) " Acte pour faire droit à Arthur Wand ; "

(J) " Acte pour faire droit à George McDonald Bagwell ; "

Votre comité a examiné dans chaque cas la preuve qui a été produite devant lui sur la signification d'une copie du bill et de l'avis de sa seconde lecture à la partie contre laquelle est demandé le divorce, et votre comité a constaté que dans chaque cas la dite signification a été régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion et

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Girard a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toutes pièces et réponses en la possession du gouvernement, relatives aux questions adressées à des agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à des missionnaires, explorateurs des régions arctique et autres personnes, par le comité spécial que votre honorable Chambre avait chargé, à la dernière session, de faire une enquête sur la valeur de cette portion du Canada qui est située au nord du faite des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie—en vue de compléter la dite enquête.

Après débat.

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable Président a présenté à la Chambre des lettres et autres papiers relatifs à la valeur de cette portion du Canada qui est située au faite des terres de la Saskatchewan à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie, reçus par le greffier du comité spécial depuis la dernière session.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable Président, du comité mixte de la bibliothèque du parlement, a présenté un rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

RAPPORT DU COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

Le comité mixte de la bibliothèque a l'honneur de présenter le rapport suivant :

Le comité s'est réuni le vendredi huit mars courant à onze heures du matin.

Le rapport du bibliothécaire a été lu et approuvé.

Un ordre en conseil du 22 décembre 1888 a été communiqué au comité; cet ordre charge le comité de pourvoir à fournir les échanges de la bibliothèque sur les fonds affectés à la bibliothèque.

Il a été résolu que demande soit faite au gouvernement d'accorder un crédit supplémentaire de mille piastres pour faire face à la nouvelle dépense à porter de ce chef contre les fonds de la bibliothèque.

Un sous-comité a été nommé pour faire rapport sur la proposition de M. J. A. Gemmill offrant de vendre un certain nombre d'exemplaires de son livre sur le divorce.

Un sous-comité a été chargé de rechercher s'il serait à propos d'acheter certains livres pour les échanges.

Il a été ordonné que la règle qui défend d'emporter hors de la bibliothèque les volumes reliés de journaux, excepté pour en faire des citations au Sénat et à la Chambre des Communes, soit strictement exécutée.

Le comité s'est ensuite ajourné.

CHAMBRES DU PRÉSIDENT,

8 mars 1889.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Conformément à l'ordre, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), à savoir :—

Qu'il appellera l'attention de la Chambre sur la condition présente du commerce d'importation et d'exportation de ce pays, en vue et à l'occasion du projet qu'a le gouvernement d'ouvrir des relations commerciales étendues avec l'Australie, l'Amérique du Sud et les Antilles.

Et qu'il demandera quand le gouvernement se propose de présenter une mesure sur ce sujet.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain, et qu'il soit le dernier item de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte concernant les vapeurs qui doivent être employés en correspondance avec le chemin de fer Canadien du Pacifique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ciemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier les actes concernant la Compagnie de levée et de chemin de fer de St. Gabriel," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary, Alberta et Montana," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer central d'Hamilton," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Turner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Lac Seul," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, qu'il soit envoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction du Saint-Laurent et de l'Atlantique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer du comté de Prescott, et de changer le nom de la dite compagnie en celui de la 'Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre'", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clew, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Nipissingue à la baie de James, et changeant le nom de la compagnie en celui de 'Compagnie de chemin de fer de Nipissingue à la baie de James'", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant l'acte pour incorporer la Compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario sur la vie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant les règles de cour au sujet des affaires criminelles," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions concernant les enquêtes sur les affaires publiques," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 17.—Après "icelle" insérez "ou au sujet de toute affaire municipale.

Et le dit amendement étant lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte autorisant la mise en liberté conditionnelle de certaines personnes convaincues d'une première infraction," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec deux amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 10.—Retranchez depuis " Cours " jusqu'à " au."

Page 1, ligne 14.—Retranchez depuis " Cour " jusqu'à " délit " dans la 15e ligne et insérez " de tout."

Et les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, qu'ils soient pris en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant les manœuvres de corruption dans les affaires municipales," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 25.—Retranchez " trois " et insérez " deux."

Et le dit amendement étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 12 mars 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Perley,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	(<i>New-Westminster</i>),	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power.</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hardisty,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Müller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Cleow,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McClellan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Drummond,</i>	(<i>Cap-Breton</i>),	<i>Peilletier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Sanford,—De Robert Murphy et autres, de la ville de Strathroy.

Par l'honorable M. Leonard,—De F. A. A. Dean, C.D.H.C.R., et autres, de la ville d'Aylmer, dans le comté d'Elgin.

Par l'honorable M. Perley,—De T. W. Jackson, secrétaire de la Compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que la dite pétition de T. W. Jackson, secrétaire de la Compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle, demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition pour un acte à l'effet de modifier son acte d'incorporation, soit lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue par le greffier et déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De John McLean et autres, de Souris, dans le comté de Kings, province de l'Île du Prince-Edouard,—de J. Wiltshire et autres, de la cité d'Ottawa,—de J. C. Cousins et autres, du village de Lucan,—de T. Hossack et autres, du village de Lucan,—de J. M. Gibbs et autres, de Parkhill,—de William Fraser et autres, du township de McGillivray, et de John Dunfield et autres, de la ville de Petrolia ; demandant que le bill intitulé : " Acte concernant les sociétés de bienfaisance ", soit adopté.

De J. Hamilton, président, et A. Robertson, secrétaire de la société de Québec pour la protection des animaux; demandant l'adoption du bill soumis au parlement à l'effet d'établir de nouvelles dispositions pour prévenir la cruauté envers les animaux.

De la corporation de la cité de Kingston; demandant la passation du bill à l'effet de ratifier certaine convention conclue entre elle et les Compagnies du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, et du chemin de fer de Kingston et Pembroke.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer d'Assiniboia, Edmonton, et Unjiga," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 25, retranchez "la ville" et insérez "le havre."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur cet amendement, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick à Prince-Edouard, et changeant le nom de la compagnie en celui de 'Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick à l'Île du Prince-Edouard'", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 38, après "par" retranchez "la compagnie" et insérez "les directeurs, sous l'autorité des Actes de la province du Nouveau-Brunswick, passés en la quarante-cinquième année du règne de Sa Majesté, et autres trente-six et trente-sept."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur cet amendement, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No. 8.

MARDI, 12 mars 1889.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie d'assurance mutuelle sur la vie d'Ontario, demandant un acte qui amende son acte d'incorporation ;

De George W. Stephen et autres, de la cité de Montréal; demandant à être constitués en corporation sans le nom de " Compagnie canadienne de dépôts et d'administration générale " ;

De la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa, demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger les délais dans lesquels elle doit commencer et achever sa voie ferrée et pour d'autres objets ;

De la Compagnie de prêts et débentures d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à créer un fonds de débentures, pour consolider son pouvoir d'emprunter, et pour d'autres objets ;

De A. J. McNab et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba " ;

De John Fennell, président, et de J. D. Bowman, secrétaire de la Compagnie du chemin de fer de jonction de Berlin et du Pacifique Canadien, demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger les délais dans lesquels elle doit commencer et achever sa voie ferrée et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac et du Pacifique, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de prolonger le délai dans lequel elle doit achever sa voie ferrée et l'amener jusque dans la ville de Pembroke.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a alors été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No. 8.

MARDI, 12 mars 1889.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, à savoir :

De l'honorable Sir A. T. Gait, président, et Joseph Rielle, secrétaire de la Compagnie de levée et de chemin de fer de St. Gabriel, demandant un acte pour remettre en vigueur et modifier les actes relatifs à la dite compagnie;

De la Compagnie du chemin de fer du Lac Nipissingue et de la Baie James, demandant qu'il soit passé un acte pour changer son nom, augmenter le nombre de ses directeurs provisoires et réduire le nombre des actions à souscrire pour son organisation; et

De Samuel Clarke, maire, et autres, de Cobourg, demandant qu'il soit passé un acte qui les constitue en corporation pour construire et exploiter un chemin de fer devant partir de la ville de Cobourg et se relier au chemin de fer Canadien du Pacifique;

Et a trouvé que les avis relatifs à ces différentes pétitions n'ont pas eu la durée voulue.

Votre comité, néanmoins, recommande de suspendre la règle 51 dans tous ces cas, attendu que le comité auquel les bills en question seront renvoyés pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que la cinquante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et Pacifique, tel que recommandé dans le septième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que la cinquante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la "Compagnie du chemin de fer du lac Nipissingue à la Baie James," tel que recommandé dans le septième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No. 8,
MARDI, 12 mars 1889.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Relativement au bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du lac Seul," votre comité a constaté que les avis exigés par la cinquante-unième règle ont été dûment donnés. Votre comité a trouvé suffisante la raison pour laquelle on n'a pas présenté de pétition pour ce bill, et il recommande de suspendre la cinquante-unième règle dans ce cas-ci.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Reid (Cariboo) il a été

Ordonné, que la cinquante-septième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de bill intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie du

chemin de fer du lac Seul," tel que recommandé dans le huitième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Reid (Cariboo), il a été

Ordonné, que le dit bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du lac Seul," soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Reid (Cariboo), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la convention anabaptiste d'Ontario et de Québec," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 3, lignes 4 et 5.—Retranchez "premier mercredi" et insérez "troisième jeudi"

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'exploitation de bois de Hawkesbury," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Power a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier le chapitre 127 des Statuts Révisés concernant l'intérêt."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte concernant la perception de certains droits et péages y mentionnés."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que la 51^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la compagnie de levée et de chemin de fer de St-Gabriel, tel que recommandé dans le septième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Henry Middleton," ayant été lu

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard-Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avia du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi le 22^e jour de février dernier, pour la deuxième lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Henry Middleton," a été, conformément à la règle L affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit 22^e jour de février A. D. 1889 et le 12^e jour de mars A. D. 1889.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, dans la Puissance du Canada, ce douzième jour de mars en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-neuf.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à William Henry Middleton soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Gordon Lowry," ayant été lu,

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard-Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, 22^e jour de février dernier, pour la deuxième lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Gordon Lowry," a été, conformément à la règle L, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit 22^e jour de février A. D. 1889, et le 12^e jour de mars A. D. 1889.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce douzième jours de mars en l'en de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-neuf.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à William Gordon Lowry soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à Bennett Rosamond," ayant été lu,
L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi 22e jour de février dernier, pour la deuxième lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à Bennett Rosamond, a été, conformément à la règle L, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit 22e jour de février A.D. 1889 et le 12e jour de mars, 1889.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat dans la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce douzième jour de mars, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-neuf.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Bennett Rosamond soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à Arthur Wand," ayant été lu,

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard J. Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, 22e jour de février dernier, pour la deuxième lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à Arthur Wand," a été, conformément à la règle L, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit 22e jour de février A.D. 1889 et le 12e jour de mars A.D. 1889.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce douzième jour de mars, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-neuf.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Arthur Wand soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à George Macdonald Bagwell," ayant été lu

L'honorable M. Turner a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat

Le dit certificat a été lu par son Honneur le Président comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, 22e jour de février dernier, pour la deuxième lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à George Macdonald Bagwell," a été, conformément à la règle L, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit 22e jour de février A.D. 1889 et le 12e jour de mars 1889.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce douzième jour de mars en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-neuf.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Sutherland, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à George Macdonald Bagwell soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Sutherland, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant les vapeurs qui doivent être employés en correspondance avec le chemin de fer Canadien du Pacifique,"

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : "Acte autorisant la mise en liberté conditionnelle de certaines personnes convaincues d'une première infraction."

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'acte constitutif de la Compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada (à responsabilité limitée)," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Reid (Cariboo), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de valeurs et débetures du Canada," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie canadienne de fiduciaires et d'administration générale," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), à savoir :—

Qu'il appellera l'attention de la Chambre sur la condition présente du commerce d'importation et d'exportation de ce pays, en vue et à l'occasion du projet qu'a le gouvernement d'ouvrir des relations commerciales étendues avec l'Australie, l'Amérique du Sud et les Antilles.

Et qu'il demandera quand le gouvernement se propose de présenter une mesure sur ce sujet.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec le bill intitulé : "Acte à l'effet de consolider les pouvoirs d'emprunter que possède la Compagnie de prêt et de débenture d'Ontario, et de l'autoriser à émettre des débentures-actions," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Cochrane,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 13 mars 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power.</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Gazier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Scott.</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lwin,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Turner,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>Macdonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Perley,</i>	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Macdonald (Midland),—De la corporation de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Dever,—De C. M. Mader et autres, de Mahone-Bay, comté de Lunenburg.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De W. A. M. Swift et autres, de la cité et du district de Montréal, et de W. R. Brock, président, et autres, de la Humane Society, de Toronto ; demandant l'adoption du bill soumis au parlement à l'effet d'établir de nouvelles dispositions pour empêcher la cruauté envers les animaux.

De H. W. Mabee et autres, du comté de Norfolk,—de W. O. Rockwell et autres, de Waterloo,—de E. J. Davis, M.P.P., et autres, du township de King, et de John H. Ross et autres, du township de King, comté d'York ; demandant l'adoption du bill relatif aux sociétés de bienfaisance.

De D. A. Ferguson et autres, de Smith's Falls,—de C. Richards et autres, de Jasper, et de Hiram Easton et autres, de Merrickville ; demandant que la canal Rideau soit élargi et approfondi.

L'honorable M. Vidal, du comité spécial des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assu-

rance sur la vie dite Dominion," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. McInnes (New Westminster), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité spécial des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des divorces, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ NO 17.

MERCREDI, 13 mars 1889.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son septième rapport :

Conformément à l'ordre de renvoi du mardi, 12 mars courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill intitulé : " Acte pour faire droit à William Gordon Lowry," et a reçu les dépositions de témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour que le préambule s'accorde avec la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 4.—Retranchez " douze " et insérez " treize. "

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Le tout respectueusement soumis,

JOS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Clew, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des procès sommaires."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte des Statuts Révisés concernant l'intérêt."

Le dit bill a été lu alors la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte des convictions sommaires, chapitre cent soixante-dix-huit des Statuts Révisés, et l'acte qui le modifie."

Le dit bill a été lu alors la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte concernant les expropriations de terrains."

Le dit bill a été lu alors la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le délai fixé pour la réception des rapports sur les bills privés, lequel expire demain, le quatorzième jour de mars courant, soit prolongé jusqu'à jeudi le vingt-huitième jour de mars courant.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du 2e paragraphe du 2e rapport du comité des comptes contingents,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard il a été

Ordonné, que le deuxième paragraphe du deuxième rapport du comité des comptes contingents du Sénat soit renvoyé au dit comité pour plus ample considération.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac et du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour remettre en vigueur et amender l'acte de la Compagnie de levée et de chemin de fer de Saint-Gabriel," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Calgary, Alberta et Montana," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Hamilton," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Reid (Cariboo), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction du St. Laurent et de l'Atlantique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour changer le nom du chemin de fer du comté de Prescott en celui de ' Chemin de fer des comtés du Centre,' " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Fint, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Nipissingue et de la Baie James," et changer le nom en celui de " Chemin de fer de Nipissingue et de la Baie James," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte pour incorporer la Compagnie d'assurance mutuelle Ontario sur la vie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant les règles de cour en matières criminelles," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général de la Chambre, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant les navires à vapeur en correspondance avec le chemin de fer Canadien du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), à savoir:—

Qu'il appellera l'attention de la Chambre sur la condition présente du commerce d'importation et d'exportation de ce pays, en vue et à l'occasion du projet qu'a le gouvernement d'ouvrir des relations commerciales étendues avec l'Australie, l'Amérique du Sud et les Antilles.

Et qu'il demandera quand le gouvernement se propose de présenter une mesure sur ce sujet.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain et qu'il soit le dernier item de l'ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botaford, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 14 mars 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glaser,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	(Burlington),	<i>Sanford,</i>
<i>Bolhuc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Léonard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O' Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>De Blois,</i>	(Cap-Breton),	<i>Peletier,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	(New-Westminster),	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Perley,—De Thomas Lailey, président, et Alexander J. McKay, secrétaire, des directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de la zone Chinook et de la rivière la Paix.

Par l'honorable M. Power,—De Adam Murchy et autres, de la cité de Guelph,—et de William Johnston et autres, de la ville de Durham.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Robert Murphy et autres, de la ville de Strathroy ; et de T. A. A. Dean, C.D., A.C.R. et autres, de la ville d'Aylmer, dans le comté d'Elgin ; demandant l'adoption du bill intitulé : " Acte relatif aux sociétés de bienveillance. "

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des divorces, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No. 17,

Jeudi, 14 mars, 1889.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport : Conformément à l'ordre de renvoi du mardi, 12 mars courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Arthur Wand, " et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant :

Page 2.—Retranchez l'article quatre.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande que parmi les lettres ci-jointes, cotées B1 à B16 on imprime seulement celles cotées B4, B12 et B16.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Ciernow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre copies des règles générales et ordres 84 et 85 faits par les juges de la Cour Suprême et de la Cour de l'Échiquier, depuis la dernière session.

Ordonné qu'elles soient déposées sur la table et elles sont comme suit :

(Voir papiers sessionnels No 50.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le prélèvement de certains taux et droits y mentionnés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de valeurs et débetures du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie canadienne de fidéicommis et d'administration générale," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, que le dit bill soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été Ordonné, que le dit bill soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de consolider les pouvoirs d'emprunter que possède la compagnie de prêt et de débenture d'Ontario, et de l'autoriser à émettre des débentures-actions," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes (New Westminster), il a été

Ordonné, que le dit bill soit remis à lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte concernant le Collège de la Reine à Kingston," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Société des missions étrangères des Congrégationalistes du Canada," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McClellan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), à savoir :—

Qu'il appellera l'attention de la Chambre sur la condition présente du commerce d'importation et d'exportation de ce pays, en vue et à l'occasion du projet qu'a le gouvernement d'ouvrir des relations commerciales étendues avec l'Australie, l'Amérique du Sud et les Antilles.

Et qu'il demandera quand le gouvernement se propose de présenter une mesure sur ce sujet.

Après débat.

A six heures l'honorable Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), à savoir :—

Qu'il appellera l'attention de la Chambre sur la condition présente du commerce d'importation et d'exportation de ce pays, en vue et à l'occasion du projet qu'a le gouvernement d'ouvrir des relations commerciales étendues avec l'Australie, l'Amérique du Sud et les Antilles.

Et qu'il demandera quand le gouvernement se propose de présenter une mesure sur ce sujet.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Parley, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que la suite du débat soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 15 mars 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Gerard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Ewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Turner</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>(New Westminster),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposés sur la table :

Par l'honorable M. McKay,—De W. G. Miller et autres, de Stellarton.

Par l'honorable M. Clemow,—De Georges H. Groves, M.D., et autres, du township de Huntly.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De C. M. Mader et autres, de Mahone Bay; demandant l'adoption du bill intitulé: "Acte relatif aux sociétés de bienveillance."

De la corporation de la cité de Toronto; demandant qu'il soit accordé une subvention à la compagnie du chemin de fer de Kincardine et Teeswater.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des chemins de fer," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant; et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 3 retrancher depuis "suit" jusqu'à la fin du bill et inserez les clauses A. B. C. D. E. F. G. et H.

Clause A.

"1. Nonobstant toute disposition de l'article quatorze de l'Acte des chemins de fer, les compagnies de chemins de fer sous la juridiction du parlement du Canada, devront

sans qu'il y ait lieu aux contributions ci-dessous mentionnées, maintenir et entretenir en bon état tous drains, fossés et rigoles nécessaires, existant au moment de l'adoption du présent acte, sur et pour les terrains dont elles auront la propriété ou possession."

Clause B.

" Lorsque le conseil municipal d'un comté, d'un township ou canton, d'une paroisse ou autre municipalité en Canada, soit de son propre mouvement, soit sur la requête de quelque habitant de son territoire, décidera qu'il est nécessaire de faire, pour dessécher ou égoutter des terrains situés dans la municipalité, un drain ou fossé à travers les terrains et la voie d'une compagnie de chemin de fer, le drain ou fossé, sauf l'accomplissement des formalités indiquées ci-dessous, devra être fait et entretenu à travers cette voie ferrée et ces terrains, et dans des conditions équitables déterminées de la manière prescrite ci-après."

Clause C.

" Le conseil en question, désigné dans la suite du présent acte sous le nom de requérant, pourra faire signifier à la compagnie (et cette signification se fera en laissant la pièce à tout agent ou autre officier en charge de la gare ou station la plus voisine) un avis par écrit de la décision prise, avec désignation des terrains situés en dehors du chemin de fer auxquels le drainage projeté doit être utile; l'avis, en pareil cas, sera accompagné de plans et devis, préparés et certifiés par un ingénieur civil ou un arpenteur fédéral ou provincial, de la part ou portion de drain ou fossé à faire à travers les terrains et la voie de la compagnie, ainsi que d'une évaluation, préparée et certifiée par un homme de l'art également, du prix que doit en coûter la confection; et si l'évaluation des travaux de confection n'exécède pas la somme de huit cents piastres, la compagnie de chemin de fer sera tenue, à l'expiration d'un délai raisonnable, de faire la part ou portion de drain ou fossé traversant ses terrains et sa voie, en observant les dimensions et proportions spécifiées aux plans et devis qui lui auront été fournis; à moins qu'elle ne conteste, ainsi qu'il est prévu ci-après, l'opportunité de l'ouvrage projeté, ou l'exactitude de l'avis, des plans et devis, ou de l'évaluation; auquel cas, la contestation sera instruite et décidée finalement de la manière ci-dessous prescrite."

Clause D.

" Si le requérant ni la compagnie ne donne avis de contestation, comme il est prévu par l'article suivant du présent acte, et si la compagnie et le requérant ne s'accordent pas sur la question de l'utilité que peut avoir pour le chemin de fer le drainage projeté, ou, dans le cas où cette utilité serait admise, sur la quotité que le requérant devrait payer, à titre de contribution, pour la confection de l'ouvrage; et si les frais de confection n'exécèdent pas en totalité la somme de quatre cents piastres, d'après les prévisions d'un ingénieur civil ou arpenteur fédéral ou provincial comme il est dit ci-dessus, le requérant pourra offrir à la compagnie de chemin de fer la somme qu'il croira juste et raisonnable pour sa propre part des frais de confection de l'ouvrage, et offrir de supporter ensuite telle quotité des frais d'entretien qu'il croira juste et équitable; et si la compagnie de chemin de fer fait refus de recevoir la somme ainsi offerte, ou prétend que la quotité de frais d'entretien que le requérant offre de supporter n'est pas ce qu'elle devrait être, la part proportionnelle des frais de confection et d'entretien, ou de l'un ou de l'autre, selon le cas, que chacun devra payer ou supporter, ou la question de savoir si ces frais seront totalement à la charge du requérant, sera déterminée ou décidée par la voie de l'arbitrage; et la somme ou les sommes à payer à la compagnie de chemin de fer, d'après la décision de l'arbitre ou des arbitres, pour la confection ou l'entretien du drainage, seront recouvrables du requérant de la même manière que le montant d'un jugement d'une cour compétente jusqu'à concurrence de la somme ou des sommes adjugées à la compagnie; et si la sentence arbitrale détermine la proportion de frais de construction ou d'entretien à payer par le requérant, mais sans autrement préciser la somme, cette quotité sera recouvrable devant toute cour compétente; et la décision ou sentence de l'arbitre ou des arbitres aura

même force d'exécution et sera aussi obligatoire et concluante que si elle avait été rendue par des arbitres en expropriation de terrain sous l'empire de l'Acte des chemins de fer ; et la nomination de l'arbitre ou des arbitres, ainsi que les opérations d'arbitrage, sous l'empire du présent acte, auront lieu, autant que possible, conformément aux règles posées dans les articles cent quarante-six à cent soixante et un inclusivement, de l'Acte des chemins de fer."

Clause E.

"Si quelque contestation, non relative aux quotités respectives de contribution qui doivent être décidées par voie d'arbitrage, comme il est dit ci-dessus, venait à s'élever entre le requérant et la compagnie, soit au sujet de la sûreté ou de la convenance du lieu désigné pour l'ouvrage projeté, soit au sujet de la suffisance ou de l'exactitude des plans, devis ou évaluations, ou de l'opportunité de l'ouvrage projeté, ou de son mode d'entretien, ou autre chose, la partie contestante pourra, dans le délai de trente jours après la réception des plans, devis ou évaluations en question, donner avis par écrit de ses objections à l'autre partie et au ministre des chemins de fer ; et sur cet avis, le ministre ou le comité des chemins de fer du Conseil privé pourra faire faire un examen de la localité par quelqu'un commis par lui à cet effet, et la contestation pourra s'instruire sur les lieux dans les formes que prescrira le ministre ou le comité ; après quoi, le comité des chemins de fer pourra rendre telle ordonnance, dans l'espoir, qu'il jugera convenable, et cette ordonnance portera décision finale du différend."

Clause F.

"6. Toute compagnie de chemin de fer sera sujette aux règlements municipaux généraux, non incompatibles avec le présent acte, concernant l'entretien et la réparation des drains, fossés et rigoles, dans les comtés, paroisses, townships ou autres municipalités du Canada par où passera sa voie ferrée, à moins qu'elle ne soit excepté de leur application par l'acte spécial qui la constitue en corporation ; pourvu toutefois que rien dans le présent acte n'autorise une municipalité à obliger, par quelque règle ou règlement, une compagnie de chemin de fer à souffrir que ses drains servent au drainage général autrement que ne l'autorise la loi."

Clause G.

"Tout avis donné par le requérant contiendra l'adresse d'un bureau de poste situé en Canada, auquel les avis destinés au requérant puissent être envoyés ; et tout avis à ce requérant sera donné d'une manière suffisante, s'il est déposé, par lettre enregistrée, à quelque bureau de poste du Canada, à l'adresse ainsi indiquée."

Clause H.

"Les dispositions de l'Acte des chemins de fer, relatives au drainage, demeureront applicables à tous les cas non prévus par le présent acte, et toutes les dispositions de l'Acte des chemins de fer, non inconciliables avec le présent acte, y compris celles relatives aux poursuites et peines, s'appliqueront aussi à tous ces cas."

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Lac Seul," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Calgary, Alberta et Montana," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Hamilton", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKindsay, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Nipissingue à la baie de James, et changeant le nom de la compagnie en celui de ' Compagnie de chemin de fer de Nipissingue à la baie de James ' ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant les vapeurs qui doivent être employés en correspondance avec le chemin de fer Canadien du Pacifique, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Vendredi, 15 mars, 1889.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à émettre des actions-déventures consolidées, et pour d'autres objets.

De J. C. Mullin et autres, de la cité de Montréal; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du Pont de l'Île Ste Hélène."

De J. T. Simpson et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Moose Jaw, Battleford et Edmondton."

De la corporation de la cité de Winnipeg; demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à utiliser et améliorer les pouvoirs d'eau de la rivière Assiniboine.

Du très révérend lord évêque des Trois-Rivières et autres; demandant à être constitués en compagnie pour construire et exploiter une ligne de chemin de fer depuis la cité des Trois-Rivières jusqu'à ou près la troisième borne milliaire sur la frontière entre les provinces de Québec et d'Ontario.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Compagnie du pont de la Baie de Quiné; demandant qu'il soit passé un acte pour déclarer et définir le sens de certains termes employés dans certains articles de son acte constitutif, et a constaté qu'il n'y a pas eu de publication d'avis, mais comme on a prouvé à votre comité que les amendements demandés sont nécessaires pour fixer le vrai sens de l'acte qui constitue la compagnie, votre comité est d'opinion qu'il n'était pas nécessaire de publier les avis ordinaires dans ce cas-ci.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills priés, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No. 8,
Vendredi, 15 mars 1889.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenté son dixième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes :

De la Chambre de Commerce de Québec, demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte constitutif;

De William Murray et autres, de la ville de Perth, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer Union; et a trouvé que les avis n'ont pas été publiés pendant la durée voulue; votre comité néanmoins recommande de suspendre la cinquante-unième règle à l'égard de ces deux pétitions, attendu que le comité auquel seront renvoyés les bills pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique Nord, et a constaté que l'avis n'a été publié que dans un journal anglais de la cité de Winnipeg, et qu'il n'a été publié aucun avis en français dans la province de Manitoba; votre comité néanmoins recommande que l'avis ayant été publié pendant la durée voulue en anglais dans la cité de Winnipeg, et aucun intérêt ne pouvant être lésé par le bill, on suspende dans ce cas-ci la 51e règle.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Robitaille, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que la cinquante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la Chambre de Commerce de Québec, tel que recommandée dans le dixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que la cinquante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la "Compagnie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique-Nord," tel que recommandé dans le dixième rapport du comité des ordres permanents et des bill privés.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a alors été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 15 mars 1889.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante :

De T. W. Jackson, secrétaire de la compagnie du chemin de fer de la Montagne à Bois et Qu'Appelle, demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition en obtention d'un acte pour amender l'acte constitutif de cette compagnie, bien que le délai pour la présentation des pétitions en obtention de bills privés soit expiré ; et comme on a donné à votre comité des raisons satisfaisantes pour expliquer le retard de la pétition, votre comité recommande de suspendre la 49e règle et de permettre aux parties de présenter leur pétition selon leur demande.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Merner, il a été Ordonné, que la quarante neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de T. W. Jackson, tel que recommandé dans le onzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table.

Par l'honorable M. Perley, — De la compagnie du chemin de fer de la Montagne de bois à Qu'Appelle.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 15 mars, 1889.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son douzième rapport :

Votre comité a examiné le bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'acte constitutif de la Compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada (à responsabilité limitée) ; votre comité a constaté que les avis exigés par la règle

cinquante unième ont été dûment donnés. Votre comité ayant trouvé satisfaisante la raison pour laquelle il n'a pas été présenté de pétition en obtention de ce bill, recommande de suspendre la 57e règle dans ce cas-ci.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que la cinquante septième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte constitutif de la Compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada," tel que recommandé dans le douzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le bill reçu de la Chambre des Communes le 12e jour de mars courant, intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada (limitée)" soit remis à l'ordre du jour de lundi prochain pour sa seconde lecture.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été

Ordonné, que la 51e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la compagnie de chemin de fer Union, tel que recommandé dans le dixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, 14 mars 1889.

Résolu,—Qu'un message soit adressé au Sénat priant leurs Honneurs de vouloir bien permettre à l'hon. W. E. Sanford, sénateur, de comparaître devant le comité des comptes publics de cette Chambre pour rendre témoignage dans l'enquête sur la fourniture des habillements militaires.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

JNO. GEO. BOUBINOT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que permission soit accordée à l'honorable W. E. Sanford de comparaître et rendre témoignage devant le comité des comptes publics de la Chambre des Communes et de rendre témoignage, s'il le juge à propos.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en Chancellerie.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre 127 des Statuts révisés du Canada, intitulé: "Acte concernant l'intérêt,"

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordoané, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), à savoir :—

Qu'il appellera l'attention de la Chambre sur la condition présente du commerce d'importation et d'exportation de ce pays, en vue et à l'occasion du projet qu'a le gouvernement d'ouvrir des relations commerciales étendues avec l'Australie, l'Amérique du Sud et les Antilles.

Et qu'il demandera quand le gouvernement se propose de présenter une mesure sur ce sujet.

Après débat.

A six heures l'honorable Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), à savoir :—

Qu'il appellera l'attention de la Chambre sur la condition présente du commerce d'importation et d'exportation de ce pays, en vue et à l'occasion du projet qu'a le gouvernement d'ouvrir des relations commerciales étendues avec l'Australie, l'Amérique du Sud et les Antilles.

Et qu'il demandera quand le gouvernement se propose de présenter une mesure sur ce sujet.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant la convention anabaptiste d'Ontario et de Québec."

Aussi le bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick à Prince-Edouard et changeant le nom de la compagnie en celui de "Cie du chemin de fer du Nouveau Brunswick à l'Île du Prince-Edouard."

Aussi le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 18 mars 1889.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier.</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haytherne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casarain,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Turner,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>(Cap-Breton),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>(New-Westminster),</i>		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. McCallum,—De E. M. Fraick et autres, de la ville de Napanee.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De Thomas Lailey, président, et Alexander J. Mackay, secrétaire gérant du bureau provisoire d'administration de la Compagnie du chemin de fer de la zone Chinook à la vallée de la rivière de la Paix ; demandant que le bill pour constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer de la vallée de la Biche, et le bill relatif à la Compagnie du chemin de fer d'Alberta à Athabasca, ne soient pas adoptés.

D'Adam Murchy et autres, de la cité de Guelph, et de William Johnston et autres, de la ville de Durham ; demandant que le bill intitulé : " Acte concernant les Sociétés de bienfaisance," soit adopté.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des divorces, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No. 17,
Samedi, 16 mars, 1889.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du mardi, 12 mars courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill intitulé : " Acte

pour faire droit à George McDonald Bagwell," et a reçu les dépositions des témoins⁸ sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,

Président.

L'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Sutherland, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), a proposé :

Que les lettres et autres pièces présentées à cette Chambre, le lundi 11 mars, par Son Honneur le Président, relatives à la valeur de cette portion du Canada, qui est située au nord du faite des terres de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui comprend le grand bassin du Mackenzie—lesquelles ont été reçues par le greffier du comité spécial sur ce sujet, depuis la dernière session—soient déposées au bureau du greffier du Sénat, en vue de reprendre l'étude de ce sujet au commencement de la prochaine session du parlement.

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la considération du septième rapport du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à William Gordon Lowry," ainsi que les témoignages pris devant le dit comité, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte des procès sommaires," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte des Statuts Révisés concernant l'intérêt," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte des convictions sommaires, chapitre cent soixante-dix-huit des Statuts Révisés, et l'acte qui le modifie," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant les expropriations de terrains," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les règles de Cour en matières criminelles."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 1, ligne 4, après "Canada" insérez: "ayant juridiction en matières criminelles."

Page 1, ligne 14, après "chambre" insérez: "excepté en tant qu'elles sont déjà réglées par la loi."

Page 1, ligne 15, retranchez depuis "régler" jusqu'à "y" dans la ligne 16, et insérez: "la plaidoirie, la pratique et la procédure de la cour en matières criminelles."

La clause deux a été lue et agréée.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec certains amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant la perception de certains droits et péages y mentionnés."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, seconde par l'honorable M. Smith, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de pont et de chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie canadienne de fidéicommiss et d'administration générale," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet de consolider les pouvoirs d'emprunter que possède la Compagnie de prêt et de débenture d'Ontario, et de l'autoriser à émettre des débentures-actions," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant le Collège de la Reine à Kingston," a été lu la seconde fois

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Société des missions étrangères des Congrégationalistes du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements proposés par le comité spécial des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des chemins de fer," ayant été lu,

L'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, a proposé:

Que la clause "D" soit amendée de nouveau comme suit:

Ligne 6, retranchez "quatre" et insérez "huit."

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Ordonné, que les dits amendements, tels qu'amendés, soient reçus.

Et les dits amendements, tels qu'amendés, ayant été lus une seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada (limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre 127 des Statuts révisés du Canada, intitulé: 'Acte concernant l'intérêt,'" ayant été lu,

L'honorable M. Power a proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé, en amendement:

De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer "lu la seconde fois en six mois."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions concernant l'instruction expéditive de certains crimes et délits," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction de Berlin et du Pacifique Canadien," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. Carvell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de ratifier un échange de terrain entre la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec et la *Land Security Company*," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de Kingston à Pembroke," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. O'Donoghue, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique Nord," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. O'Donohoe, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du pont de la Baie de Quinté," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant l'acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires, chapitre 73 des Statuts révisés," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 19 mars 1889.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Drummond,</i>	(<i>New Westminster</i>),	<i>Perley,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Lacoste,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Stevens.</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Turner,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	(<i>Cap-Breton</i>),	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Clemow,—Du révérend John Grenfell et autres, de Granby:

Par l'honorable M. Drummond,— Du Bureau de Commerce de Montréal.

Par l'honorable M. Sullivan,— De Richard Whiting, président, et W. Timberlake, secrétaire de la branche de Kingston de l'Alliance Evangélique.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De W. G. Miller et autres, de Stellarton, et de George H. Groves, M.D., et autres, du township de Huntley; demandant que le bill relatif aux sociétés de bienfaisance soit adopté.

De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois et Qu'Appelle; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction du Saint-Laurent et de l'Atlantique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier les actes concernant la Compagnie de levée et de chemin de fer de St. Gabriel," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer du comté de Prescott, et de changer le nom de ladite compagnie en celui de la 'Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre,'" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 29, retranchez depuis "Rockland" jusqu'à "et" dans la 31e ligne.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Girard a appelé l'attention de la Chambre sur cette partie du Dominion appelée le grand bassin du Mackenzie, et sur le pays s'étendant à l'est jusqu'à la Baie d'Hudson.

Et a demandé quand le gouvernement se propose de présenter quelque mesure pour mieux protéger les habitants, et pour protéger les précieuses mines, fourrures et pêcheries de ces lointaines régions.

Débat.

L'honorable M. Guévremont, secondé par l'honorable M. O'Donohoe a proposé :
Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une liste donnant les noms des vétérans de la guerre de 1812, actuellement survivants, le lieu de leur résidence et le montant de leur pension.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante :

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR-GENERAL.

OTTAWA, 19 mars 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge Strong en qualité de député de Son Excellence le gouverneur-général, se rendra à la salle du Sénat demain après-midi, à trois heures, pour donner la sanction royale aux bills qui ont été passés par le Sénat et par la Chambre des Communes du Canada pendant la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES COLVILLE, capt.,

Secrétaire du gouverneur-général.

A l'honorable Président du Sénat.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité spécial des divorces sur le bill intitulé : " Acte pour faire droit à William Gordon Lowry,"

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Sullivan, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu d'hui à trois mois.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue, sur division dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Glasier,	McKindsey,	Read (Quinté),
Archibald,	Gowan,	Macdonald (Victoria),	Reid (Cariboo),
Botsford,	Haythorne,	Macfarlane,	Sanford,
Clemow,	Kaulbach,	MacInnes (Burl'ton),	Sutherland,
Cochrane,	Lewin,	Merner,	Turner,
Dickey,	McCallum,	Montgomery,	Vidal,
Drummond,	McClelan,	Perley,	Wark.—28.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Casgrain,	McKay,	Poirier,
Armand,	Chaffers,	McMillan,	Power,
Baillargeon,	De Blois,	Macdonald (Midland),	Stevens,
Bellerose,	Girard,	O'Donohoe,	Sullivan,
Bolduc,	Guévremont,	Pâquet,	Trudel.—23.
Boucherville, de,	McDonald (Cap-B.),	Pelletier,	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington):

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des divorces auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Gordon Lowry," et les pièces produites devant le dit comité avec prière de retourner le tout au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte des convictions sommaires, chapitre cent soixante-dix-huit des Statuts Révisés, et l'acte qui le modifie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant les expropriations de terrains," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Ontario, Manitoba et Occidental," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Nord et du Manitoba," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbot, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 20 mars 1889.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaibach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McNelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Turner,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	(<i>Cap-Breton</i>),	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McInnes</i>		
	(<i>New-Westminster</i>),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées déposées sur la table :

Par l'honorable M. Pelletier,—De E. J. Rexford et autres, de la cité de Québec.

Par l'honorable M. Scott,—De W. H. Switzer et autres, de la ville de Dresden.

Par l'honorable M. Macdonald (Midland),—De J. J. Kenny, président, et George McMurrich, secrétaire de l'Association canadienne des assureurs des lacs.

Par l'honorable M. Power,—De Pelham Falconbridge et autres, du township de Puslinch.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De E. M. Fralick et autres, de Napanee; demandant la passation du bill intitulé: "Acte concernant les sociétés de bienfaisance."

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada (limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte pour incorporer la Compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario, sur la vie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, retranchez l'article 2 et remplacez-le par le suivant :

2. " L'article sept du dit acte est par le présent modifié par la radiation de tous les mots depuis le commencement de cet article, jusqu'à 'A,' dans la 6e ligne, et par l'insertion à leur place des mots suivants: 'L'assemblée générale annuelle des porteurs de polices se tiendra le quatrième jeudi de mai de chaque année; il en sera donné au moins un mois d'avis par annonce publiée dans au moins un journal local et dans un ou plusieurs journaux de la cité de Toronto et de tels autres lieux que les directeurs désigneront. Les directeurs feront imprimer cet avertissement sur chaque avis de renouvellement que donnera la compagnie dans les douze mois qui précéderont cette assemblée.' "

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. Carvel, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie canadienne de fidécommis et d'administration générale," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 30, retranchez depuis "article" jusqu'à la fin du paragraphe 6, et insérez la clause A:

Clause A.

3. "Les pouvoirs et l'autorité attribués par le présent acte à la compagnie n'auront nulle force ou effet dans aucune province, en ce qu'ils pourraient avoir d'inconciliable avec les lois de cette province."

Page 4, ligne 17, après "convenues" insérez: "pourvu toujours que si la compagnie est nommée par un tribunal, juge ou protonotaire, dans une province, a une charge de confiance, les placements qu'elle fera en vertu de son mandat ne soient faits que sur des valeurs reconnues par les lois de cette province."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet de consolider les pouvoirs d'emprunter que possède la Compagnie de prêts et de débentures d'Ontario, et de l'autoriser à émettre des débentures-actions," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 23, après "effet" insérez: "à l'endroit ou aux endroits que les directeurs indiqueront."

Page 2, ligne 24, retranchez "de tous ceux" et insérez: "des personnes et corporations."

Page 2, ligne 26, retranchez "eux" et insérez: "elles."

Page 2, ligne 28, après "manière" insérez: "et à tel endroit ou à tels endroits."

Page 2, ligne 38, retranchez l'article sept.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été mise sur eux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant les règles de cour au sujet des affaires criminelles," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la perception de certains droits et péages y mentionnés," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier les actes concernant la Compagnie de levée et de chemin de fer de St. Gabriel,"

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer du comté de Prescott, et de changer le nom de la dite compagnie en celui de la ' Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre,' "

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité spécial des chemins de fer, télégraphes et havres pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur cette question, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du huitième rapport du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Arthur Wand," ainsi que des témoignages pris devant le dit comité, ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, qu'elle soit remise à mardi prochain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

L'honorable Samuel Henry Strong, un des juges puisnés de de la Cour Suprême du Canada, étant assis sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir du député gouverneur qu'elle se rende immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit :—

Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions concernant les enquêtes sur les affaires publiques.

Acte concernant les manœuvres de corruption dans les affaires municipales.

Acte autorisant la mise en liberté conditionnelle de certaines personnes convaincues d'une première infraction.

Acte modifiant "l'Acte des poids et mesures," chapitre cent quatre des Statuts révisés.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kootenay à Athabaska.

Acte concernant la Compagnie du Pont de la Grande-Ile de Niagara.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de Houille de la Vallée du Daim.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie dite Dominion.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'exploitation de bois de Hawkesbury.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Assiniboia, Edmonton et Unjiga.

Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Calgary, Alberta et Montana.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Hamilton.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Lac Seul.

Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Lac Nipissingue à la Baie de James, et changeant le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James."

Acte concernant les vapeurs qui doivent être employés en correspondance avec le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte concernant la Convention anabaptiste d'Ontario et Québec.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick à Prince-Edouard, et changeant le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard."

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster.

La sanction royale a été prononcée sur ces bills par le greffier de cette Chambre dans les mots suivants: "Au nom de Sa Majesté Son Honneur le député du gouverneur-général, sanctionne ces bills."

Il a plu au député Gouverneur de se retirer, et

La Chambre des Communes s'est retirée.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des procès sommaires."

(En Comité).

Quelque temps après, la Chambre a repris séance, et

L'honorable M. Gowan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant le Statut révisé concernant l'intérêt," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Junction de Berlin et du Pacifique Canadien," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. Carvell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte à l'effet de ratifier un échange de terrain entre la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec et la *Land Security Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. O'Donohoe, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique Nord," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. O'Donohoe, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont de la baie de Quinté," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant la constitution en corporation de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et du Manitoba," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 21 mars 1889.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odeil,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap.-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Drummond,</i>			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été présentées :

Du révérend John Grenfell et autres, de Granby ; demandant que le bill intitulé : " Acte concernant les sociétés de bienfaisance," soit adopté.

De Richard Whiting, président, et W. Timberlake, secrétaire de la branche de Kingston de l'Alliance Évangélique ; demandant que le trafic sur les canaux du gouvernement ne soit pas permis le dimanche.

Du Bureau de commerce de Montréal ; demandant que le bill pour étendre les dispositions de l'acte d'extradition devienne loi.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des divorces, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No. 17,
Mercredi, 20 mars, 1889.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du mardi, 12 mars courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill F intitulé : " Acte pour faire droit à William Henry Middleton," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :
Que le dit rapport soit pris en considération mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Power a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour remettre en vigueur certains règlements concernant les pêcheries de la Nouvelle-Ecosse."

Le dit bill été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'acte des banques, chapitre cent vingt des Statuts révisés du Canada."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport du Bureau des examinateurs du service civil du Canada pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 6a.)

L'honorable M. Read a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte modifiant le chapitre cent quarante-huit des Statuts révisés du Canada, intitulé : "Acte concernant l'usage abusif des armes à feu et autres."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie canadienne de fidéicommis et d'administration générale," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du neuvième rapport du comité spécial des divorces auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à George McDonald Bagwell," ainsi que les témoignages pris devant le dit comité, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Almon, il a été Ordonné, qu'elle soit remise à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : "Acte établissant de nouvelles dispositions concernant l'instruction expéditive de certains crimes et délits," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'elle soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires, chapitre soixante-treize des Statuts révisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Ontario, Manitoba et Occidental," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Grant, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes, et havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte des convictions sommaires, chapitre cent soixante-dix-huit des Statuts révisés, et l'acte qui le modifie."

(En comité).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles un, deux, trois et quatre ont été lus et agréés.

Il a été ordonné d'ajouter ce qui suit après l'article quatre comme article 5 :

5. "L'article vingt-deux de 'l'Acte des convictions sommaires,' est par le présent modifié par insertion après le mot 'décerné' dans la deuxième ligne du dit article des mots suivantes: "soit en vertu des articles précédents ou de tout autre article du présent acte, soit avant ou après la condamnation, soit pour le prélèvement d'une amende ou de frais par saisie-exécution, soit pour l'emprisonnement de cette personne;"

Ordonné que l'article 5 du dit bill en devienne le 6e.

Ordonné que l'annexe W—Tarif des honoraires—soit agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance; et

L'honorable M. Odell a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant les expropriations de terrain," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité générale mardi prochain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Alberta et Athabaska, et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de : "La Compagnie du grand chemin de fer Nord-Occidental," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte autorisant les navires étrangers à porter secours aux navires naufragés ou désemparés dans les eaux canadiennes," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé "Acte à l'effet de prévenir la fraude dans la fourniture du lait aux fromageries et beurrieres," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant la charte constitutive de la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest," auquel elle demande son concours.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que, lorsque la Chambre s'ajournera demain, elle reste ajournée à mardi prochain à huit heures et demie du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 22 mars 1889.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargson,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaubach,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Clemon,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>(Cap-Breton),</i>	<i>Paquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>		<i>Peletier,</i>	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De E. J. Rexford et autres, de la cité de Québec,—de W. H. Switzer et autres, de la ville de Dresden, et de Pelham Falconbridge et autres, du township de Puslinch ; demandant que le bill relatif aux sociétés de bienfaisance soit adopté.

De J. J. Kenny, président, et George McMurrich, secrétaire de l'Association d'assurance pour la navigation sur les lacs ; demandant l'adoption du bill pour permettre aux navires étrangers de secourir les navires naufragés ou désarmés dans les eaux canadiennes.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse supplémentaire à une adresse du Sénat, en date du quatrième jour d'avril 1888, demandant un état indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier ; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu ; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ces ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 45b.)

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé de nouveau pour plus ample considération le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer du comté de Prescott, et de changer le nom de la dite compagnie en celui de la " Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettra aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a alors été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 29.—Retranchez depuis " Rockland " jusqu'à " 3 " dans la 35e ligne.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a alors été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Read, du comité mixte des impressions de parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,

Vendredi, 22 mars 1889.

Le comité mixte des impressions du parlement a l'honneur de soumettre, comme son troisième rapport, le rapport du sous-comité chargé de vérifier les comptes d'impression, ainsi que le rapport du greffier du comité sur les services d'impressions pour l'année dernière, et le compte des impressions, bilan annuel, pour l'année 1887-88, lesquels sont annexés au présent rapport. Les ayant approuvés, le comité les recommande à la considération des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Président.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

SALLE DE COMITÉ, 5 mars, 1889.

Le sous-comité du comité mixte des Impressions du Parlement auquel ont été renvoyés, pour audition, les comptes des services d'impression pour l'année écoulée, a l'honneur de faire rapport :—

Qu'il a soigneusement examiné le compte annuel des recettes et dépenses du service des impressions, pour l'année financière 1887-88, et qu'il l'a certifié après avoir vérifié les items des dépenses au moyen des pièces de comptabilité.

Au sujet de la lettre de l'imprimeur de la reine pour Ontario, qui est donnée au long dans le rapport du greffier du comité, le sous-comité a passé la résolution suivante à titre de recommandation :

Résolu, — Que l'imprimeur de la Reine ait instruction d'envoyer un exemplaire des statuts, annuels et refondus, à chacun des membres des législatures locales qui enverront comme échange un exemplaire de leurs statuts annuels et refondus, à chacun des membres des deux chambres du Parlement fédéral y représentant la province qui voudra faire un tel échange.

Le greffier a reçu la lettre suivante de l'imprimeur de la reine :—

OTTAWA, 9 mars, 1889.

CHER MONSIEUR, — Le département a toute raison de croire qu'il pourra exécuter les travaux de reliure pour la prochaine session. L'atelier de reliure sera prêt en juillet ou en août, au plus tard. L'impression des livres bleus pour la prochaine session ne commencera pas avant cela.

Bien à vous,

B. CHAMBERLIN.

H. HARTNEY, éor,
Chambre des Communes.

Le sous-comité recommande, en conséquence, que le contrat de M. Mortimer, pour la reliure des documents de la session, soit prolongé de nouveau afin de terminer le travail de la présente session, après quoi ce contrat prendra fin.

Le tout respectueusement soumis.

D. BERGIN,
Président du sous-comité.

RAPPORT DU GREFFIER DU COMITÉ.

SALLE DE COMITÉ, 25 février 1889.

Au président et aux membres du comité mixte des Impressions du Parlement :

MESSIEURS, — J'ai l'honneur de vous soumettre l'état annuel des recettes et dépenses du service des impressions du parlement pour l'exercice 1887-88, démontrant que la totalité des dépenses sous ce chef a été de \$73,109.56. L'exactitude de cet état est attesté par la signature de l'auditeur-général.

Des comptes en détail représentant la somme ci-dessus et toutes les pièces justificatives nécessaires, attendent la vérification du comité d'audition.

Pendant les vacances, j'ai reçu de l'imprimeur de la Reine et autres les diverses lettres suivantes, que je sou mets au comité :

No. 1.

DÉPARTEMENT DE L'IMPRIMERIE ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES,
BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE,
OTTAWA, 26 juin 1888.

MONSIEUR, — J'ai ordre d'attirer votre attention sur le fait que le gouvernement a pris des arrangements, avec les entrepreneurs des impressions du parlement, en vertu desquels ces derniers remettent leur contrat, qui se trouve annulé à dater du 1er juillet prochain. A partir de cette date, ce département sera chargé, en consé-

quelque, de l'exécution de toutes les impressions du parlement, aux termes du chapitre 27 des Statuts révisés du Canada et de l'acte 51 Vic., chap. 17, qui l'amende. Toute réquisition faite après cette date, pour des impressions, devra être adressée à ce département.

Il sera nécessaire aussi de faire en sorte que votre règlement final avec les entrepreneurs pour l'exercice courant, comprenne non seulement les divers ouvrages qui seront alors complétés, mais encore les parties, considérables ou minimales, des ouvrages en cours de composition ou d'impression à la date du 30 courant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

B. CHAMBERLIN,

Imprimeur de la Reine, etc.

H. HARTNEY, écr.,

Greffier du comité mixte des Impressions.

Je compris par cette lettre que le département de l'Imprimerie et de la papeterie publiques, ayant pris le contrat des mains de MM. McLean, Roger et Cie, était devenu, de fait, l'imprimeur des travaux du Parlement, avec charge d'exécuter les clauses du contrat et d'en remplir les obligations jusqu'au 31 décembre, 1888, date de son expiration, et que ce contrat devait être exécuté dans sa totalité tout comme s'il continuait à être rempli par les premiers entrepreneurs. J'ai agi en conséquence et j'ai fait exécuter les impressions tout comme si le transfert n'avait pas eu lieu, et j'en ai établi le coût aux prix spécifiés dans le contrat.

No. 2.

DÉPARTEMENT DE L'IMPRIMERIE ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES,
BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE,
OTTAWA, 28 juin, 1888.

MONSIEUR,—Comme suite à ma lettre du 26 courant, concernant l'annulation du contrat entre MM. McLean, Roger et Cie et la Reine, pour les impressions du Parlement, j'aurais dû peut-être demander, conformément aux intentions de l'honorable Secrétaire d'Etat, que vu l'expiration du contrat avec MM. McLean, Roger et Cie, il soit fait un règlement final de tous comptes quelconques avec eux; lorsque ce règlement sera terminé d'une manière satisfaisante, vous voudrez bien remettre toutes les garanties à vous données pour la bonne exécution du contrat.

Bien à vous,

B. CHAMBERLIN.

H. HARTNEY, écr.,

Greffier du comité mixte des Impressions.

Me conformant aux termes de cette lettre, je réglai finalement tous comptes avec ces messieurs, ce qui nécessita le paiement des travaux en voie d'exécution tout aussi bien que de ceux qui étaient terminés. Les dépenses pour 1887-88 furent, en conséquence, plus élevées que de coutume, vu qu'au cours ordinaire des choses, ces travaux en voie d'exécution auraient été portés au compte de l'année suivante.

Je rendis aussi aux ci-devant entrepreneurs le reçu du dépôt de \$5,000 fait à la Banque de Montréal, que je gardais par-devers moi, comme greffier du comité, à titre de garantie pour l'exécution fidèle du contrat.

No. 3.

DÉPARTEMENT DE L'IMPRIMERIE ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES,
BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE, ETC.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, pour votre gouverne, copie du contrat passé entre le gouvernement et MM. McLean, Roger et Cie, qui annule les précédents arrangements pour impressions. Dorénavant, les travaux d'impression se feront en vertu des prescriptions de l'Acte concernant l'imprimerie et la papeterie publiques et des actes qui l'amendent, Statuts révisés, chap. 27, et 51 Vic., chap. 17.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

B. CHAMBERLIN,

I. R. et C. P.

H. HARTNEY, écr,

Greffier du comité mixte des Impressions du Parlement.

Le présent traité, passé le seizième jour de juillet en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-huit, conformément à l'Acte concernant les formes abrégées de baux,—

Entre Alexander McLean et John Charles Roger, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, Canada, exerçant en la dite cité l'industrie d'imprimeurs sous le nom et raison de McLean, Roger et Cie, ci-après appelés "les locateurs" d'une part; et Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le Secrétaire d'Etat du Canada, d'autre part;

Fait foi que, en considération des loyer, stipulations et conventions ci-après arrêtés et énoncés, que Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause s'engagent à payer, observer et accomplir, les dits locateurs ont cédé et loué, cèdent et louent par le présent à Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause tout le bâtiment et le terrain y attaché, sis et situé sur la rue Wellington, en la dite cité d'Ottawa, actuellement occupé par les dits locateurs comme imprimerie, avec les constructions, cours et dépendances y appartenant et en faisant partie; avec aussi toutes presses à imprimer, caractères, planches stéréotypes, matrices, et tout le matériel d'imprimerie et de stéréotypie, la machine à vapeur et sa chaudière, la force motrice et tous appareils de mouvement, de chauffage et d'éclairage installés et employés dans le dit bâtiment pour par Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause avoir et posséder la propriété ainsi cédée pendant la durée d'une année à commencer du premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-huit, le tout moyennant un loyer de six mille piastres, payable par trimestres par portions égales, le premier jour des mois d'octobre, janvier, avril et juillet de la dite année.

Et Sa Majesté convient de payer les taxes et de faire toutes réparations, les locateurs se réservant la faculté de faire l'examen de l'état d'entretien des lieux; et Sa Majesté fera exécuter les réparations conformément à avis, et ne transférera ni ne sous-louera sans permission la propriété louée, qu'elle devra laisser en bon état.

Et Sa Majesté, pour elle-même et pour ses successeurs et ayants-cause, s'engage et s'oblige envers les dits locateurs, leurs héritiers, exécuteurs, administrateurs et ayants-cause à tenir assuré contre l'incendie pendant sa ou leur possession le bâtiment loué par le présent, avec ses dépendances et son contenu pour les sommes mentionnées dans l'annexe du présent acte. Réserve par le locateur de la reprise de possession en cas de non paiement du loyer ou d'inexécution des conventions.

Les dits locateurs promettent à Sa Majesté de la faire jouir paisiblement de son bail.

Il est convenu entre les locateurs et Sa Majesté que Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause, en donnant avis aux locateurs, leurs héritiers, exécuteurs, administrateurs et ayants-cause de son ou de leur intention de ce faire, un mois au moins avant l'expiration du dit terme, pourront garder l'occupation et l'usage de la propriété louée pendant la durée ou période d'un ou deux mois ou plus après le dit terme expiré, moyennant un loyer ou le paiement d'une somme de cinq cents piastres, payable le dernier jour de chaque mois que durera l'occupation ainsi prolongée.

Et les dits locateurs, pour eux-mêmes, leurs héritiers, exécuteurs, administrateurs et ayants-cause, et Sa Majesté pour elle-même et ses successeurs, conviennent et promettent mutuellement d'observer, accomplir et tenir, en ce qui regarde toute durée ou période additionnelle d'occupation, les conventions et stipulations ci-dessus énoncées, par lesquelles ils se sont respectivement liés pour le dit terme d'une année.

Et les dits locateurs pour eux-mêmes, leurs héritiers, exécuteurs, administrateurs et ayants-cause, et Sa Majesté pour elle-même et ses successeurs, sont convenus qu'il serait dressé, aussitôt que possible après la signature du présent contrat, un inventaire, certifié comme étant celui mentionné au présent, des dites presses d'imprimerie, caractères et autres objets contenus dans le dit bâtiment et ses dépendances; lequel inventaire, revêtu des signatures des locateurs ou de leurs héritiers, exécuteurs, administrateurs ou ayants-cause et de celle de l'honorable Secrétaire d'État du Canada au nom de Sa Majesté ou de ses successeurs, sera réputé à tous égards comprendre tout le matériel loué par le présent bail avec le dit bâtiment et ses dépendances; et l'inventaire ainsi préparé, certifié et signé, sera censé former partie du dit bail.

Et attendu qu'il existe présentement un contrat entre les parties à ce bail, pour l'exécution, par les locateurs, des ouvrages d'impression des divers départements du gouvernement du Canada, et pour l'impression des statuts et de la *Gazette du Canada*, lequel doit expirer le trente et un octobre prochain; et un autre contrat entre les dites parties, (dans lequel il est dit que Sa Majesté est représentée par Henry Hartney, ser. greffier du comité mixte des Impressions du parlement du Canada), pour l'exécution de toutes les impressions nécessaires pour les deux Chambres du parlement; et un troisième contrat, pour l'impression du *Hansard* ou compte-rendu des débats de la Chambre des Communes; lesquels deux derniers contrats doivent expirer le trente et un décembre prochain;

Et attendu qu'à raison du transfert à Sa Majesté des lieux loués par le présent bail, les dits contrats doivent cesser et prendre fin ce jour'hui, d'où il résultera pour les locateurs perte des profits qu'ils eussent faits par la continuation d'iceux: que les locateurs sont convenus de renoncer à ces contrats et ont consenti à leur annulation à dater de ce jour, et à tenir Sa Majesté quitte de toute réclamation de dommages à cet égard moyennant le paiement aux dits locateurs par Sa Majesté de la somme de dix mille piastres, monnaie légale du Canada, sur laquelle cinq mille piastres ont déjà été payées par Sa Majesté aux dits locateurs dès avant la passation des présentes; et quant à la balance Sa Majesté pour elle-même et pour ses successeurs convient de la payer le ou avant le deux de janvier prochain.

Le présent fait donc foi qu'en considération de ce que dessus, les dits locateurs renoncent aux dits contrats et consentent à leur annulation à compter du trente de juin prochain et se sont désistés pour eux-mêmes, leurs exécuteurs, administrateurs et ayants-cause, à l'égard de Sa Majesté et de ses successeurs, de tout droit action, cause de poursuite, créance, réclamation et autre demande en loi ou en équité que les dits locateurs peuvent avoir ou que leurs exécuteurs, administrateurs ou ayants-cause pourraient avoir à raison de la résiliation des dits contrats avant les dates respectives de leur expiration, soit pour perte de profits probables ou autrement.

Et en considération de ce que dessus, les dits locateurs pour eux et pour leurs héritiers, exécuteurs et administrateurs, sont convenus avec Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause, qu'eux les dits locateurs, leurs exécuteurs, administrateurs et

ayants-cause, au terme de l'occupation par Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause des lieux loués par le présent bail, remettront à Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause, représentés comme il est dit ci-dessus, tous les caractères et les galées appartenant à Sa Majesté actuellement en la possession des dits locataires, avec toutes les additions de matériel de quelque valeur que ce soit, faites par Sa Majesté, ses successeurs ou ayants-cause pendant la dite occupation, et transporteront à Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause représentés comme ci-dessus, toutes les planches et matrices stéréotypes préparées et employées pour les ouvrages du gouvernement et du parlement, et toutes matières composées pour ces ouvrages, sur paiement, à eux fait par Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause, du prix du matériel dont seront formées les dites planches et matrices stéréotypes et matières debout.

En foi de quoi les dits locataires ont apposé leurs seings et sceaux au présent traité, lequel a été, au nom de Sa Majesté la reine Victoria, signé par l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada, scellé de son sceau officiel, et contre-signé par Grant Powell, écuyer, sous-secrétaire d'Etat.

A. MacLEAN, (L.S.)
 J. C. ROGER, (L.S.)
 J. A. CHAPLEAU, (L.S.)
 G. POWELL,
S.S. & E.

Signé, scellé et délivré en présence de,
 B. CHAMBERLIN.

ETAT DES ASSURANCES.—MACLEAN, ROGER ET CIE.

Compagnie.	Somme assurée.	Agent.	Expiration de la police.
	\$		
Hartford.....	4,000	Pennock et Pennock.....	20 mars, 1889.
Etna d'Hartford.....	4,000	do do.....	20 mars, 1889.
do do.....	2,000	do do.....	10 mai, 1889.
London, Liverpool & Globe.....	2,000	Edward King.....	4 avril, 1889.
do do.....	3,000	do.....	10 mai, 1889.
North-British & Mercantile.....	2,000	O. R. Cunningham.....	27 mai, 1889.
Royal Insurance Co.....	4,750	H. K. Egan.....	8 nov., 1888.
Commercial Union.....	4,000	Edward King.....	10 mai, 1889.
London.....	4,000	H. K. Egan.....	12 juillet, 1888.
The Caledonia.....	3,000	Woodburn.....	28 nov., 1888.
The Northern of London.....	4,750	H. K. Egan.....	8 nov., 1888.
	37,500		

BATIMENT.

Royal Insurance Co.....	2,000	H. K. Egan.....	12 nov., 1888.
Phoenix.....	4,000	J. Durie et fils.....	13 nov., 1888.
	6,000		

PAPIER ET CHAUDIÈRE.

Canadian Steam Users	1,200	19 mars, 1889.
Citizen Insurance Company	1,500	Edward King	24 janvier, 1889.
City of London	1,500	Chas McGee	29 nov., 1888.
	4,200		

Au sujet de la reliure, j'adressai la lettre suivante à l'imprimeur de la reine :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
OTTAWA, 17 octobre, 1883.

CHER MONSIEUR,—Pouvez-vous me faire savoir si le département de l'Imprimerie et de la papeterie publiques sera en mesure d'exécuter les travaux de reliure requis pour le parlement après que l'entrepreneur actuel, M. Mortimer, aura terminé les travaux de cette année? Permettez-moi, de plus, d'attirer votre attention sur la pratique adoptée par nous, savoir: "Que les imprimeurs enverront les "feuilles imprimées, qui doivent être reliées dans les documents de la session, directement au relieur, dès qu'elles seront sorties des presses, afin qu'elles puissent être "pliées et déposées ensuite dans les voûtes jusqu'à ce qu'on en ait besoin." J'ai cru utile de vous informer de la chose, surtout si vous vous proposez de faire, pour la reliure, des arrangements différents de ceux suivis jusqu'à présent.

Bien à vous,

HENRY HARTNEY,
Greffier du comité des Imp. du Parlement.

Le col. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la reine.

En réponse à cette lettre, je reçus la note suivante :—

DÉPARTEMENT DE L'IMPRIMERIE ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES,
OTTAWA, 17 octobre, 1888.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre de ce matin. Je me disposais à vous écrire ou à aller vous voir à propos du même sujet. Quand le contrat de Mortimer prend-il fin? Nous serons heureux de lui envoyer directement les feuilles afin de nous en décharger, s'il a encore le contrat.

Bien à vous,

B. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la reine, etc.,

H. HARTNEY, écr.,
Greffier du comité des impressions du Parlement.

Le contrat avec M. Mortimer pour la reliure avait été prolongé par le parlement jusqu'au 31 décembre, 1883, et comme l'imprimeur de la Reine m'avait informé verbalement que le département n'était pas prêt à exécuter ce travail à présent, je crus devoir demander à M. Mortimer de me faire savoir, par lettre, ce qu'il serait en mesure de faire si ses services étaient requis. Voici sa réponse :—

OTTAWA, 19 octobre 1888.

H. HARTNEY, écr.

CHER MONSIEUR,—Conformément à votre demande, permettez-moi de vous dire que je consens à continuer le contrat de la reliure pour les deux Chambres du Parlement aux mêmes conditions que ci-devant.

Bien à vous,
W. McG. MORTIMER.

Je sou mets cette lettre de M. Mortimer pour l'information du comité, et pour qu'il prenne les mesures qu'il jugera nécessaires, vu qu'il faut de toute nécessité pourvoir à la reliure des documents de la session.

J'ai aussi reçu la lettre suivante de l'imprimeur de la Reine pour Ontario :—

BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE, ONTARIO,
ÉDIFICES DU PARLEMENT, TORONTO, 13 février 1889.

Au greffier du comité des impressions :

Par ordre de notre comité des impressions, j'ai l'honneur de faire part à votre comité que, vu l'envoi à chacun de nos députés d'une série de vos Statuts révisés du Canada, nous adresserons aussi une série de nos statuts révisés à chaque membre de votre Chambre qui représente un district électoral d'Ontario. Je désire aussi informer votre comité que, dans la distribution de nos statuts annuels ou sessionnels, nous avons eu pour habitude d'en adresser un exemplaire à chaque sénateur et membre des Communes représentant l'Ontario, dans l'espérance que votre comité ferait de même pour vos statuts à l'égard de nos députés.

Veuillez soumettre cette lettre à votre comité, et s'il fait à la Chambre un rapport favorable qui soit adopté, je serai heureux de l'apprendre et d'en informer notre comité.

Bien à vous,
JOHN NOTMAN,
Imprimeur de la Reine.

Au reçu de cette lettre, j'adressai la suivante au col. Chamberlin, imprimeur de la Reine :—

CHER MONSIEUR,—L'on me demande si c'est l'intention d'adresser aux membres de l'Assemblée législative d'Ontario un exemplaire des statuts annuels du Canada, vu que les députés de cette province aux Communes reçoivent les statuts provinciaux.

Comme je sais que la question va être considérée, serez-vous assez bon de m'en informer.

Bien à vous,
HENRY HARTNEY.

A l'imprimeur de la Reine.

En réponse à cette lettre, je reçus la communication suivante :—

DÉPARTEMENT DE L'IMPRIMERIE ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES,
BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE.

CHER MONSIEUR,—Je constate que l'ordre des deux Chambres, compris dans le rapport approuvé du comité des impressions, pourvoit à la distribution des statuts aux membres des législatures qui envoient en échange un exemplaire de leurs statuts respectifs (annuels et refondus) à chaque membre des deux Chambres de la Puissance du Canada. Y a-t-il des législatures qui aient offert de faire ou qui aient fait une semblable distribution? Votre lettre semble impliquer que dans le cas de l'Ontario, les statuts provinciaux ont été offerts ou envoyés seulement aux membres de la Chambre des Communes élus pour les districts électoraux de l'Ontario, mais non aux autres membres des Communes ni à aucun des sénateurs.

Si je vous ai bien compris, ce cas ne devrait-il pas être soumis à la considération du comité des impressions de cette année?

Bien à vous,
B. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la Reine, etc.

P.S.—Les statuts révisés ont été adressés aux membres de la législature de l'Ontario, conformément aux instructions émanées du Conseil privé et signifiées par l'entremise du Secrétaire d'Etat.

H. HARTNEY, écr,
Greffier du comité des Impressions.

J'ai demandé que la somme de \$75,000 soit portée au budget pour les impressions du parlement pour l'exercice 1889-90, sauf l'approbation du comité.
Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,

Greffier, comité mixte des Impressions.

Av. **COMPTE des impressions du parlement, bilan annuel, du 1er juillet, 1887, au 30 juin, 1888.**

Dr.

Recettes.	Montant.	Pièces justificatives No.	Dépenses.	Montant
1887-8.	\$ cts 80,000 00	1887-88 1	Impressions :— Balance due le 30 juin, 1887..... do Moins 20 p. c. de retenue sur le dernier compte..... Compte jusqu'au 31 décembre, 1887, total. do do 30 juin, 1888.....	\$ cts. 193 35 6,629 18 16,693 64 39,481 41 5,099 40 18,795 21 1,384 64 107 50
REMBOURSEMENTS :—		2	Reliure.....	
Compte des rapports des départements.	\$22,879 38	3	Papier d'imprimerie.....	
do de l'impression des bills privés.	880 76	4	Lithographie.....	
	23,660 13	5	Assurance.....	
		6	Salaires { Montant payé, \$3,654.75 ; moins remboursement, \$1.88..... \$5,652.87	5,750 00 215 88 177 00 19 20 1,950 68
		7	Frais de port.....	89,669 99
		8	Divers.....	6,890 14
		9	Annonces.....	
			Expl. géologique, copies supplémentaires du rapport.....	
			Dépense totale.....	103,660 13
			Non retiré, y compris le coût de l'imp. des bills privés....	
				103,660 13

Compte des impressions du parlement, bilan annuel, etc.—*Suite.*

<p>Memo.—Balance de papier en magasin— 489½ rames, grand raisin. 631 do papier tellière.</p>	<p>Dépenses, comme ci-dessus..... \$96,668 99</p> <p>Remboursements :— Comptes des rapports des départements... \$22,879 38 do d'impression des bills privés 680 75 23,560 13</p> <p>Coût total des impressions du parlement..... \$73,109 86</p>
--	--

J. L. McDOUGAL,
Auditeur général.

HENRY HARTNEY,
Greffier des impressions du Parlement.

Vérifié et trouvé exact.

D. BERGIN,
 ROBERT READ,
 A. VIDAL,
 JAMES TROW,
 ALPH. DESJARDINS.

SALLE DE COMITÉ,
 30 juin 1888.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Vendredi, 22 mars, 1889.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

D'Oronhyatekha, chef suprême et autres officiers de l'ordre indépendant des Forestiers, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Cour suprême de l'ordre indépendant des Forestiers" ;

De G. B. Pattee et autres, de la cité d'Ottawa, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'estacades d'Ottawa et Montréal" ;

De George T. Baird et autres, de Perth-Centre, dans la province du Nouveau-Brunswick, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer d'Edmundston et Florenceville" ;

De John H. Cheeseworth et autres, de la cité de Toronto, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan" ;

De D. F. Burk et autres, de Port-Arthur, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer d'Ontario, de Manitoba et de l'Ouest."

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Vendredi, 22 mars 1889.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatorzième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer grand central du Nord-Ouest, demandant qu'il soit passé un acte qui amende sa charte en abrogeant la clause qui donne droit de circulation sur sa voie à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique, et a trouvé que l'avis n'a pas eu la durée suffisante ; il recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ce cas, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé, pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Votre comité a examiné aussi la pétition de James Worthington et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de minéraux Dominion" ; aussi la pétition de William Abbott et autres, de Montréal, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie canadienne de superphosphates," et a constaté qu'il n'a pas été donné d'avis de ces pétitions ; mais comme

il a été démontré au comité qu'aucun droit existant ne serait lésé par les entreprises projetées, et que l'incorporation de ces compagnies tendrait au développement des mines et à l'exploitation des minéraux du pays, votre comité recommande de suspendre la 51^e règle à l'égard de ces pétitions.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie du chemin de fer grand central du Nord-Ouest, comme le recommande le quatorzième rapport du comité spécial des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de James Worthington et autres, comme le recommande le quatorzième rapport du comité spécial des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de William Abbott et autres, comme le recommande le quatorzième rapport du comité spécial des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Société des missions étrangères des Congrégationalistes du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 28, après "soit" insérez: "sauf toutefois à se conformer aux lois de la province où seront situés les immeubles acquis de la sorte par elle, en ce qui concerne l'acquisition et la tenure des biens-fonds par les corporations."

Page 1, ligne 34, retranchez depuis "un" jusqu'à "choisis" et insérez: "bureau de directeurs."

Page 1, ligne 37, retranchez depuis "le" jusqu'à "aura" et insérez: "bureau des directeurs."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant le Collège de la Reine à Kingston," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 7, après "autrement" insérez : "sauf, toutefois, à se conformer aux lois de la province où seront situés les immeubles acquis de la sorte par elle, en ce qui concerne l'acquisition et la tenure des biens-fonds par les corporations."

Le dit amendement ayant été lu la seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Power a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour mieux garantir la sécurité des pêcheurs."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des baux ou contrats en vertu desquels est occupée la réserve du terrain public qui s'étend sur la rivière Ottawa, de Bay Street à Kent Street, dans la cité d'Ottawa.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte des convictions sommaires et l'acte qui le modifie," ayant été lu,

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit de nouveau amendé comme suit :

"Le second paragraphe de l'article sept de l'acte de la 51e Victoria, chapitre 45, est par le présent modifié par radiation des mots : "dans le district de la Baie-du-Tonnerre, à la cour des sessions générales de la paix pour le district d'Algoma."

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à George McDonald Bagwell."

L'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie, pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à George McDonald Bagwell " ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte établissant de nouvelles dispositions concernant l'instruction expéditive de certains crimes et délits, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Alberta et Athabaska, et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de " La Compagnie du grand chemin de fer Nord Occidental, "

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte modifiant la charte constitutive de la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest, "

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest, "

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de jonction du Nord-Ouest et du Lac-des-Bois, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant l'acte pour incorporer le bureau de commerce de Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Robitaille, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke et la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte des liquidations, chapitre cent vingt-neuf des Statuts révisés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'acte du service civil, chapitre dix-sept des Statuts révisés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé :

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Son Honneur le Président a déclaré la Chambre ajournée à mardi le vingt-six du courant à huit heures et demie du soir.

Mardi, 26 mars 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Perley,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glaser,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Ross,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Sanford,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Macdonald (Cap-B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	(<i>New-Westminster</i>),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Clemow,—De la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. Ogilvie,—De M. C. Donald et autres, de Montréal.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été ordonné, que la pétition de la corporation de la cité d'Ottawa, demandant que le bill pour incorporer la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York ne soit pas passé, soit lue et reçue maintenant.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été ordonné, que la dite pétition de la corporation de la cité d'Ottawa soit renvoyée au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial des divorces, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 17,
Mardi, 26 mars 1889.

Le comité spécial des divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport : Conformément à l'ordre de renvoi du mardi, douze mars courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill intitulé : "Acta

pour faire droit à Bennett Rosamond," et certaine preuve a été produite de la part du pétitionnaire.

Votre comité s'étant réuni aujourd'hui pour continuer son enquête, le conseil du pétitionnaire a informé votre comité que son client n'a pas l'intention de procéder ultérieurement à cette session du parlement.

Votre comité recommande en conséquence qu'on ne donne pas suite au dit bill et que le pétitionnaire ait la permission de le retirer, et qu'on lui rende les pièces qu'il a déposées.

Le tout respectueusement soumis.

JAS ROBT GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
22 mars 1889.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Le comité a examiné les documents suivants et il en recommande l'impression :

22c. Réponse à Adresse du 11 courant—Copie de l'arrangement en date du 14 décembre 1885, passé entre le gouvernement fédéral et la Cie du chemin de fer International pour la construction d'une voie ferrée depuis la rive sud du Saint-Laurent, à ou près Caughnawaga, jusqu'aux ports de Saint-André, Saint-Jean et Halifax, *via* Sherbrooke, le lac Moosehead, Mattawamkeag, Harvey, Fredericton, et à travers le township de Salisbury jusqu'à Moncton. Aussi, copie de tous et chacun des changements qui ont pu être faits au dit arrangement, et de tous ordres en conseil s'y rapportant. Aussi, copie de tous transferts ou cessions du dit arrangement ou contrat et des ordres en conseil y relatifs. (*Distribution*).

50. Copie des Ordres généraux, Nos 84 et 85, de la Cour suprême du Canada. (*Distribution*).

54. Copie du bill de la province de Québec 51-52 Vic., chap. 13, intitulé: "Acte concernant le règlement des biens des Jésuites," du rapport fait le 16 janvier dernier, ou à toute autre date, à Son Excellence le Gouverneur général, au sujet de ce bill, et de tous ordres en conseil, rapports, opinions et autres papiers faisant connaître les délibérations du gouvernement, et à quelle conclusion il en est arrivé à ce sujet; aussi copie de toute correspondance échangée au sujet du dit bill entre les autorités fédérales et le gouvernement de la province de Québec, ou toute personne ou personnes quelconques, et de toutes pétitions ou représentations écrites adressées au gouvernement pour ou contre la sanction du dit acte, ainsi que la date à laquelle le dit bill a été reçu et approuvé par le gouvernement. (*Distribution et documents de la session.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

12a. Copie des diverses soumissions reçues pour approvisionnements du pénitencier de Manitoba pendant l'exercice 1887-88, avec la correspondance qui s'y rapporte.

21. Réponse à Ordre du 9 avril 1888,—Copie du rapport des ingénieurs et explorateurs nommés pour faire l'exploration du détroit de Northumberland, entre la Pointe Carleton, Ile du Prince-Edouard, et le cap Jourimain, N.-B., pendant l'été de 1887, dans le but de s'assurer si la construction d'un tunnel pour traverser le détroit est praticable.

22. Réponse à Ordre du 7 mai, 1888,—Copie de toute correspondance et télégrammes échangés entre le département des Chemins de fer et MM. Sims et Slater, entrepreneurs de la section est du chemin de fer du Cap Breton, entre Grand-Narrows et Sydney.

22d. Réponse à Ordre du 6 courant,—Copie de toutes requêtes, correspondance, rapports et autres documents de toutes sortes concernant l'octroi de subsides par le gouvernement fédéral à la ligne du chemin de fer Grand Oriental devant s'étendre de Montréal à Lévis.

22e. Réponse à Ordre du 6 écoulé—Etat donnant :

1° La liste de tous les actionnaires actuels de la Cie du chemin de fer de Témiscouata ;

2° Le nombre de parts de chaque actionnaire ;

3° Le montant payé par chacun d'eux sur ses parts respectives.

22f. Réponse à Ordre du 13 écoulé—Copie de toute correspondance échangée entre les autorités du Grand-Tronc et le gouvernement concernant la subvention accordée pour l'achèvement de la ligne de la Cie du chemin de fer de Belleville et Hastings-Nord, depuis le village de Madoc jusqu'à Eldorado, dans la division nord de Hastings, les travaux faits pour parachever la dite ligne, et la prise de possession et l'ouverture de la ligne au trafic.

23a. Réponse à Ordre du 8 écoulé—Copie du dernier rapport de l'ingénieur sur la praticabilité d'un havre à Naufrage, comté de King, I.P. E.

42. Réponse à Ordre du 7 mai 1888—Copie de tous papiers, plans, correspondance, rapports et autres documents, de quelque nature qu'ils soient, relatifs à la construction d'une jetée ou d'un quai à Sainte-Anne des Monts, dans le comté de Gaspé.

43b. Réponse à Ordre du 13 courant—Copie de la correspondance échangée entre la Cie d'Assurance des Manufacturiers et le Surintendant des Assurances, concernant la liste d'actionnaires que la dite compagnie a fournie conformément au statut à cette fin.

44. Réponse à Ordre du 8 courant—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre de l'Intérieur et ses employés et Thomas Sioui et autres Sauvages de la tribu des Hurons, de Lorotte.

44a. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Etat indiquant toutes les ventes de terres des Sauvages faites sur la rive ouest de la Grand-Rivière dans le village de Cayuga, dans le comté de Haldimand. Aussi, copie de toutes instructions données aux évaluateurs des dites terres, des rapports des dits évaluateurs et de toute correspondance et papiers y relatifs.

45. Réponse à Ordre du 8 écoulé—Etat donnant la quantité respective de billots de pin et d'épinette, mesure de planche, exportée chaque année depuis 1867 jusqu'au 30 juin 1888 ; le montant des droits d'exportation perçus chaque année sur chaque classe de billots, le tarif des droits, chaque année, sur chaque espèce de billots, et le montant de chaque espèce de bois exporté et le montant des droits perçus sur le susdit bois, par province.

45a. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Etat donnant le montant des droits d'exportation perçus ou payés sur les billots et autres bois, en 1888, spécifiant à quels bureaux de douanes le droit a été payé, et les montants respectifs payés à chaque bureau.

45b. Réponse supplémentaire à Ordre du 16 avril 1888—Etat indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ces ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires.

46. Réponse à Adresse du 6 écoulé—Copie de tous ordres en conseil, rapports, correspondance et papiers concernant la révocation de l'honorable William Ross, percepteur des douanes au port d'Halifax.

47. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relatifs au désaveu de lois de Québec de 1887.

47a. Réponse à Adresse du 25 écoulé—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi concernant la conversion de la dette.

47b. Réponse à Adresse du 25 écoulé—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relatifs au désaveu de la loi du barreau de la province de Québec, passée en 1886, et par laquelle le bâtonnier général a préséance sur tous les autres avocats.

47c. Réponse partielle à Adresse du 25 écoulé—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relatifs au désaveu de la loi des magistrats.

48. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Etat indiquant la date à laquelle M. l'Orateur a reçu le certificat du juge dans chacune des causes d'élections pour les districts électoraux suivants, savoir: Halton, Shelburne, Northumberland-Est, Haldimand, Joliette, Cumberland et Kent, la date du mandat de l'Orateur et la date du bref pour une nouvelle élection.

49a. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Copie de tous rapports des ingénieurs et autres officiers employés par le département des Chemins de fer et Canaux, au sujet des pouvoirs d'eau sur le nouveau canal Welland.

49b. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Copie des diverses soumissions et de tous papiers, lettres, documents et contrats pour la construction du canal du Sault Sainte-Marie.

51. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Copie de la correspondance, rapport, etc., échangés entre les officiers de l'Intercolonial et M. Louis Fortin, de Saint-Octave de Métis, au sujet d'un cheval tué par les chars en octobre 1888.

52. Réponse à Ordre du 6 écoulé—Etat donnant les noms de tous les chapelains d'institutions publiques nommés par le gouvernement, la date de leur nomination, le chiffre de leur salaire et les dénominations religieuses auxquelles ils appartiennent.

53. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Etat indiquant quelles sommes d'argent ont été payées par le gouvernement à W. A. Webster au cours de chacune des années financières 1887 et 1888, et depuis le 1er juillet, 1888, spécifiant les services pour lesquels il a été rémunéré.

55. Réponse à Ordre du 4 courant—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement par les habitants de la partie riveraine des townships de Yonge et d'Escott, dans le comté de Leeds, Ont., demandant le désaveu d'un acte passé par la législature de l'Ontario, intitulé: "Acte pourvoyant à l'union de la partie riveraine des townships de Yonge et d'Escott," et sanctionné le 23 mars 1888.

56. Réponse à Adresse du 11 courant—Copie de la réponse faite par les autorités fédérales au gouvernement impérial au sujet des informations demandées par ce dernier touchant le fonctionnement de l'Acte de tempérance du Canada dans les différentes provinces de la Puissance.

57. Réponse à Ordre du 8 écoulé—Etat indiquant les réparations faites au dragueur "Prince Edward," en 1888, la date du commencement des travaux et leur coût une fois terminés; aussi, la somme des opérations du dit dragueur en 1888.

58. Réponse à Ordre du 4 courant—Etat donnant les noms des pêcheurs de l'Île du Prince-Edouard qui, au cours des années 1886 et 1887, ont présenté des demandes pour la prime de pêche, et dont les demandes ont été rejetées; aussi copie des rapports d'officiers ou de particuliers contre ces réclamations et les noms et domiciles de tels officiers ou particuliers.

58a. Réponse à Adresse du 13 écoulé—Copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario, concernant l'opportunité de permettre aux blancs de faire la pêche au filet dans les eaux intérieures de l'Ontario, au nord et au nord-ouest des lacs Huron et Supérieur.

Aussi, de toute correspondance entre le département des Sauvages et tout autre département du gouvernement au sujet de la misère et de la détresse qui se feraient sentir parmi la population sauvage, si l'on permettait de pêcher librement dans les eaux d'où elle tire sa principale subsistance.

59. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Etat indiquant:

(1.) Quels sont les ports du Dominion dans lesquels le gouvernement perçoit le droit d'hôpital sur les navires.

(2.) Quel est le montant qui a été perçu dans chacun de ces ports, durant la saison dernière.

(3.) Combien de matelots ont été soignés dans chacun de ces ports, durant la saison dernière.

(4.) Combien le gouvernement a payé aux hôpitaux de chacun de ces ports pour la saison dernière.

60. Suite de la correspondance, telle que publiée dans le rapport de l'auditeur général, au sujet du rapport du montant brut de l'emprunt et du fonds d'amortissement de l'emprunt canadien consolidé.

61. Réponse à Adresse du 11 courant—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, et de tous papiers, rapports et documents quelconques au sujet de l'émission de permis ou licences pour la vente de liqueurs spiritueuses, bière ou autre boissons enivrantes dans les maisons publiques ou autrement, dans les Territoires du Nord-Ouest; aussi, copie de tous règlements et autres procédures promulgués ou adoptés par le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, sous l'autorité desquels des licences ou permis pour la vente de la bière et autres boissons enivrantes ont été accordés dans les dits territoires.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES,

VENDREDI, 22 mars, 1889.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a nommé un comité pour agir de concert avec le comité nommé par le Sénat pour faire une enquête sur la dépense publique concernant la législation, et

sur la possibilité de la réduire; et que le dit comité est composé de Sir Hector Langevin, et de MM. Charlton, Foster, Mitchell, et White (Renfrew).

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

JNO. GEO. BOUBINOT,

Greffier des Communes.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte trente-sixième Victoria, chapitre soixante et un, concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du havre de Montréal," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Trudel, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre treize des Statuts révisés, intitulé: 'Acte concernant la Chambre des Communes,'" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant la loi concernant la cour de l'Echiquier du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la cour Suprême de l'ordre indépendant des Forestiers," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour remettre en vigueur et amender l'acte de la Compagnie de chemin de fer et de levée de Saint-Gabriel,"

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du huitième rapport du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Arthur Wand,"

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie, pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Arthur Wand," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant le Statut révisé concernant l'intérêt,"

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du dixième rapport du comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Henry Middleton,"

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie, pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le

comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Henry Middleton," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division; résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour remettre en vigueur certains règlements concernant les pêcheries de la Nouvelle-Ecosse,"

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte des banques, chapitre cent vingt des Statuts révisés du Canada,"

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires, chapitre soixante-treize des Statuts révisés,"

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les expropriations de terrains,"

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte autorisant les navires étrangers à porter secours aux navires naufragés ou désarmés dans les eaux canadiennes,"

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de prévenir la fraude dans la fourniture du lait aux fromageries et beurrieres," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant la charte constitutive de la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 27 mars 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Perley,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Drummond,</i>	(<i>New-Westminster</i>),	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power.</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott.</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	(<i>Cap-Breton</i>),	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
		<i>Pelletier,</i>	

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de la baie de Quinté," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction de Berlin et du Pacifique canadien", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. Carvell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique-Nord", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a alors été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 23.—Retranchez depuis "prescrit" jusqu'à "les," dans la ligne 25.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet de ratifier un échange de terrain entre la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec et la *Land Security Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Ontario, Manitoba et Occidental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 16.—Retranchez depuis "la" jusqu'à la fin de l'article 2 et insérez : "ville de Port Arthur, dans la province d'Ontario."

Page 1, ligne 25.—Retranchez depuis "ligne-mère" jusqu'à la fin de l'article 3 et intérez : "sur ou près la rivière la Seine jusqu'à un point sur ou près la rivière la "Pluie."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la constitution en corporation de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Nord et du Manitoba," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston et Pembroke," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 12.—Après "inachevées" insérez: "pourvu toutefois que l'extension de temps accordée par le présent acte, ne préjudicie aux droits d'aucune personne dans quelque action ou en vertu de quelque action que ce soit, formée entre elle et la dite compagnie, et maintenant pendante ou jugée, relativement à ses terrains situés dans la cité de Kingston, ou relativement au pouvoir de la compagnie d'exproprier ces terrains; et pourvu aussi que rien dans le présent acte ne soit censé étendre, augmenter ou faire revivre le pouvoir de la compagnie d'exproprier les terrains de toute telle personne dans la cité de Kingston."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et, la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour remettre en vigueur et modifier l'acte de la Compagnie de chemin de fer et de levée de Saint-Gabriel," ayant été lu,

L'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu une troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant la clause 4.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre cent quarante-huit des Statuts révisés du Canada, intitulé : ' Acte concernant l'usage abusif des armes à feu et autres,' " ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte établissant de nouvelles dispositions concernant l'instruction expéditive de certains crimes et délits."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McInnes (New-Westminster), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca, et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de " La Compagnie du grand chemin de fer Nord-Occidental," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte des impressions du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour mieux garantir la sécurité de certains pêcheurs,"

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de jonction du Nord-Ouest et du Lac-des-Bois," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte pour incorporer le bureau de commerce de Québec," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Pelletier, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke et la Compagnie du chemin de fer de Napance, Tamworth et Québec," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des liquidations, chapitre cent vingt-neuf des Statuts révisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant le Statut révisé concernant l'intérêt",

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour remettre en vigueur certains règlements concernant les pêcheries de la Nouvelle-Ecosse ",

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'acte des banques, chapitre cent vingt des Statuts révisés du Canada ",

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires, chapitre soixante-treize des Statuts révisés,"

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les expropriations de terrains."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Odell a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford. La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 28 mars 1889.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>Mc Kay,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Mc Kindsey,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Mc Millan,</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>O' Donohoe,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Cgilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Perley,</i>	<i>Turner,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Foirier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>(New- Westminster),</i>		

PRIÈRES.

10½

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De Wm McDonald et autres, de la cité et du district de Montréal; demandant l'adoption du bill à l'effet d'établir de nouvelles dispositions pour prévenir la cruauté envers les animaux.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York," a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

Le comité spécial des chemins de fer, télégraphes et havres auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York,"—conformément à l'ordre de renvoi du lundi, dix-huitième jour de mars courant, a examiné le dit bill, et a maintenant l'honneur de faire le rapport suivant :

Votre comité a mûrement considéré le dit bill et les raisons apportées pour et contre son adoption. L'article constitutif ayant été proposé, comme une question d'essai, la majorité du comité s'est prononcée contre, et votre comité a conclu que le bill doit en rester là pour la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mardi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de valeurs et débetures du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettra aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 22, retranchez depuis " chacune " jusqu'à " pourra " dans la page 2, ligne 34, et insérez ce qui suit :

2. Le capital social sera payé par les souscripteurs comme il suit : cinq pour cent lors de la souscription, une autre somme de cinq pour cent dans les trente jours de la souscription, et la balance à toutes époques ultérieures fixées par voie de règlement, sous la réserve de la disposition ci-après.

3. La compagnie pourra prêter de l'argent à toute compagnie, société, personne ou corporation, aux conditions jugées à propos, et pourra prendre des garanties pour ces prêts soit sous forme d'hypothèques ou mortgages, débetures hypothécaires ou obligations, soit par tout autre mode de création de charges légales; néanmoins la compagnie n'opérera point de prêts sur mortgages immobiliers ou hypothèques à elle consentis directement; mais elle pourra acheter de ces mortgages ou hypothèques et en accepter en garantie collatérale.

2. Elle pourra se porter garante ou caution ou responsable de deniers et d'obligations de toutes sortes et espèces, aux conditions qui seront de temps à autre jugées désirables dans l'intérêt de la compagnie; et afin de se précautionner contre toute perte sur une garantie ou obligation quelconque, il sera permis à la compagnie de recevoir toute espèce de propriété ou gage qui lui sera transporté, affecté, mortgagé, hypothéqué ou cédé et d'en disposer.

3. Elle pourra vendre, transporter, louer, convertir en argent, échanger, ou autrement en disposer, toute partie de ses propriétés, biens ou effets; et en cas d'acquisition, en vertu des pouvoirs à elle conférés par le présent acte, d'une entreprise

quelconque en exploitation, elle pourra tenir ouvert temporairement le lien d'affaires de cette dernière dans le seul but de disposer de ses biens, mais sans avoir, à part cette faculté de disposition, le droit de continuer les opérations; mais la compagnie ne pourra garder d'immeubles autres que les locaux requis pour ses bureaux, pendant plus de sept ans;

4. Elle pourra devenir partie à des billets à ordre ou promissoires et lettres de change pour des sommes de cent piastres au moins; et tous tels billets ou lettres qui seront faits, tirés, acceptés ou endossés par le président ou le vice-président de la compagnie, ou par quelque autre officier à ce autorisé par ses règlements, et contre-signés par le secrétaire, lieront la compagnie; et tous billets ou lettres ainsi faits, tirés, acceptés ou endossés, seront censés l'avoir été avec l'autorisation nécessaire, jusqu'à preuve contraire; en aucun cas, il ne sera nécessaire d'apposer le sceau social sur ces billets ou lettres de change; et ni le président, ni le vice-président, ni le secrétaire ou autre officier autorisé comme il est dit ci-dessus, n'encourront de responsabilité ou obligation individuelle à raison de ces effets, à moins que ceux-ci n'aient été émis sans l'autorisation requise; mais rien dans le présent article ne sera censé donner à la compagnie le pouvoir d'émettre des billets ou lettres de change payables au porteur, ou destinés à être mis en circulation comme papier-monnaie ou comme les billets d'une banque, ni de faire des opérations de change, d'émettre des crédits de commerce, ou de faire l'escompte d'effets négociables.

5. Elle pourra, avec l'autorisation d'une assemblée générale spéciale des actionnaires, constatée par résolution prise à la majorité des deux tiers des actionnaires présents en personne ou représentés à cette assemblée, se procurer ou emprunter de l'argent pour ses propres besoins, sur hypothèque de tout ou partie des propriétés, biens et effets de la compagnie, ou autrement, et soit en y comprenant ou non quelque partie du capital de la compagnie appelé ou non appelé, ou sur toute obligation ou débenture, payable au porteur ou autrement, ou sur tout ou partie de ces choses, au taux d'intérêt et aux conditions de remboursement que le conseil déterminera; et ensuite donner des hypothèques, émettre des débentures hypothécaires, obligations ou débentures, aux termes et conditions, et avec ou sans autorisation de les vendre, et autres pouvoirs que le conseil déterminera; mais aucune obligation ou débenture ne sera pour une somme inférieure à cent piastres; et elle pourra se procurer des fonds au moyen de la création de débentures ou d'actions-débentures perpétuelles ou autrement, selon qu'elle le jugera à propos; pourvu que le montant total des mortgages, hypothèques, obligations, débentures et actions-débentures et autres prêts ou avances à la compagnie, ne soit en aucun temps supérieur au capital souscrit de la compagnie sur lequel il aura été versé au moins dix pour cent;

Page 2, ligne 34, retranchez depuis "aider" jusqu'à "l'organisation" dans la 35e ligne.

Page 2, ligne 45, après "effets" retranchez jusqu'à "agir" dans la 48e ligne et insérez: "et elle pourra acheter en tout ou en partie des biens de faillis et en disposer comme il a été dit ci-dessus;"

Page 3, ligne 18, après "cent" insérez "cinquante."

Page 3, ligne 20, après "vingt" insérez "cinq."

Page 3, ligne 25, après "directeurs" insérez: "et il sera fait appel de versement d'une nouvelle somme de vingt-cinq mille piastres sur les actions de la compagnie dans les douze mois qui suivront cette assemblée."

Page 3, retranchez l'article 8 et insérez: "Les articles dix-huit et trente-neuf de l'Acte des clauses des Compagnies ne s'appliqueront pas à la compagnie."

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions concernant l'instruction expéditive de certains crimes et délits," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé: " Acte concernant les expropriations de terrains," ayant été lu,

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le second article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 25, après " écluses " insérez " les cales sèches."

Les articles trois à vingt-deux inclusivement ont été lus et agréés.

Le vingt-troisième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 7, ligne 23, retranchez depuis " adjudé " jusqu'à " pour " dans la ligne 24.

Les articles vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six ont été lus et agréés.

Le vingt-septième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 8, ligne 25, retranchez " assermenté " et insérez " signifiée."

Les articles restants ont été séparément lus et agréés.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Odell a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte du service civil, chapitre dix-sept des Statuts Revisés," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte des impressions du parlement,
Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte trente-sixième Victoria, chapitre soixante et un, concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du havre de Montréal," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre treize des Statuts révisés, intitulé: 'Acte concernant la Chambre des Communes,'" a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant la loi concernant la cour de l'Echiquier du Canada," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la cour Suprême de l'ordre indépendant des Forestiers," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. Read (Quinté) il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte autorisant les navires étrangers à porter secours aux navires naufragés ou désemparés dans les eaux canadiennes," ayant été lu,
L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Macdonald (Midland), a proposé:
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

L'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé en amendement :

De retrancher tous les mots après "bill" et d'insérer les mots suivants : "ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Drummond,	McKindsey,	Read (Quinté),
Almon,	Flint,	McMillan,	Reid (Cariboo),
Boisford,	Girard,	Macdonald (Victoria),	Robitaille,
Boucherville, de,	Glasier,	Macfarlane,	Ross,
Carvell,	Gowan,	Merner,	Sandford,
Casgrain,	Kaulbach,	Miller,	Smith,
Clemow,	Lacoste,	Perley,	Sutherland,
Cochrane,	McCallum,	Poirier,	Turner.—34.
De Blois,	McKay,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Archibald,	Guévremont,	O'Donohoe,	Scott,
Armand,	Haythorne,	Ogilvie,	Stevens,
Baillargeon,	Leonard,	Pâquet,	Sullivan,
Bellerose,	Lewin,	Pelletier,	Trudel,
Chaffers,	McClelan,	Power,	Vidal,
Dever,	Macdonald (Midland),	Reesor,	Wark.—26.
Grant,	Odell,		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant été posée de nouveau sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été, sur la même division, résolue dans l'affirmative, et il a été Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet de prévenir la fraude dans la fourniture du lait aux fromageries et beurreries," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires, chapitre soixante-treize des Statuts révisés," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte pour incorporer la Compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario sur la vie,"

Aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer du comté de Prescott, et de changer le nom de la compagnie en celui de 'La compagnie du chemin de fer des comtés du Centre'"

Aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie canadienne de fidéicommis et d'administration générale."

Aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet de consolider les pouvoirs d'emprunter que possède la Compagnie de prêts et de débetures d'Ontario, et de l'autoriser à émettre des débetures-actions."

Aussi, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Société des missions étrangères des congrégationalistes du Canada."

Aussi, le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant le Collège de la Reine à Kingston," et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits aux dits bills sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 29 mars 1889.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand.</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaubach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McNelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Turner,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	(<i>New-Westminster</i>),	<i>Poirier,</i>	

PRÏÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant la charte constitutive de la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca, et pour changer le nom de la compagnie en celui de 'Compagnie du grand chemin de fer Nord Occidental,'" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aus-itôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 11, retranchez "grand" et après "fer" insérez: d'Alberta et "

Dans le titre du bill.

Retranchez "grand" et après "fer" dans la quatrième ligne, insérez: "d'Alberta et "

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte trente-sixième Victoria, chapitre soixante et un, concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du havre de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre treize des Statuts révisés, intitulé: 'Acte concernant la Chambre des Communes,'" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de prévenir la fraude dans la fourniture du lait aux fromageries et beurrieres," ayant été lu,

L'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas renvoyé à un comité général, mais qu'il soit renvoyé à un comité spécial, composé des honorables messieurs Bellerose, McCallum, Ross, Merner, Haythorne, Power, McKay et du proposant, qui s'assemblera et s'ajournera quand il le jugera à propos.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires, chapitre soixante-treize des Statuts révisés," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de jonction de la Massawippi," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. Chaffers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Trois-Rivières et Occidental," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. McKay, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Union," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 1^{er} avril 1889.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier.</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Ross,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Cochrane,</i>	(<i>Cap-Breton</i>),	<i>Pâquet,</i>	<i>Turner,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	(<i>New-Westminster</i>),	<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. McKay—De Charles Burrill, C.D.H.C.R., et autres, de Weymouth, Nouvelle-Ecosse.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte pour incorporer le bureau de commerce de Québec," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Robitaille, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Wark, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un état détaillé de la dépense annuelle qu'entraînent la fabrication de la lumière électrique pour l'usage du chemin de fer Intercolonial, et son emmagasinement sur les chars, aux stations de Saint-Jean et d'Halifax, et les noms des personnes chargées du service.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour mieux pourvoir à la sécurité de certains pêcheurs,"

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des liquidations, chapitre cent vingt-neuf des Statuts révisés."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles un à dix-neuf inclusivement ont été lus et agréés.

L'article vingt a été lu et amendé comme il suit:

Page 4, ligne 18, retranchez depuis "suivant" jusqu'à "21" dans la ligne 25, et insérez ce qui suit:

Article A.

"2. Après qu'un ordre de mise en liquidation a été rendu, la cour peut, en tout temps, par un ordre de référé, remettre et déléguer, conformément à la pratique et "procédure suivie par elle, à quelqu'un de ses officiers, aucun des pouvoirs qui lui "sont conférés par le présent acte, ou par tout acte qui l'amende, comme elle le juge à "propos, sauf appel en se conformant à la pratique de la cour en semblables cas."

Le vingt et unième article a été lu et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKindsey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant le Statut révisé concernant l'intérêt."

(En comitt.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Ordonné que l'article premier du bill se lise comme il suit :

"1. Le statut révisé concernant l'intérêt est par le présent modifié par addition à ses dispositions des articles suivants, qui s'appliqueront aux territoires du Nord-Ouest seulement."

Ordonné que ce qui suit forme les articles deux, trois et quatre du bill.

"2. Toute somme due en vertu d'un jugement (*judgment debt*) portera intérêt au taux de six pour cent par année, jusqu'à ce qu'elle soit payée.

"3. A moins que la cour n'en ait autrement ordonné, cet intérêt se calculera à compter du jour où le verdict aura été rendu ou le jugement prononcé, selon le cas, encore que l'inscription du jugement, à la suite du verdict ou de la prononciation du jugement, ait été suspendue par des procédures exercées soit dans la même cour soit en appel.

"4. Tout jugement, décret, règle ou ordre rendu par une cour quelconque en matière civile, et en vertu duquel une somme de deniers, ou des frais et dépens seront payables à quelque personne, aura l'effet d'un jugement rentrant sous l'application du présent acte; et le montant à payer, en pareil cas, sera censé être une somme due en vertu d'un jugement au sens de l'article deux de cet acte."

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Macfarlane a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour remettre en vigueur certains réglemens concernant les pêcheries de la Nouvelle-Ecosse," ayant été lu,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours ayant été posée, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Archibald,	Kaulbach,	Odell,	Power,
Armand,	Leonard,	O'Donohoe,	Reesor,
Chaffers,	Lewin,	Pâquet,	Scott,
Grant,	Macdonald (Midland)	Pelletier,	Stevens,
Haythorne,	Macfarlane,	Poirier,	Wark,—20.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Dickey,	McKindsey,	Reid (Cariboo),
Baillargeon,	Flint,	McMillan,	Ross,
Botsford,	Girard,	Ogilvie,	Sutherland,
Casgrain,	Glasier,	Read (Quinté),	Vidal.—18.
Clemow,	McKay,		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte des banques, chapitre cent vingt des Statuts révisés du Canada," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant la loi concernant la cour de l'Echiquier du Canada."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Paquet a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte trente-sixième Victoria, chapitre soixante et un, concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du havre de Montréal."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald (Midland) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre treize des Statuts révisés, intitulé : ' Acte concernant la Chambre des Communes.' "

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. O'Donohoe a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires, chapitre soixante-troize des Statuts révisés." "

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 11.—Après " d'Amérique " insérez " ni aux Bermudes."

Page 1, ligne 13.—Après " d'Amérique " insérez " ou des Bermudes."

Le second article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 24.—Après " centrale " insérez " ni dans les Bermudes."

Page 1, ligne 29.—Après " centrale " insérez " ou des Bermudes."

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read (Cariboo) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de jonction de la Massawappi," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie minérale du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie hydraulique de l'Assiniboine," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer et de mines de la Saskatchewan," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Reid (Cariboo), secondé par l'honorable M. Perley il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne des superphosphates," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant le chapitre onze des Statuts révisés, intitulé : "Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Reid (Cariboo), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Moose Jaw à Edmonton," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Reid (Cariboo), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 2 avril 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Ressor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Gutvremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Ross,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Stevens.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin.</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Olemon,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Turner</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Piquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>	(<i>New-Westminster</i>),	<i>Perley,</i>	

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke et la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre cent quarante-huit des Statuts révisés du Canada, intitulé : ' Acte concernant l'usage abusif des armes à feu et autres,' " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, sur le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York " ayant été lu,

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, a proposé en amendement :

Que le dit rapport ne soit pas adopté, mais qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	DeBlois,	McKay,	Perley,
Almon,	Flint,	McKindsey,	Read (Quinté),
Bolduc,	Girard,	McMillan,	Reid (Cariboo),
Carvell,	Guévremont,	Macdonald (Victoria)	Sullivan,
Casgrain,	Kaulbach,	Merner,	Sutherland,
Chaffers,	McCallum,	Miller,	Turner.—27.
Cochrane,	McDonald (C. Breton),	Ogilvie,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	Dickey,	Macdonald (Midland),	Reesor,
Baillargeon,	Haythorne,	Macfarlane,	Ross,
Bellerose,	Leonard,	Odell,	Scott,
Botsford,	Lewin,	O'Donohoe,	Stevens,
Boucherville, de,	McClelan,	Pâquet,	Tradel,
Clemow,	McInnes,	Pelletier,	Vidal,
Dever,	(New-Westminster),	Power,	Wark.—27.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Trois-Rivières et Occidental," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Union," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie minérale du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie hydraulique de l'Assiniboine," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne des superphosphates," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau "l'Acte des falsifications," chapitre cent sept des Statuts révisés." Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke."

Aussi, le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique-Nord."

Aussi, le bill intitulé: "Acte pour remettre en vigueur et modifier les actes concernant la Compagnie de levée et de chemin de fer de Saint-Gabriel."

Aussi, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Ontario, Manitoba et Occidental," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 3 avril 1889.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Scott.</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>(Cap-Breton),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 13, après "embranchements" insérez: "y compris ou non compris tout pont de chemin de fer sur la rivière Rouge, qu'elle aura construit ou acquis pour en faire partie, en les garantissant par acte de mortgage qui désignera clairement la propriété affectée à leur sûreté; "

Page 2, ligne 16, après "l'entreprise" insérez: "et elles seront désignées sous le nom de "Série A" et additionnellement à ces valeurs, la compagnie pourra émettre des obligations jusqu'à concurrence de cent cinquante mille mètres au plus par pont non compris dans l'affectation ci dessus, pour aider à sa construction, et elles seront désignées sous le nom de "Série B," et seront pareillement garanties par un acte ou des actes de mortgage spécifiant la propriété affectée à leur sûreté; lesquels actes pourront porter que tous péages et recettes provenant de l'usage du pont ou des ponts par d'autres corporations ou personnes seront spécialement engagés et affectés à la sûreté de ces dernières obligations composant la série B, et porter aussi que la compagnie aura à payer aux *trustees* du mortgage ou des mortgages, des taux et péages semblables à ceux fixés pour l'usage par les corporations de même genre du pont ou des ponts en question, lesquels taux et péages seront aussi affectés à la sûreté des obligations de la série B.

Pages 2, ligne 17, retranchez depuis " 9 " jusqu'à la fin du bill, et insérez les articles A. B. C.

" A. "

" Si la compagnie construit des ponts pour chemins de fer sur la rivière Rouge, à savoir, un pont sur la grande ligne du chemin de fer, à quelque point convenable dans ou près la cité de Winnipeg; un autre sur l'embranchement méridional du chemin, dans ou près la ville de Morris, et un autre sur l'embranchement septentrional, dans ou près la ville de Selkirk, ou l'un quelconque de ces ponts, il lui sera loisible, à toute époque, de construire et disposer les dits ponts, ou l'un quelconque de ces ponts, de manière à donner également passage soit aux piétons et aux voitures, soit aux piétons ou aux voitures seulement, comme elle le trouvera préférable."

" B. "

" Si la compagnie construit ou dispose quelqu'un de ces ponts de manière à ce qu'il serve soit aux piétons et aux voitures, soit aux piétons ou aux voitures, en même temps qu'au chemin de fer, en ce cas, les péages à percevoir pour le passage des piétons et des voitures, seront, avant de pouvoir être exigés, soumis à l'examen et à l'approbation du Gouverneur en conseil, à qui il sera toujours loisible de les modifier et changer; mais la compagnie, à toute époque, sera libre de les réduire; et un avis indiquant les péages dont la perception est autorisée, sera affiché d'une manière permanente à quelque place apparente du pont."

" C. "

" La compagnie pourra contracter avec toute compagnie ou corporation existante pour acheter ou louer d'elle quelque pont déjà construit sur la rivière Rouge à l'un quelconque des points susmentionnés, pour l'usage du chemin de fer."

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Jonction du Nord-Ouest et du Lac-des-Bois," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 36, retranchez depuis " 4 " jusqu'à " un " et insérez: " Si la compagnie construit et achève."

Page 2, ligne 1, retranchez depuis " voisinage " jusqu'au second " la " dans la 3e ligne.

Page 2, ligne 8, retranchez depuis " 5 " jusqu'à " 5 " dans la page 3e, ligne 8.

Page 3, ligne 9, après " voitures " insérez: " ou des uns ou des autres."

Page 3, ligne 36, après " embranchement " insérez: " y compris ou non compris tout pont de chemin de fer sur la rivière Assiniboine, construit pour en faire partie, en les garantissant par un acte de mortgage qui désignera clairement la propriété affectée à leur sûreté."

Page 3, ligne 39, retranchez depuis " seront " jusqu'à " et," dans la ligne 40, et insérez: " désignées sous le nom de " Série A. "

Page 3, ligne 42, retranchez depuis " pour " jusqu'à " 12," dans la page 4, ligne 18, et insérez: " aider à la construction du pont sus-mentionné, si celui-ci n'est pas compris dans l'affectation ci-dessus, et seront désignées sous le nom de " Série B " ; ces dernières seront pareillement garanties par acte de mortgage, spécifiant la propriété affectée à leur sûreté, lequel acte pourra porter que tous péages et recettes provenant de l'usage du pont par d'autres corporations ou personnes, seront spécialement enga-

gés et affectés à la sûreté des obligations composant la série "B," et porter aussi que la compagnie aura à payer aux trustees du mortgage des taux et péages semblables à ceux fixés pour l'usage, par les corporations de même genre, du pont en question, lesquels taux et péages seront aussi affectés à la sûreté des obligations de la série "B."

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de jonction de la Massawippi," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 36, retranchez depuis "et" jusqu'à "chemin" dans la page 2, ligne 1, et insérez: "au lieu et place de cet article, il est statué que le"

Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 29.—Après "Manitoba" insérez: "et le dit chemin de fer est par le présent déclaré être d'utilité générale pour le Canada."

Page 2, ligne 8.—Retranchez depuis "embranchements" jusqu'à "navigables" dans la ligne 9 et insérez: "touchera à des eaux."

Page 2, ligne 12.—Après "propriété" insérez: "lorsque cela sera nécessaire pour les fins de la compagnie"

Page 2, ligne 33.—Retranchez depuis "ouvrages" jusqu'à "7" dans la ligne 35 et insérez: ne devra être fait, non plus qu'aucune de ses parties, de manière à causer quelque obstruction ou à gêner la libre navigation dans des eaux navigables."

Page 3, ligne 28.—Retranchez depuis "14" jusqu'à "pour" et insérez: "La confection d'aucun canal ou ouvrage nécessaire"

Page 3, ligne 27.—Retranchez depuis "sera" jusqu'à "avant" dans la ligne 30 et insérez: "entreprise ou commencée."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a alors été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N^o 8,
MERCREDI, 3 avril 1889.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quinzième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la "Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois et Qu'Appelle," demandant un acte qui amende son acte d'incorporation, et a trouvé suffisant l'avis donné de cette pétition.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre la liste du service civil du Canada pour 1888.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session No 66.*)

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Sénat en date du 22 mars 1889, à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des baux ou contrats en vertu desquels est occupée la réserve de terrain public qui s'étend sur la rivière Ottawa, de Bay Street à Kent Street, dans la cité d'Ottawa.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session No 67.*)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité des ordres permanents et des bills privés auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de valeurs et débetures du Canada," ayant été lu,

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau "l'acte du service civil," chapitre dix-sept des Statuts révisés."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier et le second articles ont été lus et agréés.

Le troisième article a été lu et amendé en retranchant le mot "dix," dans l'avant-dernière ligne, et le mot "six," dans la dernière ligne du deuxième paragraphe du dit article, et en remplaçant ces deux mots par le mot "huit."

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois par le greffier il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté après le mot "suit" dans la page 1, ligne 3, comme article A :

Article A.

"L'article dix-neuf de l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier, tel que modifié par l'acte passé dans la session tenue en la cinquante-unième année du règne de Sa Majesté, sous le chapitre trentre-sept, est par le présent modifié par l'addition du paragraphe suivant :—

"2. Aucun juge du jugement duquel appel sera interjeté, ou qui aura pris part à l'instruction de la cause ou de l'affaire, ou à l'audition, dans une cour inférieure, ne siègera ou ne prendra part à l'audition ou à la décision de la cause ou des procédures dans la cour Suprême; et dans toute cause dans laquelle un juge ne pourra siéger ou toute affaire à laquelle il ne pourra prendre part en conséquence des prescriptions du présent paragraphe, quatre des autres juges de la cour Suprême constitueront un quorum et pourront légalement tenir la cour."

Le premier article a été lu et agréé.
 Ordonné que le second article soit biffé.
 Les troisième, quatrième et cinquième articles ont été lus et agréés.
 Le préambule a été lu de nouveau et agréé.
 Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
 l'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné
 le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.
 Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et
 Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.
 Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable Botsford, il a été
 Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: " Acte pour mieux
 garantir la sécurité de certains pêcheurs," ayant été lu,
 L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, a proposé:
 Que le dit bill soit lu une seconde fois présentement.
 L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Carvell, a proposé en amen-
 dement:
 Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde
 fois d'hui en six mois.
 La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été, sur division,
 résolue dans la négative.
 La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été
 résolue dans l'affirmative, et
 Le dit bill a alors été lu la seconde fois.
 Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McClelan, il a
 été
 Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise
 en comité général sur le bill intitulé: " Acte pour remettre en vigueur certains règle-
 ments concernant les pêcheries de la Nouvelle-Ecosse."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
 l'honorable M. Poirier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné
 le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amen-
 dement.
 Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable Lewin, il a été
 Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
 L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé en amende-
 ment:
 Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la
 troisième fois d'hui en trois mois.
 La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est
 divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	DeBlois,	McMillan,	Reid (Cariboo),
Almon,	Dever,	Macfarlane,	Robitaille,
Archibald,	Drummond,	MacInnes (Burlington),	Ross,
Bolduc,	Flint,	Merner,	Smith,
Botsford,	Girard,	O'Donohoe,	Sullivan,
Carvell,	McCallum,	Ogilvie,	Sutherland,
Clemow,	McKay,	Perley,	Turner,
Cochrane,	McKindsey,	Read (Quinté),	Vidal.—12.

NON-CONTENTS :

Les honorable messieurs

Armand,	Kaulbach,	McClelan,	Reesor,
Grant,	Leonard,	Macdonald (Midland),	Stevens,
Haythorne,	Lewin,	Power,	Wark.—12.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau "l'acte des banques," chapitre cent vingt des Statuts révisés du Canada," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, il a été Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Reid (Cariboo), secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre onze des Statuts révisés, intitulé: "Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Moose Jaw à Edmonton," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 4 avril 1889.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Ross,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odeil,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald (Cap.-B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
		<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :

De Charles Burill, C.D.E.C.R., et autres, de Weymouth, Nouvelle-Ecosse, demandant la passation du bill relatif aux sociétés de bienfaisance.

L'honorable M. Vidal, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la cour Suprême de l'ordre indépendant des Forestiers," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 45, retranchez l'article 3 et insérez le suivant :

" 3. Sauf l'observation de la constitution et des lois de la société, des succursales appelées " hautes cours," " Cours subordonnées," ou " Campements de forestiers royaux," pourront être établies, à toute époque, sous le nom et titre énoncé dans la charte accordée par la société et constituant ces succursales; et les *trustees* de chaque succursale déjà établie ou qui pourra l'être par la suite, en Canada, composeront une corporation et corps politique sujet à la constitution et aux lois de la société; mais aucune succursale ainsi établie n'aura le pouvoir de créer des caisses de bienfaisance en vertu des paragraphes (d) et (e) du premier article du présent acte; et toute telle succursale sera constituée en corporation sous cette dénomination: les *trustees* de (avec le nom de la succursale); après avoir été établie et avant d'agir comme corporation, elle fera enregistrer in-extenso, au bureau d'enregistrement de la cité, du comté ou de la circonscription d'enregistrement où elle sera établie, une déclaration signée par les *trustees* et énonçant le fait de son établissement, la date de la charte qui l'établit, son nom de corporation et les noms en toutes lettres de ses *trustees*."

Page 3, ligne 22, retranchez le cinquième article.

Page 3, ligne 38, retranchez l'article 7 et insérez le suivant :

7. Lorsqu'une succursale sera dissoute en conformité de la constitution et des lois de la société, la société aura la faculté d'en prendre les propriétés; pourvu qu'elle exerce cette faculté dans les trois mois de la dissolution de cette succursale constatée par acte signé du principal officier de la société, alors en fonction, revêtu du sceau de la société et enregistré au bureau d'enregistrement de la cité, du comté ou de la circonscription d'enregistrement où ces propriétés seront situées; après quoi, les dites propriétés, soit mobilières ou immobilières, appartiendront à la société, sous l'obligation, toutefois, d'acquitter les dettes et engagements contractés par la succursale et que la société devra liquider et acquitter à mesure qu'ils deviendront exigibles; et tout créancier, à l'échéance, aura droit d'actionner directement la société pour l'obliger à satisfaire à ses légitimes réclamations contre la succursale en question; pourvu que les immeubles, s'il y en a, soient vendus dans les sept ans qui suivront la dissolution de cette succursale; et que, pendant le délai de l'exercice par la société de la faculté susmentionnée, la corporation continue à exister, et ses *trustees* à faire leur fonction à seule fin de liquider.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été.

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Wark, a proposé, qu'il soit résolu, que cette Chambre est d'opinion que vu la sollicitude constante dont la mère-patrie a entouré ses colonies depuis leur enfance, et à raison des conditions favorables auxquelles leurs produits ont toujours été admis sur ses marchés, il serait injuste envers le Royaume-Uni de frapper les marchandises que nous en importons de droits plus élevés que ceux imposés sur les articles similaires que nous importons de pays étrangers.

Débats.

L'honorable M. Power a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Pelletier :

De biffer tous les mots après " Que " dans la première ligne de la dite résolution et de les remplacer par les mots suivants : " lorsqu'une proposition sera soumise au Parlement pour faire admettre en Canada les marchandises importées de pays étrangers, à des droits inférieurs à ceux dont sont frappées les marchandises similaires importées du Royaume-Uni, il sera du devoir de cette Chambre de prendre sérieusement en considération la convenance d'une telle proposition."

L'honorable M. McMillan a proposé, secondé par l'honorable M. McKindsey :

Que le débat sur cette résolution soit remis à lundi prochain.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des cours Suprême et de l'Échiquier," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill, tel qu'amendé, intitulé : " Acte modifiant l'acte des liquidations, chapitre cent vingt-neuf des Statuts révisés," ayant été lu,

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé présentement à un comité général pour être considéré de nouveau.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur ce bill.

(En comité.)

Ordonné, que le huitième article soit amendé comme suit :

Page 2, ligne 29, retranchez depuis " ou " jusqu'à " et " dans la 32e ligne et insérez ce qui suit : " qu'il ne l'est pas au point de mettre la compagnie en danger de " ne pouvoir payer ses dettes intégralement, ou qu'il y a probabilité que le capital " perdu sera rétabli dans le cours d'une année ou dans un délai postérieur raisonnable."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKindsey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un nouvel amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre cent quarante-huit des Statuts révisés du Canada, intitulé : " Acte concernant l'usage abusif des armes à feu et autres."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 13, retranchez "deux juges" et insérez "un juge".

Page 1, ligne 14, remplissez le blanc par le mot "vingt-cinq".

Page 1, ligne 15, remplissez le blanc par le mot "cinq".

Page 1, ligne 16, remplissez le blanc par le mot "un".

Page 1, ligne 17, retranchez depuis "juge" jusqu'à "des" dans la ligne 20, et insérez: "recorder ou magistrat".

Page 1, ligne 23, retranchez depuis "article" jusqu'à "pour" dans la ligne 25.

Page 1, ligne 25, remplissez le blanc par le mot "douze".

Page 2, ligne 3, remplissez le blanc par le mot "douze".

L'annexe a été lue et agréée.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.



Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des falsifications," chapitre cent sept des Statuts révisés," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," ayant été lu, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de jonction du Nord-Ouest et du Lac des-Bois," ayant été lu, et

Les dits amendement étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.
 Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McCallum,
 il a été.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette
 Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande
 son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par le
 comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : " Acte modifiant
 l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de jonction de la Massawippi,"
 ayant été lu, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Stevens, secondé par l'honorable M. Turner, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette
 Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec un amendement, auquel il demande son
 concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :
 " Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne de garantie des titres et
 hypothèques," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des
 bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith,
 La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 5 avril 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Drummond,</i>	(<i>New-Westminster</i>),	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Gazier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Ross,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Smith,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lacoste,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>

(*Cap-Breton*), *Perley,*

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Trois-Rivières et Occidental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 34, retranchez depuis "ouvrages" jusqu'à "et" dans la ligne 36, et insérez : "ne devra être fait, non plus qu'aucune de ses parties, de manière à causer quelque obstruction ou à gêner la libre navigation dans des eaux navigables."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Reid (Caribou), secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Act concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Reid (Cariboo), il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Moose-Jaw à Edmonton," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 14, retranchez depuis " compagnie " jusqu'à " pourra " dans la ligne 19.

Page 2, ligne 24, retranchez depuis " compagnie " jusqu'à la fin du bill.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Reid (Cariboo), il a été.

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Union," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 6, retranchez depuis " 5 " jusqu'à " 5 " dans la page 2, ligne 7.

Page 3, ligne 8, après " voitures " insérez : " ou des uns ou des autres."

Page 3, ligne 35, après " embranchement " insérez : " y compris ou non compris " tout pont de chemin de fer sur la rivière Ottawa qu'elle aura construit pour en

“faire partie, et tous bateaux passeurs à vapeur construits ou acquis par elle, en les garantissant par un acte de mortgage qui désignera clairement la propriété affectée à la sûreté de ces obligations ou débentures.”

Page 3, ligne 38, retranchez depuis “seront” jusqu’à “et” dans la ligne 39, et insérez: “désignée sous le nom de série A.”

Page 3, ligne 41, retranchez depuis “pour” jusqu’à “11,” ligne 12, page 4, et insérez: “aider à la construction du pont et des passeurs à vapeur sus-mentionnés; si ce pont et ces bateaux ne sont pas compris dans l’affectation ci-dessus, et elles seront désignées sous le nom de série B, et seront pareillement garanties par acte de mortgage spécifiant la propriété affectée à leur sûreté, lequel acte pourra porter que tous péages et recettes provenant de l’usage du pont ou des bateaux passeurs à vapeur par d’autres corporations et personnes seront spécialement engagés et affectés à la sûreté de ces dernières obligations composant la série B, et porter aussi que la compagnie aura à payer aux trustees de ce mortgage, des taux et péages semblables à ceux fixés pour l’usage, par les corporations de même genre, du pont et des bateaux passeurs en question, lesquels taux et péages seront aussi affectés à la sûreté des obligations de la série B.”

Sur motion de l’honorable M. Clew, secondé par l’honorable M. Flint, il a été ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L’honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu’il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No. 8,
Vendredi, 5 avril, 1889.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l’honneur de présenter son seizième rapport.

Votre comité a examiné le bill intitulé: “Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne de garantie de titres et hypothèques.”

Votre comité a constaté que les avis exigés par la cinquante-unième règle ont été dûment donnés.

Votre comité ayant trouvé satisfaisante la raison pour laquelle il n’a pas été présenté de pétition en obtention de ce bill, recommande que la cinquante-septième règle soit suspendue dans ce cas-ci.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l’honorable M. Dickey, secondé par l’honorable M. Archibald, il a été

ordonné, que la 57e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu’il s’agit du bill intitulé: “Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne de garantie des titres et hypothèques,” tel que recommandé dans le seizième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L’honorable M. Dickey, secondé par l’honorable M. Archibald, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur cette motion elle a été résolue dans l’affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l’honorable M. Dickey, secondé par l’honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie minière du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne des superphosphates," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte des impressions du Parlement, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a alors été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
3 avril, 1889.

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement, présente ce qui suit comme son cinquième rapport :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

43. Réponse à ordre du 16 avril 1888—Etat indiquant séparément, quant aux compagnies faisant affaires en vertu d'une licence du gouvernement, le montant des risques couverts par les assurances contre l'incendie au 31 décembre de chaque année, de 1881 à 1887, inclusivement; le nombre de polices d'assurance en vigueur; le montant total des pertes payées chaque année, et le montant total des dépenses, chaque année; le pourcentage des pertes et dépenses relativement aux revenus provenant des primes, et la dépense par chaque \$1,000 assurés. (*Distribution et documents de la session.*)

64. Réponse à Ordre du 25 février dernier—Etat indiquant les édifices publics érigés en divers endroits du Canada depuis le 1er juillet 1867 au 1er janvier 1889, donnant la date du premier crédit voté pour ces édifices, la localité où ils se trouvent et le coût total jusqu'à la date du 1er janvier 1889. (*Documents de la session.*)

66. Réponse à Ordre du 25 février dernier—Etat indiquant,—

1° Le chiffre total des dépenses et des deniers payés jusqu'au 1er janvier 1889, pour la préparation, la publication et l'achèvement des listes de votation, sous l'au-

torité de l'Acte du Cens Electoral en vigueur lors de la dernière élection générale, et donnant,—

- (a) le montant total payé pour l'impression.
- (b) " " aux officiers reviseurs.
- (c) " " " aux commis et huissiers.
- (d) " " pour toutes autres dépenses relatives à la préparation,

publication et achèvement des dites listes.

(e) les réclamations contre le gouvernement se rapportant à la préparation des listes non encore réglées.

2° les dépenses encourues à la date du 1er février 1889, en rapport avec la préparation des secondes listes de voteurs, sous l'autorité de l'Acte du Cens Electoral, et indiquant,—

(a) le coût total du caractère employé ou à être employé pour composer les listes.

(b) le montant payé pour la composition des listes.

(c) le coût du papier et de l'impression pour préparer les listes.

(d) le coût ou loyer du matériel employé à la préparation des dites listes, jusqu'à la date ci-dessus.

(e) le montant de toutes les autres dépenses encourues au sujet de la préparation des dites listes, jusqu'au 1er février 1889. (*Documents de la session.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

30. Réponse à Adresse (Sénat) en date du 8 mai 1888, *Re Cie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique.*

49c. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Copie de toute correspondance avec le département des chemins de fer et canaux concernant l'ouverture des canaux canadiens pour le trafic du dimanche. Aussi, état du nombre de vapeurs et navires qui ont passé à travers les divers canaux depuis la date de leur ouverture jusqu'à la clôture de la navigation, en 1888, et copie de toutes instructions adressées aux surintendants des divers canaux.

62. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Etat indiquant les sommes payées pour travaux ou matériaux fournis pour ouvrir et améliorer les voies publiques ou les rues dans la cité d'Ottawa, entre le 1er juillet 1838 et le 1er janvier 1889; les noms des personnes à qui ces sommes ont été payées, le montant payé et pour quel genre de travaux; les noms de toutes personnes en charge de ces travaux à titre d'inspecteurs ou surintendants, et le salaire de chacune, par jour ou par mois.

63. Réponse à Ordre du 20 février dernier—Etat faisant connaître le coût, jusqu'à date, de la grange construite à la ferme expérimentale, ou de tous autres bâtiments d'exploitation sur la dite ferme, avec un relevé du nombre de ces bâtiments et de leur emploi, et du nombre de résidences construites sur la ferme et leur coût respectif. Aussi, la somme totale du coût de toutes les constructions érigées sur la dite ferme, jusqu'à date.

65. Réponse à Adresse du 7 février dernier, à Son Excellence le Gouverneur-Général—Copie des résolutions passées lors de la conférence tenue en 1887, à Québec, par les délégués des provinces de l'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Manitoba, et de tous papiers et correspondances s'y rattachant.

Le tout respectueusement soumis,

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant les certificats de capitaines et

seconds de navires, chapitre soixante-treize de Statuts révisés," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : " Acte constituant en corporation la cour Suprême de l'ordre indépendant des Forestiers," tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. McClelan, a proposé :

Que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit :

Page 3, ligne 22, après " fin " insérez :

" 5. Les propriétés de chaque succursale répondront seules de ses dettes et engagements."

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquenc.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau 'l'Acte des falsifications,' chapitre cent sept des Statuts révisés," ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour mieux pourvoir à la sécurité de certains pêcheurs."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 12, retranchez " une pinte " et insérez " au moins deux pintes."

Page 1, ligne 13, après " embarcation " insérez : " 2. Et le propriétaire du " navire devra le munir, à son départ, d'autant de boussoles en bon état qu'il portera " d'embarcations, outre les boussoles du navire, et aussi des ustensiles nécessaires " pour contenir l'eau."

Le second article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 14, après " 2 " insérez : " Le propriétaire de navire qui manquera " de remplir l'obligation que lui impose l'article précédent, et "

Le troisième article a été lu et agréé.

Le préambule a été lu et agréé.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Bellerose a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements. Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés. Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant le chapitre onze des Statuts révisés, intitulé: 'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.'" "

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Lacoste a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence. La question a été posée, ce bill passera-t-il ? Elle a été résolue dans l'affirmative. Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 26 mars 1888, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant en détail les dépenses d'entretien et de réparation et les dépenses d'exploitation du canal Welland, pendant les années 1870, 1877, 1885, 1886, 1887, au 1er janvier 1888, avec le nom des employés, le montant payé à chaque employé sous forme de salaire ou de gages, le nombre de jours que chacun a été employé par mois; le montant des allocations (s'il y en a eu) pour loyers, louage de voitures ou frais de voyage accordés au surintendant, à ses adjoints, aux contre-mâtres et surveillants; indiquant aussi la nature du service des employés et comment et où chacun a été employé; dans le cas des surintendants adjoints, la section du canal dont ils ont été chargés; dans le cas des contre-mâtres ou surveillants, la section où ils ont été employés; pour les éclusiers, le nombre d'écluses; pour les gardiens de ponts, le nom du pont; pour les charpentiers, les maçons et les manœuvres, la section ou portion du canal où ils ont travaillé, en mentionnant séparément la dépense et les noms des employés de l'ancien canal et du nouveau canal, autant qu'il sera possible;

Aussi, copie des feuilles de travail, feuilles de salaires et pièces à l'appui relatives au paiement des employés pour chaque mois pendant les années susmentionnées;

Aussi, copie des soumissions reçues par le gouvernement pour la construction de l'édifice de la douane et de la poste à Port-Colborne.

Aussi, copie des plans et devis de cet édifice, ainsi qu'un état détaillé des matériaux employés à sa construction, avec mention des frais de construction, pendant l'année 1887;

Aussi, copie de toute correspondance entre le ministre des chemins de fer et canaux ou quelque fonctionnaire de son département et le surintendant du canal Welland, contenant des instructions pour la construction de la douane et de la poste à Port-Colborne;

Aussi, copie de la correspondance, des plans et devis et des instructions du ministre des chemins de fer et canaux ou de tout fonctionnaire du département au

surintendant du canal Welland pour la construction d'un quai ou dock à l'ouest de l'écluse à Port-Colborne ;

Aussi, un état détaillé des matériaux et du coût de ce quai ou dock, avec indication de l'objet et de l'usage de cet ouvrage ;

Aussi, un état détaillé du coût de la pompe de sauvetage achetée pour le canal Welland, avec mention de la date de l'achat, du nombre de jours qu'elle a été en manœuvre, par année, et des dates de son service à l'usage du canal ; et dans le cas de service privé, avec mention des dates du service et du montant reçu pour son usage par le gouvernement ;

Aussi, un état détaillé indiquant le coût du scaphandre acheté pour le canal Welland ; le nombre de jours pendant lesquels on s'est servi de cet appareil et à quelles époques chaque année.

Aussi, un état détaillé du montant reçu par le gouvernement pour l'usage de cet appareil pour des particuliers.

(Voir documents de la session No. 49d)

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 8 avril 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Reid (Gariboo),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Glemou,</i>	<i>Macdonald (Cap-B.),</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>De Blois,</i>			

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre cent quarante-huit des Statuts révisés du Canada, intitulé : " Acte concernant l'usage abusif des armes à feu et autres," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour mieux garantir la sécurité de certains pêcheurs," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité des chemins de fer, télégraphes et havre, au bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Union," ayant été lu,

Et les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Olemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Power, en amendement à la motion de l'honorable M. Wark : Qu'il soit résolu, Que cette Chambre est d'opinion que vu la sollicitude constante dont la mère-patrie a entouré ses colonies depuis leur enfance, et à raison des conditions favorables auxquelles leurs produits ont toujours été admis sur ses marchés, il serait injuste envers le Royaume-Uni de frapper les marchandises que nous importons de droits plus élevés que ceux imposés sur les articles similaires que nous importons de pays étrangers,— à savoir : " de biffer tous les mots après "Que" dans la première ligne de la dite résolution et de les remplacer par les mots suivants : " lorsqu'une proposition sera soumise au parlement pour faire admettre en Canada les marchandises importées de pays étrangers, à des droits inférieurs à ceux dont sont frappées les marchandises similaires importées du Royaume-Uni, il sera alors et non auparavant du devoir de cette Chambre de prendre sérieusement en considération la convenance d'une telle proposition " "

Après débat.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, a proposé en amendement à l'amendement :

De retrancher le dit amendement et d'y substituer ce qui suit.

" Toute mesure ayant en vue d'assurer la réciprocité commerciale avec un pays étranger pour les produits des deux pays qui peuvent être échangés librement avec avantage pour chacun, serait prise en favorable considération par cette Chambre ; mais cette Chambre est d'opinion que ce serait agir ni dans l'intérêt du

pays ni en accord avec les sentiments du peuple de vouloir établir une réciprocité commerciale entière avec une nation étrangère, à des conditions qui restreindraient, par rapport à d'autres, l'entière liberté d'action de notre pays quant à la protection de ses industries, au contrôle de ses sources de revenu et au règlement de son commerce avec l'étranger, ou qui nécessiteraient l'imposition de droits différentiels sur les importations provenant d'autres nations, et particulièrement de la mère-patrie."

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit ajourné à mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca, et à l'effet de changer, le nom de la compagnie en celui de ' La Compagnie du grand chemin de fer Nord Occidental," et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Retranchez les amendements et insérez ce qui suit : Page 1, ligne 11, retranchez " grand " et insérez après " Nord Occidental " les mots " du Canada."

(Dans le titre.)

Retranchez grand et après " Grand Occidental," dans la quatrième ligne, insérez " du Canada."

Et les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits à ses amendements au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant les règles de cour au sujet des affaires criminelles," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant les Statuts révisés, chapitre soixante-dix-sept, concernant la sûreté des navires," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé, " Acte pourvoyant au transport de certaines terres à la Colombie-Britannique " : auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte relatif au chemin de fer des comtés de l'Ouest ", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, chapitre soixante-dix-huit des Statuts révisés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant le havre de Belleville, dans la province d'Ontario," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 9 avril 1889.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogivic,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald (Cap.B.),</i>	<i>Piquet,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>De Blois,</i>	(<i>New-Westminster</i>),	<i>Poirier.</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>		

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie hydraulique de l'Assiniboine," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de prévenir la fraude dans la fourniture du lait aux fromageries et beurrieres," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 5, retranchez " ou " et après " beurrierie " insérez " ou manufacture de lait condensé."

Page 1, ligne 6, retranchez depuis " fabricant " jusqu'à " de " et après " beurre " insérez " de fromage ou de lait condensé."

Page 1, ligne 9, retranchez depuis " écrémé " jusqu'à " 2 " ligne 17.

Page 1, ligne 18, retranchez " ou à une " et après " beurrierie " insérez " ou manufacture de lait condensé."

Page 1, ligne 19, après " beurre " insérez " ou de lait condensé."

Page 1, ligne 20, après " fromage " insérez " ou en lait condensé."

Page 1, ligne 21, après " aucune " insérez " portion de cette."

Page 1, ligne 22, retranchez depuis " lait " jusqu'à " 3 " ligne 27.

Page 1, ligne 28, retranchez " ou " et après " beurrierie " insérez " ou manufacture de lait condensé."

Page 1, ligne 29, retranchez depuis " sur " jusqu'à " 4 " ligne 33.

Page 1, ligne 34, retranchez " ou " et après " beurrierie " insérez " ou manufacture de lait condensé."

Page 1, ligne 35, retranchez " ou " et après " fromage " insérez " ou de lait condensé."

Page 2, ligne 2, après " paiera " insérez " pour chaque infraction."

Page 2, ligne 9, retranchez " ou " et après " beurrierie " insérez " ou manufacture de lait condensé."

Page 2, ligne 17, retranchez " fabrique " et insérez " manufacture."

Page 2, ligne 18, après " fromage " insérez " ou en lait condensé"

Page 2, ligne 27, après " paix " insérez " ou quelque autre magistrat " et après " comté " insérez " ou district."

Page 2, ligne 28, après " fromagerie " insérez " ou la manufacture de lait condensé."

Page 2, ligne 35, après " fromage " insérez " ou en lait condensé."

Page 3, ligne 21, retranchez depuis " président " jusqu'à " a " ligne 22 et insérez " de la manufacture, selon le cas, au profit de la manufacture."

Dans le titre retranchez " et "; après " beurrieres " insérez " et aux manufactures de lait condensé."

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : " Acte modifiant le chapitre cent quarante-huit des Statuts révisés du Canada, intitulé : ' Acte concernant l'usage abusif des armes à feu et autres,' " tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé.

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais que la clause suivante y soit ajoutée :

Clause A.

" Nul ne vendra ou ne donnera aucun pistolet ou fusil à vent à un mineur au-dessous de seize ans; et quiconque violera cette défense encourra une amende de cinquante piastres au plus, pour chaque infraction; le contrevenant, néanmoins, n'aura point à payer cette amende s'il prouve d'une manière jugée suffisante par le magistrat devant lequel il sera traduit, qu'il a usé de raisonnables diligences pour constater l'âge du mineur avant de lui faire la vente ou le don de l'arme."

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant les Statuts révisés, chapitre soixante-dix-sept, concernant la sûreté des navires," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pourvoyant au transport de certaines terres à la Colombie-Britannique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif au chemin de fer des comtés de l'Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur," chapitre soixante-dix-huit des Statuts révisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant le havre de Belleville, dans la province d'Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte modifiant le Statut révisé concernant les évasions et délivrances."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Botsford, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 10 avril 1889.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Armand.</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McGlelan,</i>	<i>Piquet,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Perley,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dever,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES,

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Lewin, — De Hilyard Brothers et autres, de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick.

L'honorable M. Vidal du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne de garantie de titres et hypothèques," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La dit bill a été alors lu troisième fois en conséquence.

La question a été posée ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. Ogilvie, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette chambre copie du rapport adressé au ministre des Travaux Publics par les commissaires sur les inondations du fleuve Saint-Laurent.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que cette adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Sénat en date du 19 mars 1889, pour une liste donnant les noms des vétérans de la guerre de 1812, actuellement survivants, le lieu de leur résidence et le montant de leur pension.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No. 68.)

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité spécial, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de prévenir la fraude dans la fourniture du lait aux fromageries et beurrieres," ayant été lu.

Et les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a repris les débats ajournés sur la motion de l'honorable M. Abbott en amendement à l'amendement de l'honorable M. Power à la motion de l'honorable M. Wark :

Qu'il soit résolu, que cette Chambre est d'opinion que vu la sollicitude constante dont la mère-patrie a entouré ses colonies depuis leur enfance, et à raison des condi-

tion favorable auxquelles leurs produits ont toujours été admis sur ses marchés, il serait injuste envers le Royaume-Uni de frapper les marchandises que nous en importons de droits plus élevés que ceux imposés sur les articles similaires que nous importons de pays étrangers.

Motion de l'honorable M. Power en amendement à la motion de l'honorable M. Wark:—

De biffer tous les mots après "Que" dans la première ligne de la dite résolution et de les remplacer par les mots suivants: "lorsqu'une proposition sera soumise au parlement pour faire admettre en Canada les marchandises importées de pays étrangers, à des droits inférieurs à ceux dont sont frappées les marchandises similaires importées du Royaume-Uni, il sera alors et non auparavant du devoir de cette Chambre de prendre sérieusement en considération la convenance d'une telle proposition.

Motion de l'honorable M. Abbott en amendement à l'amendement de l'honorable M. Power:—

De retrancher le dit amendement et d'y substituer ce qui suit: "Toute mesure en vue d'assurer la réciprocité commerciale avec un pays étranger pour les produits des deux pays qui peuvent être échangés librement avec avantage pour chacun, serait prise en favorable considération par cette Chambre; mais cette Chambre est d'opinion que ce serait agir ni dans l'intérêt du pays ni en accord avec les sentiments du peuple de vouloir établir une réciprocité commerciale entière avec une nation étrangère, à des conditions qui restreindraient, par rapport à d'autres l'entière liberté d'action de notre pays quant à la protection de ses industries, au contrôle de ses sources de revenu et au règlement de son commerce avec l'étranger, ou qui nécessiteraient l'imposition de droits différentiels sur les importations provenant d'autres nations, et particulièrement de la mère-patrie."

Après débats.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, il a été
Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des pêcheries, chapitre quatre-vingt-quinze des Statuts révisés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la perception de certains droits et péages y mentionnés," et pour informer cette Chambre quelle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte du service civil, chapitre cent dix-sept des Statuts révisés."

Aussi, le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte des cours Suprême et de l'Echiquier."

Aussi, le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des liquidations, chapitre cent vingt-neuf des Statuts révisés," et informer cette Chambre que la Chambre de Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 11 avril 1889.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Almon,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Kaulbach,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Stevens.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>O' Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Turner,</i>
<i>De Blois,</i>	(<i>Cap-Breton</i>),	<i>Poirier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.</i>
	(<i>New-Westminster</i>),		

PRIÈRES.

L'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. McKay, a proposé:

Que les règles 18, 49, 51 et 57 soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au bill intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier de nouveau les différents actes relatifs au bureau de commerce de la cité de Toronto.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été.

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Macdonald (Midland), a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier de nouveau les différents actes relatifs au bureau de commerce de la cité de Toronto."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de prévenir la fraude dans la fourniture du lait aux fromageries et beurreries," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été.

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau "l'Acte des falsifications," chapitre cent sept des Statuts révisés," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant les Statuts révisés chapitre soixante-dix-sept, concernant la sûreté des navires."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier et le deuxième articles ont été lus et agréés.

Le troisième article a été lu et amendé comme il suit:

Page 1, ligne 27, après "tel" insérez: "Par excès ou insuffisance de charge, "imperfection du chargement, insuffisance d'équipage ou autre cause quelconque."

Page 1, ligne 28, retranchez depuis "danger" jusqu'à "est" où ce mot se rencontre la deuxième fois dans la 30^e ligne.

Page 2, ligne 8, après "tel" insérez: "Par excès ou insuffisance de charge, "imperfection du chargement, insuffisance d'équipage ou autre cause quelconque."

Page 2, ligne 9, retranchez depuis "danger" jusqu'à "est" dans la 12^e ligne.

Les articles restants ont été lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Thibaudeau a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une secondé fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pourvoyant au transport de certaines terres à la Colombie-Britannique."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sullivan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte relatif au chemin de fer des comtés de l'Ouest."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Glasier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, chapitre soixante-dix-huit des Statuts révisés."

(En comité)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Flint a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant le havre de Belleville, dans la province d'Ontario."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles un à Sept. ont été lus et agréés.

Le huitième article a été lu et amendé comme il suit:

Page 2, ligne 37, retranchez depuis "énoncés" jusqu'au premier "et" ligne 38 et insérez: "au tarif y relatif en vigueur."

Page 3, ligne 1, retranchez depuis "havre" jusqu'à "9" ligne 7 et insérez: "pourront, à toute époque, faire un tarif des droits et péages applicables au trafic dans le dit havre; mais aucun tel tarif n'aura force et effet qu'après avoir été approuvé par le gouverneur en conseil et publié dans la *Gazette du Canada*."

Les articles restants du dit bill ont été lus et agréés.

Ordonné, que l'annexe soit retranchée.

Le préambule a été relu et approuvé.

Le titre a été relu et approuvé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. Ross a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte modifiant le Statut révisé concernant les évasions et délivrances," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de valeurs et débetures du Canada."

Aussi le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de jonction de la Massawappi."

Aussi le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer et de canal du lac Manitoba."

Aussi le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer de Moose Jaw à Edmonton."

Aussi le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan," et informer cette Chambre que la Chambre de Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Abbott en amendement à l'amendement de l'honorable M. Power à la motion de l'honorable M. Wark, savoir : Qu'il soit résolu, que cette Chambre est d'opinion que vu la sollicitude constante dont la mère-patrie a entouré ses colonies depuis leur enfance, et à raison de conditions favorables auxquelles leurs produits ont toujours été admis sur ses marchés, il serait injuste envers le Royaume-Uni de frapper les marchandises que nous en importons de droits plus élevés que ceux imposés sur les articles similaires que nous importons de pays étrangers."

Amendement de l'honorable M. Power : De biffer tous les mots après "Que" dans la première ligne de la dite résolution et de les remplacer par les mots suivants : "lorsqu'une proposition sera soumise au parlement pour faire admettre en Canada les marchandises importées des pays étrangers, à des droits inférieurs à ceux dont sont frappés les marchandises similaires importées du Royaume-Uni, il sera alors et non auparavant du devoir de cette Chambre de prendre sérieusement en considération la convenance d'une telle proposition."

Amendement de l'honorable M. Abbott : De retrancher le dit amendement et d'y substituer ce qui suit : "Toute mesure en vue d'assurer la réciprocité commerciale avec un pays étranger pour les produits des deux pays qui peuvent être échangés librement avec avantage pour chacun, serait pris en favorable considération par cette

Chambre ; mais cette Chambre est d'opinion que ce serait agir ni dans l'intérêt du pays ni en accord avec les sentiments du peuple de vouloir établir une réciprocité commerciale entière avec une nation étrangère, à des conditions qui retiendraient par rapport à d'autres, l'entière liberté d'action de notre pays quant à la protection de ses industries, au contrôle de ses sources de revenu et au règlement de son commerce avec l'étranger, ou qui nécessiteraient l'imposition de droits différentiels sur les importations provenant d'autres nations, et particulièrement de la mère-patrie."

Après débat.

A six heures l'honorable Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

. 7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat adjourné sur la motion de l'honorable M. Abbott en amendement à l'amendement de l'honorable M. Power à la motion de l'honorable M. Wark, savoir : Qu'il soit résolu, que cette Chambre est d'opinion que vu la sollicitude constante dont la mère-patrie a entouré ses colonies depuis leur enfance, et à raison des conditions favorables auxquelles leurs produits ont toujours été admis sur ses marchés, il serait injuste envers le Royaume-Uni de frapper les marchandises que nous en importons de droits plus élevés que ceux imposés sur les articles similaires que nous importons de pays étrangers."

Amendement de l'honorable M. Power : De biffer tous les mots après "Que" dans la première ligne de la dite résolution et de les remplacer par les mots suivants : " lorsqu'une proposition sera soumise au parlement pour faire admettre en Canada les marchandises importées des pays étrangers, à des droits inférieurs à ceux dont sont frappées les marchandises similaires importées du Royaume-Uni, il sera alors et non auparavant du devoir de cette Chambre de prendre sérieusement en considération la convenance d'une telle proposition."

Amendement de l'honorable M. Abbott : De retrancher le dit amendement et d'y substituer ce qui suit : " Toute mesure en vue d'assurer la réciprocité commerciale avec un pays étranger pour les produits des deux pays qui peuvent être échangés librement avec avantage pour chacun, serait pris en favorable considération par cette Chambre ; mais cette Chambre est d'opinion que ce serait agir ni dans l'intérêt du pays ni en accord avec les sentiments du peuple de vouloir établir une réciprocité commerciale entière avec une nation étrangère, à des conditions qui retiendraient par rapport à d'autres, l'entière liberté d'action de notre pays quant à la protection de ses industries, au contrôle de ses sources de revenu et au règlement de son commerce avec l'étranger, ou qui nécessiteraient l'imposition de droits différentiels sur les importations provenant d'autres nations, et particulièrement de la mère-patrie."

Après débats.

La Chambre a continué de siéger jusqu'à minuit ;

VENDREDI, 12 avril 1889.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à l'amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Dickey,	McKay,	Read (Quinté),
Almon,	Drummond,	McKindsey,	Reid (Cariboo),
Boucherville, de,	Flint,	McMillan,	Ross,
Carvell,	Girard,	Macdonald (Victoria),	Sanford,
Casgrain,	Glasier,	Macfarlane,	Smith,

Clemow,	Kaulbach,	MacInnes (Burlington),	Sullivan,
Cochrane,	Lacoste,	Merner,	Sutherland,
De Blois,	McCallum,	Ogilvie,	Turner,
Dever,	McDonald (Cap-B.),	Poirier,	Wark.—36.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Chaffers,	Lewin,	O'Donohue,	Power,
Haythorne,	McClelan,	Pâquet,	Stevens.—11.
Leonard,	Macdonald (Midland),	Pelletier,	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée alors sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue, aussi, dans l'affirmative.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre le rapport annuel du département des pêcheries de la Puissance du Canada pour l'année 1888.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 8.)

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte des terres fédérales."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à cet après-midi à trois heures.

Vendredi, 12 avril 1889.

Les membres présents étaient—

L'honorable GEORGE WILLIAM ALLAN, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Dickey,	McKay,	Power,
Almon,	Drummond,	McKindsey,	Read (Quinté),
Archibald,	Flint,	McMillan,	Reid (Cariboo),
Armand,	Girard,	Macdonald (Midland),	Robitaille,
Baillargeon,	Glazier,	Macdonald (Victoria),	Ross,
Bellerose,	Grant,	Macfarlane,	Sanford,
Bolduc,	Haythorne,	MacInnes	Scott,
Botsford,	Kaulbach,	(Burlington),	Smith,
Boucherville, de,	Lacoste,	Merner,	Stevens,
Carvell,	Leonard,	Odell,	Sullivan,
Casgrain,	Lewin,	O'Donohue,	Sutherland,
Chaffers,	McCallum,	Ogilvie,	Trudel,
Clemow,	McClelan,	Pâquet,	Turner,
Cochrane,	McDonald (Cap-B.),	Pelletier,	Vidal,
De Blois,	McInnes	Poirier,	Wark.
Dever,	(New-Westminster),		

PRIÈRES.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement, a présente son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
12 avril 1889.

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du parlement a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

49d. Réponse à une adresse (du Sénat) à Son Excellence le Gouverneur-général, en date du 26 mars 1888, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant en détail les dépenses d'entretien et de réparation et les dépenses d'exploitation du canal Welland, pendant les années 1870, 1877, 1885, 1886, 1887, au 1er janvier 1888, avec le nom des employés, le montant payé à chaque employé sous forme de salaire ou de gages, le nombre de jours que chacun a été employé par mois ; le montant des allocations (s'il y en a eu) pour loyers, louage de voitures ou frais de voyage accordés au surintendant, à ses adjoints, aux contre-mâtres et surveillants ; indiquant aussi la nature du service des employés et comment et où chacun a été employé ; dans le cas des surintendants adjoints, la section du canal dont ils ont été chargés ; dans le cas des contre-mâtres ou surveillants, la section où ils ont été employés ; pour les éclusiers, le nombre d'écluses ; pour les gardiens de ponts, le nom du pont ; pour les charpentiers, les maçons et les manœuvres, la section ou portion du canal où ils ont travaillé, en mentionnant séparément la dépense et les noms des employés de l'ancien canal et du nouveau canal, autant qu'il sera possible ;

Aussi, copie des feuilles de travail, feuilles de salaires et pièces à l'appui relatives au paiement des employés pour chaque mois pendant les années susmentionnées ;

Aussi, copie des soumissions reçues par le gouvernement pour la construction de l'édifice de la douane et de la poste à Port-Colborne.

Aussi, copie des plans et devis de cet édifice, ainsi qu'un état détaillé des matériaux employés à sa construction, avec mention des frais de construction, pendant l'année 1887 ;

Aussi, copie de toute correspondance entre le ministre des chemins de fer et canaux ou quelque fonctionnaire de son département et le surintendant du canal Welland, contenant des instructions pour la construction de la douane et de la poste à Port Colborne ;

Aussi, copie de la correspondance, des plans et devis et des instructions du ministre des Chemins de fer et Canaux ou de tout fonctionnaire du département au surintendant du canal Welland pour la construction d'un quai ou dock à l'ouest de l'écluse à Port-Colborne ;

Aussi, un état détaillé des matériaux et du coût de ce quai ou dock, avec indication de l'objet et de l'usage de cet ouvrage ;

Aussi, un état détaillé du coût de la pompe de sauvetage achetée pour le canal Welland, avec mention de la date de l'achat, du nombre de jours qu'elle a été en manœuvre, par année, et des dates de son service à l'usage du canal; et dans le cas de service privé, avec mention des dates du service et du montant reçu par le gouvernement pour son usage.

Aussi, un état détaillé indiquant le coût du scaphandre acheté pour le canal Welland; le nombre de jours pendant lesquels on s'est servi de cet appareil et à quelles époques chaque année.

Aussi, un état détaillé du montant reçu par le gouvernement pour l'usage de cet appareil pour des particuliers. (*Dans les documents de la session, et seulement les extraits suivants*: Dépenses du 1er juillet 1869, au 1er juillet 1870; et du 1er juillet 1886, au 1er janvier 1888.)

68. Réponse à Adresse (Sénat) en date du 19 mars, 1889—Liste donnant les noms des vétérans de la guerre de 1812, actuellement survivants, leur lieu de résidence et le montant de leur pension.

Appendice au rapport du ministre de l'Agriculture sur les fermes expérimentales pour 1888. (*A ré-imprimer pour la distribution en nombre suffisant pour fournir 200 exemplaires à chaque sénateur et membre de la Chambre des Communes; chaque exemplaire devant être enveloppé séparément prêt à recevoir l'adresse du destinataire.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

46a. Réponse à ordre du 20 écoulé—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Marine et des Pêcheries et A. Lord, écrivain, agent à Charlottetown, I.P.-E. ou toute autre personne au sujet de la destitution du cap. Ronald Campbell, maître de havre à Summerside. Aussi, copie de toutes plaintes formulées contre le dit Campbell, par qui elles ont été portées, et copie de la preuve concernant telle destitution.

Rapport du comité spécial de la Chambre des Communes chargé de faire rapport sur les fraudes commises au préjudice de fermiers et autres, en Canada.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de prévenir la fraude dans la fourniture du lait aux fromageries et beurrieres," tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général présentement pour être considéré de nouveau.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(*En comité.*)

Le titre, tel qu'amendé, a été lu et remis.

Les articles un à six ont été lus et agréés tels qu'amendés par le comité spécial.

Le septième article, tel qu'amendé par le comité spécial, a été lu et amendé de nouveau comme il suit:

Page 2, ligne 9, retranchez depuis "un" jusqu'à "dû" dans la ligne 10 et insérez "ou deux."

Ordonné, que les articles huit, neuf et dix soient retranchés et que l'article suivant soit inséré à la place :

Article A.

“ Dans toute plainte ou dénonciation déposée ou portée en vertu du premier ou du second article du présent acte, et dans toute condamnation prononcée sur une telle plainte ou dénonciation, le lait dont on se sera plaint pourra être désigné comme lait altéré, sans qu'il soit nécessaire de spécifier la cause de son altération ; et en conséquence il suffira de faire preuve de l'une des causes ou de l'un des modes d'altération mentionnés dans les deux articles susdits, pour qu'il y ait lieu à condamnation ; et dans toute plainte, dénonciation ou condamnation sous l'empire du présent acte, l'infraction pourra être déclarée et sera réputée avoir été commise, au sens de l'acte des convictions sommaires, dans l'endroit où le lait dont on se sera plaint devait être converti en produit manufacturé, bien que l'altération ait pu en être effectuée ailleurs.”

Les articles onze et douze ont été lus et agréés.

Ordonné, que l'article treize soit amendé de manière à se lire comme il suit :

“ 13. Toute amende imposée en vertu du présent acte sera, une fois perçue payable une moitié au dénonciateur ou plaignant, et l'autre moitié au propriétaire, au trésorier ou au président de la manufacture à laquelle du lait aura été envoyé, vendu ou fourni pour quelqu'un des objets susdits en contravention à quelqu'une des dispositions du présent acte, pour être, cette dernière moitié, distribuée entre les patrons de la manufacture proportionnellement à leurs intérêts respectifs dans sa production.”

Le titre, tel qu'amendé, a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Odell a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : “ Acte ayant pour objet de modifier de nouveau les différents actes relatifs au bureau de commerce de la cité de Toronto,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que les règles 60 et 40 soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Midland), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith.

La Chambre s'est ajournée jusqu'à lundi prochain à trois heures de l'après-midi,

Lundi, 15 avril 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Leonard,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McDonald</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	(<i>Cap-Breton</i>),	<i>Ogilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>De Blois,</i>	(<i>New-Westminster</i>),	<i>Peltetier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>	

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Chambre qu'il a reçu la communication suivante:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL,
OTTAWA, 15 avril 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge Strong, en qualité de député de Son Excellence le gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat demain après-midi, à quatre heures, pour donner la sanction royale aux bills qui ont passé au Sénat et à la Chambre des Communes du Canada pendant la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHARLES COLVILLE, cap.,
Secrétaire du gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des pêcheries, chapitre quatre-vingt-quinze des Statuts révisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau "l'Acte des falsifications" chapitre cent sept des Statuts révisés" ayant été lu. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant le Statut révisé concernant les évasions et délivrances."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Bellerose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte des terres fédérales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du sixième rapport de comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier le chapitre quarante-cinq des statuts révisés concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 16 avril 1889.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Gwan,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lacoste,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald (Cap.-B.),</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	(<i>New-Westminster</i>),	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que l'honoraire de \$200 payé au greffier de cette Chambre par Bennett Rosamond à la présentation de sa pétition demandant un acte pour dissoudre son mariage avec Adair M. Rosamond, lui soit remis, moins les dépenses faites.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte des pêcheries, chapitre quatre-vingt-quinze des Statuts révisés."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance et

L'honorable M. Bolduc a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

L'honorable Samuel Henry Strong, un des juges puisnés de la cour Suprême du Canada, député gouverneur, étant assis sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du député gouverneur qu'elle se rende immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit:—

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction du Saint-Laurent et de l'Atlantique.

Acte modifiant de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du pont de la baie de Quinté.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction de Berlin et du Pacifique Canadien.

Acte à l'effet de ratifier un échange de terrain entre la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec et la *Land Security Company*.

Acte concernant la constitution en corporation de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Nord et du Manitoba.

Acte modifiant l'Acte pour incorporer la Compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario sur la vie.

Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer du comté de Prescott et de changer le nom de la compagnie en celui de "la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre."

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie canadienne de fidécommis et d'administration générale.

Acte à l'effet de consolider les pouvoirs d'emprunter que possède la Compagnie de prêt et de débentures d'Ontario, et de l'autoriser à émettre des débentures-actions.

Acte constituant en corporation la Société des missions étrangères des Congrégationalistes du Canada.

Acte modifiant l'acte concernant le collège de la Reine à Kingston.

Acte modifiant la charte constitutive de la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest.

Acte modifiant l'acte pour incorporer le Bureau de commerce de Québec.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest.

Acte modifiant la loi concernant la cour de l'Echiquier du Canada.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte de la trente-sixième Victoria, chapitre soixante et un concernant la Maison de la Trinité et les commissaires du havre de Montréal.

Acte modifiant le chapitre treize des Statuts révisés, intitulé: "Acte concernant la Chambre des Communes."

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke et la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique-Nord.

Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier les actes concernant la Compagnie de levée et de chemin de fer de Saint-Gabriel.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Ontario, Manitoba et Occidental.

Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Trois-Rivières et Occidental.

Acte concernant la compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle.

Acte constituant en corporation la Compagnie minérale Dominion.

Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne de superphosphate.

Acte modifiant le chapitre onze des Statuts révisés, intitulé: "Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes."

Acte modifiant l'acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires, chapitre soixante-treize des Statuts révisés.

Acte concernant les règles de cour au sujet des affaires criminelles.

Acte concernant la compagnie du chemin de fer d'Alberta et Athabaska, et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de "La compagnie du chemin de fer Nord-Occidental du Canada."

Acte constituant en corporation la Compagnie hydraulique de l'Assiniboine.

Acte modifiant de nouveau "l'Acte du service civil," chapitre dix-sept des Statuts révisés.

Acte modifiant "l'Acte des liquidations," chapitre cent vingt-neuf des Statuts révisés.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des cours Suprême et de l'Échiquier.

Acte concernant la perception de certains droits et péages y mentionnés.

Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne de garantie de titres et hypothèques.

Acte constituant en corporation la Compagnie des valeurs et débentures du Canada.

Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de jonction de la Massawippi.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Moose Jaw à Edmonton.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan.

Acte pourvoyant au transport de certaines terres à la Colombie-Britannique.

Acte relatif au chemin de fer des Comtés de l'Ouest.

Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, chapitre soixante-dix-huit des Statuts révisés.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte établissant de nouvelles dispositions concernant l'instruction expéditive de certains crimes et délits.

La sanction royale a été donnée à ces bills par le greffier de cette Chambre dans les mots suivants: "Au nom de Sa Majesté son honneur le député du gouverneur général, sanctionne ces bills."

Il a plu au député gouverneur de se retirer, et

La Chambre des Communes s'est retirée.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte modifiant les Statuts révisés chapitre soixante-dix-sept, concernant la sûreté des navires," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour faire droit à George McDonald Bagwell."

Aussi le bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Henry Middleton."

Aussi le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Arthur Wand."

Aussi le bill intitulé: "Acte pour faire droit à William Gordon Lowry."

Aussi le bill intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier de nouveau les différents actes relatifs au Bureau de commerce de la cité de Toronto"; et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé les dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des procès sommaires" et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 6, retranchez depuis "6" jusqu'à la fin de l'article et insérez: "La juridiction d'un magistrat stipendiaire dans la province de l'Île du Prince-Edouard, et d'un magistrat dans la province de la Colombie-Britannique et dans le district de Kéwatin, sera absolue sans le consentement du prévenu."

Et le dit amendement étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," et pour informer cette Chambre qu'elle a agréé les amendements faits par le Sénat au dit bill avec un amendement auquel elle demande le concours du Sénat.

Le premier et le second amendements ont été agréés.

Le troisième amendement a été agréé avec l'amendement consécutif suivant dans la clause A: Retranchez "Si la Compagnie construit," et insérez "La Compagnie pourra construire"—parce que, afin que l'Acte des chemins de fer s'applique aux ponts de la compagnie, il est nécessaire, aux termes du paragraphe (q) de la clause 2 du dit acte, d'autoriser dans l'acte spécial la construction de ces ponts.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de jonction du Nord-Ouest et du Lac des Bois," et pour informer cette Chambre qu'elle a agréé les amendements faits par le Sénat au dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le premier amendement a été désapprouvé parce que, afin que l'acte des chemins de fer s'applique au pont de la compagnie, il est nécessaire (aux termes du paragraphe (q) de la clause 2 de cet acte) d'autoriser dans l'acte spécial la construction d'un tel pont.

Les second, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième amendements ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant le havre de Belleville, dans la province d'Ontario," et pour informer cette Chambre qu'elle a agréé les amendements faits par le Sénat avec un amendement auquel elle demande le concours du Sénat.

Le premier et le troisième amendement ont été agréés.

Le second amendement a été amendé en ajoutant les mots suivants à la fin de l'amendement: "Pourvu que le tarif des droits et péages maintenant en vigueur reste en force jusqu'à ce qu'il ait été révisé et approuvé par le gouverneur en conseil et publié dans la *Gazette du Canada*."

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Union."

Aussi le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la cour suprême de l'ordre indépendant des Forestiers," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Power, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 17 avril 1889.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>		<i>(Burlington),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Kaubach,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Perley,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McMillan,</i>		<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte des terres fédérales."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier et le deuxième article ont été lus et agréés.

Le troisième article a été lu et amendé comme il suit:

Page 2, ligne 2, après "sera" insérez "*ipso facto*".

Les clauses restantes et les formules ont été lues et agréés.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelques temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Perley a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier le chapitre quarante-cinq des Statuts révisés concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest;" ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes aux amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat n'acquiesce pas à l'amendement fait par la Chambre des Communes au troisième amendement du Sénat au bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," pour la raison que la compagnie, si elle est incorporée pour les fins mentionnées au dit bill, aura le pouvoir, en vertu du paragraphe (q) de l'article 90 de l'acte des chemins de fer, de construire et établir un pont sur toute rivière que croquera ou atteindra sa ligne, et qu'il n'y a pas lieu de réitérer la concession de ce pouvoir par le dit bill.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes aux amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de jonction du Nord-Ouest et du Lac des Bois," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat insiste sur son premier amendement au bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de jonction du Nord-Ouest et du Lac des Bois," pour la raison que la compagnie, si elle est incorporée pour les fins mentionnées au dit bill, aura le pouvoir en vertu du paragraphe (q) de l'article 90 de l'acte des chemins de fer, de construire, et établir un pont sur toute rivière que croquera ou atteindra sa ligne, et qu'il n'y a pas lieu de réitérer la concession de ce pouvoir par le dit bill.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes aux amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte concernant le havre de Belleville, dans la province d'Ontario," ayant été lu, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé au dit amendement fait par les Communes aux amendements faits par le Sénat, au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des postes, chapitre trente-cinq des Statuts révisés du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte autorisant l'octroi de pensions aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau les Statuts révisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 18 avril 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Reid (Gariboo),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Kaulbach,</i>		<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Macdonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dever,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKoy,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McKindsey,</i>		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton),—De J. M. Steeves et autres, de Hillsboro, dans la province du Nouveau-Brunswick.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé, a présenté à la Chambre, les règles générales de la Cour Maritime d'Ontario.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :

(Voir documents de la session No 73.)

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, qu'elle soit ajournée à mardi prochain, le vingt-trois courant, à 3 heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des douanes, chapitre trente-deux des Statuts révisés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte modifiant le Statut révisé concernant l'intérêt," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des convictions sommaires, chapitre cent soixante-dix-huit des Statuts révisés et l'acte qui l'amende," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 15, retranchez depuis " Acte " jusqu'à " 4 " dans la 32e ligne.

Page 2, ligne 5, après " personne " insérez ce qui suit comme clause A :

Clause A.

L'article onze de " l'Acte des convictions sommaires " est par le présent al rogé et remplacé par le suivant :—

" 11. Si aucun délai pour porter la plainte ou faire la dénonciation n'est spécialement fixé par l'acte ou la loi concernant le cas particulier, la plainte sera portée ou la dénonciation sera faite dans les six mois à compter du jour où la cause de la plainte ou dénonciation se sera produite."

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, il a été Ordonné, qu'ils soient pris en considération par la Chambre mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Clew, La Chambre s'est ajournée à mardi, le vingt-trois courant, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 23 avril 1889.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haytherne,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogivié,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Perley,</i>	<i>Turner,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier le chapitre quarante-cinq des Statuts révisés, concernant la police à cheval du Nord-Ouest."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 17, retranchez depuis "officiers" jusqu'à "sont" dans la ligne 18.

Page 1, ligne 19, retranchez depuis "dans" jusqu'à "à" et insérez : "toute province du Canada adjacente aux dits Territoires, et les constables dans toute province du Canada."

Le second article a été lu et amendé par la radiation du paragraphe 2.

Les troisième et quatrième articles ont été lus et agréés.

Le cinquième article a été lu et amendé comme il suit.

Page 2, ligne 33, retranchez depuis "temps" jusqu'à "6" dans la ligne 35 et insérez : "pendant la période de l'engagement du délinquant, et pendant douze mois après ; et si le délinquant a quitté le Canada, après l'infraction, dans le cours de l'une ou de l'autre de ces périodes, en ce cas, pendant les douze mois qui suivront son retour.

Le sixième article a été lu et agréé.

Le préambule a été lu et agréé.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Chaffers a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des postes, chapitre trente-cinq des Statuts révisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte autorisant l'octroi de pensions aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau les Statuts révisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'acte des douanes, chapitre trente-deux des Statuts révisés," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements proposés par la Chambre des Communes au bill intitulé : " Acte modifiant l'acte des convictions sommaires, chapitre cent soixante-dix-huit des Statuts révisés et l'acte qui l'amende," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le premier amendement soit agréé.

L'honorable Mr. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, a proposé :

Que le second amendement soit agréé avec l'amendement suivant ajouté à la suite : " toutefois dans les territoires du Nord-Ouest et dans cette partie du comté de Saguenay qui s'étend de Portneuf, dans le dit comté, à l'est jusqu'aux limites du Canada, y compris toutes îles adjacentes, le délai dans lequel la plainte pourra être portée et la dénonciation faite sera prolongé à douze mois à compter du jour où la cause de la plainte ou dénonciation se sera produite."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été.

Ordonné en conséquence.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre de Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé ses amendements au dit bill avec un amendement auquel il demande son concours."

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau "l'Acte du revenu de l'intérieur," chapitre trente-quatre des Statuts révisés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau "l'Acte d'inspection générale" chapitre quatre-vingt-dix-neuf des Statuts révisés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant un prêt y mentionné fait à certains immigrants mennonnites," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant les expropriations de terrains," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé le bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ayant été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 19, après "jetées" insérez "docks ou bassins."

Page 2, ligne 11, après "choses" insérez "faites en vertu du présent acte."

Page 6, ligne 29, retranchez depuis "quittance" jusqu'à "17" ligne 37.

Page 6, ligne 41, retranchez depuis "à" jusqu'à "donner" dans la ligne 42.

Page 7, ligne 31, après "terrains" insérez "et après avis d'exposer les raisons de cette résistance ou opposition, donné de la manière qu'il prescrira."

Page 8, ligne 9, après "sujet" insérez "en tant qu'on pourra le constater."

Page 10., ligne 38, après le mot "acte" insérez "du parlement du Canada."

Page 11, ligne 2, après "publics" insérez "du Canada, dans ou."

Page 11, ligne 20, après "sera" insérez "à moins qu'il en soit autrement ordonné."

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, qu'ils soient pris en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet de prévenir la fraude dans la fourniture du lait aux fromageries et beurreries," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-général, en date du 1er avril

1889, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de la dépense annuelle qu'entraîne la fabrication de la lumière électrique pour l'usage du chemin de fer Interoceanique, et son emmagasinage sur les chars, aux stations de Saint Jean et d'Halifax, et les noms des personnes chargées du service.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No 74.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 24 avril 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Gazier,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Ross,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Clemow,</i>	(<i>Cap-Breton</i>),	<i>Perley,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dever,</i>	(<i>New-Westminster</i>),	<i>Power,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read (Quinté),</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous et chacun des témoignages pris par l'honorable ministre de la justice et l'honorable secrétaire d'Etat les 10 et 11 décembre 1886, lors de leur visite au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul; aussi copie de toutes entrées faites lors de cette visite et au cours de l'enquête alors tenue par ces honorables messieurs, suivant les déclarations de l'honorable ministre de la justice à la Chambre des Communes, le 16 avril

courant; et tout particulièrement copie des déclarations faites et des accusations portées par l'honorable Joseph H. Bellerose le premier des deux jours ci-dessus mentionnés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier le chapitre quarante-cinq des Statuts révisés concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de prévenir et réprimer les coalitions formées pour gêner le commerce," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallam, secondé par l'honorable M. McKindsey, a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé "Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur, chapitre soixante-deux des Statuts révisés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'étendre les dispositions de l'Acte d'extradition," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau les Statuts révisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les huit premiers articles ont été séparément lus et agréés.

Le neuvième article a été lu et amendé comme il suit:—

Page 6, ligne 38, après "tout" insérez "maire" et après "reeve-adjoint" insérez "échevin (*alderman*)"

Les articles restants et les annexes ont été lus et agréés.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Pâquet a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte des douanes," chapitre trente-deux des Statuts révisés," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant un prêt y mentionné fait à certains immigrants mennonites," a été lu la seconde fois.
Sur motion d'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par les Communes au bill intitulé: "Acte concernant les expropriations de terrains," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 25 avril 1889.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN* président.

Les honorables messieurs.

<i>Abbott,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald (Victoria)</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Guévremont,</i>		<i>(Burlington), Robitaille,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Koulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McDonald (C.-B.)</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>(New Westminster)</i>	<i>Perley,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Read (Quinté)</i>	<i>Wark,</i>
<i>Girard,</i>			

PRIÈRES.

L'honorable M. de Boucherville, du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps en temps, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, No 2,
MERCREDI, 24 avril 1889.

Le comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de son opinion à la Chambre, a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité recommande que l'édition des débats du Sénat pour la distribution quotidienne soit de 1,400 exemplaires; que cette distribution se fasse par le bureau de distribution, et aux personnes qui reçoivent le compte-rendu des débats de la Chambre des Communes; et que le gouvernement prenne les moyens de fournir des exemplaires extra des discours prononcés au Sénat et règle le prix de ces exemplaires.

Le tout respectueusement soumis,

C. B. DE BOUCHERVILLE,
Président,

Sur motion de l'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, a présenté son septième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
18 avril 1889.

Le comité mixte des deux chambres relatif aux impressions du parlement a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

49. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Copie de toute correspondance échangée avec le département des Chemins de fer et Canaux au sujet de la rupture récente du canal de Cornwall, et de tous plans et projets faits par des ingénieurs civils et autres pour prévenir le retour de tels accidents, ainsi que le rapport de John Page, ingénieur en chef des canaux, sur ce sujet.

49f. Réponse à Ordre du 18 écoulé—Copie des rapports, plans et études du canal alors projeté de Cornwall par J. B. Mills et Benjamin Wright, écuers, ingénieurs civils, et par le capitaine P. Cole, des ingénieurs royaux, en 1832, 1833 et 1834. Aussi copie des études du rapport de Colin Carman, écrivain, I.C., sur le changement projeté du site du canal de Cornwall en le faisant passer de Sand Bridge à travers le Creek Hoople jusqu'à Archibald's Point, avec les plans, profils et estimations. Aussi, copie des rapports, plans et études faits par M. Clowes, I.C., en 1826. (*Les deux réponses ci dessus, pour distribution et documents de la session, condensés, et avec cartes réduites à $\frac{1}{2}$ du format actuel.*)

51a. Réponse à Adresse du 1er courant—Copie de tous ordres en conseil concernant la répartition de la subvention de \$250,000 accordée à la compagnie du chemin de fer International, entre les différentes sections du chemin, savoir : du St-Laurent à Lennoxville, de Lennoxville à la rivière Moose et Mattawamkeag, de Mattawamkeag à la station Harvey, et de Harvey à Salisbury; aussi, état donnant le nombre de milles dans chaque section, et le montant attribué à chacune. (*L'ordre en conseil seulement à être imprimé et dans les documents de la session seulement.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

22i. Réponse à Ordre du 1er courant—1° Copie de la requête demandant l'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Témiscouata; 2° Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et cette compagnie pour obtention de subsides ou à propos de tels subsides.

37a. Réponse à Adresse du 1er courant—Chèques originaux donnés en paiement de tous honoraires ou dépenses se rattachant à la cause de la " St. Catharines Milling and Lumbering Co'y, vs. The Queen."

49c. Réponse à Ordre du 25 février dernier—Copie du rapport de l'ingénieur Crawford, en 1877-78, et de tous rapports subséquents sur le canal de Beauharnois; aussi, copie des rapports d'ingénieurs sur la rive nord du St-Laurent entre les lacs St-François et St-Louis; aussi copie des résolutions lettres, etc., de la Chambre de Commerce, corporation ou simples particuliers au sujet de tels travaux.

49e. Réponse à Ordre du 1er courant—Copie de toutes soumissions reçues pour la construction du canal du Sault Ste-Marie et des documents qui les accompagnent, y compris les quantités approximatives sur lesquelles ont été basées les dites soumissions, et les montants bruts. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil s'y rattachant.

49h. Réponse à Ordre du 13 écoulé—Etat donnant,—

1° Un relevé des cas dans lesquels toutes ou partie des soumissions demandées et reçues en dedans de cinq ans, pour travaux quelconques se rattachant aux canaux ont été rejetées sur le rapport de l'ingénieur en chef des canaux, les noms des soumissionnaires, et le chiffre brut de chaque soumission; avec copie de tous les dits rapports de l'ingénieur en chef et les raisons de tels rejets, spécifiant les cas dans lesquels de nouvelles soumissions ont été demandées;

20 Dans les cas de demandes de nouvelles soumissions, un état donnant les noms des soumissionnaires et le chiffre brut de chaque soumission, spécifiant quelle soumission a été acceptée et donnant copie de tous rapports ou autres raisons qui ont donné lieu au rejet des soumissions les plus basses, s'il en est ;

30 Relevé des cas dans lesquels des réclamations pour travaux supplémentaires ont été soumises à la seule décision arbitrale de l'ingénieur en chef des canaux, indiquant les montants payés aux réclamants en vertu de tel arbitrage, et donnant un relevé détaillé des frais payés par le gouvernement ou les autres parties au procès en rapport avec tel arbitrage, dans chaque cas, et à qui payés.

58b. Réponse à Ordre du 20 écoulé—1o Pour copie de tout ordre ou règlement adopté par le département de la Marine et des Pêcheries pour régulariser la pêche et mettre en force un système de licence et de taxe des ustensiles de pêche dans les comtés de Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Richelieu, Yamaska et Nicolet durant les deux années expirées le 31 décembre 1888 ;

2o Pour copie de toutes instructions qui peuvent avoir été expédiées durant la même période aux gardes-pêche ayant juridiction dans les dits comtés au sujet de la mise en force, de la suspension, de la modification et de la remise en force du dit règlement ;

3o Pour copie de tous rapports et renseignements expédiés par les dits gardes-pêche au département de la Marine et des Pêcheries en rapport avec la mise en opération du dit règlement ;

4o Pour une liste de tous les pêcheurs de chacun des dits comtés, telle que fournie par les gardes-pêche, indiquant ceux qui sont munis de la licence imposée, le montant payé par chacun d'eux, le montant total reçu comme produit des dites licences depuis la date de la mise en force du dit règlement jusqu'au 31 décembre 1888, aussi bien que ceux qui ne se sont pas munis de la licence exigée, dont les ustensiles de pêche ont été confisqués ou non, suivant le cas ;

5o Pour copie de toutes lettres, requêtes, correspondances qui peuvent avoir été adressées au gouvernement ou à aucun de ses membres par aucunes personnes demandant le rappel du dit règlement et l'abrogation de la dite licence, de toutes réponses qui peuvent leur avoir été faites, ainsi que de tous autres documents se rapportant à cette affaire.

70. Réponse à Ordre du 1er courant—Copie de toute correspondance, rapports, requêtes et tous autres documents échangés jusqu'à cette date entre le département des Postes et l'inspecteur des postes du district de Montréal, M. King, et toutes autres personnes, au sujet du changement de place du bureau de poste de Belle-Vallée, comté de Saint-Jean.

71. Correspondance, etc, au sujet des soumissions demandées et reçues pour un pont à Grand Narrows, pour le chemin de fer du Cap Breton.

72. Réponse à Ordre du 25 février dernier—Etat donnant le montant des droits perçus sur les paniers et boîtes contenant des fruits admis en franchise, depuis le 1er mai 1888.

Minures de la preuve attachée au premier rapport du comité des Comptes Publics.
Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
24 avril, 1889.

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du parlement a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

36. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des Communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant les détails concernant,—

1. Le choix de la route ;
2. Le progrès des travaux ;
3. Le choix ou la réserve des terres ;
4. Le paiement de deniers ;
5. La construction des embranchements ;
6. Le progrès des travaux sur les embranchements ;
7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises.
8. Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent ;
9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état.

10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. (*Documents de la session, et condensés dans la forme usuelle*)

36a. Convention avec la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien pour le fonctionnement d'un réseau ferré dans la province du Nouveau-Brunswick. (*Documents de la session.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

22h. Réponse à Adresse du 1er courant—Copie de tous ordres en conseil, correspondance, marchés, arrangements, relatifs à la cession du chemin de fer du Nord au gouvernement par le Grand Tronc, et par le gouvernement au chemin de fer du Pacifique.

44b. Réponse à Ordre du 1er courant—Copie de toutes soumissions pour fourniture de viande de boucherie aux agences des Pieds Noirs, Sauvages du Sarg et Piégans, et de tous papiers et correspondance concernant la demande de telles soumissions et l'adjudication des contrats pour ces approvisionnements, pendant l'été de 1888.

69. Réponse à Ordre du 28 février dernier—Copie de la preuve et de tous papiers et correspondance concernant les engagements pris par le gouvernement de construire ou d'aider à construire un pont sur la Grande Rivière, au village de York, dans le comté de Haldimand.

73. Règles Générales de la Cour Maritime de l'Ontario.

71. Réponse à Adresse du Sénat en date du 22 mars 1889, à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des baux ou contrats en vertu desquels est occupée la réserve de terrain public qui s'étend sur la rivière Ottawa, de Bay Street à Kent Street, dans la cité d'Ottawa.

Le tout respectueusement soumis,

ROBERT READ,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Odell, du comité mixte des deux Chambres relatif à la bibliothèque du parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE—DEUXIÈME RAPPORT 1889.

Le comité mixte de la bibliothèque a eu sa seconde réunion, samedi, le vingt avril courant.

Le sous-comité d'audition a présenté son rapport, qui a été adopté, et dont copie est ci annexée.

Le sous-comité des échanges a présenté son rapport, qui a été adopté.

Il a été ordonné que les bibliothécaires soient autorisés à acheter, pendant la vacance du parlement, les ouvrages qu'ils jugeront nécessaires de se procurer pour les échanges de la bibliothèque.

Les bibliothécaires ont aussi été requis de faire rapport sur le sujet des échanges.

Le comté s'est ajourné.

J. ALDRIC OUMET, *président.*

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité chargé par le comité mixte de la bibliothèque du parlement pour la session de 1889, de faire l'audition des comptes des recettes et des dépenses de la bibliothèque pour l'année dernière présente le rapport suivant :

Le sous-comité a examiné les comptes, livres et pièces justificatives qui lui ont été soumis par le comptable, et numérotés 834 à 1123 (inclusivement), ainsi que les pièces justificatives des lettres de change expédiées aux agents de Londres, Angleterre, et portant les lettres J de 1887-88 et A et B de 1888-89 respectivement, et a constaté qu'ils correspondent les uns aux autres.

Le sous-comité annexe au présent, pour l'information du parlement, un relevé du compte de la bibliothèque, à partir du jour de la dernière audition (9 mai 1888) à venir au 27 mars 1889; aussi un état de la dépense faite en achats de livres (classés par sujets, pendant la même période, et une liste des chèques non encore payés.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
OTTAWA, avril 1889.

W. H. ODELL,
CHS. C. COLBY, } *Auditeurs.*
J. SCRIVER,

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

COMPTE COURANT des sommes reçues et déboursées depuis le 9 mai 1888 (date de la dernière audition) jusqu'au 27 mars 1889.

1888.		\$	cts.	1888.		\$	cts.
9 mai...	A balance du crédit de 1887-88, non-déposée à cette date.....			30 juin..	Par montant dépensé pour livres anglais, jusqu'à date.....		
1er juil.	A montant du crédit de 1888-89: Général.....	10,000	00	30 do ..	Par montant dépensé pour livres français, jusqu'à date.....	1,780	54
	Livres sur l'Amérique britannique du Nord	1,000	00	30 do ..	Par montant dépensé pour livres sur l'Amérique britannique du Nord, jusqu'à date.....	469	60
	Reliure	2,000	00	30 do ..	Par montant dépensé pour reliure, jusqu'à date.....	172	11
				30 do ..	Par montant dépensé pour reliure, jusqu'à date.....	152	86
				1889.			2,575 10
				27 mars.	Par montant dépensé pour livres anglais, jusqu'à date.....	4,123	21
				27 do	Par montant dépensé pour livres français, jusqu'à date.....	2,966	65
				27 do	Par montant dépensé pour livres sur l'Amérique britannique du Nord, jusqu'à date.....	382	36
				27 do	Par montant dépensé pour reliure, jusqu'à date.....	1,412	25
				27 do	Par balance encore non dépensée.....		
							8,884 46
							11,469 56
							4,115 54
							15,575 10

EXPLICATION DE LA BALANCE.

RÉCAPITULATION DE LA DÉPENSE.

1889.		\$	cts.	1889.		\$	cts.
27 mars.	Balance du crédit (1888-89) non encore retirée.....			27 mars.	Montant total dépensé pour livres anglais depuis le 9 mai 1888.....		
27 do	Balance à la banque de Montréal (voir lierre).....	1,535	51	27 do	Montant total dépensé pour livres français depuis le 9 mai 1888.....	5,903	75
27 do	Moins chèques non payés (voir liste de ces chèques ci-dessous	8	20	27 do	Montant total dépensé pour livres sur l'Amérique britannique du Nord, depuis le 9 mai 1888.....	3,436	25
				27 do	Montant total dépensé pour reliure depuis le 9 mai 1888.....	554	46
						1,565	10
							11,469 56

JOHN SMITH, comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
OTTAWA, 27 mars, 1889.

LISTE des chèques non payés.

1889.			
18 janvier....	James Fletcher, Trésorier, Field Naturalist Club d'Ottawa	1049	\$2.70
1er mars.....	History Company, San Francisco, Cal	1105	5.50
			\$8.20

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

ÉTAT, par sujets, de la dépense en achats de livres du 9 mai, 1888, au 27 mars, 1889.

Religion, philosophie et éducation.....	\$ 290 79
Histoire et biographie.....	2,066 29
Géographie et voyages.....	296 04
Sciences.....	731 10
Arts utiles.....	502 38
Beaux Arts.....	316 29
Sports et jeux	113 16
Philologie, histoire de la littérature et bibliographie...	254 62
Belles Lettres.....	817 96
Encyclopédies, magazines.....	756 17
Droit, histoire constitutionnelle, documents parlementaires.....	2,420 11
Science sociale, Economie politique, Statistique, etc....	643 47
Annuaire.....	48 05
Reliure canadienne.....	1,565 10
Specimens de numismatique.....	82 97
Assurance, commissions, droits de port.....	554 74
Remboursement porté au crédit du receveur général....	32
	\$ 11,459 56

JOHN SMITH,
Comptable.

Alors, sur motion de l'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport adressé au ministre des Travaux Publics par les commissaires sur les inondations du fleuve Saint-Laurent.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la Session No 76.)

L'honorable M. Bellerose a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1. Copie de la correspondance (lettres, déclarations et autres documents en rapport avec le sujet traité dans ces lettres) échangée entre l'honorable ministre de

la justice, l'honorable M. Laurier et M. A. Lefaiivre, autrefois messenger au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, au sujet de la destitution de ce dernier ;

2. Copie de la preuve reçue et du rapport de l'officier du département de la justice, sur l'accusation de lâche désertion portée contre le dit Lefaiivre, tel que mentionnée par le ministre de la justice, mardi dornier, à la Chambre des Communes.

3. Copie de tous autres documents ayant rapport à cette affaire.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau les Statuts révisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral," a été lu la troisième fois.

La question a été posée ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte des postes, chapitre trente-cinq des Statuts révisés."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald (Victoria), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte autorisant l'octroi de pensions aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKindsey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau "l'Acte du revenu de l'intérieur," chapitre trente-quatre des Statuts révisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau 'l'Acte d'inspection générale' chapitre quatre-vingt-dix-neuf des Statuts révisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet d'étendre les dispositions de l'Acte d'extradition," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des douanes, chapitre trente-deux des Statuts révisés."

(*En comité*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. de Boucherville a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes n'insiste pas sur son amendement consécutif au troisième amendement fait par le Sénat au dit bill.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de jonction du Nord-Ouest et du Lac des Bois," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes se désiste de son objection au premier amendement fait par le Sénat au dit bill et acquiesce au dit amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte modifiant l'acte des convictions sommaires, chapitre cent soixante-dix-huit des Statuts révisés, et l'acte qui le modifie," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat à son amendement au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 26 avril 1889.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>		<i>(Burlington),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Muller,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O' Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McGellan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McDonald (Cap-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cle-now,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Perley,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Deve,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Forrier,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McMullan,</i>	<i>Power,</i>	<i>Vidal,</i>
			<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité des comptes contingents du Sénat, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No. 2,
VENDREDI, 26 avril 1889.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session, a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

1. Votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat pour l'exercice clos le 31 décembre 1888, et les a trouvés corrects.

Ces comptes montrent que la somme totale reçue par lui pendant l'exercice se compose des montants suivants :

Balance au crédit du greffier, 1er janvier 1888, suivant rapport du 17 mai 1888.....	\$ 12,276 04
Lettres de crédit	117,634 31
Compte général des honoraires, en caisse.....	1,165 95
" recettes provenant de sources diverses.....	2,171 18
Lettres de change (journaux).....	311 83
(*) Somme portée contre crédits pour payer Bureau de la papeterie.....	11,805 36
	\$175,364 67

(*) Votre comité croit devoir mentionner qu'une portion considérable de la papeterie sera renvoyée au département des impressions et de la papeterie à la fin de cette session.

Le greffier a rendu compte de cette somme à la satisfaction du comité, de la manière suivante :

Payé par chèques.....	\$140,766 45
Payé par lettres de change.....	311 83
Payé pour publications des règles relatives aux avis de bills privés dans les gazettes officielles des provinces	1,136 95
Payé pour sténographie des témoignages dans les cas de divorce, etc.....	1,493 25
Payé, Bureau de la papeterie.....	11,805 36
	<hr/>
Dépense totale	\$155,513 84
Montant annulé par l'Auditeur Général le 30 juin, étant la balance non dépensée des lettres de crédit 1887-88.....	6,928 85
Argent en main, 31 décembre, suivant compte général des honoraires.....	701 93
Balance en banque, 31 décembre, (après provision faite pour chèques non soldés).....	12,215 05
	<hr/>
Total.....	\$175,364 67

2. Votre comité est d'opinion que l'on pourrait effectuer une économie considérable dans les abonnements aux journaux en réduisant le nombre d'exemplaires extra.

3. Votre comité a examiné le compte des frais de poste et a constaté avec regret une augmentation considérable de ce chef, il est d'avis qu'une réduction devrait être opérée dans ce service.

4. Pour ce qui est des achats, votre comité a constaté que si, dans certains cas, l'escompte pour le comptant, a été exigé, aucune affluence n'a eu lieu dans le plus grand nombre de cas; votre comité est d'avis que sur tous achats excédant cinq piastres (\$5.00) un escompte pour le comptant devrait être retenu.

5. Votre comité pense que les bulletins spéciaux de la presse, actuellement fournis au cabinet de lecture, ne sont pas nécessaires et recommande qu'on cesse de les avoir.

6. Votre comité a donné quelque attention aux frais de télégrammes; il croit que des télégrammes n'ayant aucun rapport aux affaires de la Chambre ont été portés au compte du Sénat.

7. Votre comité recommande qu'à l'avenir les livres soient tenus dans une forme qui offre des états comparatifs de la dépense totale pour les différentes années, sous les divers chefs, et que des états de cette nature soit aussi préparés pour 1889 et les trois années précédentes.

8. Votre comité recommande qu'une somme de cent piastres (\$100) soit mise à la disposition du comité spécial nommé pour aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant, afin de payer une assistance et surveillance nécessaire.

9. Votre comité recommande que la recette provenant des droits ou honoraires sur les bills privés et de semblables sources, soit versée au receveur général conformément au statut relatif aux comptes publics.

10. Votre comité recommande que les comptes d'abonnements aux journaux et d'annonces pour l'année 1887-88 soient transmis avec toutes pièces y relatives à l'auditeur général.

11. Votre comité recommande que la somme de quarante cinq piastres (\$45.00) soit payée à M. James Dryden, qui a rempli la fonction de greffier du comité spécial chargé de faire une enquête, à la dernière session, sur les ressources du grand bassin du Mackenzie, cette balance étant ce qui lui reste dû pour ses services.

12. Votre comité recommande que le greffier du Sénat soit autorisé à se procurer pour l'usage du bureau des traducteurs la nouvelle édition du Dictionnaire de Bescherelle.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'acte des douanes, chapitre trente-deux des Statuts révisés," ayant été lu, l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, a proposé :
Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit :

Page 4, ligne 3, retranchez depuis " 70 " jusqu'à " à " et insérez : " Si lors ou " à l'égard d'une déclaration en douane il apparaît,"

Page 4, ligne 5, retranchez depuis " ou " jusqu'à " la " et insérez " que."

Page 4, ligne 6, après " erronée " insérez : " en a été permise."

La question de concours ayant été posée sur cette motion elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'a nendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de prévenir et réprimer les coalitions formées pour gêner le commerce," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte concernant les droits d'auteur, chapitre soixante deux des Statuts révisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps en temps de leur opinion à cette Chambre, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné qu'il soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du septième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du huitième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du second rapport du comité mixte des deux Chambres relatif à la bibliothèque du parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau "l'Acte du revenu de l'intérieur," chapitre trente-quatre des Statuts révisés."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. O'Donohoe a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau "l'Acte d'inspection générale," chapitre quatre-vingt-dix-neuf des Statuts révisés."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read (Quinté), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'étendre les dispositions de l'Acte d'extradition."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Girard a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé " Acte modifiant l'Acte des inspecteurs-mesureurs, chapitre cent trois des Statuts révisés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal, La Chambre s'est ajournée jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 29 avril 1889.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Resor,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Kield (Cariboo),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Kobitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Rodier,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sunford,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilioe,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>(Cap-Breton),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Turner¹</i>
<i>De Blois,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Power,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read (Quinté),</i>	<i>Wark.</i>
<i>Drummond,</i>	<i>McMillan,</i>		

PRIÈRES.

Le comité mixte des deux Chambres du parlement chargé de faire une enquête sur la dépense publique concernant la législation, et sur la possibilité de la réduire, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ n° 17,
Lundi, 29 avril 1889.

Le comité mixte des deux Chambre du parlement chargé de faire une enquête sur la dépense publique relative à la législation et sur la possibilité de la réduire, a pris en considération certains états comparatifs de la dépense des deux Chambres, et est convenu de présenter le rapport suivant :

1. Votre comité a examiné la question de l'opportunité de fusionner les départements de la loi des deux Chambres; mais comme on lui a représenté que le greffier en loi du Sénat, outre la fonction attachée à ce titre, remplit celle de greffier des comités sénatoriaux, notamment des comités permanents des chemins de fer, télégraphes et havres, des banques et du commerce, des divorces, et des comptes contingents, et qu'il est de plus traducteur anglais; et comme, si l'on réunissait les deux bureaux de greffier en loi, il ne faudrait pas moins avoir un commis pour les comités; et qu'au reste il est extrêmement désirable que l'on puisse obtenir, en tout temps, une opinion indépendante sur les bills, votre comité ne croit pas qu'il soit à propos d'apporter aucun changement à l'arrangement actuel.

2. Le comité a été saisi pareillement de la proposition de réunir les bureaux de poste des deux Chambres; mais comme cette fusion aurait de graves inconvénients pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes, et comme, au Sénat, il n'y a qu'un employé pour ce service, à savoir le maître de poste qui fait seul toute la besogne, votre comité recommande de ne rien changer au système existant, parce qu'il est d'opinion qu'on ne réaliserait aucune économie par un changement.

3. La proposition a aussi été faite d'amalgamer les bureaux des comptables des deux Chambres, mais comme cela entraînerait de grands inconvénients pour les membres tant du Sénat que des Communes, et que d'ailleurs, au Sénat, le greffier a la fonction de comptable, et que l'assistant-comptable, outre la comptabilité, est chargé de beaucoup d'ouvrage dans le bureau du greffier, et comme cet assistant est, par conséquent nécessaire, votre comité ne voit pas comment on effectuerait une économie dans ce service, et recommande pour cette raison de n'y faire aucun changement.

4. Votre comité a aussi examiné la question de n'avoir qu'une salle de lecture pour les deux Chambres, mais ne recommande pas de changer le système actuel, d'autant que pour une seule salle, il faudrait se procurer un grand local, ce qui, dans les circonstances, nécessiterait une dépense considérable; et on n'économiserait rien sur le personnel, un seul employé étant attaché actuellement à chaque salle; il est à remarquer que plusieurs liasses de journaux qu'on fait relier pour la bibliothèque, sont prises à la salle de lecture du Sénat, à cause du bon état dans lequel les journaux y sont conservés.

En ce qui regarde le Sénat, votre comité recommande :

5. Que lorsque la fonction de chapelain du Sénat deviendra vacante, elle soit abolie;

6. Que le gentilhomme huissier de la Verge Noire et le Concierge, rendent les chambres occupées par eux, et qu'il leur soit accordé une indemnité de logement;

7. Qu'à l'avenir, le crédit à ouvrir au budget pour la papeterie soit de \$4,000, et qu'on n'excède pas cette somme;

8. Que le successeur du présent titulaire de l'office de gentilhomme huissier de la Verge Noire reçoive \$1,000 d'appointements, sans résidence ni indemnité de résidence;

9. Votre comité recommande aussi que, sans toucher à la situation acquise aux titulaires actuels, leurs successeurs respectifs soient nommés aux appointements suivants :

10. L'assistant-greffier au minimum de \$2,400, avec augmentation jusqu'à \$2,800.

11. Le second assistant-greffier au minimum de \$1,400, avec augmentation jusqu'à \$1,800.

12. Le premier commis anglais au minimum de \$1,400, avec augmentation jusqu'à \$1,800.

13. Le second et le troisième commis anglais au minimum de \$1,100, avec augmentation jusqu'à \$1,400.

14. Le premier traducteur français, au minimum de \$1,600, avec augmentation jusqu'à \$2,000.

15. Le sergent-d'armes, etc., au minimum de \$1,400, avec augmentation jusqu'à \$1,800.

16. Le maître de poste au minimum de \$1,000, avec augmentation jusqu'à \$1,200.

17. L'assistant greffier du journal français, au minimum de \$600 avec augmentation jusqu'à \$900.

18. L'assistant-comptable au minimum de \$750, avec augmentation jusqu'à \$1,000.

19. Le commis junior au minimum de \$600, avec augmentation jusqu'à \$1,000.

20. Il a aussi été convenu de recommander que les nominations futures de messagers permanents se fassent aux salaires suivants :

Le messenger chef, le portier et le messenger du Président commenceront au salaire de \$400, qui augmentera jusqu'à \$600.

Tous les autres messagers, y compris le gardien du vestiaire et assistant portier le messenger de banque et le gardien de la salle des journaux commenceront à \$300 et iront jusqu'à \$500.

21. Il a été aussi convenu que le nombre des pages serait limité à cinq ainsi que le nombre des messagers sessionnels.

22. Le comité recommande aussi que toutes augmentations de salaires se fassent par sommes annuelles de \$50 jusqu'à ce que le maximum soit atteint.

Au présent rapport est annexé un tableau indiquant les emplois avec les salaires actuels et les salaires proposés du personnel du Sénat.

23. A l'égard de la Chambre des Communes, votre comité recommande que le gouvernement reprenne possession des chambres présentement occupées par le sergent d'armes et le chef des messagers, et qu'on leur alloue une indemnité pour leur dépossession.

24. Qu'à l'avenir le crédit inscrit au budget pour la papeterie soit de \$10,000, et qu'on n'exécède pas ce montant.

25. Le comité est convenu de recommander que, sans toucher à la situation acquise aux titulaires actuels, leurs successeurs soient nommés aux appointements suivants :

26. L'assistant greffier au minimum de \$2,400 avec augmentation jusqu'à \$2,800.

27. Le sergent-d'armes au minimum de \$1,800 avec augmentation jusqu'à \$2,400.

28. Le député sergent-d'armes au minimum de \$300 avec augmentation jusqu'à \$1,200.

29. Le commis des votes et délibérations et secrétaire du greffier au minimum de \$1,100 avec augmentation jusqu'à \$1,400.

30. Le commis adjoint des votes et délibérations au minimum de \$750 avec augmentation jusqu'à \$1,000.

31. Le commis préposé aux Index et aux grossièrement au minimum de \$600 avec augmentation jusqu'à \$750.

32. Le traducteur des votes et journaux au minimum de \$1,400 avec augmentation jusqu'à \$1,800.

33. Le greffier des journaux anglais au minimum de \$1,400 avec augmentation jusqu'à \$1,800.

34. Le greffier adjoint des journaux anglais, lequel sera en même temps commis aux pétitions et aux papiers sessionnels, au minimum de \$750 avec augmentation jusqu'à \$1,000.

35. Le greffier des journaux français au minimum de \$1,400 avec augmentation jusqu'à \$1,800.

36. Le greffier adjoint des journaux français au minimum de \$750 avec augmentation jusqu'à \$1,000, et sans commis junior.

37. Le commis de la routine et des archives, au minimum de \$1,100 avec augmentation jusqu'à \$1,400, et sans commis junior pour l'aider.

38. Le commis-chef des comités, lequel sera aussi greffier du comité des chemins de fer, au minimum de \$1,400, avec augmentation jusqu'à \$1,800.

39. Le greffier du comité des ordres permanents, lequel sera aussi greffier des comités des bills privés et des débats, au minimum de \$1,100, avec augmentation jusqu'à \$1,400.

40. Le greffier du comité de l'agriculture, lequel sera aussi greffier des comités des banques et du commerce et des comptes publics, au minimum de \$1,100 avec augmentation jusqu'à \$1,400, aide d'un adjoint au minimum de \$600 avec augmentation jusqu'à \$1,000.

41. Le comptable au minimum de \$1,400, avec augmentation jusqu'à \$1,800.

42. Le sous-comptable au minimum de \$750, avec augmentation jusqu'à \$1,000.

43. Le comité est aussi convenu de recommander que les appointements du greffier en loi ne soient pas inférieurs à ceux du présent titulaire.

44. Que le minimum des appointements de l'assistant-greffier en loi soit de \$1,800, avec augmentation jusqu'à \$2,400.

45. Que le minimum des appointements de l'assistant-greffier en loi et traducteur français en chef soit de \$1,800, avec augmentation jusqu'à \$2,400.

46. Que le minimum des appointements du traducteur anglais soit de \$1,400, avec augmentation jusqu'à \$1,800.

47. Que le minimum des appointements des assistants-traducteurs anglais et des assistants-traducteurs français soit de \$1,200, avec augmentation jusqu'à \$1,600.

48. Que le minimum des appointements du commis de la papeterie soit de \$1,400, avec augmentation jusqu'à \$1,800.

49. Que le minimum des appointements de l'adjoint du commis de la papeterie soit de \$50, avec augmentation jusqu'à \$1,000, et qu'il n'y ait point de commis-junior dans ce service.

50. Votre comité recommande aussi que le minimum des appointements du successeur du maître de poste actuel soit de \$1,100, avec augmentation jusqu'à \$1,400, et que le minimum des appointements de son assistant soit de \$600, avec augmentation jusqu'à \$1,000, et que le second assistant du maître de poste soit commis sessionnel seulement et ne reçoive que l'allocation ordinaire de cet emploi.

51. Le comité recommande aussi qu'il n'y ait que quatre commis sessionnels permanents et vingt-cinq sessionnels.

52. Le comité est aussi convenu de recommander que le minimum de salaire du messenger chef soit de \$1,000 avec augmentation jusqu'à \$1,200 et le minimum du salaire de son assistant de \$600 avec augmentation jusqu'à \$900.

53. Votre comité recommande encore que le minimum du salaire du curateur de la salle de lecture soit de \$600 et le maximum de \$800; et que les salaires des messagers permanents, y compris le menuisier de la Chambre commencent à \$300 et augmentent jusqu'à \$500.

54. Votre comité recommande que le minimum du salaire du portier soit de \$400 avec augmentation jusqu'à \$600.

55. Il recommande également que comme les gardiens de nuit ont à faire un service qui leur impose une grande responsabilité, leur salaire soit de \$600.

56. Il recommande que le nombre des messagers sessionnels soit de 30, et que leur allocation sessionnelle soit de \$250; que le nombre des pages soit de 17 et que leur salaire soit de \$1.50 par jour.

57. Le comité est convenu de recommander que toutes augmentations de salaires se fissent par somme annuelle de \$50, jusqu'à ce que le maximum soit atteint.

58. Votre comité émet aussi la recommandation qu'à l'avenir il n'y ait plus de buvettes; qu'il y ait deux restaurants, mais avec cuisine commune, et que les deux restaurants soient placés sous une seule et même direction, et soient soumis au contrôle d'un comité mixte des deux Chambres.

59. Qu'aucun étranger n'y soit admis qu'à la condition d'être accompagné d'un sénateur ou membre du parlement, et qu'on n'y serve des rafraîchissements que sur les tables et qu'aux personnes en droit d'en demander.

60. L'attention du comité ayant été appelée sur le nombre d'étrangers qu'on laisse circuler dans les couloirs des deux Chambres, et le grand inconvénient qu'en éprouvent les ministres, les sénateurs et les députés, il recommande de soumettre l'admission des étrangers à des règles plus strictes.

61. Le comité croit devoir exprimer aussi l'avis que la distribution des livres bleus se fasse entièrement par le bureau des impressions, au lieu de se faire, comme à présent, par le bureau de la distribution, qui continuerait, cependant, à recevoir en dépôt, durant les sessions, un nombre suffisant d'exemplaires de ces livres pour l'usage des membres des deux Chambres.

62. Il a été aussi arrêté que la répartition des chambres et salles qui deviendront vacantes au Sénat se fasse sous le contrôle du comité des comptes contingents; et aux Communes, sous celui de la commission de l'économie interne.

63. Le comité recommande, en outre, qu'à l'avenir on ne fournisse aucune grande valise aux sénateurs, membres du parlement ou autres, mais qu'il en soit donné une petite seulement, avec de la papeterie, à chaque sénateur et membre de la Chambre des Communes, le tout, valise et papeterie, ne devant pas excéder la valeur de vingt-cinq piastres; et que les sénateurs et les membres des Communes, ainsi que les reporters de journaux, les sténographes et traducteurs du *Hansard*, reçoivent pour leur usage, durant les sessions, la papeterie ordinaire dont ils auront besoin pendant les séances des Chambres.

Le tout respectueusement soumis,

HECTOR L. LANGEVIN, *Président.*

ANNEXE A.

LISTE du personnel du Sénat.

Fonctions.	Appointements actuels.	Minimum des appointements des titulaires futurs.	Maximum des appointements des titulaires futurs.
	\$ cts	\$ cts.	\$ cts.
Greffier, maître en chancellerie, caissier et comptable.....	3,400 00
Greffier assistant et maître en chancellerie.....	2,800 00	2,400 00	2,800 00
Greffier en loi, maître en chancellerie greffier des comité et traducteur anglais.....	2,500 00
Chaplain.....	400 00
Second greffier assistant, maître en chancellerie et traducteur français en chef.....	2,200 00	1,400 00	1,800 00
Premier commis anglais et greffier des journaux anglais.....	1,600 00	1,400 00	1,800 00
Deuxième commis anglais et commis de la routine et des délibérations, etc.....	1,400 00	1,100 00	1,400 00
Troisième commis anglais et greffier des bills privés.....	1,400 00	1,100 00	1,400 00
Premier traducteur français.....	1,900 00	1,600 00	2,000 00
Sergent d'armes et greffier des journaux français.....	1,800 00	1,400 00	1,800 00
Greffier assistant des journaux français.....	600 00	600 00	900 00
Assistent comptable.....	1,000 00	750 00	1,000 00
Commis junior.....	1,000 00	600 00	1,000 00
Gentilhomme huissier de la Verge Noire..... (Résidence, \$650)	1,350 00
Maître de poste.....	1,200 00	1,000 00	1,200 00
Concierge..... (Résidence, \$400)	1,200 00	400 00	600 00
Gardien du cabinet de lecture.....	800 00	300 00	500 00
Portier.....	800 00	400 00	600 00
Messager du Président.....	800 00	400 00	600 00
Gardien du vestiaire et assistant portier.....	750 00	300 00	500 00
Messager de banque.....	750 00	300 00	500 00
Menuisier.....	700 00	300 00	500 00
Messager permanent.....	600 00	300 00	500 00
do.....	600 00	300 00	500 00
do.....	600 00	300 00	500 00
do.....	600 00	300 00	500 00
do.....	600 00	300 00	500 00

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Ballerose, secondé par l'honorable M. McLunes (New-Westminster), a proposé :

Qu'un comité de sept membres soit nommé pour s'enquérir des accusations suivantes :

Que le gouvernement a déposé devant cette Chambre, pendant la session de 1887, un livre bleu intitulé : " Rapport supplémentaire sur les Pénitenciers, pour l'année expirée le 30 juin, 1886," lequel livre bleu contient un rapport de M. Ouimet, alors sous-préfet du pénitencier de St. Vincent de Paul, sur la révolte qui a eu lieu, au dit pénitencier, le vingt-quatre avril 1886 ;

Que le rapport du dit sous-préfet est loin d'être conforme aux faits et aux circonstances de la dite révolte ;

Que le gouvernement avait alors de bonnes, graves et suffisantes raisons pour croire que ce rapport ne donnait pas un exposé véritable des circonstances de la dite révolte et des agissements des officiers du pénitencier durant le soulèvement, si le gouvernement n'a pas même été convaincu de la fausseté du dit rapport ;

Qu'entre autres omissions de nature à changer la nature du dit rapport, il n'y est fait aucune mention que le sous-préfet Ouimet, aujourd'hui préfet du dit pénitencier, était absent du pénitencier le jour de la révolte, sans la permission de son officier supérieur ;

Que le dit rapport ne fait pas connaître que le gardien en chef McCarthy, aujourd'hui sous-préfet, avait reçu, dès le commencement du trouble, un ordre très important de son officier supérieur, le préfet, savoir : de se rendre auprès du dit préfet dans la cour de la prison avec sept ou huit agents armés de carabines, et que le gardien en chef a négligé ou refusé d'exécuter cet ordre ;

Que le dit rapport ne dit pas que le messager Lefavre eût laissé son poste pendant le soulèvement ;

Qu'en agissant comme il l'a fait, le gouvernement a failli à son devoir et a délibérément consenti à tromper cette Chambre ;

Que le dit comité proposé soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et dossiers, à interroger les témoins sous serment, et qu'instruction soit donnée au dit comité de faire rapport de son enquête et de ses délibérations.

Après débats.

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité des comptes contingents du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de prévenir et réprimer les coalitions formées pour gêner le commerce."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7. 30 p. m.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article ayant été lu.

Il a été proposé de l'amender comme il suit :

Page 1, ligne 11, après " limiter " insérez : " indûment."

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé :

Contents 22.—Non contents 18.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le dit premier article soit de plus amendé comme il suit :

Page 1, ligne 14, retranchez " et " et insérez : " ou "

Page 1, ligne 17, après " diminuer " insérez : " indûment."

Page 1, ligne 19, après " élever " insérez : " déraisonnablement."

Page 1, ligne 20 après " diminuer " insérez : " indûment."

Les deuxième, troisième et quatrième articles ont été séparément lus et agréés.

Le cinquième article ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme il suit :

Page 2, ligne 11, retranchez depuis " acte " jusqu'à " seront " dans la 14e ligne.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le comité s'est divisé :

Contents 22.—Non contents 15.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Il a été proposé d'ajouter au bill l'article suivant comme article A, à la page 2, ligne 10, après le mot " expéditifs."

ARTICLE A.

5. " Appel pourra être interjeté de toute condamnation prononcée sous l'empire " du présent acte par le juge sans l'intervention d'un jury, à la plus haute cour " d'appel en matières criminelles dans la province où la condamnation aura eu lieu, " sur tous points de droit et de fait; et les dépositions recueillies au procès formeront " partie du dossier pour l'appel; et à cette fin, la cour devant laquelle le procès sera " instruit prendra note des dépositions et de toutes objections légales qui y seront " faites "

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue affirmativement.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read (Quinté) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Le premier amendement ayant été lu,

La question de concours a été posée sur la dite motion; la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Drummond,	Macdonald	Robitaille,
Almon,	Girard,	(Victoria),	Ross,
Boucherville, de,	Glasier,	MacInnes	Sanford,
Carvell,	Guévremont,	(Burlington),	Thibaudeau,
Casgrain,	McCallum,	Merner,	Trudel,
Cochrane,	McDonald (C. B.),	Ogilvie,	Turner,
DeBlois,	McKindsey,	Poirier,	Vidal.—28.
Dever,	McMillan,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	Kaulbach,	Pelletier,	Raesor,
Grant,	McClelan,	Power,	Scott,
Haythorne,	O'Donohoe,	Read (Quinté),	Stevens.—12.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le second amendement ayant été lu,

Il a été agréé sur division.

Le troisième amendement ayant été lu,

Il a été agréé sur division.

Le quatrième amendement ayant été lu,

Il a été agréé sur division.

Le cinquième amendement ayant été lu,

Il a été agréé sur division.

Le sixième amendement ayant été lu, il a été agréé.

Le septième amendement ayant été lu,

La question de concours a été posée ; la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Drummond,	McMillan,	Robitaille,
Almon,	Girard,	Macdonald (Victoria),	Ross,
Carvell,	Guévromont,	MacInnes	Sullivan,
Casgrain,	Kaulbach,	(Burlington),	Turner,
Cochrane,	McCallum,	Merner,	Vidal,
De Blois,	McDonald (C.B.),	Ogilvie,	Wark.—26.
Dever,	McKindsey,	Poirier,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	McClelan,	Read (Quinté),	Stevens,
Boucherville, de,	O'Donohoe,	Reesor,	Thibaudeau,
Grant,	Pelletier,	Sanford,	Trudel.—15.
Haythorne,	Power,	Scott,	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, a proposé.

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Haythorne, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau comme suit :

Que le 5e article soit retranchée et remplacé par le suivant :

“ La disposition suivante n'aura ni effet ni application en ce qui concerne l'Acte des Unions ouvrières.”

La question de concours ayant été posée sur cette motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Boucherville, de,	Haythorne,	Pelletier,	Stevens,
Grant,	O'Donohoe,	Scott,	Thibaudeau.—8.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Girard,	McMillan,	Power,
Almon,	Glasier,	Macdonald (Victoria),	Robitaille,
Carvell,	Guévromont,	MacInnes	Ross,
Casgrain,	Kaulbach,	(Burlington),	Sullivan,

Cochrane, De Blois, Dever, Drummond,	McCallum, McDonald (C.B.), McKindsey,	Merner, Ogilvie, Poirier,	Trudel, Turner, Vidal.—28.
---	---	---------------------------------	----------------------------------

La question de concours ayant été de nouveau posée sur la motion principale, L'honorable M. Carvell, secondé par l'honorable M. Sanford, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Carvell, Ogilvie.—5.	Haythorne,	O'Donohoe,	Sanford,
-------------------------	------------	------------	----------

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott, Almon, Armand, Boucherville, de, Casgrain, Cochrane, De Blois, Dever,	Drummond, Girard, Glasier, Guévremont, Kaulbach, McCallum, McDonald (C. Breton), McKindsey,	McMillan, Macdonald (Victoria), MacInnes (Burlington), Merner, Pelletier, Poirier, Power,	Read (Quinté), Reesor, Robitaille, Ross, Stevens, Sullivan, Thibaudeau, Vidal.—31,
--	--	--	---

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte modifiant "l'acte concernant les droits d'auteur," chapitre soixante-deux des Statuts révisés."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sandford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant l'Acte des inspecteurs-mesureurs, chapitre cent trois des Statuts revisés," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Guévremont a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été ordonné, que la 4^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, qu'elle soit ajournée à demain à onze heures du matin, et qu'il y ait deux séances distinctes.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, La Chambre s'est ajournée à demain à onze heures du matin.

Mardi, 30 avril 1889.

Les membres présents étaient—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>Mc Millan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odeil,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald (Cap.-B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Turner,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il est alors lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,
29 avril 1889.

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du parlement a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité a examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

77. Copie certifiée du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé approuvé par Son Excellence le gouverneur général en Conseil, le 5 septembre 1888, relatif aux appels dans les causes criminelles portés devant le comité judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté. (*Documents de la session.*)

Rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation de la Chambre des Communes. (*Imprimé dans le journal seulement; 20,000 copies brochées du rapport du sous-comité y attaché seront imprimées pour distribution, enveloppées séparément prêtes à être adressées et mises à la poste, et expédiées à chaque sénateur et député*)

Votre comité a aussi examiné les documents suivants, et recommande qu'il ne soient pas imprimés, savoir:—

22j. Réponse à Ordre du 1er courant—Copie des études préliminaires faites au sujet du chemin de fer d'Annapolis à Liverpool, et du rapport de l'ingénieur, ainsi que de tous papiers et correspondance s'y rattachant.

22k. Réponse à Ordre du 11 courant—Copie de tous papiers, rapports et correspondance concernant la condition du chemin de fer subventionné par le parlement du Canada, s'étendant de l'extrémité ouest de l'embranchement de Derby jusqu'à un point de raccordement avec le chemin de fer du Nord et de l'Ouest, dans le comté de Northumberland, N.-B. Aussi, copie de toute correspondance échangée

entre le gouvernement et quelqu'un de ses officiers et les propriétaires du dit chemin de fer au sujet de son exploitation.

22l. Réponse à Adresse du 11 écoulé—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les compagnies de chemins de fer de Windsor et Annapolis et des comtés de l'Ouest au sujet de la fusion, sous le contrôle du gouvernement, des chemins de fer de l'Ouest de la Nouvelle-Ecosse; aussi, copie des résolutions adoptées par la Chambre de Commerce de Halifax et l'Association des producteurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse, sur le même sujet.

23b. Réponse à Adresse du 1er courant—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et la corporation des pilotes pour le havre de Québec et au-dessous concernant le changement du tarif actuel de pilotage des vaisseaux pour le havre de Québec et au-dessous.

49i. Réponse à Adresse du 1er courant—Copie de toutes soumissions reçues par le département des Chemins de fer et Canaux en septembre et octobre 1888, pour l'élargissement des canaux de Cornwall et des Galops, y compris les quantités approximatives sur lesquelles ont été basées les dites soumissions, et les montants bruts. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil sur le même sujet, depuis que les dites soumissions ont été reçues.

74. Réponse à Adresse (du Sénat) du 1er avril 1889—Etat détaillé de la dépense annuelle qu'entraîne la fabrication de la lumière électrique pour l'usage du chemin de fer Intercolonial, et son emmagasinage sur les charb, aux stations de Saint-Jean et d'Halifax, et les noms des personnes chargées du service.

70. Réponse à Ordre du 11 courant—Copie de tous papiers et correspondances au sujet d'une réclamation de MM. A. et J. Adams pour pertes subies par le naufrage de leur navire "Carrier Dove" qui a été perdu par suite du changement apporté dans la position des lumières à Crapaud Harbor, sans que le public en ait été prévenu.

76. Réponse à Adresse (Séna')—Copie du rapport adressé au ministre des Travaux Publics par les commissaires sur les inondations du fleuve Saint-Laurent.

78. Réponse à Ordre du 9 avril 1888—Copie de la correspondance relative à la traduction en français du "Field Exercise," à partir du 23 juillet 1879, échangée tant entre le département de la Milice, et le lieutenant-colonel Audet, qu'entre l'un d'eux et le gérant de la compagnie d'imprimerie canadienne de Montréal, et Benjamin Sulte, écr., et Gebbert-Berthiaume, et tout autre concernant la dite traduction.

Rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de Chicoutimi, Gaspé, Iberville, Joliette, Montmagny et Saguenay, pour l'année 1888.

Etat des affaires de la compagnie Anglo-Canadienne de Prêts et Placements, à la date du 31 décembre 1888.

Etat concernant l'Hôpital Général et de Marine de Collingwood, pour l'année 1888.

Le tout respectueusement soumis,

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, qu'il soit pris en considération par la Chambre à la prochaine séance.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité mixte des deux Chambres chargé de faire une enquête sur la dépense publique de la législation et sur la possibilité de la réduire, ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, il a été Ordonné, que la considération du dit rapport soit remise à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, La Chambre s'est ajournée à trois heures de cet après-midi.

A TROIS HEURES DE L'APRÈS-MIDI.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald (Midland),</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reid (Cariboo),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>		<i>(Burlington),</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Macdonald (Cap-B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Power,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Price,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Drummond,</i>			<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 29 avril 1889.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette chambre a passé une adresse à Sa Majesté la reine, la priant de vouloir bien faire soumettre au parlement du Royaume-Uni une mesure déclarant et fixant les limites ouest, nord et est de la province de l'Ontario, et priant Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre au sujet de la dite adresse.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

JNO. GEO. BOURINOT,
Greffier des Communes.

La dite adresse à Sa Majesté a été alors lue par le greffier comme suit :

A Sa Très Excellente Majesté la Reine.

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE :—

Nous, fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté les Communes du Canada réunis en parlement, approchons humblement de Votre Majesté pour la prier de vouloir bien faire soumettre une mesure au parlement du Royaume-Uni, déclarant et prescrivant que les limites suivantes constituent les limites ouest, nord et est de la province de l'Ontario, savoir :—Commençant au point où la frontière internationale entre les Etats-Unis d'Amérique et le Canada touche les côtes ouest du lac Supérieur, de là vers l'ouest le long de la dite frontière jusqu'à l'angle nord-ouest du lac des Bois ; de là le long d'une ligne tirée franco nord jusqu'à ce qu'elle rencontre la ligne médiane du cours de la rivière déversant les eaux du lac appelé lac Seul, soit au-dessus ou au-dessous de son confluent avec le cours d'eau coulant du lac des Bois vers le lac Winnipeg, et de là se dirigeant vers l'est à partir du point auquel la ligne ci-dessus

décrite rencontre la ligne médiane du cours de la rivière en dernier lieu mentionnée, le long de la ligne médiane du cours de la même rivière (soit qu'elle soit appelée rivière aux Anglais ou, quant à la partie située au-dessous du confluent, du nom de rivière Winnipeg) jusqu'au lac Seul, et de là le long de la ligne médiane du lac Seul jusqu'à la tête de ce lac, et de là par une ligne droite jusqu'au point le plus près de la ligne médiane des eaux du lac St-Joseph, et de là le long de cette ligne médiane jusqu'à ce qu'elle touche le pied ou décharge de ce lac, et de là le long de la ligne médiane de la rivière par laquelle les eaux du lac St-Joseph se déchargent jusqu'à la rive de la partie de la baie d'Hudson communément appelée Baie de James, et de là dans une direction sud-est en suivant la dite rive jusqu'au point où une ligne tirée franc nord à partir de la tête du lac Témiscamingue la rencontrerait, et de là dans une direction franc sud, le long de la dite ligne jusqu'à la tête du dit lac, et de là en suivant le chenal du milieu du dit lac dans la rivière Ottawa, et de là en suivant le milieu du chenal principal de la dite rivière jusqu'à ce qu'elle rencontre la prolongation de la limite ouest de la seigneurie de Rigaud, le dit milieu du chenal étant tel qu'indiqué sur une carte de l'exploration du chenal à navires de l'Ottawa, dressée par Walter Shanly, I. C., et approuvée par ordre du Gouverneur en Conseil, en date du 21 juillet, 1866, et de là vers le sud en suivant la dite limite ouest de la seigneurie de Rigaud jusqu'à l'angle sud-ouest de la dite seigneurie, et de là vers le sud le long de la limite ouest de l'augmentation du township de Newton jusqu'à l'angle nord-ouest de la seigneurie de la Nouvelle-Longueuil, et de là vers le sud-est, le long de la limite sud-ouest de la dite Nouvelle-Longueuil jusqu'à une borne en pierre sur la rive nord du lac St-François, tel qu'indiqué sur un plan de la ligne de séparation entre le Haut et le Bas-Canada, fait en conformité de l'acte 23 Vic., chap. 21, et approuvé par ordre du Gouverneur en Conseil en date du 16 mars, 1861.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, il a été Ordonné, que la dite adresse soit prise en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant les subventions aux steamers trans-océaniques," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau 'l'Acte des douanes,' chapitre trente-deux des Statuts révisés."

Aussi le bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau les Statuts révisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte des terres fédérales," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours de cette Chambre.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 4, après "acte" insérez : "ou de tous actes antérieurs concernant les terres fédérales."

Page 3, ligne 10, après "d'établissement" insérez : "ou d'établissement et de préemption, selon le cas."

Page 3, ligne 13, retranchez depuis établissement jusqu'à "la" et insérez "et en assurant les dites constructions (fin auxquelles)."

Et les dits amendements étant lus la seconde fois,
 Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été
 Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette
 Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amende-
 ment.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la
 Chambre un supplément au rapport annuel du département de l'Intérieur pour l'an-
 née 1888, étant un sommaire des rapports sur les colonies d'émigrés de Londres,
 Crotters, scandinaves, hongroises, allemandes et islandaises, par Rufus Stephenson.
 Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir documents de la session No. 15a.)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du neuvième rapport du comité
 mixte des impressions du parlement.

L'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable Girard, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. de Boucherville, a pro-
 posé en amendement.

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au dit
 comité pour être considéré de nouveau.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans
 l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité
 mixte des deux Chambres chargé de faire une enquête sur les dépenses publiques de
 la législation et sur la possibilité de les réduire, ayant été lu ;

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a
 été

Ordonné, que le dit rapport ne soit pas maintenant pris en considération, mais
 qu'il soit renvoyé au dit comité pour qu'on y attache un état des officiers et employés
 de la Chambre des Communes, fait avec les mêmes indications que celles contenues
 en l'annexe A du dit rapport.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé de la reine, a présenté à la
 Chambre un rapport relatif à la falsification des substances alimentaires, étant un
 supplément au rapport du département du revenu de l'intérieur, 1888.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir documents de la session, No. 4c.)

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à demain à
 onze heures du matin.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue
 dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ogilvie,
 La Chambre s'est ajournée à onze heures de l'avant-midi, demain.

Mercredi, 1er mai 1889.

A 11 HEURES A.M.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Piquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Perley,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>(New Westminister),</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte des impressions du parlement, auquel a été renvoyé son neuvième rapport, pour être considéré de nouveau, l'a rapporté sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné qu'il soit adopté.

L'honorable M. de Boucherville a proposé,] secondé par l'honorable M. Drummond :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien donner ordre que le rapport, avec les plans et diagrammes explicatifs, adressé au ministre des Travaux Publics par les commissaires chargés de faire une enquête sur les inondations du fleuve St. Laurent, soit imprimé par le département des travaux publics.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'adresse à Sa Très Gracieuse Majesté au sujet des frontières ouest, nord et est de la province d'Ontario, ayant été lu,

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

D'acquiescer à l'adresse de la Chambre des Communes, en remplissant le blanc dans la dite adresse par les mots " le Sénat et ".

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que Son Honneur le Président signe la dite l'adresse de la part de cette Chambre.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé l'adresse à Sa Majesté la reine, en remplissant le blanc dans la dite adresse par les mots "le Sénat et".

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général dans les termes suivants :

A Son Excellence le Très Honorable sir Frederick Arthur Stanley, baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne, chevalier grand'croix de l'ordre très honorable du bain, gouverneur général du Canada et vice amiral d'icelui.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, le Sénat et du Canada réunis en parlement, avons adopté une adresse à Sa Très Gracieuse Majesté la reine, au sujet des limites ouest, nord et est de la province d'Ontario, et prions respectueusement Votre Excellence de vouloir bien transmettre cette adresse comme Elle le jugera convenable pour qu'elle soit déposée au pied du Trône.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que Son Honneur le Président signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Ordonné qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé la dite adresse à laquelle il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant les subventions aux steamers trans-océaniques," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il a reçu la communication suivante :

HOTEL DU GOUVERNEMENT.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour proroger la session du parlement du Canada, jeudi, le 2 mai, à 3 heures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES COLVILLE,

Capitaine,

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant les Statuts révisés, chapitre cent trente-huit, concernant les juges des cours provinciales," auquel elle demande son concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet de prévenir et réprimer les coalitions formées pour gêner le commerce," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte relatif aux connaissements."

Aussi le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier le chapitre quarante-cinq des Statuts révisés concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte des impressions du parlement, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
1^{er} mai 1889.

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du parlement a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

22m. Papiers, correspondance, etc., concernant les subventions à certaines compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction de certains chemins de fer comme suit :—

Chemin de fer de St. Césaire à St. Paul d'Abbotsford.

" de Québec à Murray Bay.

" du Pacifique d'Ontario Sud.

Cie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa.

" " du Lac Témiscamingue depuis Mattawa jusqu'au pied du Long Sault.

Chemin de fer de Shuswap à Okanagan.

" de Chicoutimi.

Cie du chemin de fer Central de Ste. Catherine et Niagara.

" " du Grand Tronc, Baie Georgienne et Lac Erié.

" " de Hereford.

Chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix.

Cie du chemin de fer de la Vallée de Cornwallis.

" Tunnel de Ste Claire.

Chemin de fer du comté de Drummond.

Cie du chemin de fer de Pontiac à Renfrew.

Chemin de fer de jonction de la Massawippi.

Cie du chemin de fer Grand Oriental.

Chemin de fer de Gananoque, Perth et Baie de James.

Cie du chemin de fer des Mille Îles.

" " de Brockville, Westport et Sault Ste Marie.

Chemin de fer de Maskinongé et du Lac Nipissingue.

Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec.

" " des Joggins. (*Documents de la session.*)

36b. Réponse supplémentaire, conformément à une résolution de la Chambre des Communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant,—

1. Le choix de la route ;
2. Le progrès des travaux ;
3. Le choix ou la réserve des terres ;
4. Le paiement de deniers ;
5. La construction des embranchements ;
6. Le progrès des travaux sur les embranchements ;
7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises ;
8. Les particularités requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent ;
9. Les mêmes particularités jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état ;

10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou quelqu'un de leurs membres ou officiers, touchant les affaires de la compagnie. (*Documents de la session*).

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

22n. Copie du prospectus de la Cie du chemin de fer de transport maritime de Chignecton, tel que publié dans le "London Times", en date du 19 mars, 1889.

44c. Réponse à Adresse du 1er courant,—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1888, entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario, au sujet des arrérages d'annuités dus aux Sauvages qui ont cédé leurs terres, aux termes du Traité Robinson, et de la concession d'une réserve à la bande des Chippewas du Lac Témiscamigue.

51b. Réponse à Ordre du 8 courant,—Copie de toute correspondance échangée entre M. Allan Knight ou son avocat et le gouvernement du Canada ou quelqu'un de ses officiers au sujet d'une demande d'indemnité pour dommages résultant de la construction de l'embranchement d'Indian Town sur l'Intercolonial. Aussi copie de tout rapport fait par aucun des officiers du gouvernement sur le même sujet.

51c. Réponse à Ordre du 11 courant,—Copie de toutes lettres, rapports et correspondance échangée entre M. Geo. R. Parker et le gouvernement ou quelqu'un de ses officiers, et aussi entre le gouvernement et ses officiers au sujet des réclamations pour dommages ou expropriations en rapport avec le chemin de fer d'embranchement sur Derby.

58c. Réponse à Ordre du 1er courant,—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et les locataires du droit de pêche, dans la rivière Matane, ainsi que la correspondance à ce sujet avec les propriétaires riverains, et rapport sur leur opposition au permis, etc.

69b. Réponse à Ordre du 11 écoulé,—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement par les habitants de la partie riveraine du township de Yonge, comté de Leeds, Ont., demandant que le creek Jones soit déclaré cours d'eau non navigable, et qu'il soit permis au conseil municipal de construire un pont fixe sur le dit creek. Aussi, copie du rapport de l'ingénieur à ce sujet.

80. Réponse à Ordre du 16 avril, 1882—Etat indiquant tout le scrip émis par le gouvernement du Canada, pour toutes fins quelconques, dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, les dates et les montants des diverses émissions, et les fins pour lesquelles le scrip a été émis, le mode ou les modes de rachat, le montant de chaque émission rachetée jusqu'à présent et la balance non encore rachetée à la date du 1er mars, 1888.

81. Réponse à Ordre du 25 février dernier—Etat indiquant,—

(1) Le nombre d'immigrants arrivés aux divers ports d'entrée du Canada, chaque année, depuis le 1er janvier, 1867, au 1er janvier, 1889, leurs professions, et le nombre dans chaque profession.

(2) Le nombre de ceux qui se sont fixés au Canada et de ceux qui sont passés aux Etats-Unis, chaque année.

(3) Le nombre de ceux reçus aux divers bureaux d'immigration, chaque année, durant la même période.

(4) Le montant dépensé annuellement pour les fins d'immigration.

82. Lettre de l'ingénieur en chef des travaux publics concernant l'état et la condition du chemin entre les villes de Dundas et Galt.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre à sa prochaine séance.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à trois heures de cette après-midi.

A TROIS HEURES P.M.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>De Blois,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Drummond,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read (Quinté),</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>(Burlington),</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens;</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odel,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Clemon,</i>	<i>McNelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald (Cap.B.),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
		<i>Perley,</i>	<i>Wark.</i>

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les subventions aux steamers trans-océaniques."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant les Statuts révisés, chapitre cent trente-huit, concernant les juges des cours provinciales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Girard a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dixième rapport du comité mixte des impressions du parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : " Acte autorisant la construction et l'exploitation d'une ligne de chemin de fer entre Harvey et Salisbury ou Monoton dans la province du Nouveau-Brunswick," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, a proposé :

Que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Abbott, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte autorisant la construction et l'exploitation d'une ligne de chemin de fer entre Harvey et Salisbury ou Moncton dans la province du Nouveau Brunswick," et sur l'amendement de l'honorable M. Miller : que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Après débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	Grant,	McKindsey,	Read,
Baillargeon,	Haythorne,	Merner,	Reesor,
Bellerose,	McCallum,	Miller,	Stevens,
Chaffers,	McClelan,	O'Donohoe,	Sullivan,
Dever,	McInnes	Pâquet,	Vidal.—22.
Flint,	(New-Westminster),	Perley,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Kaulbach,	McMillan,	Power,
Carvell,	MacInnes	Odell,	Ross,
Girard,	(Burlington),	Poirier,	Sanford.—11.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : " Acte concernant une certaine convention y mentionnée avec la Compagnie de chemin de fer et de bateau à vapeur de Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan," auquel elle demande l'concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ross a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Kaulbach a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : " Acte à l'effet de décharger la corporation de la ville de Cobourg," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill intitulé : " Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,

MERCREDI, 1^{er} mai, 1889.

Résolu, — Qu'un message soit adressé au Sénat, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur adresse à Son Excellence le gouverneur général, priant Son Excellence de transmettre l'adresse conjointe des deux Chambres à Sa Très Gracieuse Majesté la reine, au sujet des limites ouest et est de la province de l'Ontario, de la manière que Son Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône, en remplissant le blanc par les mots "et les Communes."

Ordonné, — Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

JNO. GEO. BOURINOT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, a proposé :

Que la dite adresse collective des deux Chambres du parlement à Sa Majesté ainsi que aussi l'adresse collective à Son Excellence le gouverneur général soient présentées à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à demain, à onze heures du matin.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre un appendice au rapport du ministre de l'Agriculture pour l'année 1887 : Statistiques criminelles pour l'année 1887.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

(*Voir documents de la session Nos. 15a et 5c.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, La Chambre s'est ajournée à demain, à onze heures du matin.

Jeudi, 2 mai 1889.

A 11 HEURES A.M.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Power,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>		(<i>Burlington</i>), <i>Ross,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Ogilvie,</i>	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de décharger la corporation de la ville de Cobourg."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill intitulé : "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1889 et le 30e jour de juin 1890, et pour d'autres objets liés au service public", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée à trois heures, cette après-midi.

À TROIS HEURES DE L'APRÈS-MIDI.

Les membres présents étaient :

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacInnes (Burling.),</i>	<i>Smith,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>	

L'honorable M. Abbott, un membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à l'adresse à Son Excellence, en date du 25 avril, 1889, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1. Copie de la correspondance (lettres, déclarations et autres documents en rapport avec le sujet traité dans ces lettres) échangée entre l'honorable ministre de la justice, l'honorable M. Laurier et Monsieur A. Lafaire, autrefois messenger au pénitencier de St. Vincent-de-Paul, au sujet de la destitution de ce dernier :

2. Copie de la preuve reçue et du rapport de l'officier du département de la justice sur l'accusation de lâche désertion portée contre le dit Lafaire, tel que mentionné par le ministre de la justice, mardi dernier, à la Chambre des Communes.

3. Copie de tous autres documents ayant rapport à cette affaire.
Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

(Voir documents de la session No. 12b.)

Son Excellence le Très Honorable FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très-honorable du Bain, gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc., étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes, et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit :—

Acte constituant en corporation la Cour suprême de l'Ordre indépendant des Forestiers.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Union.

Acte modifiant les Statuts révisés, chapitre soixante-dix-sept, concernant la sûreté des navires.

Acte pour faire droit à George McDonald Bagwell.

Acte pour faire droit à William-Henry Middleton.

Acte pour faire droit à Arthur Wand.

Acte pour faire droit à William Gordon Lowry.

Acte ayant pour objet de modifier de nouveau les différents actes relatifs au Bureau de commerce de la cité de Toronto.

Acte modifiant l'Acte des procès sommaires.

Acte concernant le havre de Belleville, dans la province d'Ontario.

Acte modifiant le Statut révisé concernant l'intérêt.

Acte modifiant l'Acte des pêcheries, chapitre quatre-vingt-quinze des Statuts révisés.

Acte à l'effet de prévenir la fraude dans la fourniture du lait aux fromageries, beurrieres et manufactures de lait condensé.

Acte concernant un prêt y mentionné fait à certains immigrants mennonites.

Acte concernant les expropriations de terrains.

Acte modifiant "l'Acte des Postes," chapitre trente-cinq des Statuts révisés du Canada.

Acte autorisant l'octroi de pensions aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de jonction du Nord-Ouest et du Lac des Bois.

Acte modifiant "l'Acte des convictions sommaires," chapitre cent soixante-dix-huit des Statuts révisés, et l'acte qui le modifie.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte du Revenu de l'intérieur, chapitre trente-quatre des Statuts révisés.

Acte modifiant de nouveau "l'Acte d'inspection générale," chapitre quatre-vingt-dix-neuf des Statuts révisés.

Acte à l'effet d'étendre les dispositions de l'Acte d'extradition.

Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur, chapitre soixante-deux des Statuts révisés.

Acte modifiant l'Acte des inspecteurs-mesureurs, chapitre cent trois des Statuts révisés.

Acte modifiant de nouveau "l'Acte des douanes," chapitre trente-deux des Statuts révisés.

Acte modifiant de nouveau les Statuts révisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral.

Acte à l'effet de modifier de nouveau "l'Acte des terres fédérales."

Acte à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce.

Acte relatif aux connaissements.

Acte modifiant le Statut révisé concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest.

Acte concernant les subventions aux steamers trans-océaniques.

Acte modifiant les Statuts révisés, chapitre cent trente-huit, concernant les juges des cours provinciales.

Acte concernant une certaine convention y mentionnée avec la Compagnie de chemin de fer et de vapeur de la Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan.

Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées.

Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer.

Acte à l'effet de décharger la corporation de la ville de Cobourg.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier de cette Chambre dans les termes suivants : "Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le gouverneur général comme suit :

"QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :

'Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1889 et le 30e jour de juin 1890, et pour d'autres objets liés au service public,' que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

A ce bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi, il a plu à Son Excellence le gouverneur général de prononcer le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre de Communes :

En venant mettre un terme à vos laborieux travaux que vous avez imposés la présente session du parlement, je suis heureux de pouvoir vous féliciter sur le nombre de mesures importantes et utiles qui ont été le résultat de vos délibérations.

J'ai tout lieu d'espérer que l'autorité dont vous avez investi mon gouvernement lui permettra de conclure un arrangement pour l'établissement efficace de communications à vapeur, avec l'Europe et l'Asie, qui auront pour effet de développer

largement le commerce du Canada, en même temps que le trafic passant sur nos voies de communication.

Vous avez de nouveau libéralement pourvu à l'extension des voies ferrées du Canada et à l'accroissement de leur efficacité.

L'acte relatif au cens électoral sera, je crois, une importante amélioration et aura pour effet d'apporter plus de certitude et d'économie dans l'application de cette partie de la loi.

La mesure par laquelle le système des procès expéditifs des criminels a été étendu aux provinces maritimes deviendra, sans aucun doute, une importante addition à notre procédure criminelle.

Il est agréable de constater que votre adresse relative aux frontières d'Ontario conduira à un prompt règlement de la principale question restée pendante jusqu'à présent entre cette province et le Canada, et qui va être résolue d'une manière satisfaisante pour tous les intéressés.

L'amendement apporté à la loi relative aux droits d'auteurs aura, il faut l'espérer, l'effet de faire disparaître les inconvénients contre lesquels les imprimeurs et éditeurs du Canada ont eu à lutter depuis quelques années, sans commettre d'injustice envers les auteurs canadiens ou ceux des autres pays.

Vous avez pourvu à une plus grande efficacité et à l'économie dans le service postal, donné de plus amples facilités pour l'établissement de nos terres dans les territoires du Nord-Ouest, et augmenté la protection de la vie et de la propriété sur nos navires.

Beaucoup d'autres mesures, quoique d'une importance moindre, seront néanmoins d'une grande utilité dans la conduite des affaires administratives.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Vous avez libéralement pourvu aux divers besoins du service public.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En me séparant de vous, je vous félicite de la prospérité qui se manifeste dans toutes les parties du Canada, ainsi que de l'augmentation du revenu, qui promet de suffire amplement aux crédits votés pour l'année.

J'espère que pendant la saison qui s'ouvre, les travaux de notre population seront bénis de la Divine Providence, et que lorsque j'aurai à vous réunir de nouveau, je pourrai renouveler les félicitations que je vous ai déjà exprimées sur le bien-être et les progrès marqués du Canada.

Alors, l'honorable Président du Sénat dit :

Honorables Messieurs du Sénat et Messieurs de la Chambre des Communes,

C'est la volonté et le plaisir de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, que ce parlement soit prorogé à mardi, le onzième jour de juin prochain, pour être ici tenu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé à mardi, le onzième jour de juin prochain.



LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SÉNATEURS DU CANADA,

3^E SESSION, 6^E PARLEMENT, 52 VICTORIA,

1889.

L'HONORABLE GEORGE WILLIAM ALLAN, PRÉSIDENT.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCE.
L'honorable—	
ABBOTT, J. J. C.....	Montréal.
ALEXANDER, GEORGE.....	Woodstock, Ont.
ALLAN, G. W. (<i>Président</i>).....	Toronto.
ALMON, W. J.....	Halifax, N.-E.
ARCHIBALD, T. D.....	Sydney, N.-E.
ARMAND, J. F.	Rivière-des-Prairies.
BAILLARGEON, P.....	Québec.
BELLEROSE, J. H.....	Saint-Vincent-de-Paul.
BOLDUC, J.....	Saint-Victor de Tring, P.Q.
BOTSFORD, A. E.....	Westcock, Westmoreland.
BOUCHERVILLE, C. A. BOUCHER VILLE DE.....	Boucherville.
BOYD, J.....	Saint-Jean, N.-B.
CARVELL, J. S.....	Charlottetown, I.P.-E.
CAEGRAIN, C. E.....	Windsor, Ont.
CHAFFERS, W. H.....	Saint-Césaire.
CLEWOW, F.....	Ottawa.
COCHRANE, M. H.....	Compton.
DE BLOIS, P. A... ..	Québec.
DEVER, J.....	Saint-Jean, N.-B.
DICKEY, R. B.	Amherst, N.-E.
DRUMMOND, G. A.....	Montréal.
FLINT, BILLA.....	Belleville, Ont.
GIBARD, M. A.....	Saint-Boniface, Man.
GLASIER, J.....	Sunbury, N.-B.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCE.
L'honorable	
GOWAN, J. R.....	Barrie, Ont.
GRANT, R. P.....	Pictou, N.-E.
GUÉVREMONT, J. B.....	Sorel, P.Q.
HARDISTY, R.....	Edmonton, T.N.-O.
HAYTHORNE, R. P.....	Charlottetown, I.P.-E.
HOWLAN, G. W.	Alberton, I.P.-E.
KAULBACH, H. A. N.....	Lanenburg, N.-E.
LACOSTE, A.....	Montreal, P.Q.
LEONARD, E.....	London, Ont.
LEWIN, J. D.....	Saint-Jean, N.-B.
MCCALLUM, L.....	Stromness, Ont.
MCCLELAN, A. R.....	Riverside, comté d'Albert, N.-B.
MCDONALD, W.....	Little Glace Bay, N.-E.
MCINNES, T. R.....	New Westminster, C.-B.
MCKAY, T.....	Truro, N.-E.
MCKINDSEY, G. C.....	Milton, Ont.
MCMILLAN, D.....	Alexander, Ont.
MACDONALD, J.....	Toronto, Ont.
MACDONALD, W. J.....	Victoria, C.-B.
MACFARLANE, A.....	Wallace, N.-E.
MACINNES, D.	Hamilton, Ont.
MACPHERSON, SIR DAVID LEWIS	Toronto, Ont.
MERNER, S.....	New Hamburg, Ont.
MILLER, WM	Aricbat, N.-E.
MONTGOMERY, D.....	Park Corner, I.P.-E.
ODELL, W. H.....	Fredericton, N.-B.
O'DONOHUE, J.....	Toronto, Ont.
OGILVIE, A. W.....	Montréal, P.Q.
PAQUET, A. H.....	Saint-Cuthbert, P.Q.
PELLETIER, C. A. P.....	Québec, P.Q.
PERLEY, W. D.....	Wolf Creek, Wolseley, T.N.-O.
POIRIER, P.....	Shédiac, N.-B.
POWER, L. G.....	Halifax, N.-E.
PRICE, E. J.....	Québec, P.Q.
READ, R.....	Belleville, Ont.
REESOR, D.....	Yorkville, Ont.
REID, J.....	Quesnelle, C.-B.
ROBITAILLE, T.....	New Carlisle, P.Q.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCE.
L'honorable	
RODIER, C. S.....	Montréal, Qué.
ROSS, J. J.....	Sainte-Anne de la Pérade, P.Q.
RYAN, T.....	Montréal (décédé le 25 mai 1889.)
SANFORD, W. E.....	Hamilton, Ont.
SCOTT, R. W.	Ottawa, Ont.
SMITH, F.....	Toronto, Ont.
STEVENS, G. G.....	Waterloo, P.Q.
SULLIVAN, M.....	Kingston, Ont.
SUTHERLAND, J.....	Kildonan, Man.
THIBAUDEAU, J. R.....	Montréal, P. Q.
TRUDEL, F. X. A.....	Montréal, P.Q.
TURNER, J.....	Hamilton, Ont.
VIDAL, A.....	Sarnia, Ont.
WARK, D.....	Frédéricton, N.-B.

1er août 1889.

INDEX
DU
VINGT-TROISIÈME VOLUME
DES
JOURNAUX DU SÉNAT.

52 VICTORIA, 1889.

ADRESSES :

A Son Excellence le Gouverneur-Général.

- N° 1. En réponse au discours du trône, 13. Réponse de Son Excellence, 35.
- N° 2. Pour documents relatifs au bassin du Mackenzie; retirée, 66.
- N° 3. Pour copie des baux en vertu desquels est occupé le terrain public entre les rues Bay et Kent, Ottawa, 131. Réponse, 168.
- N° 4. Pour copie de la dépense annuelle pour l'éclairage par l'électricité, sur le chemin de fer Intercolonial, 156. Réponse, 214.
- N° 5. Pour copie du rapport adressé au ministre des Travaux Publics sur les inondations du fleuve Saint-Laurent, 191. Réponse, 224.
- N° 6. Pour liste des noms des survivants des vétérans de 1812, leurs résidences et leurs pensions, 105. Réponse, 191.
- N° 7. Pour copie des témoignages pris au pénitencier de Saint-Vincent de Paul par le ministre de la justice et le Secrétaire d'Etat en 1886, 215.
- N° 8. Pour copie de tous les documents au sujet de la destitution de A. Lefayvre, messager du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, 224. Réponse, 256.
- N° 10. Pour que le département des Travaux publics imprime le rapport sur les inondations du fleuve Saint-Laurent, 246.
- N° 11. Pour qu'il fasse parvenir à la Reine l'adresse des deux chambres sur les limites d'Ontario, 247. Les Communes sont priées de concourir, 247. Concours des Communes, 254.

A Sa Majesté :

- N° 12. Pour fixer les limites de la province d'Ontario. Message des Communes avec adresse, 243. Concours du Sénat, 246. Adresse à Son Excellence, 247. Concours des communes, 254.

- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**—Compagnie canadienne de fidéicommiss et d' :—(Voir fidéicommiss).
- AFFAIRES PUBLIQUES**—Bill établissant de nouvelles dispositions concernant les enquêtes. (Voir enquête).
- AGRICULTURE** :—Appendice au rapport du ministre de l'Agriculture pour l'année 1887, 255.
- AJOURNEMENTS SPÉCIAUX** :—Motions adoptées, 17, 116, 133, 211, 240, 245, 255. Motion déclarée hors d'ordre, 52.
- ALBERTA**—Compagnie de chemin de fer et de houille d' :—
Pétition demandant un acte d'incorporation, 16. Rapportée 25.
Bill reçu et lu 1re fois, 48. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 53. Rapporté, lu la 3e fois et passé, 53. S. R. 111.
- ALBERTA ET ATHABASKA**—Cie. de chemin de fer d' :—Acte pour changer son nom en celui de Cie. du Grand chemin de fer du Nord Occidental.
Bill reçu et lu 1re fois, 116. 2e lecture remise, 132. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 145. Rapporté, amendements lus et agréés, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 154. Rapporté avec amendements, et amendements agréés, 186. S. R., 206.
Pétition contre le Bill, 98.
- ANABAPTISTE, Convention**—d'Ontario et Québec :—Pétition relative à la—, 20. Rapportée, 61.
Bill reçu et lu 1re fois, 57. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 62. Rapporté avec un amendement, amendement agréé, lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 75. Amendement agréé, 97. S. R. 111.
Pétitions en faveur de la passation du Bill, 21, 39.
- ARMES À FEU**—Usage abusif des :—Acte modifiant le ch. 148 des Statuts révisés du Canada intitulé :—
Bill présenté et lu 1re fois, 114. 2e lecture remise, 145. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 163. En comité, 174. Rapporté, amendements agréés, 175. 3e lecture remise, 185. Clause ajoutée, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 188-9.
- ASSINIBOIA, EDMONTON ET UNJIGA**—Cie de ch. de fer d' :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 30. Rapportée, 42.
Bill reçu et lu 1re fois, 57. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 62. Rapporté, lu 3e fois et passé, 72. S. R., 111.
- ASSINIBOINE**—Cie. hydraulique de l' :—Acte constituant en corporation la—Pétition, 30. Rapportée, 42.
Bill reçu et lu 1re fois, 161. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 164. Rapporté, lu 3e fois et passé, 188. S. R., 206.
- ASSURANCES** :—Etat sommaire des affaires des compagnies d'assurance canadiennes sur la vie, année 1888, 13.

ASSURANCE—Cie canadienne d'inspection et d'—des chaudières à vapeur :—

Pétition pour un acte l'autorisant à délivrer des polices, etc., 38. Rapporté, 42.

Bill reçu et lu 1re fois, 57. Lu 2e fois et envoyé au comité des banques, 62. Rapporté, lu 3e fois et passé, 82. S. R., 111.

ASSURANCE SUR LA VIE dite Dominion :—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 38. Rapportée, 52.

Bill reçu et lu 1re fois, 56. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 61, 62. Rapporté, lu 3e fois et passé, 81. S. R., 111.

ASSURANCE mutuelle contre l'incendie de London, et du Canada :—Pétition demandant un acte d'amendement, 38. Rapportée, 61.**ASSURANCE MUTUELLE SUR LA VIE D'ONTARIO :**

Pétition demandant un acte pour modifier son acte d'incorporation, 20. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 69. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, 84. Rapporté avec un amendement, amendement agréé, bill lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 108. Amendement agréé par les Communes, 152. S. R., 205.

ATLANTIQUE AU NORD-OUEST—Cie du chemin de fer de l' :—

Pétition pour l'extension du temps fixé pour l'achèvement du dit chemin et pour autres objets, 30. Pétition rapportée, 42.

Bill reçu et lu 1re fois, 116. 2e lecture remise, 132. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 145. Rapporté 154. Lu 3e fois et passé, 157. S. R., 205.

AUDITEUR GÉNÉRAL—Rapport de l'—, sur les comptes des crédits pour l'année 1887-8, 15. Correspondance au sujet du fonds d'honoraires avec le greffier du Sénat, 35. Renvoyé au comité des contingents, 36. Correspondance au sujet des journaux, avec le greffier du Sénat, 52. Renvoyé au comité des contingents, 53.**AUTEUR, droits d' :—Acte modifiant l'acte des, ch. 62 Statuts révisés.**

Bill reçu et lu 1re fois, 216. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 229. En comité, rapporté, lu 3e fois et passé, 239. S. R., 257.

AYB, cité d' :—Pétition pour modification des droits de douanes sur les blés et farine, 39.**BAGWELL GEORGE MACDONALD :**

Pétition demandant un bill de divorce, 21. Rapportée, 33.

Bill présenté et lu 1re fois, 35. Rapport du comité des divorces, 66. Certificat du greffier, bill lu 2e fois et renvoyé au comité du divorce, 78. Rapport du comité, 98. Considération du rapport remise, 114. Rapport adopté, 131. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux communes avec les témoignages, 132. Passé par les Communes, 206. S. R., 257.

BAIE JAMES :—Cie de chemin de fer du lac Nipissingue de la—(Voir Nipissingue).**BANQUES, ACTE DES : Acte modifiant de nouveau—ch. 120, Statuts révisés.**

Bill présenté et lu 1re fois, 114. 2e lecture remise, 141, 146, 159. Rayé de l'ordre du jour, 171.

BANQUES ET COMMERCE :—Comité nommé, 22. 1er rapport, réduction du quorum, adopté, 26.

BAPTISTE, CONVENTION—d'Ontario et de Québec :—(Voir Anabaptiste.)

BATEAUX A VAPEUR : Acte de modifiant de nouveau l'acte d'inspection des :

Bill reçu et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 189. En comité, rapporté lu 3e fois et passé, 195. S. R. 206.

BELLEVILLE, CITÉ DE—Pétition pour modification des droits de douane sur les blés et les farines, 39.

BELLEVILLE, HAVRE DE : Acte concernant le—

Bill reçu et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 190. En comité, rapporté, 195. Amendements agréés, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 196. Amendements amendés par les Communes, 207. Amendement agréé par le Sénat, 209. S. R., 257.

BERLIN : Cie de chemin de fer de jonction de—et du Pacifique :—

Pétition demandant l'extention du délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux, 38. Rapportée, 73.

Bill lu et reçu 1re fois, 102. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 112. Rapporté, lu 3e fois et passé, 142. S. R., 205.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :—Rapport de bibliothécaires, 8. Comité de la, nommé, 22. Noms des membres des Communes faisant partie du comité, 26. 1re rapport, 67. 2e rapport, sous-comité d'audition et sous-comité d'échange, 221. Adopté, 230.

BIENFAISANCE, SOCIÉTÉ DE :—Pétitions demandant l'adoption du Bill relatif aux, 37 38, 41, 49, 51, 55, 58, 60, 63, 65, 71, 81, 86, 89, 93, 104, 113, 117, 172.

BILLS :—

Lu *pro forma*, 7.

Sanctionnés, 110, 205, 257.

Délai pour présentation des pétitions pour bills privés, prolongé, 18.

Délai pour la réception des rapports, prolongé, 83.

Comité des ordres permanents et des bills privés. Nommé, 23. 1er Rapport, réduction du quorum, adopté, 25. 2e rapport sur pétitions, 25. 3e Rapport, 42. 4e Rapport, 51. 5e Rapport, 60. 6e Rapport, 73. 7e Rapport, 73. 8e Rapport, 74. 9e Rapport, 93. 10e Rapport, 94. 11e Rapport, 95. 12e Rapport, 95. 13e Rapport, 129. 14e Rapport, 129. 15e Rapport, 168. 16e Rapport, 179.

Honoraires pour bills privés, payé au Receveur Général, 258.

BLÉS—Droits sur les farines et les :—(Voir Droits.)

BOIS :

Cie d'exploitation de—de Hawkesbury. (Voir Hawkesbury).

Descente du—sur l'Ottawa. (Voir Ottawa).

BOISSONS ENIVRANTES :—Loi prohibitive des—Pétition demandant l'adoption d'une, 30.

BRADFORD, ONT. :—Pétition pour la modification des droits de douanes sur les blés et les farines, 39.

BRANTFORD :—Pétition demandant la modification des droits de douanes sur les blés et les farines, 41.

BREWER'S MILLS:—Pétition pour l'approfondissement du canal Rideau, 49.

BRITANNIQUE CANADIENNE:—Cie. de prêt et placement. Etat des affaires, 52.

BRUCE, COMTÉ DE:—Pétition demandant la modification des droits de douane sur les blés et les farines, 41.

BUREAU DE COMMERCE D'OTTAWA :

Pétition contre le bill d'incorporation de la Cie. d'Estacades d'Ottawa et de Montréal, 47.

Pétition pour l'approfondissement du canal Rideau, 47.

BUREAU DE COMMERCE DE LA CITÉ DE QUÉBEC :

Pétition pour une modification de sa charte, 21. Rapportée, 83-4. 51e règle suspendue, 95.

Bill reçu et lu 1re fois, 133. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 146. Rapporté, lu 3e fois et passé, 156. S. R., 205.

BUREAU DE COMMERCE DE TORONTO :

Pétition demandant l'adoption de mesures pour le développement du commerce entre le Canada et les Barbades, la Jamaïque, etc., 50.

Acte modifiant les actes relatifs au bureau de commerce de la cité de Toronto.

Règles 18, 49, 51, 57 suspendues, 193.

Bill présenté et lu 1re fois, 193. Lu 2e fois, règles 60 et 40 suspendues, 201. Lu 3e fois et passé, 201. Passé par les Communes, 206. S. R., 257.

BURRITT'S RAPIDS:—Pétition pour l'approfondissement du canal Rideau, 41.

CALGARY, ALBERTA ET MONTANA:—Compagnie de chemin de fer de—Pétition demandant un acte d'incorporation, 38. Rapporté, 42.

Bill reçu et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 84. Rapporté, lu 3e fois et passé, 92. S. R., 111.

CANADA:—Compagnie de placement et d'agence de Londres et du—(Voir Londres)

CANADA:—Compagnie de Superphosphates du—(Voir Superphosphates).

CANADA:—Compagnie de valeurs et débentures du—(Voir Valeurs).

CANAL RIDEAU: Pétitions demandant son approfondissement, 21, 41, 49, 58. Pétition demandant d'abaisser le niveau, 66, 81.

CANNINGTON, ONT: Pétition relative au bill concernant les sociétés de bienfaisance, 58.

CARLETON:—Corporation municipale de — Pétition relative à l'élargissement du canal Rideau, 30.

CARLETON, COMTÉ DE:—Pétition contre l'incorporation de Cie d'Estacades de l'Ottawa, 49.

CATABACT:—Pétition demandant la modification des droits de douanes sur les blés et les farines, 41.

- CENS ÉLECTORAL** :— Acte modifiant de nouveau l'acte du — ch 5 statuts révisés.
 Bill reçu et lu 1re fois, 210. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 213. En comité, rapporté, amendements agréés, 216. Lu 3e fois passé en renvoyé aux Communes, 225. Amendements agréés par les Communes, 224. S. R., 253.
- CENTRAL D'HAMILTON**—Cie du chemin de fer :—(Voir Hamilton).
- CENTRAL DU NORD-OUEST, Grand** :—(Voir Grand Central).
- CERTIFICATS DE CAPITAINES ET DE SECONDS DE NAVIRES** :—Acte modifiant l'acte des.
 Bill reçu et lu 1re fois, 103. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 115. Comité remis 141, 147, 152, 155. En comité et amendé, amendements agréés, lu 3e fois, passé, et envoyé aux Communes, 160. Amendements agréés par les Communes 181. S. R., 205.
- CHAMBRE DES COMMUNES**—Acte concernant le Sénat et la—(Voir Sénat) 83.
 Modifiant l'acte concernant la Chambre des Communes—(Voir Communes.)
- CHAPELAIN DU SÉNAT** :—Augmentation de son salaire proposé par le comité, 44. Considération remise, 47. Augmentation rejetée par le Sénat, 83.
- CHEMINS DE FER** :—Bill pour modifier l'acte des—présenté et lu 1re fois, 18. 2e lecture remise, 23. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 28. Rapports du comité avec amendements, 89. Nouvel amendement, amendements lus et agréés, lu 3e fois et passé, bill envoyé aux Communes, 101.
 Comité des—nommé, 22. L'honorable M. McInnes ajouté au comité, 26. 1er rapport, réduction du quorum, adopté, 26.
- CHEMINS DE FER ET CANAUX** :—Rapport du ministre, 1887-8, 27.
- CHESLEY** :—Pétition demandant la modification des droits de douanes sur les blés et les farines, 41.
- CHIPPEWA, VILLAGE DE** :—Pétition pour modification des droits de douane sur les blés et les farines, 47.
- COALITIONS FORMÉES POUR GÊNER LE COMMERCE** :—Acte pour prévenir et réprimer les—
 Bill reçu et lu 1re fois, 216. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 229. En comité, 236. Rapporté, 237. Amendements agréés sur division, 237, 238, et 239. Lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 239. Amendements agréés par les Communes, 248. S.R., 258.
- COBOURG, CORPORATION DE LA VILLE DE** :—Acte à l'effet de décharger la—Bill reçu et lu 1re fois, règle 41e suspendue, lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 253. Rapporté, lu 3e fois, 255. Passé, 256. S.R., 258.
- COBOURG, Chemin de fer de**—Northumberland et du Pacifique :—Pétition demandant un acte d'incorporation pour la construction d'un chemin de fer pour relier la ville de Cobourg avec le chemin de fer du Pacifique, 56. Rapporté, 51e règle suspendue, 73.
 Bill reçu et lu 1re fois, 80. 2e lecture remise, 88. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 101. Rapporté, 117. Lu 3e fois et passé, 118. S.R., 205.
- COLLÈGE de la Reine à Kingston** :—(Voir Kingston.)
- COLLINGWOOD, hôpital général et de marine** : Etat des affaires 1888 lu, 26.
- COLLINGWOOD**. Pétition au sujet des droits sur les blés et les farines, 49.

COLOMBIE-BRITANNIQUE : Acte pourvoyant au transport de certaines terres à la—
 Bill reçu et lu 1re fois, 186. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 189.
 En comité, rapporté, lu 3e fois, et passé, 194. S. R. 206.

COMITÉS :

1. Des privilèges.
2. Mixte de la bibliothèque.
3. Mixte des impressions.
4. Des banques et du commerce.
5. Des chemins de fer, télégraphes, et hâvres.
6. Des comptes contingents.
7. Des ordres permanents et des bills privés.
8. Des débats et délibérations.
9. Des divorces.
10. Spéciale sur la dépense publique concernant la législation.

COMMERCE avec l'Australie, l'Amérique du Sud et les Antilles :—Intentions du gouvernement. Débat.

Avec les Barbades, la Jamaïque, etc.

Pétition du bureau de commerce de Toronto, 50.

COMMERCE—Comité des banques et du :—*Voir* banques.

COMMUNES, chambre des :—Acte modifiant l'acte de la—

Bill reçu et lu 1re fois, 139. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 151.
 Comité général remis, 154. En comité. Rapporté lu 3e fois et passé, 160.
 S. R. 205.

COMMUNICATION POSTALE, avec les îles de la Reine Charlotte :—Pétition demandant l'établissement d'une — 51.

COMPTES CONTINGENTS DU SÉNAT :—Comité nommé, 22. 1er rapport, réduction du quorum, adopté, 26. 2e rapport, recommandation de la nomination de Arthur Ralph, et d'une augmentation du salaire du chapelain, 44. 1er article adopté, 2e remis 47. 3e rapport, recommandant la nomination de A. L. Garneau à l'emploi d'assistant greffier du journal français, 51. Adopté, 56. 2e article du 2e rapport renvoyé au comité, 83. 4e rapport, comptes du greffier du Sénat, 227. Adopté, 236. Correspondance au sujet des comptes pour les journaux avec l'auditeur général renvoyé au comité, 53.

COMPTES et pièces justificatives du greffier du Sénat, 35.

Rapport du comité, 227. Adopté, 236.

COMPTES PUBLICS pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1888, 11.

COMTÉS DU CENTRE—Cie du chemin de fer des :— (*Voir* Prescott.)

COMPTES DE CREDIT—Rapport de l'auditeur général, 15.

COMTÉS DE L'OUEST :

Acte relatif au chemin de fer des comtés de l'—

Bill reçu et lu 1re fois, 186. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 189.

En comité. Rapporté, lu 3e fois et passé, 195. S. R., 206.

CONGREGATIONALISTES DU CANADA—Société des missions étrangères des :—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 39. Rapporté, 61.

Bill reçu et lu 1re fois, 88. Lu 2e fois, renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 101. Rapporté, amendements agréés, lu 3e fois, passé, et envoyé aux Communes, 130. Amendements agréés par les Communes, 152-3. S. R., 205.

CONNAISSEMENTS—Bill relatif aux :—Présenté et lu 1re fois, 11. 2e lecture remise, 17, 19, 23. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 28. En comité, lu 3e fois et passé 45. Passé par les Communes, 248. S. R., 258.

CONSEILS MUNICIPAUX: Manœuvres de corruption,—(Voir Manœuvres de corruption:

CONVENTION ANABAPTISTE d'Ontario et de Québec— (Voir Anabaptiste.)

CONVICTIONS sommaires—Bill pour amender l'acte des :—

Bill présenté et lu, 1re fois, 83. 2e lecture remise, 99. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 106. En comité, rapporté, amendements agréés, 115. Amendé, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 131. Amendé par les Communes, 211. Amendements agréés avec un amendement, 213. Agréé par les Communes, 226. S. R., 257.

COUR DE L'ÉCHIQUIER :—Copie des règles générales et ordres de l'année, 87. Acte modifiant la loi de la—(Voir Echiquier).

Acte modifiant la loi des cours Suprêmes et de—(Voir Suprême.)

COUR MARITIME D'ONTARIO :—Règles générales de la—présentées, 211.

COUR SUPRÊME :—

Copie des règles générales et ordre de la—, 87.

Acte modifiant de nouveau l'acte des cours— et de l'Echiquier. (Voir Suprême.)

CREDIT, Cie canadienne générale de—: Pétition demandant un acte d'incorporation, 30. (Voir Fidéicommiss.)

CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX :—Pétition demandant l'adoption du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 20, 49, 72, 81, 148.

DAIM—Cie de chemin de fer de la Vallée du :— Pétition demandant un acte d'incorporation, 47. Rapportée, 52.

Bill reçu et lu 1re fois, 54. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 56. Rapporté, lu 3e fois et passé, 64. S. R., 111.

Pétition contre le bill, 98.

DÉBATS et délibérations du Sénat :—Comité relatif à la publication des—, nommé, 23. 1er rapport, réduction du quorum; adopté, 31. 2e rapport, 218. Adopté, 229.

DÉLIVRANCES—Acte concernant les évasions et :—(Voir Evasions.)

DÉPENSE PUBLIQUE CONCERNANT LA LÉGISLATION :—Motion pour la nomination d'un comité mixte pour s'enquérir de la — et des moyens de la réduire, 58. Amendement proposé et rejeté, et motion passée, 59. Message des Communes informant le Sénat de la nomination de leur comité, 138. 1er rapport, 232. Considération remise, 242. Rapport renvoyé au comité, 245.

DÉPUTÉ GOUVERNEUR :—Le Sénat est informé qu'il viendra sanctionner des bills, 105, 202. Il vient au Sénat, 110, 205.

DESERONTO :—Pétition demandant l'approfondissement du canal Rideau, 49.

DIMANCHE :—Pétition demandant la suppression du trafic le—, 37, 113.

DISCOURS du trône à l'ouverture du parlement, 6. Adresse de remerciement, 13.

DIVISIONS DANS LE SÉNAT :—

Sur un amendement à la résolution nommant un comité pour faire une enquête sur les dépenses de la législation, 59.

Sur la troisième lecture du bill de divorce de William Gordon Lowry, 106.

Sur le renvoi à six mois de la seconde lecture du bill autorisant les navires étrangers à secourir les autres dans les eaux canadiennes, 152.

Sur la seconde lecture du bill rétablissant certains règlements concernant les pêcheries de la Nouvelle-Ecosse, 158.

Sur le renvoi au comité des chemins de fer pour plus ample considération, de son rapport sur la Cie. de chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York, 163.

Sur la remise à trois mois de la 3e lecture du bill sur les pêcheries de la Nouvelle-Ecosse, 171.

Sur la motion de l'honorable M. Wark au sujet des droits sur les marchandises de la Grande-Bretagne, 197.

Sur la 1er amendement du bill pour supprimer les coalitions dans le commerce, 237.

Sur le 7e amendement du même bill, 239.

Sur un amendement nouveau au dit bill, 238.

Sur le renvoi de la 3e lecture d'hui à six mois du même bill, 238.

Sur le renvoi à six mois de la 2e lecture du bill pour construire un chemin de fer entre Harvey et Salisbury ou Moncton, 252

DIVORCE :—Comité nommé, 27. 1er rapport sur la pétition de William Henry Middleton, 31. Adopté, 31. 2e rapport sur la pétition de William Gordon Lowry, 31. Adopté, 32. 3e rapport sur la pétition de Bennet Rosamond, 31. Adopté, 33. 4e rapport sur la pétition d'Arthur Wand, adopté, 33. 5e rapport sur la pétition de George Macdonald Bagwell, 33. Adopté, 34. 6e rapport sur divers bills, 66. 7e rapport sur le bill de William Gordon Lowry, 82. Considération remise, 99. Adopté 105. 8e rapport sur le bill d'Arthur Wand, 86. Considération du 8e rapport remise, 110. 8e rapport adopté, 140. 9e rapport sur le bill de George Macdonald Bagwell, 98. Considération remise, 114. 9e rapport adopté, 131. 10e rapport sur le bill de William Henry Middleton, 113. Adopté, 140. 11e rapport sur le bill de Bennet Rosamond, 134. Adopté, 135.

DIVORCES :— (Voir Middleton, Lowry, Rosamond, Wand, Bagwell.)

Honoraire remboursé au pétitionnaire, 204.

DOMINION, Cie minière dite la—Pétition demandant un acte d'incorporation, 38. Rapportée, 129. Suspension de, 51e règle recommandée, 130. (Voir Minière.)

DUANE :—Acte modifiant de nouveau l'acte des—, ch. 32, Statuts révisés.

Bill reçu et lu 1re fois, 211. 2e lecture remise, 213. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 217. En comité, 226. Amendé de nouveau, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 229. Amendements agréés par les Communes, 244. S. R., 258.

DROITS D'AUTEURS. (Voir Auteurs.)

DRYDEN JAMES. :—Comité des contingents, recommande qu'il soit payé pour services, 228.

DROITS DE DOUANE :—Petition pour modification des—, sur les blés et les farines, 39, 41, 47, 49, 51.

DROITS :—Perception de certains droits et péages.

Bill présenté et lu 1re fois, 75. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 87. En comité, 100. Lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 110. Passé par les Communes, 192. S. R., 206.

DROITS sur les marchandises du Royaume-Uni :—Résolution de l'honorable M. Wark au sujet des, 173. Débat, amendement de l'honorable M. Power, 173. Débat repris, 185. Amendement de l'honorable M. Abbott, 185. Débat repris, 191, 196. Amendement à l'amendement, et motion principale résolues sur division, dans l'affirmative, 197-8.

DRUMMOND, GEORGE ALEXANDER :—Nommé sénateur, 3. Présente son bref, 3. Prête serment, 6. Le greffier certifie qu'il a signé sa déclaration de qualification, 6.

EASTON, HIRAM :—Pétition pour l'élargissement du canal Rideau, 81.

ECHIQUIER, COUR DE L' : Acte modifiant la loi de la.

Bill reçu et lu 1re fois, 139. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 151. En comité, rapporté, lu 2e fois et passé, 159. S. R., 205.

Modification de l'acte de la cour suprême et de l'Echiquier. (*Voir Suprême*).

EDDY, E. B. :—Pétition demandant l'élargissement et l'approfondissement du canal Rideau, 58.

EDMUNSTON ET FLORENCEVILLE—Cie de chemin de fer de :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 38. Rapportée, 129.

EDMONTON :—Pétition de la compagnie du chemin de fer de l'Assiniboia, Edmonton et Unijiga. (*Voir Assiniboia*).

ELDERSLIE :—Pétition au sujet des droits sur les blés et les farines, 49.

ELECTRIQUE, lumière :—Adresse à Son Excellence pour copie des dépenses de la—, sur l'Intercolonial, 156. Réponse 215.

ENQUÊTE sur la dépense public. (*Voir Dépense*).

ENQUÊTES SUR LES AFFAIRES PUBLIQUES :—Bill établissant de nouvelles dispositions concernant les—, présenté et lu 1re fois, 11. 2e lecture remise, 16, 18. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 23. Rapporté lu 3e fois et passé, 27. Bill amendé par les Communes, amendements lus et agrésés, 69 S. R., 110.

ESTACADES : Cie d'—d'Ottawa et de Montréal :—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 21. Rapportée, 129.

Pétition contre cet acte, 47, 49.

ETATS STATISTIQUES :—(*Voir Rapports*).

EVASIONS ET DÉLIVRANCES :—Acte modifiant le Statut révisé concernant les—

Bill présenté et lu 1re fois, 190. Lu 2e fois, renvoyé à un comité général, 196. En comité, rapporté, lu 3e fois et passé, 203.

EXAMINATEURS, Bureau des—du Service Civil :—Rapport de l'année 1888, 114.

EXPROPRIATIONS :—Bill concernant les—de terrains.

Bill présenté et lu 1re fois, 83. 2e lecture remise, 100, 106. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 115. Comité remis, 141. En comité, 147. Renvoyé de nouveau à un comité général, amendé, rapporté, amendements agréés, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 150. Amendé par les Communes, 214. Amendements agréés, 217. S. R., 257.

EXTRADITION :—Acte à l'effet d'étendre les dispositions de l'Acte d'—

Bill reçu et lu 1re fois, 216. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 226. En comité et rapporté, 230. Lu 3e fois et passé, 231. S. R., 257.

Pétition du bureau de commerce de Montréal demandant la passation du bill, 113.

FALSIFICATION : ACTE DES—Acte modifiant de nouveau l'—

Bill présenté et lu 1re fois, 164. 2e lecture remise, 175, 182. 193. Rayé des ordres du jour, 202.

Rapport sur la falsification des substances alimentaires, 245.

FARINES :—Droits sur les blés et les—(Voir Droits).

FIDÉICOMMIS—Cie canadienne de—et d'administration générale :—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 30. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 79. 2e lecture remise, 87. Lu 2e fois et envoyé au comité des banques, 100. Rapporté avec amendements et amendements agréés, 169. Lu 3e fois et passé, 114. Amendements agréés par les Communes, 152. S. R. 205.,

FONDS D'HONORAIRES DU SÉNAT :—Correspondance entre le greffier et l'auditeur général, 35. Correspondance renvoyée au comité des contingents, 36. Rapport, 228.

FORESTIERS :—Cour Suprême de l'ordre indépendant des—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 21. Rapportée, 129.

Bill reçu et lu 1re fois, 139. Lu 2e fois et envoyé au comité des banques et du commerce, 151. Rapporté avec amendements et amendements agréés, 173. Amendé de nouveau, lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 182. Amendements agréés par les Communes, 207. S. R., 257.

FILS ELECTRIQUES :—Pétition de la cité de Toronto demandant qu'elle soit autorisée à obliger les Cies de télégraphes et de téléphones à les passer sous terre, 39.

FRAUDE DANS LA FOURNITURE DU LAIT :—(Voir Lait.)

GARANTIES IMMOBILIÈRES Cie de :—(Voir Ontario et Québec.)

GARANTIE DES TITRES ET HYPOTHÈQUES :—Cie canadienne de—Acte constituant en corporation la—

Bill reçu lu 1re fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 176. Rapporté, règle 57e suspendue, 179. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce, 179. Rapporté, lu 3e fois et passé 190. S. R., 206.

GARNEAU, A. L. :—Recommandation du comité qu'il soit nommé greffier assistant des journaux français, 51. Rapport adopté, 56.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :—

Annonce qu'il va ouvrir le parlement, 6 Discours du trône, 6 Adresses en remerciements, 13. Réponse de Son Excellence, 35. Annonce qu'il viendra au Sénat sanctionner des bills, 247. Vient au Sénat sanctionner des bills et proroger le parlement, 257.

Communication annonçant que son député, viendra sanctionner des bills, 105, 202. Son député vient sanctionner des bills, 110, 204.

GRAND CENTRAL DU NORD-OUEST, Cie de chemin de fer :—Pétition demandant la modification de sa charte, 30. Rapportée, 129. 51^e règle suspendue, 130.

• Bill reçu et lu 1^{re} fois, 116. 2^e lecture remise, 132. Lu 2^e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 141. Rapporté, lu 3^e fois et passé, 153. S.R., 205.

GRANDE ÎLE DE NIAGARA, pont de la :—(Voir Pont.)

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE :—Annonce que certaines personnes ont été appelées au Sénat, 2, 3.

GREY, Comté de :—Pétition relative au bill concernant les sociétés de bienfaisance, 58.

HAGARVILLE :—Pétition sur la modification des droits sur les blés et les farines, 47.

HAMILTON, cité de :—Pétition en faveur du bill pour la prévention des cruautés envers les animaux, 49.

HAMILTON, Presbytérat d'—Pétition de—en faveur du bill pour prévenir la cruauté envers les animaux, 20.

HAMILTON, Cie du chemin fer Central de :—Pétition pour une extension de délai, 20. Rapportée, 61.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 68. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 84. Rapporté, lu 3^e fois et passé, 92. S.R., 111.

HARVEY, SALISBURY ET MONCTON, dans le Nouveau-Brunswick :—Acte autorisant la construction et l'exploitation de ligne de chemin de fer entre—

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 251. Suspension de la 41^e règle proposé, 251. Motion de renvoi de la 2^e lecture d'huit en six mois, 252. Adopté sur division, 252.

HAVRE, Commissaires du—de Montréal—Acte modifiant de nouveau l'acte concernant la maison de la Trinité et les :—(Voir Trinité.)

HAVRE de Belleville. Acte concernant le :—(Voir Belleville.)

HAVRES :—Comité des chemins de fer, télégraphes et havres nommé. (Voir Chemins de fer.)

HAWKESBURY, Cie d'exportation de bois de :—Pétition pour un acte d'incorporation, 20. Rapportée, 26.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 56. Lu 2^e fois et envoyé au comité des bills privés, 62. Rapporté en 3^e fois et passé, 75. S. R., 111.

HILLSBOROUGH :—Pétition relative au bill concernant les sociétés de bienfaisance, 63.

HÔPITAL GÉNÉRAL DE MARINE DE COLLINGWOOD :—(Voir Collingwood.)

HOUILLE, Cie de chemin de fer et de—de la vallée du Daim :—(Voir Daim.)

HUITRES :—L'hon. M. Poirier attire l'attention de la Chambre sur l'état de détérioration de nos pêcheries d'huitres, 64.

HUMAINE, Société—de Toronto :—Pétition relative au bill pour la prévention des cruautés envers les animaux, 81.

HYDRAULIQUE, puissance :—Utilisation de la—de l'Assiniboine. (Voir Assiniboine.)

HYPOTHÈQUE, Cie de garantie des titres et :—(Voir Garantie.)

ILLE DU PRINCE-ÉDOUARD :—Cie de chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'— (Voir Nouveau-Brunswick.)

IMMIGRANTS MENNONITES :—Acte concernant un prêt fait à certain—Bill reçu et lu 1re fois, 214. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général; rapporté, règle 41e suspendue, lu 3e fois et passé, 217. S. R., 257.

IMPRESSIONS :—Département des—et de la papeterie publiques. Rapport de 1888 présenté, 50.

IMPRESSIONS :—Comité mixte nommé, 22. Membres du Sénat faisant partie du comité, 22. Nomination des membres des Communes, 27. 1er rapport, réduction du quorum, 39. 2e rapports, documents dont l'impression est recommandée ou désapprouvée, 42. 1er rapport adopté, 45. 2e rapport adopté, 47. Membres des Communes ajoutés au comité, 53. 3e rapport, comptes d'impression, 118. 3e rapport adopté, 145. 4e rapport, 135. Adopté, 151. 5e rapport, 180. Adopté, 185. 6e rapport, 199. Adopté, 203. 7e rapport, 219. 8e rapport, 220. 7e rapport adopté, 229. 8e rapport adopté, 229. 9e rapport, 241. 9e rapport renvoyé en comité, 245. 9e rapport présenté et adopté, 246. 10e rapport, 248. Adopté, 251.

INONDATIONS DE SAINT-LAURENT :—Adresse pour copie du rapport relatif aux—, 191. Réponse, 224. Adresse demandant que le rapport relatif aux—, soit imprimé, 246.

INSPECTEURS MESUREURS DE BOIS :—Acte modifiant de nouveau le chap. 103 des S.R. Reçu et lu 1re fois, 231. Lu 2e fois et envoyé à un comité général, 240. En comité, lu 3e fois et passé, 240. S. R., 257.

INSPECTION :—Cie canadienne d— et d'assurance des chaudières à vapeur. (Voir Assurance.)

INSPECTION DES BATEAUX À VAPEUR :—Acte modifiant l'acte d'—(Voir Bâteaux.)

INSPECTION, Acte d' :—Acte modifiant de nouveau l'—, ch. 99, statuts révisés. Bill reçu et lu 1re fois, 214. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 226. En comité, rapporté, lu 3e fois et passé, 230. S. R., 257.

INTERCOLONIAL :— Adresse à Son Excellence pour copie de la défense de la lumière électrique sur l'—, 156. Réponse, 215.

INTÉRÊT :— Acte modifiant le Statut révisé concernant l'—

Bill présenté et lu 1re fois, 83. 2e lecture remise, 99. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 111. Comité remis, 140, 146. En comité, 157. Rapporté, amendements agréés, lu 3e fois passé et envoyé aux Communes, 158. Passé par les Communes, 211. S. R., 257.

INTÉRÊT :—Modification du ch. 127 des Statuts révisés concernant l'—
Bill présenté et lu 1re fois, 75. 2e lecture remise, 96. Renvoyée à six mois, 102.

INTÉRIEUR :—Département de l'—. Rapport de 1888 présenté, 47. Supplément au rapport de 1888 présenté, 245.

INTÉRIEUR :—Revenu de l'—Acte modifiant l'acte du—(Voir Revenu.)

J ASPAR, ONT :—Pétition pour l'approfondissement du canal Rideau, 81.

JOURNAUX :—Correspondance entre l'auditeur général et le greffier du Sénat. (Voir Auditeur).

Recommandation du comité des contingents que le nombre de copies des journaux soit réduit, 228.

JUGES :—Acte modifiant le ch. 133 des Statuts révisés concernant les—des cours provinciales.

Bill reçu et lu 1re fois, 248. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 251. Rapporté, règle 71e suspendue, lu 3e fois et passé, 251. S. R., 258.

JURY, Institution du grand :—L'hon. M. Gowan attire l'attention sur l'utilité et le fonctionnement du, 39.

JUSTICE, ministre de la :—Rapport relatif aux pénitenciers 1888, 21.

KARS, Ont. :—Pétition pour l'approfondissement du canal Rideau, 41.

KINCARDINE ET TEESWATER, Cie de chemin de fer de :—Pétition de la cité de Toronto demandant une subvention pour la Cie—89.

KINGSTON, CITÉ DE :—

Corporation de la—Pétition—72. (Voir Kingston à Pembroke).

Pétition demandant l'élargissement et l'approfondissement du canal Rideau, 58.

KINGSTON, COMTÉ DE :—Pétition demandant que le niveau de l'eau du canal Rideau soit abaissé, 66.

KINGSTON, Collège de la Reine de :—Pétition demandant la modification de sa charte, 38. Rapportée, 61.

Bill reçu et lu, 1re fois, 88. Lu 2e fois et envoyé au comité des bills privés, 101. Rapporté, 130. Amendement agréé, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 131. Amendement agréé par les Communes, 152-3. S. R., 205.

KINGSTON À PEMBROKE—Cie du chemin de fer de :—

Pétition pour l'extension du délai pour l'achèvement du dit chemin et pour d'autres objets, 30. Rapportée, 61.

Bill présenté et lu 1re fois, 102. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 112. Rapporté, amendement agréé, lu 3e fois passé et envoyé aux Communes, 144. Passé par les Communes, 164. S. R., 205.

Pétition demandant un acte pour ratifier certaine convention avec la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, 49. Rapportée, 52.

Bill reçu et lu 1re fois, 133. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 146. Rapporté, lu 3e fois et passé, 163. S. R., 205.

Pétition de la cité de Kingston en faveur du bill, 72.

KINGSTON, SMITH FALLS ET OTTAWA—Cie du chemin de fer de :—

Pétition demandant l'extension du délai pour le commencement et l'achèvement de son chemin, etc., 30. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 81. Rapporté, lu 3e fois et passé, 93. S. R., 111.

KOOTENAY À ATHABASKA—Cie du chemin de fer de :—

Pétition demandant une modification à sa charta, 20. Rapportée, 26.

Bill reçu et lu 1re fois, 48. Lu 2e fois, et envoyé au comité des chemins de fer, 53. Rapporté du comité, lu 3e fois et passé, 58. S. R., 111.

LAC DES BOIS—Chemin de fer de Jonction du Nord-Ouest et du :—(Voir Nord-Ouest.)**LAC SEUL**—Cie du chemin de fer du :—

Bill demandant un acte d'incorporation, reçu et lu 1re fois ; renvoyé au comité des ordres permanents et bills privés, 68. Rapporté, 57e règle suspendue, 74-5. Lu 2e fois, renvoyé au comité des chemins de fer, 75. Rapporté, 91. Lu 3e fois et passé, 92. S. R., 111.

LAIT, Acte pour prévenir la fraude dans la fourniture du—aux fromageries et aux beurreries :—

Bill reçu et lu 1re fois, 116. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 141. Comité remis, 152. Bill renvoyé à un comité spécial, 154-5. Rapporté avec amendements, 188. Rapport adopté, 191, 3e lect. remise, 193. Renvoyé de nouveau à un comité général, 200. Rapporté, amendements agréés, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 201. Amendements agréés, par les Communes, 214. S. R., 257.

LAND SECURITY COMPANY : (Voir Ontario et Québec.)

LAUDER, Vén. Arch. Augmentation de salaire recommandée par le comité des comptes contingents, 44. Considération du rapport remis, 47. Rapport envoyé au comité, 83.

LEFAIVRE, A :— Adresse relative au renvoi de—Messenger au Pénitencier St. Vincent de Paul, 224. Réponse, 256.

LEGISLATION—Dépense publique concernant la :—(Voir dépense.)

LEVÉE DE ST. GABRIEL—Cie de ch. de fer et de :—(Voir St. Gabriel.)

LIBERTÉ—Mise en—de certaines personnes :—(Voir mise.)

LIMITES de la province d'Ontario :—(Voir Adresses à Sa Majesté.)

LIQUIDATION :—Acte des—ch. 129 Statuts révisés.

Bill reçu et lu 1re fois, 133. Lu 2e fois, renvoyé à un comité général, 146. Rapporté, amendements agréés, 157. 3e lecture remise, bill renvoyé à un comité général, 174. Rapporté, amendement agréé, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 174. Amendement agréé par les Communes, 192. S. R., 206.

LISTOWEL, ONT.—Pétition demandant la modification des droits de douanes sur les blés et les farines, 39.

LONDRES ET DU CANADA :—Cie de placement et d'agence de—Acte pour modifier de nouveau sur l'acte constitutif.

Bill reçu et lu 1re fois, renvoyé au comité des ordres permanents et bills privés, 79. Rapporté, 95. Règle 57e suspendue, 96. Bill remis à l'ordre du jour, 96. Lu 2e fois et envoyé au comité des banques et du commerce, 102. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé, 108. S. R., 205.

LOWRY, WILLIAM GORDON :—Pétition demandant un bill de divorce, 21. Rapport du comité, 32.

Bill présenté et lu 1re fois, 34. Rapport du comité des divorces, 66. Certificat du greffier du Sénat, bill lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 76-7. Rapporté, 82. Considération du rapport remise, 99. Rapport adopté, 105. Amendement rejeté, 105. Lu 2e fois sur division, passé et envoyé aux Communes, 106. Témoignages et pièces envoyés aux Communes, 106. Passé par les Communes, 206. S. R., 257.

MACKENZIE, BASSIN DU :—Adresse pour compléter l'enquête du comité, retirée, 66. Papiers présentés par le président, 66.

Papiers relatifs au—déposés chez le greffier, en vue de reprendre l'enquête à la session prochaine, 99.

M. Girard appelle l'attention de la Chambre sur cette partie du Canada connue sous le nom de—, 105.

MAGOG : Pétition relative au bill concernant les sociétés de bienfaisance, 60.

MANITOBA, Compagnie de chemins de fer et de canal du lac :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 38. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 155. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 161. Rapporté, amendements agréés, 167. Lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 168. Amendements agréés par les Communes, 196. S. R., 206.

MANITOBA ET DU SUD-EST—Compagnie du chemin de fer du :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 21. Rapportée, 61. Bill reçu et lu 1re fois, 79. Lu 2e fois, renvoyé au comité des chemins de fer, 87. Rapporté avec amendements, 165. Amendements agréés, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 175. Amendements amendés par les Communes, 207. Amendement des Communes rejeté, 209. Les Communes n'insistent pas sur leur amendement, 226. S. R., 257.

Pétition demandant une concession de terre, 66.

MANŒUVRES de corruption dans les affaires municipales :—

Bill présenté et lu 1re fois, 11, 2e lecture remise 17, 18, 19. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 23. Rapporté, lu 3e fois et passé, 28. Amendé par les Communes, 70. Amendements des Communes lus et agréés, 70, S. R., 110.

MANOTICK, ONT. :—Pétition pour l'approfondissement du canal Rideau, 41.

MARINE :—Rapport annuel du département de la—, 1887-8, 15.

MARITIME, COUR : d'Ontario. Règles générales présentées, 211.

MASSAWIPPI—Cie de chemin de fer de jonction, de la :—Petition pour augmentation du capital et pour extension des délais de commencement et d'achèvement, 49. Rapportée, 61.

Bill reçu et lu 1re fois, 155. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer; télégraphes et havres, 161. Rapporté avec un amendement, 167. Amendement agréé, lu 3e fois et envoyé aux Communes, 176. Amendement agréé par les Communes, 196. S. R., 206.

MENNONITES :—(Voir Immigrants)

MESSAGES de Son Excellence :—

En réponse à l'adresse du discours du trône, 35.

MESSAGES de la Chambre des Communes :

Communiquant les noms des membres faisant parti du comité de la bibliothèque, 26.

Communiquant les noms des membres faisant partie du comité des impressions, 27.
" " " ajoutés au comité des impressions, 43.

Demandant au Sénat de permettre à l'hon. W. E. Sanford de comparaître devant le comité de comptes publics, 96.

Pour informer le Sénat de la nomination du comité pour l'enquête sur la dépense publique, 138.

Demandant leur concours pour envoyer une adresse à Sa Majesté, au sujet des limites de la province d'Ontario, 243. (Voir adresse 11.)

McINNES, (N.-W.), L'hon. M. :—Ajouté au comité des chemins de fer, 26.

MERRITTVILLE :—Petition pour l'approfondissement du canal Rideau, 81.

MIDDLETON, WILLIAM HENRY :—Pétition demandant un bill de divorce, 21. Rapportée, 31. Bill présenté et lu 1re fois, 34. Rapporté du comité des divorces, 66. Certificat du greffier du Sénat, bill lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 76. Rapporté, 113. Rapport adopté, bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes avec les témoignages, 140. Passé par les Communes, 206. S. R., 257.

MILLBROOKE :—Pétition relative aux droits de douane, sur les blés et les farines, 51.

MINÉRALE :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 38. Rapportée, 129. Suspension de la 51e règle recommandée, 130.

Bill reçu et lu 1re fois, 161, lu 2e fois et envoyé au comité des bills privés, 164. Rapporté, lu 3e fois et passé, 180. S. R., 205.

MINNEDOSA—Pétition pour modification des droits de douanes sur les blés et les farines, 39.

MISE en liberté conditionnelle de certaines personnes. Bill présenté et lu 1re fois, 28. Lu 2e fois et envoyé à un comité général, 40. En comité, rapporté, lu 3e fois et passé, 46. Amendements des Communes, 70. Amendements agréés, 79. S. R., 110.

MISSIONS des Baptistes réguliers, Société des :—(Voir Anabaptiste.)

MISSIONS étrangères de Congrégationalistes :—(Voir Congrégationalistes.)

MOOSE JAW, Battleford et Edmonton—Cie du chemin de fer de :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 49. Rapportée, 93-4.

Bill reçu et lu 1re fois, 162. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 171. Rapporté, amendements agréés, lu 3e fois passé et envoyé aux Communes, 178. Amendements agréés par les Communes, 196. S. R., 206.

MONTAGNE DE BOIS À QU'APPELLE, Cie de chemin de fer de la :—Pétition demandant permission de présenter une pétition pour modifier son acte constitutif, 71. Rapportée, 95. Règle 49e suspendue, 95. Pétition, 104. Rapportée, 168.

Bill reçu et lu 1re fois, 162. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 171. Rapporté, lu 3e fois et passé, 178. S. R., 205.

MONTRÉAL—Bureau de commerce de :—

Pétition au sujet de l'acte extradition, 113.

Pétition pour droits sur les blés et les farines, 141.

Pétition contre la Compagnie d'Estacades, 47. Acte modifiant l'acte concernant la Maison de Trinité, et les commissaires du havre de :—(Voir Trinité.)

Pétition de la Compagnie Canadienne générale de crédit, 30.

Pétition pour incorporation de la Cie de pont de l'île Sainte-Hélène, 30. Rapportée, 94.

Pétition relative au bill pour la protection des animaux, 86, 148.

NAPANEE, TAMWORTH ET QUÉBEC—Cie du chemin de fer de :—(Voir Kingston à Pembroke.)

NAVIGATION, Cie de—de la rivière Ottawa :—Pétition contre le bill d'incorporation de la Cie d'Estacades d'Ottawa et de Montréal, 47.

NAVIRES,—Sûreté des :—Acte modifiant les Statuts revisés ch. 77, concernant la—

Bill reçu et lu 1re fois, 186. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 189. En comité, rapporté, amendements agréés, lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 194. Amendements agréés par les Communes, 206. S. R., 257.

NAVIRES ÉTRANGERS, naufragés et désemparés dans les eaux canadiennes.

Bill reçu et lu 1re fois, 116. 2e lecture remise, 141. Motion pour la 2e lecture, 151. Motion pour renvoyer le bill à six mois adopté, 152. Pétition demandant la passation du bill, 117.

NEWBORO, Ont. : — Pétition demandant l'élargissement et l'approfondissement du canal Rideau, 30.

NEWCASTLE, N.-B. : — Pétition relative au bill concernant les sociétés de bienfaisance, 60.

NIAGARA—Pont de la Grande Ile :—(Voir Pont.)

NIPISSINGUE À LA BAIE DE JAMES—Cie du chemin de fer du lac :—Pétition pour changer son nom, 38. Rapportée, suspension de la 51e règle recommandée, 73. 51e règle suspendue, 74. Bill reçu et lu 1re fois, 69. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 84. Rapporté, lu 3e fois et passé, 93. S. R., 111.

NORD OCCIDENTAL—Cie du grand chemin de fer :—(Voir Alberta et Athabaska.)

NORD-OUEST et du Lac des Bois, Cie du chemin de fer de Jonction :—Pétition pour acte d'incorporation, 30. Rapportée, 61.

Bill reçu et lu 1re fois, 132. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 146. Rapporté avec amendements, 166. Amendements agréés, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 175-6. Amendements amendés par les Communes, 207. Amendement des Communes rejeté, 209. Agréés par les Communes, 226. S. R., 257.

NOUVEAU-BRUNSWICK ET ILE DU PRINCE-EDOUARD, Cie du chemin de fer du :—Pétition pour changer son nom, 21. Rapportée, 52.

Bill reçu et lu 1re fois, 54. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 56. Rapporté avec un amendement, amendement agréé, bill lu 3e fois, passé et renvoyé aux communes, 72. Amendement agréé par les Communes, 97. S. R., 111.

OAKVILLE :—Pétition demandant la modification des droits de douanes sur les blés et les farines, 41.

ONTARIO :—Assurance Mutuelle sur la vie d'—(Voir Assurance).

ONTARIO, Cie de prêts et debentures d'—(Voir Prêts).

ONTARIO :—Limite de la province d'Ontario. (Voir Adresse à Sa Majesté).

ONTARIO, MANITOBA ET OCCIDENTAL, Cie du chemin de fer d' :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 55. Rapportée, 129.

Bill reçu et lu 1re fois, 107. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 115. Rapporté, amendements agréés, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 143. Amendements agréés par les Communes, 164. S. R., 205.

ONTARIO ET QUÉBEC, Cie du chemin de fer d' :—Pétition pour la ratification d'une cession de terres à la *Land Security Company*, 38. Rapporté, 42.

Bill reçu et lu 1re fois, 102. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer 112. Rapporté, lu 3e fois et passé, 143. S. R., 205.

ONTARIO-SUD, Cie de chemin de fer du Pacifique d' :—(Voir Pacifique).

ORDRES PERMANENTS :—Comité des—et bills privés, (voir Bills).

OTTAWA, cité d'--:

Pétition relative à l'acte de bienfaisance, 55.

Pétition relative au canal Rideau, 21, 30, 47, 49.

Pétition de la Cie d'estacades d'Ottawa et Montréal, 21.

Pétition pour l'extension du district électoral de la cité, 31.

Pétition contre la Cie d'estacades d'Ottawa et Montréal, 47.

Pétition contre l'incorporation de la Cie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York: Lue et envoyée au comité des chemins de fer, 134.

Pétition de la Cie de jonction de chemin de fer du Nord-Ouest et du lac des Bois. (Voir Nord-Ouest).

OTTAWA, Morrisburg et New-York, Cie du chemin de fer d' :—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 38. Rapportée, 42.

Bill reçu et lu 1re fois, 79. 2e lecture remise, 87. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 100. Rapporté, 148. Motion pour renvoyer le rapport au comité rejetée sur division, 163.

Pétition de la cité d'Ottawa contre le dit bill, 134.

OTTAWA, RIVIÈRE :—Réponse supplémentaire à l'adresse du sénat, demandant un état des dépenses des travaux exécutés pour la descente sur la—, 117.

PACIFIQUE, CIE DE CHEMIN DE FER CANADIEN DU—Acte concernant la :—

Bill reçu et lu 1re fois, 190. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 191. Rapporté, lu 3e fois et passé, 199. S. R., 206.

Pétition pour émettre des obligations pour l'acquisition de vapeurs, 30. Rapportée, 42. Lu 1re fois, 67. 2e lecture remise, 78. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 85. Rapportée lu 3e fois, et passé, 93. S. R. 111.

Pétition pour émettre des actions débentures consolidées et autres objets, 30. Rapporté, 93-4.

PACIFIQUE NORD ET MANITOBA, Cie du chemin de fer du :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 41. Rapportée, 52. Bill reçu et lu 1re fois, 107. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 112. Rapporté, lu 3e fois et passé, 144. S. R., 205.

PACIFIQUE D'ONTARIO SUD, Cie de chemin de fer du :—Pétition pour l'extension du délai d'achèvement, 38. Rapportée, 42.

Bill reçu et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 84. Rapporté, lu 3e fois et passé, 92. S. R., 111.

PARLEMENT—Ouverture du :—Par le Gouverneur général, 6. Discours, 6. Prorogation, 259.

PEAGES :—Perception de certains droits et—(Voir Droits.)

PÊCHERIES, Acte des—Acte modifiant l' :—ch 95 des Statuts révisés.

Bill reçu et lu 1re fois, 192. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 202. Rapporté, lu 3e fois et passé, 204. S. R., 257.

PÊCHERIES D'HUITRES, détérioration des :—L'hon. M. Poirier attire l'attention de la Chambre, 64.

PÊCHERIES DE LA NOUVELLE-ECOSSE, Acte pour remettre en vigueur certains règlements concernant les :—

Bill présenté et lu 1re fois, 114. 2e lecture remise, 141, 146. Motion pour la 2e lecture, division, 158. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 159. En comité, motion pour la troisième lecture, 170. Rejetée sur division, 171.

PÊCHERIES, service de la protection des :—Rapport de 1883, 56.
do département des—du Canada. Rapport de 1883, 198.

PÊCHEURS :—Acte pour mieux protéger certains pêcheurs.

Bill présenté et lu 1re fois, 131. 2e lecture remise, 145, 157. Motion pour renvoyer la lecture d'hui en six mois rejetée, lu 2e fois et envoyé à un comité général, 170. En comité et amendé, 182. Rapporté et amendements agréés, 183. Lu 3e fois et envoyé aux Communes, 185.

PEMBROKE, Cie de chemin de fer de Kingston et :—(Voir Kingston.)

PÉNITENCIER de Saint-Vincent de Paul :—Motion pour faire nommer un comité pour s'enquérir de certaines accusations portées contre le gouvernement relatives à la révolte de 1836, 235. Motion retirée, 236.

PÉNITENCIERS :—Rapport du ministre, 1887-8, 21.

PENSIONS aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest—(Voir Police à cheval.)

PEBLEY, WILLIAM DELL,—appelé au Sénat, 2. Introduction, bref, 5. Prête serment, 6. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration de qualification, 6.

PERTH :—Pétition pour l'élargissement du canal Rideau, 30.

Pétition pour le chemin de fer Union, 41. (Voir Union.)

PERTH-CENTRE :—Pétition pour acte d'incorporation de la Cie de chemin de fer d'Edmunston et Florenceville, 38.

PETERBOROUGH, ONT. :—Pétition pour modification des droits de douanes sur les blés et les farines, 39.

POIDS ET MESURES—Modification de l'acte des :—

Bill reçu et lu 1re fois, 27. Lu 2e fois et envoyé à un comité général, 40. En comité général, amendé, amendements agréés; lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 45. Amendements agréés par les Communes, 64. S. R., 111.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST—Acte modifiant le Statut Révisé, ch. 45, concernant le corps de—

Bill présenté et lu 1re fois, 203. Renvoyé à un comité général, 209. En comité, rapporté, amendements agréés, 212. Lu 3e fois passé et envoyé aux Communes, 216. Passé par les Communes, 218. S. R., 258.

POLICE À CHEVAL—Pensions aux membres de la :—Acte autorisant l'octroi de :—

Bill reçu et lu 1re fois, 210. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 213. En comité, rapporté, lu 3e fois et passé, 225. S. R., 257.

POLICE FÉDÉRALE :—Etat du nombre d'hommes employés, de leur paye et dépenses de voyage, 11.

PONT DE LA BAIE DE QUINTÉ, Cie de :—

Pétition demandant de définir le sens de son acte d'incorporation, 39. Rapportée, 93-4.

Bill reçu et lu 1re fois, 103. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 112. Rapporté, lu 3e fois et passé, 142. S. R. 205.

PONT DE LA GRANDE-ÎLE DE NIAGARA :—

Pétition pour l'extension du délai de commencement et d'achèvement, 21. Rapportée, 52.

Bill reçu et lu 1re fois, 54. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 56. Rapporté, lu 3e fois et passé, 64. S. R., 111.

PONT DE L'ÎLE STE-HÉLÈNE :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 30. Rapportée, 94.

PONTIAC-PACIFIQUE :— Réponse à une adresse relative à l'octroi d'une subvention à la Cie du chemin de fer, 18.

Pétition pour l'extension du délai d'achèvement du chemin, 38. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 83. Rapporté, lu 3e fois et passé, 92. S. R., 111.

POSTES, ACTE DES—Acte modifiant l'—ch 35 des Statuts révisés :—

Bill reçu et lu 1er fois, 209. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 213. En comité, rapporté, lu 3e fois et passé, 225. S. R., 257.,

PRESCOTT, Cie du ch. de fer du comté de :—Pétition pour modification de sa chute, 20. Pétition rapportée, 52.

Bill reçu et lu 1re fois, 69. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 84. Rapporté avec amendement et amendement agréé, 104. Renvoyé de nouveau au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 110. Rapporté amendement agréé, lu 3e fois et passé 118. Amendement agréé par les Communes, 152, S. R. 205.

PRÊTS ET DÉBENTURES D'ONTARIO, Cie de :—Pétition pour créer un fonds de débentures et pour d'autres objets, 38. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 80. 2e lecture remise, 88. Lu 2e fois et envoyé au comité des banques et du commerce, 101. Rapporté, amendé, amendements agréés, lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 109. Amendements agréés par les Communes, 152-3. S. R., 205.

PRICE, EVANS JOHN, nommé sénateur, 2. Présente son bref et prête serment, 10. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 10.

PRINCE-EDWARD, Cie de chemin de fer du Nouveau-Brunswick et du :— (*Voir Nouveau-Brunswick.*)

PRIVILÈGES DU PARLEMENT : comité des—, nommé, 8.

PROCÈS EXPÉDITIFS DE CERTAINES OFFENSES :

Bill reçu des Communes et lu 1re fois, 102. 2e lecture remise, 114. Lu 2e fois et envoyé à un comité général, 132. En comité, 145. Lu 3e fois, 149. Passé et envoyé aux Communes, 150. S. R., 206.

PROCÈS SOMMAIRES—Acte modifiant l'Acte des :—

Bill présenté et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité général, 99. En comité, rapporté, lu 3e fois et passé, et envoyé aux Communes, 111. Passé par les Communes, avec amendement et amendement agréé par le Sénat, 206. S. R., 257.

PROCURÉURS PUBLICS :— (*Voir Jury.*)

PROTECTION DES ANIMAUX :— (*Voir Cruauté envers les animaux.*)

QU'APPELLE, LAC LONG ET SASKATCHEWAN :—Cie de chemin de fer et de bateau de—Acte concernant certaines conventions avec la—

Bill reçu et lu 1re fois, règle 41e suspendue, bill lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 252. Rapporté, lu 3e fois et passé. 253 S. R., 258.

QUÉBEC :—

Bureau de commerce de—(Voir Bureau de commerce).

Pétition de la société protectrice des animaux de—, 72.

Pétition en faveur de la passation du bill relatif à la convention Anabaptiste,
(Voir Anabaptiste.)

QUEEN'S COLLEGE DE KINGSTON :—(Voir Kingston.)

QUINTÉ—Cie de pont de la baie de :—(Voir Pont.)

RALPH, ARTHUR :—Proposé par le comité à la place de messenger sessionnel, 44.
Adopté, 47.

RAPPORT ET ÉTATS STATISTIQUES :—

Rapport de la Bibliothèque, 8.

Etat de la police fédérale pendant l'année 1888, 11.

Comptes publics pour l'année expirée le 30 juin 1888, 11.

Un état sommaire de compagnies canadiennes d'assurance sur la vie pour l'année
1888, 13.

Rapport de l'auditeur général sur les comptes de crédit, 1887-8, 15.

Rapport du département de la marine, 1887-8, 15.

Rapport, états et statistiques du revenu intérieur du Canada, 1887-8, 21.

Rapport du Secrétaire d'Etat, 1888, 21.

Rapport du ministre de la justice relatif aux pénitenciers, 1887-8, 21.

Rapport du département des Sauvages, 1888, 22.

Rapport du ministre des chemins de fer et canaux, 1887-8, 27.

Etat des affaires de l'hôpital général de Collingwood, 26.

Rapport du département de l'Intérieur, 47.

Rapport du département des impressions, 50.

Rapport de la Cie de prêt et placement Britannique Canadienne, 52.

Rapport relatif au service de la protection des pêcheries, 56.

Rapport du bureau des examinateurs du service civil, 114.

Liste du service civil, 168.

Du département des pêcheries, 198.

Du département du revenu de l'intérieur relatif à la falsification des substances
alimentaires, 245.

Rapport du ministre de l'agriculture, 255.

RÈGLES DE LA CHAMBRE SUSPENDUES :—

18e, 193.

40e, 201.

41e, 240, 251, 252, 253, 254.

49e, 94, 193.

57e, 74, 95, 96, 130, 179, 193.

60e, 201.

RÈGLES de la cour maritime d'Ontario, 211.

RÈGLES de cour dans les affaires criminelles :—

Bill reçu et lu 1re fois, 69. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 85. Comité, amendements agréés, 100. 3e lecture remise, lu 3e fois, adopté et envoyé aux Communes, 109. Amendements agréés par les Communes, 186. S. R., 205.

RÈGLES générales et ordres de la cour Suprême, 87.

REID, JAMES,—nommé sénateur, 2. Introduction, 12. Présente son bref et prête serment, 13. Certificat du greffier qu'il a signé la déclaration de qualification, 13.

REINE CHARLOTTE, Isles de la :—Pétition demandant une communication postale avec les—, 51.

RELATIONS commerciales avec l'Australie, l'Amérique du Sud et les Indes Occidentales. L'hon. M. Macdonald attire l'attention de la Chambre sur l'état actuel du commerce, 61. Débat continué, 67, 80, 85, 88, 97.

RÉPONSES à adresses de la dernière session :

Relative à l'octroi d'une subvention à la Cie de chemin de fer Pontiac-Pacifique, 18. Relative au coût des travaux pour la descente des bois dans l'Ottawa, 117. Relative aux dépenses encourues relativement au Canal Welland, 183.

REVENU DE L'INTÉRIEUR, Acte modifiant de nouveau l'acte du :—Ch. 34, Statuts révisés.

Bill reçu et lu 1re fois, 214. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 226. Rapporté, lu 3e fois et passé, 230. S. R., 257.

REVENU DE L'INTÉRIEUR, Rapport et états statistiques du département du—, 1887-8, 15. Rapport supplémentaire du revenu de l'intérieur sur la fabrication des substances alimentaires, 245.

RIDEAU, CANAL :—(Voir Canal Rideau.)

RODIER, Charles Séraphin :—Nommé sénateur, 3. Présente son bref, 4. Prête serment, 6.

ROSAMOND, BENNETT :—

Pétition demandant un bill de divorce, 21. Pétition rapportée, 32.

Bill présenté et lu 1re fois, 30. Rapport du comité des divorces, 63. Certificat du greffier du Sénat, lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 77. Rapport du comité recommandant qu'il soit permis au pétitionnaire de retirer son bill, 134-5. Honoraire remboursé, 204.

ROYAUME-UNI—Droits sur les marchandises du :—(Voir Droits.)

S

SAINT-BONIFACE :

Pétition demandant une concession de terre pour la Cie du chemin de fer de Manitoba et Sud-Est, 66.

SAINT-GABRIEL, Cie de levée et de chemin de fer de :—

Pétition pour un acte qui remette en vigueur les actes relatifs à la dite compagnie, 16. Rapportée, suspension de la 57e règle recommandée, 73. Règle suspendue, 76.

Bill présenté et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 83. Rapporté, amendement proposé, 144. Amendement agréé, bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 145. Passé par les Communes, 164. S. R., 205.

- SAINT-LAURENT** : Adresse pour copie du rapport relatif aux inondations du — 191. Réponse, 224. Adresse demandant l'impression du rapport relatif aux inondations du —, 246.
- SAINT-LAURENT ET ATLANTIQUE**—Cie de jonction de chemin de fer :—
Pétition, 30. Rapportée, 42.
Bill reçu et lu 1re fois, 69. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 84. Rapporté, lu 3e fois et passé, 104. S. R., 205.
- SAINT-THOMAS**, cité de, Ont : Pétition relative au bill concernant les sociétés de bienfaisance, 63.
- SAINT-VINCENT-DE-PAUL**, Pénitencier de—:
Adresse pour copie des témoignages pris devant les ministres, en 1886, 215.
Adresse relative au renvoi du messenger A. Lefavre, 224. Réponse, 256.
Motion pour la formation d'un comité pour s'enquérir de certaines accusations portées contre le gouvernement au sujet du rapport sur la révolte qui eut lieu en 1886, 235. Motion retirée, 236.
- SAINTE-CATHERINE**, Cité de :—Pétition relative à la modification des droits sur les blés et les farines, 47.
- SAINTE-HÉLÈNE**—Pont de l'île :—(Voir Pont).
- SANFORD**, L'honorable W. E. :— Message de la Chambre des Communes, demandant qu'il comparaisse devant le comité des comptes publics, 96. Permission du Sénat accordée, pour comparaître, 96.
- SASKATCHEWAN**, Cie de chemin de fer et de mines de la :— Pétition demandant un acte d'incorporation, 49. Rapportée, 129.
Bill reçu et lu 1re fois, 161. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, etc., 171. Rapporté, amendements agréés, 177. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 178. Amendements agréés par les Communes, 196. S. R., 206.
- SAUVAGES**, Rapport du département des — 1888, 22.
- SÉANCES DU SÉNAT** :— Séances le soir, 88, 97, 197, 216, 236, 252. Deux séances séparées dans le même jour, motion adoptée, 240. Séances, 241, 243, 246, 250, 255, 256.
- SECRÉTAIRE D'ÉTAT** :— Rapport, 1888, 21.
- SÉNAT ET CHAMBRE DES COMMUNES**—Acte modifiant l'acte du :—
Bill reçu et lu 1re fois, 161. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 171. En comité, 183. Lu 3e fois et passé, 183. S. R., 205.
- SENATEURS**—Liste des, 261.
- SÉNATEURS NOUVEAUX** :—MM. Perley, Reid, Price, 2. Drummond, Rodier, 3.
- SERVICE CIVIL**—Liste du, pour 1888, présentée. Rapport du bureau des examinateurs du —, 114.
Liste du service civil du Canada, 168.
Acte modifiant de nouveau l'acte du —ch., 117 statuts révisés :—
Bill reçu et lu 1re fois, 133. Lu 2e fois, renvoyé au comité général, 151. En comité et amendé, rapporté, amendements agréés, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 169. Amendements agréés par les Communes, 192. S. R., 206.

- SEUL, Cie du chemin de fer du lac :—(Voir Lac Seul.)
- SHERBROOKE :—Pétition au sujet des droits sur les blés, 49.
- SMITH'S FALLS :—Pétition pour l'approfondissement du canal Rideau, 81.
- SOURIS, MAN., :—Pétition pour modification des droits de douanes sur les blés et les farines, 39.
- SPENCERVILLE ONT., :—Pétition pour modification des droits de douanes sur les blés et les farines, 39.
- STATISTIQUES CRIMINELLES, 1887, 255.
- STEAMERS TRANS-Océaniques—Acte concernant les subvention aux :—
 Bill reçu et lu 1re fois, 244. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 247.
 En comité, rapporté, lu 3e fois et passé, 250-1. S. R., 258.
- STORRINGTON, TOWNSHIP DE :—Pétition demandant que le niveau du canal Rideau soit abaissé, 66.
- STRATFORD, Cité :—Pétition de la Cie d'assurance Dominion. (Voir Dominion.)
- STRONG, L'HONORABLE SAMUEL HENRY :—Député gouverneur, vient sanctionner les bills, 110. Vient de nouveau sanctionner les bills, 205.
- SUBSIDES :—Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes pour les dépenses du service public :—
 Bill reçu et lu 1re fois, 256. Règle 41e suspendue, lu 2e et 3e fois et passé, 256, S. R., 258.
- SUBVENTION À LA CIE DE CH. DE FER PONTIAC PACIFIQUE :—Réponse à adresse, 18.
- SUBVENTIONS EN TERRES À CERTAINES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER—Acte autorisant le :—
 Bill reçu et lu 1re fois ; règle 41e suspendue, lu 2e fois et renvoyé à un comité général ; rapporté, lu 3e fois et passé, 253. S. R., 258.
- SUBVENTIONS POUR AIDER A LA CONSTRUCTION DE CHEMINS DE FER :—Acte autorisant l'octroi de :—
 Bill reçu et lu 1re fois, règle 41e suspendue, lu 2e fois et renvoyé à un comité général, rapporté, lu 3e fois et passé, 254. S. R., 258.
- SUPERPHOSPHATES, CIE CANADIENNE DE :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 49. Rapportée, 129. Suspension de la 51e règle recommandée, 130. 51e règle suspendue, 130.
 Bill reçu et lu 1re fois, 161. Lu 2e fois et renvoyé au comité des ordres permanents et Bills privés, 164. Rapporté, lu 3e fois et passé, 180. S. R., 205.
- SUPRÊME :—Acte modifiant de nouveau l'acte des cours—et de l'Échiquier.
 Bill reçu et lu 1re fois, 159. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 151. En comité, amendé, 169. Rapporté, amendements agréés, 170. Lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 174. Amendements agréés par les Communes, 192. S. R., 206.

TÉLÉGRAPHES:—Comité des chemins de fer, télégraphes et havres nommé.—
(*Voir chemins de fer*).

TERRAINS—Expropriation de:—(*Voir Expropriation*).

TERRES FÉDÉRALES—Acte modifiant de nouveau l'acte des:—

Bill présenté et lu 1re fois, 193. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 203. En comité, rapporté, amendement agréé, lu 3e fois, passé, et envoyé aux Communes, 208-9. Amendé par les Communes, 244. Amendements agréés par le Sénat, 245. S. R., 258.

TERRES:—Transport de—à la Colombie-Britannique. (*Voir Colombie-Britannique*).

THORNBURY, ONT.:—Pétition pour modification des droits de douanes sur les blés et les farines, 39.

TITRES—Cie canadienne de garantie des—et hypothèques:—(*Voir Garantie*).

TORONTO, Cité de:—

Pétition de la corporation pour obliger les compagnies à passer leurs fils sous terre, 39.

Pétition au sujet du droit sur les blés, 39.

Pétition demandant l'incorporation de la compagnie du chemin de fer de la vallée du Daim. (*Voir Daim*).

Bureau de commerce de—(*Voir Bureau de commerce*).

Pétition relative au chemin de fer de Kincardine et Teeswater, 89.

Pétition demandant l'incorporation de la compagnie du chemin de fer et de la Saskatchewan, 49.

Pétition demandant l'élargissement du port de—, 51.

TRINITÉ, Maison de la—et les commissaires du havre de Montréal—Acte pour modifier de nouveau l'acte 36e Vic., ch. 61, concernant la:—

Bill reçu et lu 1re fois, 139. 2e lecture remise, 151. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 154. En comité et rapporté et lu 3e fois, 159. Passé, 160. S. R., 205.

TROIS-RIVIÈRES ET OCCIDENTAL, Cie du chemin de fer des:—

Pétition du Lord Evêque des Trois-Rivières demandant un acte d'incorporation, 55. Rapportée, 93-4.

Bill reçu et lu 1re fois, 155. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 164. Rapporté, lu 3e fois et passé, 177. S. R., 205.

UNION, Cie du chemin:—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 41. Rapportée, 93-4. Règle 17e suspendue, 96.

Bill reçu et lu 1re fois, 155. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 164. Rapporté avec amendements, 178. Amendements agréés, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes 185. Amendements agréés par les Communes, 207. S. R., 257.

- V**ALEURS ET DÉBENTURES, Cie de—du Canada :
 Pétition demandant un acte d'incorporation, 30. Rapportée, 42.
 Bill reçu et lu 1re fois, 79. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques et du commerce, 87. Rapporté avec amendements, 148. Adoptés, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 168. Amendements agréés par les Communes, 196. S. R., 206.
- VAPEURS—Acte concernant les—qui doivent être employés en correspondance avec le Pacifique :—(Voir Pacifique.)
- VÉTÉRANS de 1812. Noms des survivants :—Leurs résidences et leurs pensions. Adresse au gouverneur demandant la liste des—105. Réponse, 191.
- VICTORIA, SAANICH ET NEW-WESTMINSTER.—Cie de chemin de fer de :—
 Pétition demandant un acte d'incorporation, 38. Rapporté, 61.
 Bill reçu et lu 1re fois, 59. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 64. Rapporté, amendement agréé, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 72. Amendement agréé par des Communes, 97. S. R., 111.
- W**AND, ARTHUR : Pétition demandant un bill de divorce, 21. Rapportée, 33.
 Bill présenté et lu 1re fois, 35. Rapport du comité des divorces, 66. Certificat du greffier du Sénat, bill lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 77-8. Rapport, 86. Considération remise, 110. Adopté, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes avec les témoignages, 140. Passé par les Communes, 206. S. R., 257.
- WARK, L'HONORABLE M.—Motion de :—(Voir Droits sur les marchandises).
- WELLAND—Canal :—Pétitions pour le faire fermer le dimanche, 37.
 Réponse de Son Excellence à l'adresse du 26 mars 1888, demandant l'état des dépenses du—, 183.
- WINNIPEG, CITÉ DE :—
 Pétition demandant la modification des droits sur les blés et les farines, 47.
 Pétition de la compagnie hydraulique de l'Assiniboine. (Voir Assiniboine).
 Pétition de la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est. (Voir Manitoba).
 Pétition de la corporation demandant le pouvoir d'utiliser les pouvoirs d'eau de la rivière Assiniboine, 55. Rapporté, 93-4. Bill reçu et lu 1re fois, 155. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 161. Rapporté, lu 3e fois et passé, 167. S. R., 205.
- WINNIPEG et du Pacifique Nord—Compagnie du chemin de fer de : Pétition demandant l'extension des délais de commencement et d'achèvement du chemin, 42. Rapportée, 94. Règle 11e de la Chambre suspendue, 95.
 Bill présenté et lu 1re fois, 103. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 112. Rapporté, amendement agréé, lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 143. Agréé par les Communes, 164. S. R., 205.
- Z**ONE CHINOOK—Compagnie de chemin de fer de la,—et de la Vallée de la Paix :—
 Pétition demandant la passation du bill incorporant la compagnie du chemin de fer de la vallée du Daim, 98.